DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12764 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – MARDI 11 FÉVRIER 1986

FRAUDE ÉLECTORALE ET CONTESTATION

Les Philippines au bord de l'affrontement

Liberté chérie

Des deux dictateurs qui font ces jours-ci les titres de l'actualité, l'un a déjà jeté le gant, l'autre s'accroche désespérément au pouvoir, mais « Baby Doc » et le président philippin, Ferdinand Marcos, ont quelques ra[illegible]s, en ce moment, de man[illegible] Etats-Unis de M. Rea[illegible] l'inverse, les dirigeants [illegible]istes, harcelés par une [illegible]a alimentée par Washing[illegible] semblent pas à la veille [illegible]e leurs valises. Une situation paradoxale, car si bien des critiques ont pu être adressées dans le passé au régime du Port-au-Prince ou à celui de Manille le manque d'allégeance envers l'ami américain doit assurément être exclu de la liste.

Comme en d'autres domaines, M. Reagan n'offre pas, dans ces deux crises où les Etats-Unis sont directement impliqués, l'image que l'on a habituellement de lui. Quelque chose a bel et bien changé à Washington : on commence à y comprendre que lorsque l'Amérique, dans des pays où l'on ne peut rien contre elle, campe aux côtés de tyrannies sanglantes elle ne fait que parer l'Union soviétique des vertus de l'espoir. Il était temps que cette leçon de l'histoire soit enfin entendue.

C'est vraissemblebement du renversement de Somoza par les sandinistes du Nicaragua qu'est venu l'électrochoc. Avant de prendre les leviers de commande, M. Reagan et ses amis pouvaient tant qu'ils voulaient mettre au compte du libéralisme de M. Carter l'instauration, en plein cœur de l'Amérique centrale, d'un régime dominé par des marxistes-léninistes convaincus. Au pouvoir, ils savent qu'il est aujourd'hui politiquement à peu près impossible pour les Etats-Unis d'envoyer leurs soldats réprimer une insurrection nationale pour maintenir en place un dictateur.

L'élection présidentielle organisée aux Philippines, et dont aucune manœuvre ne peut cacher le verdict, est le fruit d'un durcissement du successeur de M. Carter vis-à-vis d'un homme auquel il n'avait pourtant trouvé d'abord que les vertus d'un allié fidèle. L'assassinat, en 1983, du sénateur Aquino, chef de file de l'opposition, devait briser le charme. De la même manière, si les Etats-Unis n'avaient pas clairement montré depuis deux mois qu'ils s'accommoderaient de la fin de la dynastie Duvalier, l'Eglise, l'opposition et la jeunesse haïtiennes n'auraient sans doute pas été aussi hardies contre le fils de « Papa Doc ».

Reste une question : comment expliquer que ce soit précisément ce gouvernement-là qui ait su crever l'abcès haïtien et qui semble ne pas vouloir se boucher les yeux devant le défi philippin ? La force des mouvements populaires a sans doute favorisé les évolutions. Mais, en lançant contre les sandinistes une véritable croisade de la liberté, M. Reagan se condamnait à défendre aussi celle-ci ailleurs dans le monde. Même au Chili et en Afrique du Sud la diplomatie américaine n'hésite plus actuellement à exercer des pressions sur les régimes en place au nom de la démocratie et des libertés. L'idéologie a parfois du bon.

(Lire le reportage de Denis HAUTIN-GUIRAUT sur la situation en Haïti en page 3.)

La tension ne cesse de croître aux Philippines, trois jours après l'élection présidentielle. M. Marcos a confié le « décompte officiel » du scrutin à l'Assemblée nationale – où son parti dispose d'une majorité absolue. C'est précisément aux abords de l'Assemblée que l'opposition organise ce lundi après-midi une grande manifestation.

De notre envoyé spécial

Manille. – Pour la première fois en vingt ans de pouvoir, Ferdinand Marcos a été mis le dos au mur. La manière dont s'est déroulée cette élection présidentielle, qui devait servir à rehausser son image, a, en réalité, irrémédiablement discrédité le régime aux yeux de l'opinion publique internationale, représentée aux Philippines par des observateurs venus des quatre coins du monde. Le régime est, en outre, en butte à une pression populaire, jusqu'à présent contenue, mais de plus en plus forte. A un moment ou à un autre, une confrontation dans la rue entre les Philippins, conscients que le pouvoir cherche à les priver de leur victoire, et l'armée, placée en état d'alerte, paraît difficilement évitable.

La décision de M. Marcos de saisir le Parlement (Batasan Pambansa), qui devait commencer, ce lundi 10 février, à calculer lui-même les résultats afin de départager la commission officielle des élections (COMELEC), qui donne M. Marcos gagnant, et NAMFREL, organisme privé dont les calculs établissent la victoire de Cory Aquino, ne paraît qu'une mesure dilatoire. Constitutionnellement, le Parlement n'a pour mission que de vérifier les résultats fournis par la COMELEC et de les proclamer.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

L'ENQUÊTE SUR L'EXPLOSION DU 28 JANVIER

Challenger : la NASA accusée de négligence

La NASA a-t-elle fait preuve de négligence en préparant le lancement de la navette Challenger ? On peut se le demander après la publication par le « New York Times » d'un document, datant d'il y a plusieurs mois, mettant en cause la tenue des joints qui relient les différents segments des propulseurs d'appoint. Il n'est pas évident qu'une suite ait été donnée à ce rapport. La commission présidentielle d'enquête sur l'accident du 28 janvier dernier a demandé à la NASA de lui communiquer d'urgence toutes les informations qu'elle possède à ce sujet.

La controverse se développe, en effet, sur le point de savoir si toutes les précautions avaient été prises avant le dernier lancement du Challenger. Après des rapports internes mettant en cause la qualification des personnels d'entretien, c'est maintenant une note d'alerte sur les joints des propulseurs qui est publiée par le *New York Times*.

Un analyste de la NASA, Richard Cook, avait adressé le 23 juillet dernier à son supérieur hiérarchique un mémorandum indiquant que la « *carbonisation des joints* » observée après les vols – les propulseurs sont récupérés et réutilisés – « *pose un problème majeur qui affecte à la fois la sécurité des vols et le coût du programme* ». Les propulseurs sont constitués de quatre segments cylindriques, liés par des boulons. Le rapport indique que les deux joints, qui assurent l'étanchéité, auraient été dégradés. Cela contredit le témoignage d'un responsable de la NASA devant la commission d'enquête, lequel a affirmé jeudi dernier : « *Nous n'avons jamais observé de détérioration sur le deuxième joint.* » Cette contradiction a conduit M. William Rogers, ancien secrétaire d'Etat et président de la commission d'enquête, à demander communication de tous les documents existants. Ils devaient être examinés ce lundi par la commission, qui interrogera le lendemain les dirigeants de la NASA.

La pêche aux débris de la navette se poursuit. Une douzaine de tonnes, soit 10 % de l'engin, ont été récupérées, dont plusieurs morceaux du fuselage, de la cabine de pilotage et des ailes. La NASA a, *en revanche, nié la* découverte de restes humains.

Un gros fragment a été découvert, qui semble être l'IUS, c'est-à-dire le système de propulsion du satellite TDRS que transportait la navette. Un navire récupérateur est arrivé à sa verticale, mais le mauvais temps a empêché les plongeurs d'intervenir.

En revanche, la NASA n'a pas trouvé les propulseurs d'appoint. Celui de gauche est supposé être retombé relativement près de la côte, tandis que le propulseur droit serait dans les eaux profondes, à plusieurs milles au large. Or c'est selon toute vraisemblance un défaut de ce propulseur qui a déclenché le drame, et c'est donc lui qu'il serait intéressant de récupérer pour examens et analyses.

L'armée de l'air a décidé de poursuivre les préparatifs du vol militaire de la navette Discovery, qui devait pour la première fois, cet été, utiliser le nouveau pas de tir de Vandenberg, en Californie. En effet, de nouveaux types de propulseurs seront montés pour ce vol. Sa sécurité ne serait pas en question s'il se confirme que ce sont les anciens propulseurs qui sont à l'origine de la catastrophe.

M. A.

MYTHES ET DÉNATIONALISATIONS

Le jeu de l'oie

par PIERRE DROUIN

Quel est le sujet de la campagne électorale qui fait bâiller le plus les Français ? Indiscutablement celui des dénationalisations. C'était vrai, au reste, dans l'autre sens, en 1981 lorsque les socialistes avaient pris comme l'un de leurs chevaux de bataille, l'appropriation publique d'un cocktail de banques, d'assurances et de grandes firmes privées.

L'idéologie, grosse comme une maison, apparaissait alors sous tous les arguments mis en avant pour prouver que l'élargissement du secteur public stimulerait l'économie française. Du fond des âges remontait l'idée que l'Etat c'est le bien public, l'intérêt national, face aux appétits des producteurs privés et qu'il était temps, la gauche arrivant au pouvoir, de leur faire rendre gorge.

Le discours de la majorité n'est plus tout à fait le même, on en conviendra, mais, à l'inverse, ce sont les champions de la dénationalisation qui brandissent maintenant l'oriflamme idéologique pour faire revenir à la case départ les principales pièces manipulées par les socialistes. La culture d'opposition s'appuie toujours sur une morale de conviction et celle qui est au pouvoir sur une morale de responsabilité, c'est bien connu. Mais le « jeu de l'oie » imposé aux Français dans ce domaine, par des partis qui en sont encore à la guerre d'il y a quarante ans n'intéresse plus personne, sauf peut-être quelques technocrates et quelques revanchards. Comment expliquer cette distorsion entre l'acharnement de quelques-uns, qui ont revêtu le dossard politique, et la masse des citoyens ?

Certes, il faut à l'opposition du grain à moudre. Elle n'en a plus tellement depuis que la gauche au pouvoir pratique pour une large part (défense, politique étrangère, lutte contre l'inflation, soutien de l'entreprise privée, réduction des prélèvements obligatoires, etc.) une politique peu différente de celle de l'autre camp. Alors, les dénationalisations sont un champ rêvé pour la gesticulation, puisque d'un côté M. Mitterrand y voit une atteinte au patrimoine national et de l'autre, M. Chirac la réouverture d'un espace de liberté. Faute de trouver des sujets d'affrontements capitaux portant sur des valeurs dignes de ce nom, on se rabat sur des mécaniques d'organisation productive.

L'histoire a maintes fois prouvé que l'efficacité d'une gestion dépendait des hommes et non d'un statut, et que l'on pouvait connaître avant 1981 les pires déboires avec un régime privé (sidérurgie) ou la réussite dans un cadre public (Renault avant 1981 ou COGEMA).

La première opération de salubrité publique face à la question des dénationalisations est donc de pourchasser les dogmes sur lesquels on veut asseoir les choix. L'opération a déjà commencé du côté de la majorité qui a inventé pour assouplir le système les « titres participatifs », les « certificats d'investissements » et a autorisé certaines entreprises nationalisées à vendre dans le public des actions de leurs filiales.

Dès 1981, le pouvoir promettait aux firmes publiques une « loi de respiration » qui aurait donné aux dirigeants la possibilité d'arbitrer librement dans leur patrimoine, selon la conjoncture, comme le font les autres chefs d'entreprise.

(Lire la suite page 41.)

Le fil d'Ariane

par ANDRÉ FONTAINE

« NE vous faites pas de souci », a dit vendredi François Mitterrand aux vingt mille admirateurs venus l'acclamer à Lille. Il connaît le « fil d'Ariane » qui lui permettra, le moment venu, de sortir du « labyrinthe ». Le propos, énoncé d'un air entendu, est bien dans la manière d'un homme qui a réussi assez d'évasions dans sa vie pour s'être persuadé une fois pour toutes qu'il n'existe pas pour lui de situation inextricable. Comment cependant un doute ne viendrait-il pas à l'esprit lorsqu'il précise que le fil d'Ariane en question, c'est la Constitution, alors que lui-même reconnaissait quelques semaines plus tôt qu'il en existe deux lectures ?

Deux sinon trois. Chaque jour qui passe montre le chef de l'État plus déterminé à exercer, en cas de victoire de l'opposition, un rôle essentiel au moins en ce qui concerne la diplomatie et la défense. Or la droite ne l'entend pas précisément de cette oreille, car, comme l'a justement noté François d'Aubert, « *en s'appropriant la politique étrangère, le président s'occupera de tout* » (1). Plus Mitterrand insiste sur ses prétentions en la matière, plus le tandem Chirac-Giscard se doit d'insister sur son intention de le confiner dans l'inauguration des chrysanthèmes, hors l'hypothèse heureusement peu vraisemblable où il faudrait appuyer sur le bouton nucléaire.

Enfin, Raymond Barre, Marie-France Garaud et Jean-Marie Le Pen, pour une fois d'accord, renvoient les plaideurs dos à dos en rappelant, avec l'esprit de la Constitution pour eux, que le président est la clé de voûte de la Vᵉ République et que l'on ne saurait, sans péril pour les institutions, prétendre restreindre son rôle. A quoi ils ajoutent que le chef de l'Etat ne pouvant s'opposer à la volonté populaire il lui faut, si la droite gagne les législatives, se retirer, ou du moins remettre son mandat en question.

Ce disant, ils peuvent certes se référer à l'exemple du général de Gaulle, qui, lorsqu'il sentait son autorité contestée, s'arrangeait pour faire de quelque manière appel au peuple ; mais il n'y a strictement rien dans la Constitution qui rende une telle démarche obligatoire. Bien au contraire, puisqu'elle donne au président un mandat de sept ans, ce qui implique, par définition, le risque d'une discordance entre les deux majorités, présidentielle et parlementaire.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Le Monde* du 13 juillet 1985.

La guerre du Golfe se rallume

Pour marquer le septième anniversaire de la révolution islamique, l'Iran a lancé une nouvelle offensive contre l'Irak, en direction de Bassorah.

PAGE 46

Roubaix, ses immigrés et ses chevaliers

Malgré un fort taux de chômage, le ville continue d'attirer des étrangers... avec des conséquences inattendues.

PAGE 15

Les élections en Midi-Pyrénées

Une région moins rose demain qu'aujourd'hui.

PAGES 10 et 12

Le Monde

ECONOMIE

La réforme agraire en Andalousie
Les pièges de la désinflation
La chronique de Paul Fabra

Pages 35 à 38

[illegible]eillis par Roger Pol-Droit

D'autre part, dans ce même texte, Freud donne un second argument pour soutenir l'existence de l'inconscient, qui se situe dans un tout autre registre. Il affirme que ce qui est latent agit, contrairement au préjugé de la philosophie classique, qui croyait le virtuel inactif. L'inconscient est alors le nom de la force en action, de la pulsion agissante, dont l'activité n'est pas représentée ni représentable, c'est-à-dire de la vie. L'intuition la plus profonde de la psychanalyse vise cette zone d'existence qui précède la représentation, dont nous avons cependant une conscience vague qui est l'affect. Et Freud voit bien que l'affect n'est jamais, en tant que tel, refoulé.

Lorsque Freud va au fond de sa pensée, il parle de l'angoisse comme d'une libido inemployée, incapable de se supporter elle-même. Il exprime comment l'existence, chargée d'affect, veut se débarrasser de soi sans pouvoir à aucun moment se donner congé à elle-même. En ce sens, la psychanalyse est bien une pensée de la vie.

– Si l'on admet, pour parler vite, que les pensées visant à l'objectivité sont fondées sur la manipulation et l'oubli de la vie, que peut la philosophie ?

– C'est une question grave, à laquelle répondre brièvement est impossible, si toutefois il y a une réponse.

En un sens, la philosophie ne peut rien contre la technique, sauf exister. Tant qu'il y aura un livre de philosophie et un lecteur, tant qu'il pourra s'esquisser une pensée qui procède de la vie, quelque chose échappera à la technique et y résistera. C'est très peu de chose, mais c'est peut-être l'essentiel.

Car la philosophie permet de rendre intelligibles les problèmes qui importent, en évitant d'être dupe des pensées qui n'en sont pas. La culture ne se limite évidemment pas à la philosophie – la littérature, la musique, la peinture et toutes les formes de création en sont parties intégrantes. Mais la culture a besoin de la philosophie pour ne pas divaguer ni aller à la dérive.

Or, tout comme la culture a besoin de la philosophie, le monde où nous vivons a besoin de la culture, un besoin vital. Dans une société où le progrès rend le temps libre de plus en plus important, la culture va devenir, si elle ne l'est pas déjà, le premier besoin de l'humanité. Car elle constitue le seul emploi infini de notre énergie, le seul remède contre l'ennui. »

Michel Henry se tait, réfléchit. Il ajoute : « Cette réponse est peut-être encore trop optimiste... »

[illegible]EUVRE

A signaler également un très beau texte de Michel Henry sur le peintre Auguste Von Briesen, publié dans le numéro 61 de la revue le *Nouveau Commerce* (Printemps 1985). A mi-chemin de l'analyse philosophique et de la création littéraire, cet important article peut constituer une première lecture.

Une bibliographie complète des travaux de et sur Michel Henry figure dans l'ouvrage de Gabrielle Dufour-Kowalska, *Michel Henry, un philosophe de la vie et de la praxis*, Vrin, 1980.

A propos du *Marx* de Michel Henry, les lecteurs du *Monde* pourront se reporter à notre entretien du 16 avril 1976.

Sur *Généalogie de la psychanalyse*, on pourra lire un article pertinent de François Roustang dans le nº 463 de la revue *Critique* (décembre 1985).

débats

L'islam et l'Occident

*Les pages « Débats » consacrées aux thèmes : « Terrorisme et dissuasion » (*le Monde *du 21 janvier), « L'islam et la France » (*le Monde *du 25 janvier) et « Extrémismes » (*le Monde *du 28 janvier) ont suscité un abondant courrier, très contrasté.*

Nous consacrons exceptionnellement une page à ces réactions. Elles montrent à quel point les esprits sont divisés sur l'engrenage du terrorisme (article de Paul Giniewski), l'interprétation du Coran et ses conséquences sur les possibilités d'assimilation des musulmans en France (article de Denise Masson) ou les conséquences du statut des pères algériens (article de Djavad Alamir). Nous touchons là des sujets d'une grande instabilité, où la passion parle parfois plus que la raison.

• Le terrorisme et l'histoire

Un racisme anti-arabe

Permettez moi de vous faire part de mon *étonnement de voir publier* par *le Monde* dans la page 2 du numéro daté du 28 janvier 1986, sous le titre « Khadafi, les leçons de l'Histoire », un article dont l'argumentation à connotation raciste anti-arabe est particulièrement choquante.

Cette argumentation s'appuie sur des exemples « historiques » isolés pour mettre en cause une race et une culture montrant qu'il y aurait quelque chose de fondamentalement pourri chez ses représentants, une sorte de constante historique dans les caractéristiques négatives. Elle correspond à la logique selon laquelle « qui a tué tuera », et en appelle aux mesures préventives. C'est paradoxalement la logique des nazis que le même article dénonce. En l'occurrence, « le terrorisme arabe » serait le prolongement de la tradition de la piraterie barbaresque.

Faudrait-il rappeler que P. Giniewski se trompe d'assassins et que ces « pirates barbaresques » étaient tous non pas des Arabes, mais des Européens convertis et qu'ils ont été autant les alliés de François Ier que les protecteurs de Tunis et d'Alger contre qui, un ennemi commun, Charles Quint, lâchait des hordes d'assassins qui ont décimé en une journée plus du quart de la population de Tunis ?

Je préfère quant à moi, que l'on mette à l'actif des Arabes de continuer à refuser l'amalgame entre Charles Quint, l'Europe et les chrétiens, entre Beghin, Sharon et les juifs.

HAMADI ESSID,
ambassadeur de la Ligue des Etats arabes (mission de Paris).

Il n'y pas d'innocents

Etonnante, cette condamnation sans appel des « terroristes arabes » et tout ce qui s'ensuit en Méditerranée, après les attentats spectaculaires de Rome et de Vienne.

Comment « ils » ont osé venir chez nous pour tuer des innocents dans un aéroport international, au lieu de faire ça chez eux, entre eux, entre juifs et Arabes ? C'est un comble ! Qu'avons-nous à voir avec ces fanatiques de Rome et de Vienne, avec ce Kadhafi qui nous défie, nous les civilisés qui ne pouvons plus prendre de vacances tranquilles, sans risquer de nous faire arraisonner sur mer, détourner dans les airs, ou mitrailler n'importe où ?

Et pourtant, les villes et villages bombardés depuis quinze ans et plus au Liban et ailleurs, les milliers d'enfants tués ou mutilés par les bombes à fragmentation ou à billes en « représailles ». Les tirs de rockets sur quelques kibboutz, ça n'émeut guère les âmes sensibles.

Pourtant, c'est bien parce que nous les « civilisés occidentaux » avons réglé, entre autres, notre problème juif sur le dos des Arabes en deux bonnes guerres mondiales qui en trente ans n'ont pas fait moins de soixante-dix millions de victimes et embrasé toute la planète, que continue de supporer comme une plaie ce « conflit du Proche-Orient » où Israéliens et Arabes n'en finissent pas de s'entre-déchirer.

Nous ne sommes pas innocents. Nous sommes impliqués, qu'on le veuille ou non, dans le cycle infernal de la violence, et aucune conférence internationale sur le terrorisme n'en réglera les effets, si les causes n'en sont pas recherchées et si, courageusement, nos « Princes qui nous gouvernent », nous les Européens et nos alliés américains, ne s'attachent pas à y trouver remède.

Le terrorisme, la violence, les prises d'otages sont des actes de guerre. Ils sont atroces comme la guerre, terribles comme les voitures piégées à Beyrouth, abominables comme les missiles des chasseurs-bombardiers israéliens sur les agglomérations libanaises et injustes comme les arrestations et les séquestrations de suspects arabes par l'armée israélienne.

LUCIEN BITTERLIN,
Association de solidarité franco-arabe (Paris).

Les leçons du passé

Sans méconnaître la gravité des problèmes posés par le terrorisme international, je suis un peu interloquée par les « leçons d'histoire » que voudrait nous indiquer M. Paul Giniewski. A le lire, piraterie, barbaresques, barbarie, seraient une seule et même chose, le mot « barbaresque » se prêtant à toutes les confusions dès lors qu'on l'extrait de son étymologie (habitant de la Barbarie, ancienne Afrique du Nord) et de son usage historique pour l'amalgamer à barbarie en général.

M. Giniewski nous donne du passé une lecture typiquement européo-centrique. Cette lecture lui permet des anachronismes et quelques occultations. Ainsi gomme-t-il l'existence de la souveraineté turque sur les côtes d'Afrique du Nord au dix-neuvième siècle, préférant accuser Tripoli, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie.

Mais surtout, négligeant toutes les « pirateries » européennes ou occidentales d'avant le dix-neuvième siècle, il omet d'évoquer, par exemple, les flibustiers français, les fameux « Frères de la côte » qui arraisonnaient les galions espagnols depuis l'île de la Tortue et qui permirent au roi de France d'acquérir Saint-Domingue, la « perle » des Antilles. Il « oublie » également cette grande piraterie européenne par laquelle 15 millions de Noirs d'Afrique furent déportés entre le seizième et le dix-neuvième siècle sur des bricks négriers.

Le « monde civilisé » les envoyait vers les terres d'Amérique dépeuplées par le génocide des Indiens. Prêtre espagnol au service des Indiens, Las Casas s'efforça inlassablement d'attirer l'attention sur ces affreux massacres. Son action et son réquisitoire contre ces atrocités me semblent, en matière de « leçons d'histoire », plus significatifs que l'envoi de la flotte des Etats-Unis devant Tripoli !

SUZANNE CITRON,
agrégée d'histoire.

L'engrenage

S'il est nécessaire de dénoncer un « Etat terroriste » dans la Libye de Kadhafi, on ne doit pas oublier qu'il y eut un terrorisme sioniste (Menahem Begin n'en a sans doute pas perdu le souvenir) et qu'il est arrivé à des Israéliens, qui n'étaient pas des dissidents de l'Etat d'Israël, de recourir au terrorisme ; exemples d'actions terroristes : le massacre de Deir Yassine, au début de l'histoire de cet Etat, et, dans la période présente, les massacres de Sabra et de Chatila. Juste avant le détournement récent de l'*Achille-Lauro*, l'attitude d'Israël, frappant la Tunisie par un raid contre le quartier général de l'OLP, avait été celle d'un Etat terroriste.

C'est à un tel *engrenage* du terrorisme qu'il faudrait s'efforcer de mettre fin. Il faudrait pour cela en faire disparaître les causes. Elles sont connues.

GEORGES LAMIZET,
agrégé de l'Université (Flayosc).

LU

« LA DIPLOMATIE ASSASSINÉE », de G. Sadaka

La France hors d'état d'agir

JEUNE journaliste libanais, Georges Sadaka a suivi minute par minute, peut-on dire, dans son pays puis à Paris comme correspondant d'une radio beyrouthine, l'évolution de l'attitude de Paris à l'égard du Liban depuis qu'une guerre à tiroirs désole le seul Etat islamo-chrétien du monde.

La diplomatie française au Liban, constate l'auteur, a été *« assassinée ».* Et d'abord en la personne de ses représentants, au premier rang desquels l'ambassadeur Delamare en 1981. Mais aussi de simples agents d'ambassade, de chiffreurs, d'attachés culturels, qui n'avaient que le tort d'appartenir à une nation désireuse de jouer un rôle apaisant au Proche-Orient. Il est évident que les ennemis de la France ont, pour le moment, réussi — grâce au terrorisme exercé à l'encontre de ses ressortissants, diplomates mais aussi soldats ou journalistes — à décourager Paris de continuer à remplir ce qu'un avocat chiite, Me Mohsen Slim, appelle ses *« devoirs historiques »* au Liban.

En un sens, la non-diplomatie française actuelle dans ce pays est apparue à certains comme elle-même *« assassine ».* Par renoncement. C'est M. Mitterrand refoulant les demandes d'assistance du patriarche melkite, Maximos V, par ces seuls mots : *« Vous avez la Syrie ! ».* Une Syrie qui, de longue date, veut *« anschlusser »* le petit Etat voisin, bien gênant avec son air de liberté. Cela s'appelle un *« Etatcide ».*

G. Sadaka n'accable pas notre pays. Au contraire, il met en relief avec minutie comment M. Mitterrand essaya sincèrement au début de son septennat de *« rester fidèle à l'Histoire »* franco-libanaise, ce que n'avait guère tenté son prédécesseur M. Giscard d'Estaing. Mais, par exemple, comment oublier, alors que chacun savait, en 1983, que des druzes opéraient au Chouf le plus grand massacre du conflit (mille cinq cents personnes), le *« c'est à prendre au conditionnel ! »* de M. Hernu, alors ministre de la défense. Il n'est pire diplomatie que celle de l'autruche.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Ed. Libania. Diffusion les Belles-Lettres, 306 p., 80 F.

• Le comportement des musulmans

Donneurs de leçons

Antiraciste convaincu (et militant), je commence à avoir un peu ras le bol de tous ces intellectuels arabes qui, depuis quelque temps, nous donnent des leçons de morale au nom du Coran.

Dernier en date, Djavad Alamir, président de l'Association musulmane de France, qui, en se mettant à l'*« écoute des pères algériens »* (*le Monde* du 25 janvier) et sous prétexte de l'*« effondrement de la famille des pays occidentaux »*, nous vante l'unité de la famille musulmane.

Tous les enseignants, tous les médecins vous diront que dans les familles musulmanes vivant chez nous le conflit des générations est aussi aigu, sinon plus, que dans les familles autochtones, car les enfants, en particulier les filles, mènent une lutte âpre de tous les jours contre des pères et des frères tyranniques, afin de pouvoir vivre comme leurs condisciples ou leurs voisines. (...)

C'est un drôle de défenseur de la famille que celui qui admet avec autant de facilité qu'un père (algérien, il est vrai) puisse arracher à sa mère un jeune enfant et qu'il faille mobiliser un ministre pour que cette mère (non musulmane, il est vrai) puisse voir pendant quelques jours son enfant.

Dr E. ADRIAN
(Douai).

L'injustice est bien partagée

Sous le titre « Les droits des dhimmis » (*le Monde* du 28 janvier), un de vos lecteurs croit pouvoir établir, en quelques lignes et par de brèves citations sorties de leur contexte, que l'islam fut toujours — et demeure — intolérant.

Ce n'est pas du tout la conclusion que tire de ses recherches l'historien Claude Cahen. Dans son ouvrage de synthèse *Orient et Occident au temps des croisades*, ce grand connaisseur du Moyen Age affirme que *« l'image du monde musulman, jusque vers le onzième siècle, est celle d'une société multiconfessionnelle très remarquable, où l'islam politiquement domine, mais où subsiste sans peine une proportion considérable de fidèles d'autres confessions, dans une symbiose dont on chercherait vainement alors les équivalents en d'autres sociétés »* (p. 20).

En réalité, toutes les religions ont été parfois — et sont encore trop souvent — utilisées abusivement par certains de leurs adeptes. Mais il est aussi injuste de reprocher au message coranique les excès commis par certains musulmans que d'accuser l'Evangile du massacre de la Saint-Barthélemy ou des violences exercées par certaines milices « chrétiennes ».

Pendant des siècles, l'Occident fut injuste envers les juifs et le judaïsme. Combien de temps faudra-t-il encore pour qu'il soit enfin juste envers l'islam et respectueux envers les croyants musulmans ?

Père MICHEL LELONG,
prêtre, chargé d'enseignement à l'Institut de sciences et de théologie des religions.

Un acte inadmissible

(...) *L'article de M. Alamir est impudent* (...). Les femmes non musulmanes qui se sont mariées en *France* à des musulmans étaient en droit de croire que leur situation maritale était régie par la loi civile française et que leur époux avait accepté de se soumettre à cette loi.

Le comportement de l'Algérien qui, vivant en France séparé judiciairement de sa femme, enlève à celle-ci l'enfant confié à sa garde par un tribunal français, et l'expédie, hors de France, chez des o[illegible] et tante, constitue un acte ina[illegible]ble. Cet individu aurait [illegible] condamné et incarcéré (...).

Le gouvernement algé[illegible] accepté, exceptionnellemen[illegible] quelques enfants, nés de mè[illegible] çaises, volés à celles-ci pa[illegible] pères, passent en France les dernières vacances de Noël. Une telle « générosité » ne peut être ressentie par nous, français, que comme une humiliation. D'une part, au regard du respect dû à la justice française. D'autre part, en ce qui concerne ces malheureuses mères, trop heureuses de bénéficier d'une telle aumône.

Il existe donc un racisme musulman. Il convient de le dénoncer avec la même énergie que le racisme tout court.

HENRI ANTONI,
avocat à la Cour de Paris.

• Les effets du Coran

Et la Tunisie ?

Dans l'article de Denise Masson, « La spécificité du Coran », inséré dans votre numéro du 25 janvier, je lis que *« nul chef d'Etat musulman ne peut admettre la moindre entorse à la loi coranique : elle est impérative et n'admet aucune exception ».* Il en résulte, d'après elle, que tout musulman est impérativement soumis à certaines dispositions du code de statut personnel qu'elle énumère dans le détail.

Sans m'étendre sur le fait connu que l'islam, pour s'adapter à la variété des sociétés auxquelles il a eu affaire, a accepté de subir bien des entorses à son corpus théologique, je voudrais informer Mme Masson qu'à peine l'indépendance de la Tunisie obtenue, en 1956, le président Bourguiba a fait édicter un code du statut personnel qui interdit la polygamie et la répudiation, institue le divorce, fait obligation du consentement de deux époux devant l'officier d'état civil pour le mariage (toutes dispositions impossibles d'après l'auteur de l'article). Et pourtant la Tunisie reste un Etat musulman comme il est indiqué dans sa Constitution (...).

C. CAMILLERI
(Montrouge).

Des points contestables

L'article de Denise Masson (*le Monde* du 25 janvier), à côté de vérités, contient un certain nombre de points que je voudrais reprendre pour la bonne compréhension de l'islam et de la communauté musulmane. Les voici dans l'ordre :

1) Pourquoi ressasser le « fatalisme musulman », confondant un certain milieu paysan et maghrébin avec les musulmans, et surtout avec l'islam ;

2) L'auteur, chrétienne, est mal placée pour dire que l'islam n'a rien à recevoir des autres religions : le christianisme n'est-il pas, selon son propre jugement, la religion de la Vérité exclusive ? Alors que l'islam reconnaît tous les prophètes antérieurs, de même que cette énormité aux yeux du monde : la conception virginale de Jésus-Christ ;

3) Incompatibilité entre la communauté musulmane et l'Etat français ? Mais les musulmans en France ne demandent pas un Etat musulman, que je sache ! Et alors, je ne vois pas leur incompatibilité avec l'Etat français, à condition que celui-ci redevienne authentiquement laïc, respectueux des libertés, religieuses entre autres (...) !

4) La répudiation. Pourquoi l'appeler de ce terme péjoratif, alors que nous avons la même chose en France sous le nom de divorce ? Dans le droit malékite, la femme peut, elle aussi, demander le divorce. De toute façon, qu'on n'attende pas de l'islam les lois féministes d'aujourd'hui, mais mieux que des lois, il demande que l'époux (et l'épouse) règle les choses avec bonté et foi ;

5) Fille mariée par le père. Comme pour le cas précédent, il ne faut pas confondre de déplorables habitudes sociologiques, ou maghrébines, avec l'islam : le Prophète a eu l'occasion à plusieurs reprises d'annuler des mariages sur plainte des jeunes femmes mariées contre leur gré (...).

MOUBARAK LABARRIÈRE
(Pantin).

Conflit de civilisation

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la publication de l'article de Denise Masson si remarquable par son objectivité sereine et par sa documentation. Mme Masson met parfaitement en évidence le conflit qui existe entre la civilisation occidentale en général, et notamment en France, d'une part, et, de l'autre, la civilisation islamique.

Il en résulte que l'immigré musulman demeure inassimilable dans la mesure du moins où il reste fidèle à sa religion et à ses traditions, et il a manifestement d'autant plus tendance à le faire qu'il vit en groupe...

Ce conflit provient essentiellement du fait que le statut personnel du musulman (mariage, filiation, succession) est régi par le droit religieux coranique, lequel se confond d'ailleurs avec le droit civil (inexistant dans ce domaine).

Dans ces conditions, l'Etat musulman, comme le relève Mme Masson, ne saurait admettre la laïcité (...).

FRANÇOIS DEBBANE
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

aussi injuste de reprocher au message coranique les excès commis par certains musulmans que d'accuser l'Evangile du massacre de la Saint-Barthélemy ou des violences exercées par certaines milices « chrétiennes ».

Pendant des siècles, l'Occident fut injuste envers les juifs et le judaïsme. Combien de temps faudra-t-il encore pour qu'il soit enfin juste envers l'islam et respectueux envers les croyants musulmans ?

Père MICHEL LELONG,
prêtre, chargé d'enseignement à l'Institut de sciences et de théologie des religions.

Un acte inadmissible

(...) L'article de M. Alamir est impudent (...). Les femmes non musulmanes qui se sont mariées en France à des musulmans étaient en droit de croire que leur situation maritale était régie par la loi civile française et que leur époux avait accepté de se soumettre à cette loi.

Le comportement de l'Algérien qui, vivant en France séparé judiciairement de sa femme, enlève à celle-ci l'enfant confié à sa garde par un tribunal français, et l'expédie hors de France, chez des [illegible], constitue un acte inadmissible. Cet individu aurait [illegible] condamné et incarcéré (...).

Le gouvernement algérien a accepté, exceptionnellement, que quelques enfants, nés de mères françaises, volés à celles-ci par leurs pères, passent en France les dernières vacances de Noël. Une telle « générosité » ne peut être ressentie par nous, Français, que comme une humiliation. D'une part, au regard du respect dû à la justice française. D'autre part, en ce qui concerne ces malheureuses mères, trop heureuses de bénéficier d'une telle aumône.

Il existe donc un racisme musulman. Il convient de le dénoncer avec la même énergie que le racisme tout court.

HENRI ANTONI,
avocat à la Cour de Paris.

la civilisation occidentale en général, et notamment en France d'une part, et, de l'autre, la civilisation islamique.

Il en résulte que l'immigré musulman demeure inassimilable dans la mesure du moins où il reste fidèle à sa religion et à ses traditions, et il a manifestement d'autant plus tendance à le faire qu'il est en groupe.

Ce conflit provient essentiellement du fait que le statut personnel du musulman (mariage, [illegible], succession) est régi par le [illegible] religieux coranique, lequel se confond d'ailleurs avec le droit [illegible] tant dans ce domaine.

Dans ces conditions, l'Etat musulman, comme le relève [illegible], ne saurait admettre [illegible]

FRANÇOIS DELBANE
(Paris)

Monde

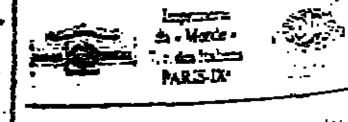
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

VENTE A L'ÉTRANGER

étranger

Haïti après le départ de « Baby Doc »

Les actes de pillage et de violence paraissent avoir cessé, dimanche 9 février, à Port-au-Prince, après la décision des autorités d'imposer pour la troisième journée consécutive le couvre-feu dans la ville. La chasse aux « tontons macoutes », que l'armée a commencé à désarmer, aurait déjà fait au moins une cinquantaine de victimes. La dissolution de ce corps de miliciens, détesté par la population, devait être annoncée ce lundi par le Conseil de gouvernement, après son intronisation au Palais national.

A Paris, le gouvernement français n'avait, *semble-t-il*, toujours pas réglé, dimanche, le problème délicat consistant à trouver une terre d'asile pour le président déchu ; M. Laurent Fabius a réaffirmé, samedi, que la France l'avait accueilli à titre *« provisoire »*. La France voudrait, en particulier, que le cas « Baby Doc » soit réglé avant l'ouverture, le 17 février, du premier sommet de la francophonie, auquel Haïti doit participer. Elle ne voudrait pas, en revanche, avoir à « indemniser » d'une façon ou d'une autre le pays qui acceptera de recevoir le dictateur déchu, *estimant* que ce « geste » revient aux Etats-Unis.

A Talloires, la présence de « Baby Doc » provoque une certaine émotion parmi la population. Une pétition réclamant le *« départ immédiat »* de l'ancien dictateur circule depuis dimanche parmi les habitants de la commune. Quelques dizaines de personnes ont manifesté, dimanche, devant l'hôtel de luxe où réside Jean-Claude Duvalier, avec sa famille, arborant des pancartes où l'on pouvait lire : *« Droit d'asile pour les victimes, oui ; pour les tortionnaires, style Duvalier, non. »* Joint au téléphone par Antenne 2, « Baby Doc » a déclaré qu'il jugeait *« plutôt inquiétante »* la situation en Haïti. Il s'est dit *« plutôt satisfait »* de l'accueil que lui ont réservé les autorités françaises. Il a toutefois déploré être l'objet de certaines tracasseries administratives. Depuis son arrivée à Talloires, Jean-Claude Duvalier est cloîtré à l'intérieur de son hôtel, qui est étroitement surveillé par la police.

A la différence de la province, la capitale ne pardonne pas...

La fête d'un côté, les violences de l'autre, Port-au-Prince célèbre à sa façon la « deuxième indépendance »...

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. – La fête et la violence, le sabre et le goupillon : ce sont les éléments complexes de la situation, aujourd'hui, en Haïti. A Gonaïves, les jeunes, samedi 8 février, célèbrent le retour de l'un des leurs, Polix Saint-Jean, sorti la veille de prison avec vingt-cinq autres détenus politiques. *« Duvalier, c'est caca, Saint-Jean, c'est diamant. »* Ils sont plus de quinze cents, précédés par une cohorte de jeunes à vélo, à défiler dans les rues de la cité de l'Indépendance. Polix Saint-Jean est porté en triomphe, acclamé par la foule, serré dans les bras de son père sous les cris et les chants.

La manifestation se poursuit tout l'après-midi au mépris du couvre-feu en vigueur dès 14 heures. Les jeunes passent devant la caserne pour demander la levée de la mesure en ce jour de fête. La voiture du nonce apostolique, de retour de Port-au-Prince avec à son bord Mgr Constant, l'évêque de Gonaïves, et Mgr Gayot, président de la conférence épiscopale et évêque de Cap-Haïtien, a beaucoup de mal à se frayer un chemin dans cette foule, où se mêlent les soldats dans une atmosphère de kermesse.

A l'arrivée à l'évêché, une centaine de jeunes entourent la limousine ; certains s'assoient sur le coffre arrière en chantant *Ave Maria*. Les deux prélats, émus et amusés, improvisent un discours : *« C'est formidable, Gonaïves premier prix, il faut continuer à marcher la main dans la main, à travailler ensemble, car le travail ne fait que commencer. »*

Le calme de la province

Le rappel au calme, déjà radiodiffusé de nombreuses fois, concerne peu la province. De Cap-Haïtien, au nord de l'île, à Jérémie, à l'extrême sud-ouest, les villes qui avaient été les premières à se soulever sont aujourd'hui celles dans lesquelles les scènes de violence ou de pillage sont pratiquement inexistantes. La caserne des « tontons macoutes » de Gonaïves est déserte depuis une semaine déjà. Pillée et dans un état de délabrement avancé, elle ne recèle plus que les vestiges d'une puissance aujourd'hui disparue. Les cartes d'identité des « macoutes », frappées de l'emblème de la pintade, sont éparpillées à même le sol avec les documents officiels, comme cette circulaire demandant aux autorités locales, à l'occasion de la visite de la première dame de la République, de *« prendre toutes les dispositions pour assurer une manifestation populaire »*...

Des listes de « tontons macoutes » jonchent le carrelage. *« Aucune importance, nous avons pardonné maintenant »*, assure Patrice, qui nous accompagne dans cette visite de la *« ville pivot de la révolution »*, comme le proclame l'immense banderole bleu et rouge à l'entrée du *quartier populaire de Raboteau.*

A la différence de la province, la capitale ne pardonne pas. Plus de cinquante morts et de trois cents blessés en un week-end, selon des sources bien informées. L'explication est simple : les « macoutes » sont beaucoup plus nombreux dans la capitale, et ils sont armés. Il faut parfois l'intervention des militaires pour éviter des scènes de lynchage. La nuit, de nombreux tirs se font entendre en différents points de Port-au-Prince. Et les pillages de résidences de duvaliéristes, à commencer par celle de l'ancien président, continuent.

Dans le petit séminaire Saint-Martial, qui abrite les locaux de Radio-Soleil, le rédacteur en chef, Joseph Georges, assure : *« Les plaintes contre d'anciens miliciens ou d'autres piliers du régime affluent tous les jours. Les signataires de la lettre de soutien à Jean-Claude Duvalier publiée dans le journal officiel* le Nouveau Monde *il y a une quinzaine de jours sont aujourd'hui l'objet d'un harcèlement continu. »* On parle même de « macoutes » déguisés en soldats qui organisent des pillages pour accroître le trouble.

Une certaine déception

« C'est le gros problème actuellement, assure l'un des membres du conseil national du gouvernement. *Il faut désarmer les éléments rebelles en vue de parvenir à leur dissolution »*, dit-il. Le nouveau ministre de l'intérieur et de la défense, le colonel Regala, a interdit samedi, dans un communiqué, *« tout rassemblement sur la voie publique »*. La junte au pouvoir doit aussi faire face à une certaine contestation de gens *« déçus par la trop grande présence d'anciens duvaliéristes dans le nouveau gouvernement »*. Bien que très diffus, un certain désenchantement perce dans les milieux de l'ancienne opposition.

Le nouveau ministre de l'éducation, M. Rosny Desroches, qu'on ne peut soupçonner de collusion avec l'ancien régime, justifie la composition de la nouvelle équipe : *« Certains ont été les artisans d'un départ sans risque, et dans la sécurité, de la famille présidentielle. Ces personnalités respectées du duvaliérisme ont préparé la transition et il fallait des hommes courageux pour éviter un bain de sang. »*

Mais, dit M. Desroches, *« le général Namphy, président du conseil gouvernemental a assuré qu'il faut prendre un tournant démocratique et rétablir l'équilibre régional dans le cabinet. La moralité des hommes qui composent le gouvernement a été le premier souci »*.

« Je sais, ajoute encore M. Desroches, *qu'il y a beaucoup de risques, mais il faut les prendre pour aborder ce tournant. Nous avions le choix entre le carnage, l'intervention américaine ou le compromis. Je crois que cette dernière option était la meilleure. »*

C'est aussi l'avis de l'Eglise, qui après une consultation avec la junte, a accepté d'apporter sa caution au gouvernement. Selon un évêque, il y a eu *« un échange libre et ouvert et un dialogue franc »*. *« Ils ont besoin d'être aidés »*, poursuit ce prélat en rappelant que *« renverser le gouvernement est une chose, mais redonner une âme à ce pays est autrement difficile »*. Ce soutien de l'Eglise est d'ailleurs réclamé et revendiqué de toutes parts. Ainsi le colonel Valles, *ministre de l'information et des relations publiques*, membre de la junte, a-t-il adressé un message à la nation, émaillé de citations pontificales et bibliques, où il évoque la visite de Jean-Paul II en 1983 : *« Vive l'Eglise, vive les associations religieuses (...), et que Dieu nous garde tous »*, conclut-il dans cet appel au calme adressé au peuple haïtien et demandant *« le pardon des offenses »*.

Les opposants, dont certains comme M. Hubert de Ronceray, ont déjà annoncé leur candidature à l'élection présidentielle, revendiquent aussi l'appui de l'Eglise, aujourd'hui au centre de l'échiquier.

Dissolution de la Chambre des députés

En attendant ces échéances, qui restent imprécises, le gouvernement doit être officiellement intronisé ce lundi au Palais national. Cette cérémonie devrait être suivie d'une déclaration d'intention du Conseil national fixant les priorités. Au nombre de celles-ci figurent, selon l'un de ses membres, les droits de l'homme, la liberté de la presse, le fonctionnement des syndicats, la création de partis politiques et l'élection présidentielle.

La Chambre des députés a été dissoute, et le problème posé par l'actuelle Constitution devrait également être abordé. Dans un premier temps, celle-ci sera mise entre parenthèses et le conseil gouvernera par décrets. Mais certains ministres évoquent la possibilité de créer une assemblée constituante ou un conseil des sages qui travaillerait au côté du gouvernement pour établir les bases d'une nouvelle Constitution. Certains membres du gouvernement n'excluent même pas, dans une deuxième étape, la formation d'un tribunal « à l'Argentine » pour juger les exactions du gouvernement de Jean-Claude Duvalier.

Cette *« deuxième indépendance »*, selon la formule d'un membre du conseil, se heurte aussi à des problèmes plus concrets ou plus urgents. Ainsi, malgré le souhait d'une *« réconciliation nationale »*, le carnaval n'aura pas lieu à la date prévue. Il devait commencer dimanche. *Il a été décidé de le reporter pour* éviter des troubles. Le retour des membres de la diaspora inquiète aussi les autorités : *« Ils n'ont pas vécu ici cet état de transe. Ils devront prendre leur place sur l'échiquier politique, mais il faudra les rééduquer. »*

De même la légalisation éventuelle du Parti communiste soulève des réserves. *« Nous avons peur de l'attrait du mirage »*, dit un officier. Comme le souligne M. Desroches, Haïti a maintenant besoin de *« beaucoup d'imagination »*...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

PRÉSIDÉ PAR LE GÉNÉRAL NAMPHY

Le nouveau gouvernement comprend treize ministres dont deux militaires

Placé sous la présidence du général Henri Namphy, le nouveau gouvernement comprend treize ministres, dont deux militaires, et six secrétaires d'Etat (quatre civils et deux militaires). Voici sa composition :

● *Intérieur et défense nationale :* Colonel WILLIAM REGALA.

[Agé de quarante-huit ans, il occupait le poste d'inspecteur général des forces armées.]

● *Justice :* M. GÉRARD GOURGUE.

[Ancien directeur d'école, professeur de droit constitutionnel, président depuis 1978 de la Ligue haïtienne des droits humains, il est considéré comme un homme de convictions, modéré et légaliste.]

● *Information :* Colonel MAX VALLES.

[Ancien commandant de la garde du président Jean-Claude Duvalier].

● *Affaires étrangères :* M. JACQUES FRANÇOIS.

[Notable de la ville de Cap-Haïtien, il a servi sous le gouvernement du président Magloire (1950-1956) ; nommé ambassadeur auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington en 1953, il a été ensuite secrétaire général du ministère des affaires étrangères, puis ministre de la présidence du travail, et ambassadeur à Cuba en 1956. Il s'était retiré de la vie politique dès l'accession au pouvoir de François Duvalier en 1957 pour se consacrer à l'enseignement du français et du droit civil. Il est considéré comme une personnalité modérée et nationaliste.]

● *Finances et économie :* M. MARCEL LÉGER.

[A fait toute sa carrière à la Banque centrale avant de devenir directeur général de la *Banque de l'Union haïtienne*, qui alimente le secteur privé, il avait été limogé de son poste de gouverneur de la Banque centrale en juillet 1982 pour avoir tenté de lutter contre la corruption.]

● *Commerce et industrie* M. ODONEL FENESTOR.

[Fiscaliste, il a dirigé les contributions haïtiennes sous le régime de « Papa Doc » avant de détenir le même portefeuille pendant *quelques mois sous* son fils.]

● *Travaux publics, transports et mines :* M. PIERRE PETIT.

[Il a déjà occupé ce poste dans le passé avant d'en être écarté par « Baby Doc » en 1975 pour s'être *élevé* contre une affaire de corruption ; il a été formé à l'Institut géographique national de Paris.]

● *Affaires sociales :* M. TONY AUGUSTE.

[Notable de la ville de Gonaïves et journaliste, ancien membre du Parti national progressiste, la formation de l'ancien président déchu.]

● *Santé publique :* M. SIMPHAR BONTEMPS.

[Notable de la ville de Jérémie et chirurgien, il avait toujours refusé d'être ministre sous le précédent régime.]

● *Agriculture :* M. MONTAIGU CANTAVE.

[Agronome, il a fait toute sa carrière au ministère de l'agriculture avant d'être brièvement secrétaire d'Etat.]

● *Education :* M. ROSNY DESROCHES.

[Educateur, âgé de quarante-deux ans, *opposant très critique de l'ancien* régime, directeur d'un collège de Port-au-Prince, il est aussi un prédicateur laïque de l'Eglise méthodiste.]

● *Plan :* M. JACQUES VILGRAIN.

[A *occupé* pendant *dix-huit* ans le poste de directeur de l'Institut haïtien de statistiques.]

● *Ministre sans portefeuille :* M. ALIX CINEAS.

[Passe pour un duvaliériste historique. Ancien *ministre* d'Etat, chargé des travaux publics, il avait été écarté de mai 1984 à novembre 1985, en raison de son hostilité au clan Bennett, la famille de l'épouse de Jean-Claude Duvalier.]

APRÈS LE IIIe CONGRÈS DU PC CUBAIN

Le remaniement du bureau politique du parti laisse présager une vaste réorganisation de l'appareil d'Etat

De notre envoyé spécial

La Havane. – Dans un angle du salon présidentiel, M. Fidel Castro s'entretient discrètement avec M. Rodney Arismendi, dirigeant du Parti communiste uruguayen, un homme qui passe pour avoir toujours eu la confiance totale des Soviétiques. « Fidel » pose des questions brèves et écoute avec attention ; il caresse machinalement sa barbe striée de poils blancs.

A deux pas, M. Raul Castro, en grand uniforme de général, porte un *toast au camarade* Egor Ligachev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique. M. Ligachev, massif et voûté, a l'air un peu crispé. « Raul » décontracté, *souriant*, donne des tapes dans le dos du Soviétique, qui a prononcé une allocution sans éclat devant le congrès. Simple rappel rituel d'une *« solidarité chaleureuse »*. « Raul », le « petit frère » – il a quatre ans de *moins que* « Fidel », – est bien le dauphin désigné. Ministre de la défense, patron d'une armée totalement équipée par l'Union soviétique, il vient d'être confirmé numéro 2 du régime.

Le *IIIe* congrès a *pris fin* depuis moins d'une heure. C'est la réception solennelle de clôture. A 500 mètres du Palais des conventions, ultramoderne et fonctionnel, dans une résidence officielle qui ne l'est pas moins : piscine, terrasses en escaliers, pelouses, vastes salons. Dans les jardins, on s'entasse autour des buffets. Communistes de l'est et de l'ouest de l'Europe, Africains, Asiatiques et Latino-Américains côtoient les quelque mille huit cents délégués cubains, dont beaucoup arborent d'impressionnantes collections de médailles de « héros du travail », certaines accordées pour des tâches de *« solidarité internationaliste »*. C'est dans la nuit tiède de La Havane, la tour de Babel du communisme international.

M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du Conseil d'Etat, arrive, le visage éclairé par un large sourire. Est-il encore le numéro trois ? Ou seulement le numéro quatre, maintenant que M. Osmany Cienfuegos a été confirmé dans ses fonctions de patron du « groupe central », un organisme créé en dehors des normes constitutionnelles, mais chargé de superviser toute l'activité économique ? Peu importe pour l'heure. M. Rodriguez, que l'on disait « partant », reste au bureau politique. M. Armando Hart, ministre de la culture, n'est pas moins épanoui sous son casque de cheveux *drus et blancs. Il reste lui aussi au* bureau politique, personne n'en doutait.

Plus de femmes et de Noirs

Le remaniement du comité central, du bureau politique et du secrétariat est présenté comme une *« large rénovation »*. De fait, le tiers *du comité central est renouvelé. En* partie, comme l'a répété « Fidel », *« pour faire une injection de femmes et de Noirs »*. On compte maintenant 18 % de femmes et 28 % de Noirs dans les instances *dirigeantes du parti.*

« Pas encore suffisant », commente le numéro un. Une femme, en tout cas, est particulièrement à l'honneur, Mme Vilma Espin, épouse de « Raul », entre au bureau politique. *Mais il est difficile dans son cas* de parler de *« sang frais »*. Vilma est une ancienne : elle est dans l'appareil d'Etat depuis vingt-sept ans, et était déjà suppléante du bureau politique.

Il reste que sur quatorze titulaires et dix suppléants du bureau politique, neuf sont écartés. Sur les neuf figurent au moins quatre compagnons de la première heure, des hommes qui étaient sur le *granma*, il y a trente ans, aux côtés de « Fidel », prêts à se lancer dans l'aventure de la sierra Maestra. En somme, des compagnons de la libération : M. Ramiro Valdes, qui avait également participé à l'attaque manquée de la caserne Moncada de Santiago, en 1953 ; puis MM. Guillermo Garcia, Sergio del Valle et Jésus Montane, autre « ancien combattant » de la Moncada.

Pourtant, à la tribune du congrès, « Fidel » n'a pas présenté leur départ comme une sanction. Au contraire. Il a dit que c'étaient des hommes *« simples, pétris de toutes les qualités, d'une valeur exceptionnelle »*, et le Congrès, debout, pas du tout choqué ou étonné, les a longuement acclamés. M. Blas Roca, le *vieux leader du très vieux Parti* socialiste populaire (le premier Parti communiste cubain), a écouté, les larmes aux yeux, son éloge prononcé par le numéro un, qui a précisé que Blas allait se consacrer à la *rédaction du code civil. Des limogeages* dans l'enthousiasme et la ferveur... Des dizaines de jeunes pionniers, en foulard rouge, ont envahi la salle, ont distribué des glaïeuls écarlates.

Exclus et nouveaux sont tous montés à la tribune sous les acclamations renouvelées et prolongées des délégués. *« Nous sommes*, a encore dit « Fidel », *une famille, un seul poing et un seul cœur. »*

Un dénouement logique

Alors, un faux coup de théâtre ? De fait, les exclus du bureau politique avaient déjà perdu, ces derniers mois, leurs fonctions ministérielles. La rénovation de l'appareil du parti est le point d'orgue d'une longue série de limogeages dans le gouvernement.

Ont été également écartés, les présidents de l'Académie des sciences, de l'Institut des sports, de l'Institut de la radio et de la télévision, le directeur de l'Agence Prensa latina. Un remaniement rampant qui laisse prévoir d'autres limogeages ? C'est ce que l'on semble penser dans les milieux diplomatiques. Le signe en tout cas que quelque chose ne fonctionne pas bien dans ce très lourd appareil d'Etat cubain. On spécule aussi sur une redistribution des rôles, une séparation plus nette entre gouvernement et parti, celui-ci devenant, vingt ans après sa création, le véritable moteur de toutes les activités. Une évidence, aujourd'hui, et aussi une redite : le régime est plus que jamais identifié à la personne de M. Fidel Castro. La révolution, c'est lui, et d'abord lui. Il a vieilli sans aucun doute. Mais le congrès a montré qu'il n'avait rien perdu de son emprise, de sa faconde, de ses talents d'orateur. Il a beau répéter qu'il n'a aucun pouvoir, qu'il ne décide rien, qu'il ne nomme personne, il gouverne par le verbe.

Le numéro un n'a pas aimé que la presse étrangère mette l'acent, selon lui, sur la partie critique de son rapport. Du coup, il tempère son autocritique, affirmé que *« le parti n'a jamais été aussi fort et aussi soudé »* et qu'il est *« très optimiste sur l'avenir du pays »*. La chute de Duvalier ? Une seule phrase méprisante : *« Les Etats-Unis ont perdu un laquais. Il ne leur en reste que deux en Amérique latine : Stroessner et Pinochet. »* Il conclut : *« Le feu est partout dans le monde, Reagan essaie de l'éteindre. Mais nous sommes plus forts que jamais. Quand Reagan dit que le socialisme doit être rayé de la face de la terre, il me fait penser au* Mein Kampf *de Hitler... »*

MARCEL NIEDERGANG.

Argentine

● *Décès du ministre de la défense.* – M. Roque Carranza (soixante-cinq ans) est mort, samedi *8 février*, d'un *arrêt cardiaque*, alors qu'il se baignait dans la piscine de sa résidence, dans la banlieue de Buenos-Aires. Il avait été nommé à la défense en mai 1985, après avoir occupé le poste de ministre des travaux publics dans le premier gouvernement du président Raul Alfonsin. – *(AFP.)*

ASIE

LA FIN DU VOYAGE DU PAPE EN INDE

Jean-Paul II a abordé à Bombay le problème de la contraception

Lors de son avant-dernière étape, le lundi 10 février, à Poona, dans ouest du pays, le pape a mis en garde les prêtres contre toute tentation e jouer un rôle politique dans la société indienne. Jean-Paul II avait eçu dimanche un accueil discret à Bombay, où il a rencontré le Dr Runcie, archevêque de Canterbury, primat de l'Eglise anglicane, de passage également dans cette ville.

Le Saint-Père devait y revenir lundi soir, pour mettre fin à sa visite de dix jours en Inde.

De notre envoyé spécial

Bombay. — L'arrivée, dimanche février, de Jean-Paul II à Bombay, our la dernière étape de son voyage e dix jours en Inde, n'a provoqué üe des embouteillages ici et là.)uelques dizaines de milliers de ersonnes ont participé à une « renontre de prières » le matin à Vasai, ne localité située à l'extrême nord u « grand Bombay », où les Portuais avaient commencé leur œuvre 'évangélisation au douzième siècle.

Un double cordon de curieux 'était formé sur les tronçons d'itinéaire parcourus en « papamobile » ers la basilique du Mont-Mary 'abord, la cathédrale de l'archevêhé ensuite, puis le parc Shivaji au œur de Bombay résidentiel, où a té célébrée la messe dominicale.)n notait toutefois des groupes plus ompacts et très chaleureux d'écoers chrétiens en uniformes.

A plusieurs reprises le cortège a raversé de pitoyables bidonvilles ceux-là mêmes qui avaient fait leurer Paul VI lors de sa propre isite en décembre 1964. Un peu noins de 150 000 personnes ont paricipé à la célébration au parc Shiaji : une assistance très « urbaine », videmment moins portée aux maniestations enthousiastes que les oules du Sud.

L'homélie du jour était très attenlue, puisqu'elle avait pour thème « la famille », et ne pouvait éviter l'aborder l'épineux problème de la contraception, qui met l'Eglise catholique en porte-à-faux par rapport au programme de contrôle des naissances, discrètement mais sûrement, *« poussé en avant »* par le gouvernement indien. Thème politique de surcroît, non plus certes brûlant, comme il le fut en 1977, mais encore bien présent dans le débat public.

Jean-Paul II a joué d'habileté en citant deux grands Indiens, auxquels il avait déjà fait de nombreuses références pendant son voyage. Il évoqua d'abord Rabindranath Tagore (1) : *« Chaque enfant qui naît apporte le témoignage que Dieu n'a pas perdu espoir en l'humanité. » « A travers la transmission responsable de la vie, maris et femmes acceptent joyeusement les enfants, comme un signe de fécondité et un don de Dieu »*, a expliqué Jean-Paul II.

Par quels moyens, cependant, une famille qui ne s'estimerait plus *« responsable »* de la naissance de nouveaux enfants en son sein peut-elle limiter la procréation ? Cette fois, Jean-Paul II a cité Gandhi : *« Tout en acceptant que l'acte d'engendrer doit être contrôlé,* a dit le pape, *si l'on veut parvenir à une croissance équilibrée du monde,* Gandhi demandait : Comment la limitation de la procréation peut-elle être mise en œuvre ? *Et il répondait :* Non point par des moyens immoraux et artificiels. Mais par une vie de discipline et de contrôle de soi-même. »

Après l'apologie du martyr et de la sainteté, voici celle de la continence. Le pape n'a donc pas craint, tout au long de ce voyage, d'appeler les catholiques indiens à des efforts qui ne trouvent désormais plus d'échos dans cet Occident en proie à une indifférence religieuse qui l'atterre. Mais, est-ce bien là la solution pour la majorité, dans un pays qui, malgré de méritoires efforts de développement, voit encore croître chaque année le nombre de ses analphabètes, en raison d'une progression démographique encore insuffisamment maîtrisée ?

Ou bien, le message était-il adressé aux autorités politiques, pour leur démontrer que, contrairement à une opinion répandue en Inde, l'hostilité de l'église catholique à certaines formes de planing familial n'est pas contredite par les meilleurs esprits nationaux ?

Au « pays des trois églises »

La veille, le pape avait achevé son parcours au « pays des trois églises » : le Kerala, où tout prouve la vitalité du catholicisme. Les photographes s'en sont donné à cœur joie, à Kottayam, au cœur du pays syro-malabar, le pape officiant, pour la première fois peut-être depuis les débuts du christianisme, en chasuble rose.

A Trivaundrum, capitale du Kerala, située à une centaine de kilomètres plus au sud, Jean-Paul II a, le même jour au soleil couchant, puis à la nuit tombée, présidé une rencontre avec les catholiques syro-malankars. Cette communauté de deux cent cinquante mille fidèles se voyait ainsi reconnaître une dignité pour laquelle elle n'a jamais cessé de combattre au cours de son histoire mouvementée. Les Malankars *(« ceux de la montagne »)*, par rapport aux Malabars, *« ceux de la mer »)* sont, en effet, de lointains descendants de ces très anciens chrétiens, qui ont peut-être été évangélisés par l'apôtre Thomas lui-même.

Prélat à l'allure antique, dont la voix chevrote d'émotion alors qu'il lit son discours de bienvenue au pape, l'archevêque Mar Gregorios est la plus haute autorité de cette communauté. Les quelque cent cinquante mille fidèles rassemblés samedi soir sur la plage de Trivandrum ne comprenaient, pour la plupart, que les quelques phrases en malayaram local dont le pape émaillait son discours en anglais. Mais, pour souligner l'importance de l'événement, ils avaient construit en « dur », devant la mer, une grandiose tribune de 20 mètres de haut, sachant pourtant qu'ils devraient entreprendre de la détruire dès le lendemain, en raison de sa trop grande proximité avec un édifice hindou !

J.-P. CLERC.

(1) Rabbin, philosophe et écrivain, prix Nobel de littérature en 1913.

Les Philippines au bord de l'affrontement

(Suite de la première page.)

Le scrutin a été marqué par une fraude, aux proportions inimaginables, mais désormais établie

NAMFREL, qui travaille avec es mêmes données de base que la COMELEC (les résultats du vote els qu'ils ont été établis sur place à la suite du décompte des bulletins), est une épine dans le pied le M. Marcos. Organisé par un nouvement de citoyens lors des élections de 1984, disposant d'équipements modernes et fort lu concours de 500 000 volontaires venus d'associations civiques et religieuses, NAMFREL est un organisme tout à fait crédible. L'université Lasalle, où il a nstallé ses ordinateurs, est d'ailleurs assiégée jour et nuit par une foule qui vient lire les résultats affichés sur de grands tableaux. L'attraction que suscite NAMFREL contraste avec l'indifférence pour les résultats affichés sur Roxas Boulevard par les journaux pro-gouvernementaux ou même ceux de la COMELEC, dont le siège est déserté par le public et qui, avec ses appareils sophistiqués, fait penser à une « salle de réanimation » du régime.



Accusé par M. Marcos d'utiliser des documents *« suspects »* pour ses calculs, vilipendé sans relâche à la télévision, dont les chaînes sont contrôlées par le régime, NAMFREL a été défendu, dimanche, par le cardinal Sin. Au cours d'une messe à laquelle assistaient les deux candidats de l'opposition, Cory Aquino et Doy Laurel (qui, lui aussi, semble gagner dans la course à la vice-présidence), l'archevêque de Manille a félicité les volontaires de NAMFREL : *« Je sais que vous n'êtes pas des terroristes et que vous œuvrez au contraire pour le respect des principes démocratiques. »*

Le travail accompli par NAMFREL étant en quelque sorte cautionné par l'Eglise, M. Marcos n'avait pas d'autre choix que de tenter de faire arrêter ses opérations de décompte, ainsi que celles de la COMELEC, en transférant cette tâche au Parlement, où son parti, le KBL, dispose de la majorité.

Cette manœuvre ne peut cependant guère redonner crédit au régime : les élections ont été marquées par une fraude aux proportions inimaginables mais désormais établies. Dimanche soir, la délégation d'observateurs internationaux, venus de dix-neuf pays, et qui travaillent parallèlement à celle du Congrès américain, dirigée par le sénateur Lugar, a publié un communiqué très clair sur ce point. Soulignant les fraudes (achats de voix, intimidations, violences) constatées dans certaines régions, la délégation, estimant que c'est au peuple philippin de décider de la validité de ces élections, conclut néanmoins : *« Ces anomalies sont graves et peuvent avoir un impact sur les résultats. »* Répondant à une question sur la responsabilité de ces fraudes, M. John Hulme, membre du Parlement d'Irlande du Nord, a déclaré : *« Sans le moindre doute, ces irrégularités sont le fait des gens travaillant pour le gouvernement. »*

Quelques heures plus tard, une trentaine d'employés affectés aux ordinateurs de la COMELEC quittaient leur travail en signe de protestation, affirmant qu'ils ne voulaient pas être complices d'opérations de fraude. Les chiffres qu'on leur demandait de mettre dans les ordinateurs n'étaient pas, selon eux, ceux figurant sur les documents provenant des bureaux de vote.

Ces trente personnes ont demandé asile à l'Eglise, craignant des représailles. Lors d'une conférence de presse ce lundi matin, leur porte-parole a affirmé qu'ils étaient en possession de preuves matérielles de la fraude et précisé que le COMELEC ne rendait pas publics les chiffres indiquant la victoire de l'opposition. Interrogé par l'Agence France-Presse, le sénateur John Kerry, membre de la délégation des observateurs américains, a déclaré : *« Nous avons là une preuve accablante. »*

Depuis samedi, jour où Cory Aquino a déclaré que, ayant recueilli 55 % des voix elle se considérait comme la gagnante, a commencé l'épreuve de force avec le pouvoir. Une fois assurée que l'élan populaire qui avait porté Cory au cours de la campagne s'était concrétisé par une majorité dans les urnes, l'opposition devait empêcher la falsification des résultats. Elle peut certes s'appuyer sur NAMFREL, mais il fallait aussi prendre M. Marcos de vitesse et annoncer au pays la victoire de l'opposition avant que les manipulations des résultats ne le donnent gagnant.

Deux heures après que Mme Aquino a été présentée comme le *« nouveau président élu »*, Ferdinand Marcos convoquait une conférence de presse. Sous les lambris dorés de Malacanang, avec son épouse, Imelda, noyée dans un nuage de parfum, qui lui faisait porter de mystérieux messages griffonnés sur des morceaux de papier, M. Marcos contre-attaquait. Faisant preuve d'une énergie qui, ces derniers temps, semblait l'avoir abandonné, jonglant avec les chiffres, il brossa un tableau des élections d'où il ressortait que l'opposition était loin d'avoir gagné, et qualifia d'*« irresponsables »* les déclarations de la candidate de l'opposition.

Le président pris de court

M. Marcos, sur la défensive, paraissait conscient du fait que la situation était en train de tourner à son désavantage. Il avait commis, d'abord, une erreur de jugement. Ayant décidé ces élections, afin de contrer les critiques dont il était l'objet de la part des Etats-Unis, il avait dû autoriser NAMFREL à fonctionner parallèlement à la COMELEC et invité des observateurs étrangers à suivre le déroulement du scrutin. Il pensait alors pouvoir contrôler la situation.

Le « phénomène Cory » a fait déraper ce scénario. Pris de court, risquant de perdre, M. Marcos a forcé la mise. Cependant, non seulement il est allé trop loin (la fraude a dépassé le *« seuil de tolérance »*), mais encore, malgré intimidations, meurtres et manipulations, il n'a pu juguler la montée de l'opposition. Sur le plan tactique, il avait fait une autre erreur : voulant minimiser les pertes dans les villes, et surtout à Manille, il a fait porter tout l'effort sur les centres urbains, au détriment des campagnes. Or il n'a pas réussi à contenir l'opposition dans les villes, et une bonne partie des campagnes a voté contre lui. M. Marcos ne pouvait plus alors compter que sur les manipulations dans le décompte des voix pour assurer sa victoire. Ce qui explique à la fois la lenteur extrême de la COMELEC (qui semble avoir reçu l'ordre de ne faire entrer dans les ordinateurs que les résultats positifs au régime) et la nécessité de neutraliser NAMFREL, qui, en milieu de journée, ce lundi, avait calculé près de la moitié des résultats, M. Marcos obtenant 5,1 millions de voix et Mme Aquino, 5,8 millions.

Pour contrer ces manœuvres, l'opposition avance lentement. Après l'annonce de la victoire de Cory Aquino, elle l'a fait cautionner, en quelque sorte, par l'Eglise. Dimanche, au cours d'une messe, Mme Aquino a été présentée par l'évêque comme la *« présidente élue »*. Deux heures plus tard, le cardinal Sin a appelé au respect de la volonté populaire. Prudent dans ses propos, le cardinal n'en consacre pas moins implicitement la victoire de l'opposition. La veille des élections, il avait refusé de dire une messe dans la chapelle du palais présidentiel. *« Ils peuvent prier seuls pour implorer la miséricorde divine »*, avait-il sèchement déclaré alors.

L'opposition semble attendre que NAMFREL ait calculé plus de 50 % des résultats — ce qui devrait être fait dans la soirée de ce lundi si ces opérations ne sont pas arrêtées avant — pour passer à une nouvelle étape dans l'épreuve de force : les manifestations et les actions de *« désobéissance civile »*. Elle est assurée du soutien d'une partie de la gauche radicale, qui, officiellement, a boycotté les élections. Le mouvement Bayan, qui rassemble des groupes proches du PC clandestin, a déjà annoncé qu'il était prêt à participer à ces manifestations.

Dans l'entourage de Cory Aquino, on est prêt à une confrontation de rue s'il le faut. M. Marcos, pour sa part, n'a peut-être semblé hésitant et sur la défensive que pour riposter en force dès que l'opposition lui en fournira le prétexte. Si, pour une raison ou pour une autre, des manifestations dégénèrent en début d'émeutes et en affrontements avec l'armée, M. Marcos pourrait en profiter pour proclamer la loi martiale, annuler les élections (une hypothèse qu'il n'a pas écartée lors de sa conférence de presse) et « nettoyer le terrain » par des arrestations massives. Il est vraisemblable qu'il cherchera, dans un premier temps, à éviter un tel scénario, qui achèverait de discréditer son régime aux Etats-Unis. C'est pourquoi il tente d'enliser la situation au Parlement.

PHILIPPE PONS.

Chine

La pente savonneuse de la contrebande

De notre correspondant.

Pékin. — On l'attendait depuis des semaines. Le premier scandale au niveau gouvernemental a été rendu public le vendredi 7 février, à la veille des congés de la Fête du printemps, le Nouvel An chinois.

Comme si on voulait faire un cadeau à une population traumatisée par la hausse des prix et la corruption et qui attend des « têtes », Pékin a annoncé que l'ancien ministre de l'astronautique, M. Zhang Jun (remplacé en juin dernier), et l'actuel vice-ministre, M. Cheng Liancheng, avaient reçu un *« avertissement disciplinaire sérieux »* pour *« bureaucratisme »*. En clair, ils sont accusés d'avoir manqué de vigilance ou d'avoir couvert une importante affaire de contrebande pour laquelle quatre hauts fonctionnaires ont été arrêtés, et deux autres sanctionnés, dont le directeur du bureau général du ministère.

Sous couvert d'une société-fantôme, ce qui est strictement interdit depuis 1984, ces fonctionnaires avaient tenté d'importer illégalement pour plus de 41 millions de dollars de téléviseurs en pièces détachées en provenance de France. C'est au moment où était révélé le gigantesque scandale de l'île de Hainan (contrebande d'automobiles et autres biens de consommation), l'été dernier, que le pot aux roses a été découvert.

Selon la commission de discipline du PCC, un inspecteur des douanes s'est rendu compte que la licence d'importation pour 120000 téléviseurs était frauduleuse. Il se trouve que le ministère chinois de l'astronautique entretient d'étroites relations avec la France. Plusieurs accords de coopération ont été signés ces dernières années, mais heureusement pas avec les personnes incriminées. La Chine est fort intéressée par les réalisations spatiales européennes et en particulier françaises.

Mais cette affaire, au-delà de l'importation frauduleuse de téléviseurs français, pose un problème de fond : quand on entreprend des négociations commerciales avec un pays d'économie étatisée comme la Chine, on pourrait penser que le partenaire négocie et signe, avec l'accord des autorités supérieures, en respectant les obligations légales. Or il se trouve que, le vent d'affairisme aidant, des organismes officiels ont conclu des accords contrevenant aux règles en vigueur, pire, de hauts fonctionnaires, se présentant sous les couleurs de leur ministère, ont conclu des affaires au profit d'une société privée dont ils étaient les responsables.

Comment démêler le vrai du faux ? Comment savoir si un interlocuteur officiel, recevant dans son bureau de fonction ou venu en voiture de service, traite au nom de son pays ou pour son propre compte ? Comment éviter de se voir entraîner malgré soi sur la pente savonneuse de la contrebande ? Comment savoir si tel permis dûment tamponné est authentique ou falsifié ? Certes, ces pratiques sont illégales et condamnées de plus en plus sévèrement par le régime. Il n'en reste pas moins que cela complique singulièrement la tâche des négociateurs étrangers.

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

L'ÉCHANGE D'« ESPIONS » ENTRE L'EST ET L'OUEST

La télévision devrait pouvoir filmer en direct la libération de Chtcharanski

Des milliers de curieux et de journalistes se sont succédé dimanche 9 février au pont de Glienicke, qui relie le secteur américain de Berlin-Ouest au faubourg de Potsdam en RDA, dans l'attente de l'échange de prisonniers entre l'Est et l'Ouest, qui, sauf incident de dernière minute, devrait avoir lieu en cet endroit mardi 11 février. Un camion-relais des postes fédérales, chargé *« à la demande des alliés »*, précise-t-on, de retransmettre par satellite les images télévisées de l'échange, a même pris place samedi à proximité du pont.

Selon l'agence DPA et l'hebdomadaire ouest-allemand *Welt am Sonntag*, l'échange porterait sur cinq prisonniers de chaque côté, mais un seul dissident soviétique serait impliqué : M. Anatoli Chtcharanski, dissident juif condamné il y a plusieurs années pour *« espionnage »*. L'hebdomadaire *Bild Zeitung* croit pouvoir ajouter que sa mère, Mme Ida Milgrom, âgée de soixante-dix-sept ans, recevrait prochainement l'autorisation d'émigrer à l'Ouest ; mais cette dernière, interrogée à Moscou par téléphone, n'aurait pu confirmer ni son prochain départ ni la libération de son fils, rapporte la presse israélienne.

Les autres prisonniers libérés seraient, du côté de l'Est, deux Allemands condamnés en RDA à la prison à vie pour espionnage au profit de la République fédérale, et deux autres Allemands condamnés à des peines plus réduites. Dans l'autre sens, l'Ouest renverrait vers l'Est un Soviétique, M. Smeliakov, condamné en septembre dernier, à Düsseldorf, à trois ans de prison pour espionnage dans le domaine de l'informatique ; un Polonais, M. Kaczmarek ; enfin, trois personnes condamnées en RFA ou aux Etats-Unis pour espionnage au profit des pays de l'Est, M. Scharfenort et le couple Koecher.

Par ailleurs, et sans qu'un lien soit officiellement établi avec l'échange de Berlin, Moscou a libéré samedi et renvoyé en RFA trois Allemands de l'Ouest accusés d'avoir soudoyé des fonctionnaires soviétiques. Il s'agit de Mme Schanzenbach, épouse du propriétaire d'une petite société de RFA, condamnée à sept ans de prison l'an dernier, d'un employé de la même société, M. Arsene, et d'un représentant de Siemens à Moscou, M. Luetke. Enfin, le sénateur Kennedy, qui vient de rentrer de Moscou, a annoncé qu'il avait obtenu le départ de vingt-cinq candidats soviétiques à l'émigration vers Israël. Sur la liste qu'il avait auparavant soumise aux autorités de Moscou, a-t-il précisé, six ont déjà pu émigrer et dix-neuf ont reçu *« un avis favorable »*.

Après les déclarations faites par M. Gorbatchev à *l'Humanité* (*le Monde* daté 9 et 10 février), il se confirme que l'académicien Sakharov reste à l'écart de ces échanges. Aux Etats-Unis, la famille du dissident a contesté les affirmations du numéro un soviétique. Selon sa belle-fille, l'allégation selon laquelle Sakharov détiendrait des *« secrets d'Etat »* n'est qu'un *« prétexte »*, car les travaux de l'académicien sur l'arme atomique *« remontent à dix-huit ans et n'ont plus de caractère secret »*.

Quant aux *« actes illégaux »* qui lui sont reprochés, le gendre du physicien a objecté que ce dernier n'a fait l'objet d'aucune poursuite légale et a mis au défi M. Gorbatchev de prouver ses accusations devant un tribunal. Par ailleurs, l'*Observer* affirme, dimanche, en se référant à des lettres manuscrites de Sakharov, dont il annonce la publication à partir de son prochain numéro, que l'académicien a été physiquement malmené et mentalement torturé par le KGB, notamment après avoir été enlevé de force à son domicile, le 7 mai 1984, et confiné pendant quatre mois dans un hôpital de Gorki, ainsi qu'au cours de deux grèves de la faim qu'il a observées en 1984 et 1985. – *(AFP.)*

ine

…avonneuse …trebande

…entretient d'étroites relations avec la France. Plusieurs accords de coopération ont été signés ces dernières années, mais heureusement pas avec les personnes incriminées. La Chine est fort intéressée par les réalisations spatiales européennes et en particulier françaises.

Mais cette affaire, au-delà de l'importation frauduleuse de téléviseurs français, pose un problème de fond : quand on entreprend des négociations commerciales avec un pays d'économie étatisée comme la Chine, on pourrait penser que le partenaire négocie et signe, avec l'accord des autorités supérieures, en respectant les obligations légales. Or il se trouve que le vent d'affairisme aidant, des organismes officiels ont conclu des accords contrevenant aux règles en vigueur, pire, de hauts fonctionnaires, se présentant sous les couleurs de leur ministère, ont conclu des affaires au profit d'une société privée dont ils étaient les responsables.

Comment démêler le vrai du faux ? Comment savoir si un interlocuteur officiel, recevant dans son bureau de fonction ou venu en voiture de service, traite au nom de son pays ou pour son propre compte ? Comment éviter de se voir entraîner malgré soi sur la pente savonneuse de la contrebande ? Comment savoir si tel permis dûment tamponné est authentique ou falsifié ? Certes, ces pratiques sont illégales et condamnées de plus en plus sévèrement par le régime. Il n'en reste pas moins que cela complique singulièrement la tâche des négociateurs étrangers.

PATRICE DE BEER.

…IATIE

…ENTRE L'EST ET L'OUEST

…rait pouvoir filmer …on de Chtcharanski

…renvoyé en RFA trois Allemands de l'Ouest accusés d'avoir soudoyé des fonctionnaires soviétiques. Il s'agit de Mme Schaezenbach, épouse de propriétaire d'une petite société de RFA, condamnée à sept ans de prison l'an dernier, d'un employé de la même société, M. Arsene, et d'un représentant de Siemens à Moscou, M. Luetke. Enfin, le sénateur Kennedy, qui vient de rentrer de Moscou, a annoncé qu'il avait obtenu le départ de vingt-cinq candidats [illegible] à l'émigration vers Israël sur la liste qu'il avait auparavant soumise aux autorités de Moscou [illegible] précisé, six ont déjà pu émigrer et dix-neuf ont reçu « un avis favorable ».

Après les déclarations faites par M. Gorbatchev à l'Humanité (le Monde daté 9 et 10 février), il se confirme que l'académicien Sakharov reste à l'écart de ces échanges. Aux Etats-Unis, la famille du dissident a contesté les affirmations du numéro un soviétique. Selon sa belle-fille, l'allégation selon laquelle Sakharov détiendrait des « secrets d'Etat » n'est qu'un « prétexte », car les travaux de l'académicien sur l'arme atomique « remontent à [illegible] huit ans et n'ont plus de caractère secret ».

Quant aux « actes illégaux » qui lui sont reprochés, le gendre du physicien a objecté que ce dernier n'a fait l'objet d'aucune poursuite légale et a mis au défi M. Gorbatchev de prouver ses accusations devant un tribunal. Par ailleurs, l'Observer affirme, dimanche, en se référant à des lettres manuscrites de Sakharov, dont il annonce la publication à partir de son prochain numéro, que l'académicien a été physiquement malmené et mentalement torturé par le KGB, notamment après avoir été enlevé de force à son domicile, le 7 mai 1984, et confiné pendant quatre mois dans un hôpital de Gorki ainsi qu'au cours de deux grèves de la faim qu'il a observées en 1984 et 1985. – (AFP.)

PROCHE-ORIENT

Israël prend au sérieux les mises en garde du colonel Kadhafi

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël semble prendre au sérieux les menaces brandies contre son aviation civile par le colonel Kadhafi (*le Monde* des 9-10 février). Résistant à la tentation, éprouvée par certains, ici, d'assimiler à un simple « *coup de bluff* » les mises en garde du président libyen, le gouvernement préfère parer à toute éventualité.

Selon un porte-parole du ministère des transports, les appareils de la compagnie nationale El Al empruntent désormais, au-dessus de la Méditerranée, un couloir situé aussi loin que possible des espaces aériens libyen et syrien. La nouvelle route, plus sûre, permet aux avions israéliens de contourner la Crète par le nord. Cette modification a été décidée en accord avec les autorités grecques compétentes. Soucieuse de rassurer sa clientèle, la direction d' El Al rappelle que les strictes mesures de routine qui entourent ses vols suffisent, selon elle, à prévenir toute mauvaise surprise.

M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, affiche lui aussi une solide confiance. « *Nos routes aériennes,* a-t-il dit, *jouissent d'une totale sécurité. Avant de décider d'intercepter l'avion libyen, nous savions parfaitement que le colonel Kadhafi agiterait la menace de représailles.* » Si le dirigeant libyen venait à mettre ses projets à exécution, la 6e flotte américaine, estime-t-on ici, serait en mesure de les déjouer, soit en envoyant la chasse intercepter les appareils libyens, soit en brouillant leur système de communications. Il est vraisemblable qu'Israël et les Etats-Unis ont déjà mis au point, dans le cadre de leur coopération stratégique, une procédure de contre-attaque en pareille hypothèse.

Au cours du conseil des ministres dominical, quatre membres du gouvernement, dont MM. Ezer Weizman et Mordechaï Gur, ont sévèrement critiqué l'absence d'une stratégie d'ensemble quant à la capture d'éventuels chefs « *terroristes* » et au sort à leur réserver. Ils ont demandé l'ouverture immédiate d'un débat à ce sujet. M. Rabin a justifié, devant ses collègues, l'interception de la semaine dernière en distinguant les « *vols civils réguliers* » et les « *vols commerciaux* » spécialement affrétés. L'avion libyen accomplissait un vol appartenant à cette seconde catégorie. Ce distinguo apparaîtra d'autant plus byzantin aux défenseurs de la sécurité de la navigation aérienne qu'il émane d'un pays qui n'a jamais manqué par le passé de condamner avec vigueur les détournements d'avions, surtout quand les pirates de l'air se trouvaient être des Palestiniens.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

CONSULTATIONS ENTRE DAMAS ET AMMAN APRÈS L'ÉCHEC DES ENTRETIENS JORDANO-PALESTINIENS

Le premier ministre jordanien, M. Zeid Rifaï, s'est entretenu durant plus de trois heures, dimanche 9 février, à Damas avec le président Hafez El Assad de la situation au Proche-Orient après l'échec apparent des conversations jordano-palestiniennes qui viennent de s'achever à Amman. Cet entretien, qui confirme le rapprochement entre la Syrie et la Jordanie, devait aussi permettre de fixer la date de la visite officielle à Amman que doit prochainement effectuer le président syrien.

Le séjour éclair de M. Rifaï à Damas est intervenu alors que treize jours de pourparler jordano-palestiniens ne semblent avoir eu aucun résultat concret. Le roi Hussein et M. Yasser Arafat ne paraissent pas être sortis de l'impasse provoquée par le refus du chef de l'OLP d'accepter les résolutions 242 et 338 de l'ONU — qui équivalent à une reconnaissance implicite d'Israël — sans que soit reconnu, en contrepartie, le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Tant que l'OLP n'aura pas reconnu ces résolutions, les Etats-Unis se refuseront à tout dialogue avec la centrale palestinienne, ce qui bloque la relance du processus de paix envisagé par la Jordanie.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a estimé, samedi, qu'il s'agissait là « *d'un échec définitif lourd de signification pour Israël.* » « *Au moins, cette fois-ci,* a ajouté M. Pérès, *personne n'osera plus mettre sur le compte d'Israël l'échec des négociations.* »

Pour sa part, M. Arafat a quitté Amman dès vendredi pour se rendre à Bucarest, où il a été reçu à deux reprises, samedi et dimanche, par M. Nicolaï Ceaucescu, chef de l'Etat roumain, dont le gouvernement est le seul, parmi les régimes d'Europe de l'Est, à avoir maintenu des relations diplomatiques avec Israël. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Egypte

Quand le raïs se met en colère...

De notre correspondant

Le Caire. — « *La démocratie est en danger !* » Les hommes politiques égyptiens sont unanimes à ce sujet. Toutefois, la nature de la menace varie selon celui qui tire la sonnette d'alarme. Pour la majorité, l'opposition est coupable « *du fait de ses excès anarchistes* » alors que, pour cette dernière, c'est le gouvernement qui menace la liberté d'expression « *par sa propension au totalitarisme* ». Ces échanges d'invectives sont de plus en plus fréquents depuis quatre mois en Egypte. Le président Hosni Moubarak est même monté en première ligne pour venir en aide à son gouvernement, alors qu'il avait toujours observé une certaine réserve depuis son accession au pouvoir en octobre 1981. Dans un long entretien accordé à l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar* le 17 janvier, quelques jours après les manifestations d'étudiants suivant l'annonce du suicide de Soliman Khater, le policier coupable du meurtre de sept touristes israéliens, à Ras Bourka, dans le Sinaï, le raïs a notamment affirmé : « *Je pense que l'Egypte ne peut plus tolérer de nouveaux désordres. Le pouvoir ne peut plus le tolérer. J'ai supporté beaucoup d'excès de la part de l'opposition, mais d'autres que moi au sein du pouvoir sont arrivés à bout de patience. Tout a des limites ! Tout a une fin !* »

Enumérant ses griefs contre l'opposition, M. Moubarak a principalement évoqué son « *attitude irresponsable* » dans l'affaire de la fusillade de Ras Bourka, qui vit la gauche, et notamment le Parti socialiste du travail (PST, cinq députés), ainsi que le courant maximaliste musulman, transformer le « tueur fou » en héros. Quand celui-ci fut retrouvé pendu, le 7 janvier, à l'infirmerie de la prison militaire du Caire, *Al Chaab*, l'hebdomadaire du PST, récusant la version officielle du suicide, fit état d'« *assassinat perpétré soit par le MOSSAD* (le service de renseignements israélien), *soit par des éléments égyptiens désireux de se débarrasser du héros du Sinaï* ». M. Moubarak, qui n'a jamais affiché de sympathie à l'égard des Israéliens, s'est senti accusé d'être le complice de l'Etat hébreu. L'hypothèse d'une « *exécution par des mains égyptiennes* » était encore plus irrecevable à ses yeux, puisqu'elle mettait en cause l'armée, dont il est issu.

La colère du président Moubarak n'est pas retombée. Il vient de renouveler sa mise en garde à l'opposition. Dans un discours devant le Conseil supérieur de la recherche scientifique, le président a assuré que « *ses excès et ses mensonges font le jeu d'Etats hostiles à l'Egypte, notamment la Libye, et menacent la démocratie et les intérêts du peuple.* » « *Le peuple sera sans pitié envers les corrupteurs de la démocratie* », a-t-il conclu.

« Alternative à la démocratie ? »

Pourquoi cette philippique après plusieurs années de laisser-faire ? La crise économique, avec la chute du prix du pétrole, peut l'avoir suscitée, mais aussi les luttes intestines au sein de l'équipe au pouvoir. Selon l'opposition, la bisbille règne dans le triumvirat composé du maréchal Abdel Halim Abou Ghazala, vice-premier ministre et ministre de la défense, de M. Youssef Wali, vice-premier ministre, ministre de l'agriculture et secrétaire du Parti national démocrate (80 % des sièges du Parlement) et de M. Kamal El Ganzouri, vice-premier ministre et ministre du plan. L'hebdomadaire *Al Ahali*, organe du Rassemblement progressiste unioniste, en veut pour preuve la vacance du pouvoir durant le récent voyage de M. Moubarak en France et en RFA. Malgré l'absence du premier ministre, M. Ali Lotfi, qui se fait soigner à Londres, le président n'a nommé personne pour expédier les affaires de l'État, créant une « *situation sans précédent* ».

Les attaques du président Moubarak lui ont valu en retour les critiques de l'opposition qui évitait jusqu'à présent de s'en prendre directement au chef de l'Etat, réservant ses coups au premier ministre. L'opposition mène aussi une virulente campagne contre le président du Parlement, M. Rifaat El Mahgoub — proche du chef de l'Etat — dont le frère a mystérieusement disparu après avoir été condamné à dix ans de prison à la suite d'un scandale sur le trafic de devises étrangères.

Le président Moubarak est-il tenté d'instaurer cette « *alternative à la démocratie* » qu'il a lui-même qualifiée « *d'effrayante et de dangereuse* ». Est-il seulement saisi d'un accès de colère passager ? Si le raïs n'a encore adopté aucune mesure contre l'opposition, il n'en demeure pas moins qu'il dispose d'un imposant arsenal de lois restrictives, notamment celle sur l'état d'urgence. Cette menace qui depuis l'assassinat de Sadate en 1981 est surprendre au-dessus de l'opposition comme une épée de Damoclès.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Liban

Tension à Tripoli après l'assassinat d'un dirigeant intégriste

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — L'assassinat en pleine rue, dimanche 9 février, à Tripoli, de Khalil Akkaoui, l'un des chefs de Rencontre islamique, mouvement regroupant les huit organisations intégristes de la ville, a fait renaître le spectre de la guerre dans la capitale du Liban du Nord, qui vit depuis octobre dernier sous la paix syrienne. Alors que les rues de la ville se sont immédiatement vidées, tous les magasins baissant leur rideau par crainte des troubles, deux Syriens ont été tués dans le quartier de Bab-Tabbaneh, fief de Khalil Akkaoui, où de nombreuses rafales d'armes automatiques ont été entendues. Depuis l'accord de pacification d'octobre et l'entrée des forces syriennes à Tripoli, qui avaient mis fin aux violents affrontements opposant les milices intégristes aux milices de gauche prosyriennes et à l'armée syrienne, cet attentat est le deuxième visant un responsable intégriste. Le 27 décembre, Cheikh Hachem Minkara, responsable du quartier d'El-Mina au sein du MUI (Mouvement d'unification islamique), avait échappé à une tentative d'assassinat.

Symbole de la résistance antisyrienne de la ville, Khalil Akkaoui, ancien militant du Fath qui avait pris position pour Yasser Arafat lors des combats ayant abouti à l'expulsion du chef de l'OLP de Tripoli en décembre 1983, était venu à l'islamisme dans la mouvance de la révolution iranienne. Il était responsable de la milice intégriste la mieux organisée et la plus forte de la ville et avait combattu avec les autres formations de Rencontre islamique contre les forces syriennes en septembre. Il s'était rallié, par réalisme, à l'accord de pacification conclu à Damas par Cheikh Saïd Chaabane sous l'égide du président Hafez El Assad et en présence de l'ambassadeur d'Iran, estimant le combat par trop inégal. Son assassinat pourrait relancer les troubles dans la capitale du Liban du Nord, quadrillée par l'armée syrienne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Yémen du Sud

• M. El Attas confirmé comme président de la République
• Formation d'un nouveau gouvernement

M. Haidar Abou Bakr El Attas a été nommé, samedi 8 février, par l'Assemblée du peuple (Parlement), président de la République démocratique et populaire du Yémen. Il était président par intérim depuis le 24 janvier, date de l'éviction de M. Ali Nasser Mohamed et avait occupé, sous le régime de M. Ali Nasser, le poste de chef du gouvernement.

Le Conseil suprême du peuple du Sud-Yémen a formé également un nouveau gouvernement. Deux des ministres sortants seulement font partie de ce cabinet.

M. Yassine Said Noomane, vice-premier ministre et ministre des ressources piscicoles dans l'ancien gouvernement, a été nommé premier ministre. Parmi les dix-huit membres du nouveau cabinet figure un autre ancien ministre, le chef de la diplomatie sud-yéménite, M. Abdel Aziz Al Dali, qui conserve ses fonctions.

Le gouvernement compte seize membres. Il a été formé par un Conseil suprême incomplet, constitué par quatre-vingt-seize de ses cent vingt membres officiels. Neuf ont en effet été tués et les quinze autres ont été arrêtés ou ont pris la fuite après le coup de force du 15 janvier qui a abouti à la destitution du président Ali Nasser Mohamed et à son exclusion du Parti socialiste yéménite (PSY).

Le gouvernement comprend deux vice-premiers ministres, M. Saleh Monassar El Sialie, également ministre de l'intérieur, et M. Saleh Abou Bakr Houssainoun, ministre des ressources minérales et de l'énergie.

M. Abdel Fattah Ismail serait mort

D'autre part, l'ancien secrétaire général du PSY, M. Abdel Fattah Ismail, a succombé à ses blessures le 13 janvier dès le début des combats à Aden, a affirmé, dimanche à Damas, une source proche du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP).

Cette source a indiqué que cette information lui avait été communiquée par la délégation du FDLP, dirigée par M. Nayef Hawatmeh, qui se trouve depuis jeudi en visite à Aden. Selon la version officielle sud-yéménite, M. Abdel Fattah Ismail a été blessé au cours de la fusillade qui a mis aux prises le 13 janvier, au siège du bureau politique du PSY, opposants et partisans de M. Ali Nasser Mohamed. M. Ismail n'a fait depuis aucune apparition publique. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Ouganda

« Comment vous en êtes-vous sorti ? »

L'ANR (Armée nationale de résistance) du nouveau chef de l'Etat, M. Museveni, rencontrait toujours une importante résistance, conduite par le général Bazilio Okello, ancien chef d'état-major, dans le nord du pays, dimanche 9 février.

Ces forces rebelles étaient concentrées dans les villes septentrionales de Gulu, Kitghum et Arua. M. Museveni s'étant rendu sur le terrain, la prestation de serment de vingt-deux ministres, prévue samedi, a été reportée.

De notre envoyé spécial

Kampala. — C'est encore le temps des retrouvailles et des embrassades à Kampala entre ceux qui sont sortis du « bush », ceux qui sont revenus d'exil et ceux qui sont demeurés chez eux. Sur toutes les lèvres, comme un soulagement, une phrase : « *How did you survive ?* » (Comment vous en êtes-vous sorti ?). Bistros et échoppes du quartier populaire de Kasanga font recette : la nuit, les couche-tard bousculent civils et militaires mêlés. Les habitués du lieu y découvrent de nouvelles têtes, des guérilleros de l'Armée nationale de résistance (NRA) bien sûr un peu éblouis par les lumières de la ville, mais aussi des gens aisés qui « roulent Mercedes ».

Le « nettoyage » de Kampala n'est pas encore complètement achevé : les hommes de la NRA traquent les laissés-pour-compte de l'ancienne armée gouvernementale. Les familles de tous ces militaires vivent dans la crainte de représailles contre lesquelles le nouveau pouvoir, averti de certains excès, a mis en garde la population. Beaucoup de gradés nordistes ont préféré emporter dans leur fuite télévisions et magnétoscopes volés, plutôt que femmes et enfants...

La machine administrative se remet très lentement en marche. M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat, occupe pour sa part, dans le quartier résidentiel de Kololo, la villa de l'ancien premier ministre sur la pelouse de laquelle campent des *kadogos*, des enfants-soldats souriants, apparemment peu vigilants.

La NRA parle d'abondance de réconciliation, mais on constate cependant que, sur les trente-cinq membres du Conseil national de la résistance, trente-deux viennent de l'ouest et du sud-ouest du pays et que, sur les douze membres du gouvernement déjà nommés, un seul est originaire du nord de l'Ouganda et un seul de l'Est. M. Museveni donne ainsi l'impression de vouloir gouverner en terrain connu, en s'entourant d'un maximum de « *combattants de la liberté* ». Des mouvements de guérilla comme la FEDEMU et l'USM, qui s'étaient au tout dernier moment ralliés à sa cause, se plaignent aujourd'hui d'être tenus pour quantité négligeable.

Pendant ce temps, les hommes de la NRA continuent leur marche vers le nord. A l'ouest, selon une source ougandaise autorisée, ils auraient déjà franchi le Nil (qui est souvent considéré comme la « frontière » entre le nord et le sud du pays), à Paraa, à proximité du lac Albert, et auraient atteint Pakwach.

Pour sa part, M. Museveni n'a pas hésité à recevoir, le 3 février, à la tête d'une délégation du Congrès populaire ougandais (UPC), M. Paulo Muwanga, le bras droit du président déchu, que lui et les siens qualifiaient il y a peu de « criminel ».

A quand la « libération » du Nord ? D'aucuns soulignent à cet égard qu'en 1979-1980 il a fallu huit jours aux troupes tanzaniennes, appelées à la rescousse, pour repousser jusqu'à la frontière soudanaise les soldats d'Idi Amin Dada. Les dirigeants de Kampala tablent cependant sur la désintégration des forces ennemies. Il est vrai que, dans le camp adverse, l'ardeur au combat est inégale. Si, du côté de Gulu, le général Basilio Okello, l'ancien commandant en chef, joue les « seigneurs de guerre » et semble décidé à en découdre, il n'en est pas de même ailleurs. A Mbalé et à Soroti, des unités de l'ancienne armée gouvernementale en déroute se sont durement battues entre elles avant de fuir devant la NRA. Certains éléments chercheront-ils à se réfugier au Soudan ? M. Museveni a demandé aux autorités de Khartoum de leur barrer la route, en échange de quoi il s'efforcerait de ramener à la raison M. John Gareng, le chef de la rebellion dans le Sud-Soudan.

Le Nord réduit — mais personne ne sait quand et à quel prix — la tâche de pacification du pays ne s'arrêtera pas là. Pour M. Museveni et les siens, le ramassage des armes à feu est de la plus haute importance. Ne dit-on pas qu'en Ouganda, un habitant sur six possède au moins un fusil ?

JACQUES DE BARRIN.

République sud-africaine

Mme MANDELA ESTIME QUE LA LIBÉRATION DE SON MARI N'EST PLUS QU'« UNE QUESTION DE TEMPS »

La libération de M. Nelson Mandela est « *inévitable* » et n'est plus qu'« *une question de temps* », a déclaré, dimanche 9 février, son épouse, Winnie Mandela, après lui avoir rendu une deuxième visite en l'espace d'une semaine à la prison de Pollsmoor, près du Cap. « *Il n'y a pas eu de réaction officielle du gouvernement, mais nous savons tous, je crois, que c'est inévitable. Il faut qu'ils le relâchent* », a-t-elle notamment déclaré à propos du dirigeant de l'ANC (Congrès national africain) qui purge, depuis 1963, une peine de prison à vie. Me Ismael Ayob, avocat de M. Mandela, avait déclaré, de son côté, quelques heures plus tôt, que son client n'avait pas l'intention d'accepter une mesure d'exil et qu'il regagnerait l'Afrique du Sud « *par le premier avion* » si on l'envoyait à l'étranger contre sa volonté.

Entre-temps, près de Durban, trois policiers noirs ont été tués par balles en tentant de mettre fin à des affrontements tribaux. Selon la police, sept policiers avaient été dépêchés à Umbumbulu, une région noire située au sud de Durban (province du Natal), où se déroulaient des heurts opposant des factions rivales. Les policiers ont fait usage de leurs armes, pour répliquer à des coups de feu. Alors qu'ils étaient à cours de munitions, trois d'entre eux ont été tués.

La police a également annoncé que deux Noirs avaient été tués par les agents et six autres grièvement blessés au cours de divers affrontements survenus pendant la nuit de samedi à dimanche dans les ghettos noirs. Enfin, elle a arrêté deux Blancs suspectés d'avoir ouvert le feu samedi, avec un troisième complice, sur des passants noirs, près de Johannesburg, blessant quatre d'entre eux, dont deux grièvement. Les deux hommes, âgés d'une vingtaine d'années, devraient être inculpés lundi de tentative de meurtre. La police recherche toujours, ce lundi matin, leur complice. — *(AFP.)*

Sénégal

Le professeur Cheikh Anta Diop est mort

Le professeur Cheikh Anta Diop, égyptologue réputé et dirigeant d'un des partis d'opposition sénégalais, est mort vendredi 7 février, à Dakar, à l'âge de soixante-deux ans. Il a été victime d'une crise cardiaque à son domicile.

[Chercheur au laboratoire de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) de l'université de Dakar, Cheikh Anta Diop était connu pour ses travaux sur l'unité culturelle africaine et sur l'influence du monde noir sur les civilisations méditerranéennes antiques. Il a reçu en 1966, au premier Festival mondial des arts nègres de Dakar, le prix de « *l'auteur africain qui a exercé sur le 20e siècle l'influence la plus féconde* ».

Auteur de plusieurs ouvrages, dont *les Fondements culturels, techniques et industriels d'un futur Etat fédéral d'Afrique noire*, *Nations nègres et culture* et *Civilisation et barbarie*, Cheikh Anta Diop avait déjà fondé en 1961, après avoir été à Paris secrétaire général des étudiants du « Rassemblement démocratique », un parti politique sénégalais d'opposition appelé « Bloc des masses sénégalaises », qui devint en 1964 « Front national sénégalais », et fut dissous le 13 octobre de la même année.

En février 1976, il a fondé le « Rassemblement national démocratique » (RND), parti politique d'opposition qui ne sera reconnu légalement qu'en juin 1981. Ce parti, dont il est le secrétaire général, a obtenu 2,62 % de suffrages lors des élections législatives de février 1983 et remporté un siège à l'Assemblée nationale sénégalaise. Cheikh Anta Diop a refusé d'occuper son siège et a été remplacé par un de ses partisans, l'avocat Babacar Niang, qui a alors fait dissidence et créé son propre parti, le « Parti pour la libération du peuple » (PLP).]

…n colère…

ALEXANDRE BUCCI…

République sud-africaine

Mme MANDELA ESTIME QUE LA LIBÉRATION DE SON … N'EST PLUS QU'« UNE QUESTION DE TEMPS »

EUROPE

Italie

Palerme, perplexe, s'interroge sur la portée de l'offensive contre la Mafia

De notre envoyée spéciale

Palerme. — A la veille d'un procès que l'on dit historique, alors que toute l'Italie et une partie du monde ont les yeux rivés sur le fameux bunker où se lève le rideau ce lundi 10 février, Luca Orlando, le jeune maire de la ville, qui incarne depuis quelques mois le « renouveau » de la démocratie chrétienne sicilienne, a fait samedi, à la télévision, une intervention très remarquée : il annonçait que le départ du prochain Tour d'Italie cycliste aurait lieu à Palerme. Dérision ou bien grande habileté politique dans une ville qui n'a que faire d'être regardée et qui réclame des preuves tangibles de l'intérêt qu'on lui porte ?

L'un des éléments-clés de la partie qui s'engage sera en effet la capacité du reste de l'Italie de convaincre cette région qu'elle n'est plus une île et que les marionnettes siciliennes recluses dans leurs particularismes, maintenues par la Mafia dans un état de sous-développement social et culturel, ne seront plus laissées pour compte.

Ce procès sera long (un an et demi environ). Il n'est pas le premier et il y en aura d'autres, mais il est cependant, à bien des égards, historique. En premier lieu par l'intérêt qu'il suscite dans toute l'Italie : on le sait maintenant, la « pieuvre » est à Milan, à Rome, à Florence, sans parler de Marseille, New-York ou Chicago.

C'est la première fois, d'autre part, que l'Etat s'attaque non plus à tel ou tel parrain isolé mais à l'organisation tout entière. Car il vient d'être démontré, grâce au travail et à l'abnégation de quelques juges, que le trafic de drogue, les assassinats et les autres délits commis depuis dix ans dans cette île relèvent d'une seule et même organisation, quand bien même elle s'est férocement déchirée ces dernières années.

Enfin, si ce procès a pris cette dimension, c'est que, pour la première fois aussi, la loi du silence a été brisée, non seulement par les deux repentis vedettes, Tomaso Buscetta et Salvatore Contorno, mais par une trentaine d'autres.

Peu d'illusions

Palerme, pourtant, reste perplexe. Les semaines qui viennent de s'écouler ont incité, il est vrai, à ne pas se bercer d'illusions. D'abord, il y eut le choix des jurés : sur la cinquantaine convoqués par le tribunal, trente-cinq ne se sont pas présentés ou sont venus munis de certificats de maladie. Le jury a finalement été constitué le 13 décembre (deux hommes et quatre femmes entre trente et quarante ans, plus dix suppléants), certains ayant témoigné d'un courageux sens civique, les autres n'ayant tout simplement pas trouvé le moyen d'y échapper.

Et puis, il y eut cette polémique autour des avocats. L'affaire, il est vrai, est juteuse pour des membres du barreau qui se sont portés plus allègrement vers la défense des accusés que vers la représentation beaucoup moins lucrative de la partie civile. Certains l'ont fait au mépris de leur appartenance au Parti communiste, qui se veut très clairement et depuis toujours anti-Mafia. D'autres ont décidé de défendre jusqu'a quarante accusés, ce qui témoigne plutôt de l'âpreté au gain que du respect de l'éthique professionnelle. Bref, on a eu tout loisir de vérifier que la clientèle mafieuse est celle qui fait vivre les avocats parlermitains.

Le Fonds de solidarité créé à l'initiative du PC pour permettre aux familles des victimes de la mafia de se porter partie civile n'a pas remporté à ce jour le succès escompté. Beaucoup des parents des victimes ont d'ailleurs refusé cette démarche, soit par peur, soit parce qu'ils sont revenus de tout et ne croient plus à la volonté de l'Etat d'en finir avec la Mafia.

Le ministère public ira-t-il aussi loin que l'instruction ou bien restera-t-il en retrait comme certains le redoutent ? Des hommes politiques seront-ils cités comme témoins par la partie civile ? Autant de tests qui permettront déjà de mesurer, dans les mois qui viennent, la vrai portée de l'offensive anti-Mafia.

Dans le palais de justice de Palerme, blindé, arpenté par des policiers et où ses gardes du corps — gilets pare-balles et doigts sur la gâchette — veillent devant son bureau, le « petit juge » Di ello explique que ce procès n'est plus son affaire. Il s'est attelé avec ses collègues à l'instruction du suivant, plus difficile, mais plus important sans doute, puisqu'il ne s'agira plus seulement de la branche « militaire » de la Mafia, mais de ses ramifications économiques et politiques.

Sur terrain politique

« Le crime organisé, dit-il, *cela existe ailleurs. Mais la Mafia fait plus parce qu'elle est non seulement liée à l'ensemble du système économique et politique de la région, mais même à son sytème culturel et mental. Si un joueur tombe, un autre le remplace. C'est avec le jeu lui-même qu'il faut en finir ».*

Les juges iront encore une fois pour ce second procès aussi loin que possible, c'est-à-dire aussi loin qu'ils parviendront à rassembler des preuves. *« Le problème,* dit le juge Di Nello, *c'est que sur le terrain politique, nous n'avons pas de repentis. »*

Il ne cache pas son scepticisme : *« Quand la classe politique italienne a voulu se débarraser du problème du terrorisme, elle l'a fait en quelques mois. Elle pourrait le faire aussi avec la Mafia, mais jusqu'à présent nous n'avons pas eu de preuves de sa bonne volonté. Bien sûr, il y a quelques secteurs qui paraissent plus décidés, tout n'est pas perdu sinon je ne serais pas là. »*

A la tête de la municipalité depuis quelques mois, Luca Orlando, formé chez les jésuites, jeune, dynamique et cultivé, tranche sur les notables « honorables » et véreux qui l'ont précédé à ce poste. Il tient un discours roboratif, il va manifester avec les lycéens contre la Mafia (discrètement, au dernier rang). Quand les chômeurs défilent dans Palerme avec des pancartes qui disent « *Vive la Mafia* », il saute dans un avion pour Rome et revient triomphant avec en poche 25 milliards de lire (dont il ne sait pas très exactement d'ailleurs ce qu'il fera).

« Il faut faire venir des investisseurs extérieurs », dit-il, et il a déjà commencé à ouvrir à toute l'Italie des adjudications que se partageaient autrefois les mafieux grâce à leur relais politiques dans les institutions communales. Mais quand le maire affirme catégoriquement : *« cette société a changé et elle ne demande qu'à s'ouvrir »*, on se demande de quelle Sicile il parle, s'il est en train de prouver le mouvement en marchant, ou bien si ce discours n'est pas la nouvelle façade derrière laquelle se referont, comme de toute éternité, les pressions, les recommandations, les compromissions, les alliances louches.

La vieille démocratie-chrétienne, proche à Rome du courant Andreotti, a dû en rabattre à Palerme aux dernières élections municipales. Les deux tiers des membres du conseil municipal sont aujourd'hui des hommes nouveaux, mais les autres ? Un seul des alliés notoires de la Mafia, Vito Ciaminino, ancien maire de Palerme, est assigné à résidence et attend son procès ; son ami Salvo Lima, un des ténors de la démocratie chrétienne sicilienne, pourtant impliqué dans les rapports de la commission anti-Mafia, est toujours un respectable député européen.

Alors on comprend que l'incrédulité domine à Palerme, la Mafia a pris des coups sérieux, la classe politique sicilienne a dû subir un lifting, de nouveaux équilibres se cherchent, sans qu'on sache pour l'instant comment ils s'établiront. Mais si après ce pavé dans la mare, après l'ouverture en fanfare de ce maxi-procès, la surface de l'eau redevenait peu à peu lisse et glauque comme avant ?

CLAIRE TRÉAN.

URSS

Okoudjava « ne pardonne pas » à Staline

Moscou *(AFP)*. — Pour la première fois sur une scène théâtrale moscovite, les crimes de Staline ont été dénoncés avec audace, lors d'une récente soirée poétique organisée à la mémoire du poète et comédien anticonformiste Vladimir Vyssotski (« Volodia »), décédé il y a cinq ans.

Le spectacle, qui s'est déroulé au théâtre d'avant-garde de La Taganka dont Vyssotski faisait partie, marquait l'anniversaire de la naissance de l'acteur qui aurait eu quarante-huit ans le 25 janvier.

Devant une salle comble, en présence de l'actrice française Marina Vlady, que « Volodia » avait épousée au début des années 70, le poète, romancier et chanteur Boulat Okoudjava a, pour la première fois, lu en public un de ses poèmes interpellant le « généralissime » auquel, dit-il, *« je ne pardonne pas »*.

« Du jamais vu », a commenté un habitué des soirées poétiques nonconformistes de Moscou.

Ovationné par l'assistance, Okoudjava a récité un autre poème, dédié à son père, fusillé *« pour des prunes »*, a-t-il dit, en 1937 au plus fort des purges staliniennes, et à sa mère, qui a passé vingt ans dans un camp.

Depuis la venue au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev en mars 1985, plusieurs critiques du stalinisme sont apparues dans la presse. Mais elles n'ont pas empêché la poursuite d'une certaine réhabilitation de Staline en tant que chef de guerre. Et le secrétaire général n'avait pas manqué, en mai 1985, de rendre hommage au généralissime pour *« le travail gigantesque »* accompli durant la guerre.

Connu pour son individualisme et son non-conformisme, Okoudjava est devenu un poète respecté en URSS, après avoir été durement attaqué par la presse dans les années 60. Mais il a refusé, a-t-il confié à des amis, de participer en décembre au dernier congrès des écrivains russes, au cours duquel un autre poète, Evgueni Evtouchenko, s'était livré à un sévère réquisitoire de l'ère stalinienne.

« Le sang que tu as fait couler »

Voici quelques passages de l'un des poèmes lus à la Taganka par Boulat Okoudjava :

Alors, superbe généralissime,
Tes descendants, dis-tu, sont partiaux,
On ne peut ni les calmer, ni les infléchir...
Les uns te noircissent et te dénigrent,
Les autres t'enjolivent et te portent aux nues
Ne jurent que par toi et brûlent de te ressusciter.
(...)
Tu gis en terre sur la place Rouge...
N'est-elle pas rouge du sang
Que tu as fait couler à flots,
En caressant bienheureux, ta moustache,
Contemplant Moscou de ta fenêtre ?
(...)
Tes pinces sont aujourd'hui inoffensives (...)
Je ne compte pas les anciennes victimes,
Mais si je suis modéré dans mon châtiment,
Je ne pardonne pas, je n'oublie pas le passé. »

Plusieurs romans de Boulat Okoudjava ont été traduits en français, parmi lesquels *La Cuiller, Pauvre Avrossimov, l'Amour toujours* et *Un banquet pour Napoléon*.

Espagne

● *L'ETA revendique l'assassinat du vice-amiral Colon de Carvajal.* — L'organisation indépendantiste basque ETA militaire (ETA-m) a revendiqué samedi soir 8 février l'assassinat jeudi dernier à Madrid du vice-amiral Cristobal Colon de Carvajal. Dans son communiqué, l'ETA-militaire indique que le vice-amiral a été choisi *« avec précision car en lui se concentrait l'incarnation du militarisme espagnol dans le corps le plus réactionnaire des trois armes »* (la marine, selon l'ETA). — *(AFP.)*

Grèce

● *Condamnation de journalistes pour diffamation du président.* — Le tribunal d'Athènes a condamné à deux ans de prison ferme les deux propriétaires et le rédacteur en chef d'un journal d'opposition de droite pour diffamation du président Sartzetakis et de son épouse.

Irini et Marietta Athanassiades, qui publient *Vradyni*, et le rédacteur en chef Iason Moschovitis, ont été jugés coupables d'avoir diffamé le président, accusant sa femme de percevoir un salaire en sa qualité de directeur du cabinet présidentiel. La journaliste auteur de l'article, Alexandra Strefanopoulou, a été condamnée à dix mois de prison.

Pour les mêmes charges, le tribunal a condamné Aris Voudouris, propriétaire du quotidien d'opposition *Eleftheros Typos*, et son rédacteur en chef Nikos Kyriazis à dix mois de prison. — *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

EST-OUEST

Selon M. Kennedy, un deuxième sommet soviéto-américain dépendra d'un progrès sur les euromissiles

Confirmant ce que l'agence Tass avait rapporté de son entretien, le 6 février, avec M. Gorbatchev (*le Monde* du 8 février), le sénateur Edward Kennedy a affirmé au cours d'une conférence de presse à son retour à Washington, dimanche 9 février, qu'un accord américano-soviétique sur les armements nucléaires de portée intermédiaire (FNI) est *« tout à fait réalisable (...) même si aucun progrès n'était accompli »* dans les domaines des armes stratégiques et des questions spatiales. Le sénateur démocrate a ajouté qu'un accord sur les FNI *« justifierait la tenue d'un deuxième sommet »* avec le président Reagan, et que M. Gorbatchev *« doutait de la valeur d'un sommet en juin ou juillet »*, comme l'a proposé le gouvernement américain, si aucun progrès tangible n'est réalisé.

Selon un proche du sénateur, M. Gorbatchev aurait déclaré sans équivoque qu'il ne donnerait pas suite aux propositions américaines pour un deuxième sommet avant d'avoir une réponse américaine à sa proposition du 15 janvier dernier, comprenant notamment le démantèlement des euromissiles. — (AFP.)

URSS

Deux membres de la « vieille garde » reconduits dans leurs fonctions

Deux des derniers représentants de la « vieille garde brejnévienne » au Politburo ont été réélus samedi 8 février à leurs fontions de chefs du parti dans deux importantes Républiques soviétiques, à l'issue des congrès tenus par les partis communistes locaux. Il s'agit de MM. Kounaev, premier secrétaire au Kazakhstan depuis 1964, et Chtcherbitski, chef du parti en Ukraine depuis 1972. Sauf nouveau changement dans les prochains jours, les deux hommes devraient donc être reconduits dans leurs fonctions de membres du Politburo qu'ils occupent depuis 1971. M. Kounaev a pourtant fait l'objet de critiques directes de la part de la *Pravda*, qui, dans son compte rendu du congrès, dimanche, affirme que le chef du parti au Kazakhstan *« ne pouvait pas ne pas savoir »* que *« des faux en écriture et des affaires d'escroquerie étaient commis depuis des années »* dans sa République. — *(AFP.)*

ALGÉRIE

Léger remaniement ministériel

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a procédé, dimanche 9 février, à un léger remaniement du gouvernement. Le général Rachid Benyelles, membre suppléant du bureau politique du FLN (parti unique) et ancien secrétaire général du ministère de la défense, passe au ministère des transports à la place de M. Salah Goudjil, *« appelé à d'autres fonctions »*. M. Boualem Bessaïeh cède le ministère des postes et télécommunications à M. Mostefa Benzaza, ancien vice-ministre chargé de la pêche, pour prendre le portefeuille de la culture et du tourisme, à la place de M. Abdelmadjid Meziane, appelé également à d'autres fonctions. M. Abdelmalek Nourani, ancien vice-ministre chargé de l'aménagement du territoire, conserve ce portefeuille, qui devient un ministère, auquel sont rattachés l'urbanisme et la construction, confiés précédemment à M. Abderrahmane Belayat. Enfin, M. Boubaker Belkaïd prend le ministère de la formation professionnelle et du travail, en remplacement de M. Mohamed Nabi, qui est, ainsi que M. Belayat, appelé à d'autres fonctions. Le président algérien a également procédé à trois nominations à la tête de l'armée : le général Mostefa Chelloufi devient secrétaire général du ministère de la défense nationale, le général Zine el Abidine Hachichi est nommé commandant de la gendarmerie nationale, et le colonel Rabah Ben Hamman, directeur central des réalisations du service national. *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Relance du projet de sommet maghrébin

Tunis. — La Tunisie tente de relancer son projet de réunion d'un sommet maghrébin avec l'idée de l'élargir, s'il le faut, à un sommet arabe.

Cette initiative, un an après l'échec d'une première tentative qui s'était heurtée au différend algéro-marocain sur le Sahara occidental, a été prise, samedi 8 février, par le premier ministre, M. Mohammed Mzali, qui présidait à Sakiet-Sidi-Youssef, à la frontière tuniso-algérienne, les cérémonies marquant le 28e anniversaire du bombardement de la ville par l'aviation française. En l'état actuel, la démarche du premier ministre tunisien en direction du monde arabe apparaît comme un vœu pieux. En revanche, sa proposition de sommet maghrébin, intervenant moins de deux semaines après la rencontre du président Chadli Bendjedid avec le colonel Kadhafi, et qu'a semblé approuver M. Mohammed Chérif Messaadia, membre du bureau politique du FLN, présent à ses côtés à Sakiet-Sidi-Youssef, retient davantage l'attention.

Il reste que Rabat et Tripoli considèrent, jusqu'à nouvel ordre, que leur « union d'Etats », conclue en août 1984, représentera *« la contribution essentielle à l'édification du Maghreb arabe »*.

Aussi, dans le meilleur des cas, faudra-t-il de longues semaines, sinon des mois, de contacts et de tractations entre les cinq capitales avant que la démarche tunisienne puisse aboutir. — *(Corresp.)*



LE MONDE

n deuxième sommet
pendra
omissiles

« vieille garde »
fonctions

ministériel

sommet maghrébin

... DE MITTERRAND ... 120 F ... DE LA BIÈVRE ... JOSAS 78350

politique

M. Mitterrand, professeur de stratégie

« Les peuples qui n'ont pas assuré leur sécurité ont disparu. La stratégie de la France est celle de ne pas avoir à faire la guerre. Mais on ne peut pas avoir la défense de 1914 ou de 1939. Il faut des moyens modernes. La force atomique est désormais toute notre défense. Nous n'avons pas la volonté d'être offensifs et la dégelée que nous recevrions en retour doit nous rendre prudents. Je préfère vivre et je préfère vivre libre. »

Durant quatre vingt-dix minutes, le professeur François Mitterrand s'est appliqué à décortiquer ses réflexions sur la défense de la France, en invoquant le « bon sens » de son auditoire. Sur le ton de la confidence. Une libre improvisation, en réponse à des questions qui lui avaient été communiquées au préalable. Cette leçon sur le thème : *« Quelle défense pour la France ? »*, le chef de l'Etat l'a donnée, samedi 8 février à Paris, aux adhérents d'une douzaine de clubs socialistes emmenés par Françoise Castro, l'épouse de M. Laurent Fabius.

La séance s'est voulue pédagogique. On sentait le professeur passionné par son sujet, comme tous ces esprits littéraires qui découvrent les beautés de la technologie de pointe. L'assistance était conquise d'avance. En plusieurs occasions, l'orateur a paraphrasé le livre *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, qu'il vient de publier chez Fayard (*le Monde* des 31 janvier, 1er et 5 février) et qui était en vente, sur un stand d'exposition, à l'entrée de la réunion.

M. Mitterrand a donc répété *qu'il était pour une défense commune européenne*, mais qu'il ne savait pas comment l'organiser à l'heure actuelle. *« C'est le type même de la discussion des songes creux. »* La couverture nucléaire de l'Allemagne fédérale par la France ? *« Mais on ne nous la demande pas. Les Américains l'assurent, et l'élargissement à l'Allemagne fédérale de la couverture nucléaire française est une façon de ne rien couvrir, de ne rien défendre. »* Deux « piliers » au sein de l'Alliance atlantique, un pilier américain et un pilier européen ? *« Ce sera un progrès. Mais les conditions ne sont pas réunies. »*

En revanche, ajoute le chef de l'Etat, *« la France doit s'entendre avec l'Allemagne fédérale sur l'espace, sur une défense spatiale. »* L'Europe a les moyens de réunir les capacités industrielles, financières et technologiques sur des programmes comme l'avion orbital Hermès et une station orbitale habitée.

« Seul maître de la dissuasion »

Sur deux points, cependant, le professeur Mitterrand va un peu plus loin que son dernier ouvrage de référence. Le premier : l'arme à neutrons. *« Je ne vois pas la différence entre une arme qui vous volatilise et une épée qui vous traverse le corps. C'est une arme comme une autre, mais c'est une arme qui risque d'être diluée et qui suppose, donc, un grand contrôle politique. »* Le second : les armes chimiques. *« Dès lors que d'autres nous en menaceraient, nous ne pouvons pas en rester au stade des masques à gaz. La France est en retrait. Elle ne doit rien s'interdire. »*

Avant l'arrivée du président de la République, le rapporteur des travaux des clubs, M. Jean-Michel Gaillard, avait insisté pour rappeler que *« la lettre, l'esprit et la pratique de la Ve République »* faisaient du chef de l'Etat *« le seul maître de la dissuasion »* sans possibilité de transférer les pouvoirs de l'Elysée vers d'autres responsables. M. Mitterrand, à son tour, y a fait écho : *« Le seul à donner l'ordre d'engagement nucléaire, c'est le président de la République. C'est une affaire de secondes. C'est très difficile de délibérer, de consulter. Se concerter dans ces conditions ? La guerre est déjà finie, à votre détriment. »*

Ce fut la seule allusion à l'actualité électorale et au débat sur la cohabitation, c'est-à-dire aux rôles respectifs du président de la République et du chef du gouvernement à ce sujet.

M. Mitterrand a été vigoureusement applaudi à plusieurs reprises. A-t-il pour autant répondu à l'attente de son auditoire ? On a senti parfois comme un décalage entre un homme, préoccupé de ses responsabilités suprêmes en matière de sécurité nationale, et des intervenants attachés à ce que le socialisme peut signifier d'aspirations au pacifisme et au désarmement mondial. A ceux-là le chef de l'Etat s'est contenté de répliquer : *« Les hommes se sont toujours battus, au corps à corps, puis en imaginant des armes à distance, qui détruisent mieux, plus vite et avec plus de précision. Malheureusement, le monde n'est pas comme on voudrait qu'il soit, mais il faudrait qu'il le devienne. »*

JACQUES ISNARD.

● *Hausse des cotes de popularité de la plupart des hommes politiques, selon l'IFOP.* — Le dernier baromètre mensuel *IFOP-Journal du Dimanche*, publié dans cet hebdomadaire le 9 février, enregistre une hausse de trois points de la cote du président de la République et une hausse de cinq points de celle du premier ministre. D'après ce sondage effectué du 25 janvier au 5 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 799 personnes, M. François Mitterrand satisfait 39 % des Français (au lieu de 36 % en janvier) et en mécontente 43 % (45 % précédemment).

Le pourcentage des personnes satisfaites de M. Laurent Fabius passe de 32 % à 37 %, tandis que les mécontents (40 %) régressent de trois points.

Les personnalités politiques de l'opposition marquent également des points, à l'exception de M. Raymond Barre qui en perd un. De 49 % d'avis favorables en janvier, il passe à 48 % et enregistre 32 % d'opinions négatives au lieu de 29 % le mois dernier. M. Valéry Giscard d'Estaing (36 % d'avis favorables) gagne cinq points et M. Jacques Chirac (34 %) deux. Toutefois, les opinions négatives émises à l'encontre du président du RPR passent de 46 % en janvier à 48 %.

SITUATIONS 86

GERS : dissidences

De notre correspondant

Auch. — A chacun ses dissidents. L'opposition gersoise avait déjà M. Maurice Mességué, qui, aux législatives, concurrence la liste d'union. M. Henri Thomas (UDF-CDS), qui a fait alliance avec l'équipe de M. Mességué, « nargue » désormais la liste d'union aux régionales.

Dans la majorité, M. André Cellard, député socialiste en 1978 et 1981, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture dans les deux premiers gouvernements Mauroy, vient de faire acte de candidature pour les législatives.

M. Cellard conduira la liste législative du MRG et figurera en dernière position de la liste régionale de cette formation.

Deux mécontentements se rejoignent ainsi : M. Cellard n'admettait pas de ne pas avoir été retenu par le PS. Le MRG, après des négociations infructueuses avec le PS, avait fait connaître son intention d'être présent aux deux consultations.

Sur la liste MRG pour les législatives, M. Cellard sera suivi de MM. Pierre Serée de Roch, maire adjoint de Montesquiou, André Dabadie et Yves Chabrot (tous MRG). La liste régionale sera conduite par M. Pierre Mondange, membre du comité directeur du MRG, qui devait initialement diriger la liste législative. Derrière lui figurent MM. André Dabadie, Pierre Serée de Roch, Gilles Garet, Jean Clermont, Hervé Groult et André Cellard.

La liste socialiste dans le Gers est conduite par M. Jean Laborde, député maire d'Auch, suivi de Lydie Dupuy, député, ancien suppléante de M. Cellard.

M. Thomas, tout comme M. Cellard, justifie sa décision par le respect dû aux électeurs. *« J'ai estimé ne pas avoir le droit de trahir la confiance gagnée dans les moments difficiles »*, écrit M. Thomas, qui fut candidat de l'opposition en 1981 et qui a battu un conseiller général socialiste à Auch en mars 1985.

M. Cellard parle quant à lui de *« l'ampleur prise par les sollicitations de nombreux Gascons qui sont venus me demander mon concours »*.

M. Robert Fort, premier secrétaire départemental du PS, a estimé que, *« s'il était candidat, M. Cellard s'exclurait lui-même du parti »* et que *« sa liste serait considérée comme un liste d'opposition »*.

JEAN-PAUL TAILLARDAS.

Dans l'opposition

YVELINES : retrait de la liste UDF dissidente de M. About

M. Nicolas About, qui fut député PR de 1978 à 1981, a renoncé à mener une liste dissidente dans les Yvelines, alors que, depuis de nombreux mois déjà, il menait une forte campagne. Le vendredi 7 février il a annoncé que *« compte tenu des dernières prises de position de M. Barre, il ne pouvait pas contribuer à déstabiliser encore plus l'opposition »*. Il apporte donc son soutien à la liste menée par M. Paul-Louis Tenaillon, président (CDS) du conseil général, auquel il s'était jusque-là toujours opposé.

Après ce revirement, Mme Christine Boutin, qui dirige une liste rivale, avec le soutien de M. Barre, a dit, au micro de CFM, dont elle était vendredi 7 février l'invitée : *« M. About est incohérent puisqu'il y a peu de temps il se réclamait de Raymond Barre. Mais maintenant les choses sont plus claires. »*

Au cours de cette même émission, Mme Boutin a annoncé que, si elle était élue, elle ne voterait pas la confiance à un gouvernement de cohabitation. Elle a aussi expliqué que, à Paris, c'est Mme Marie-France Garaud qui représente le mieux ses idées, alors que M. Barre, lui, soutient la liste officielle de l'UDF menée par M. Jacques Dominati.

Une élection municipale

EURE : Louviers (1er tour)

Insc., 10 822 ; vot., 6 583 ; suff. expr., 6 336.

PS-Comité d'action de gauche (M. Henri Fromentin), 2 538 (40,05 %) ; opp. (Mme Odile Proust, RPR, m. s.), 2 387 (37,67 %) ; opp. diss. (M. André Crenn), 681 (10,74 %) ; FN (M. Max Buffetaut), 391 (6,17 %) ; PC (M. Bruno Canivet), 339 (5,35 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

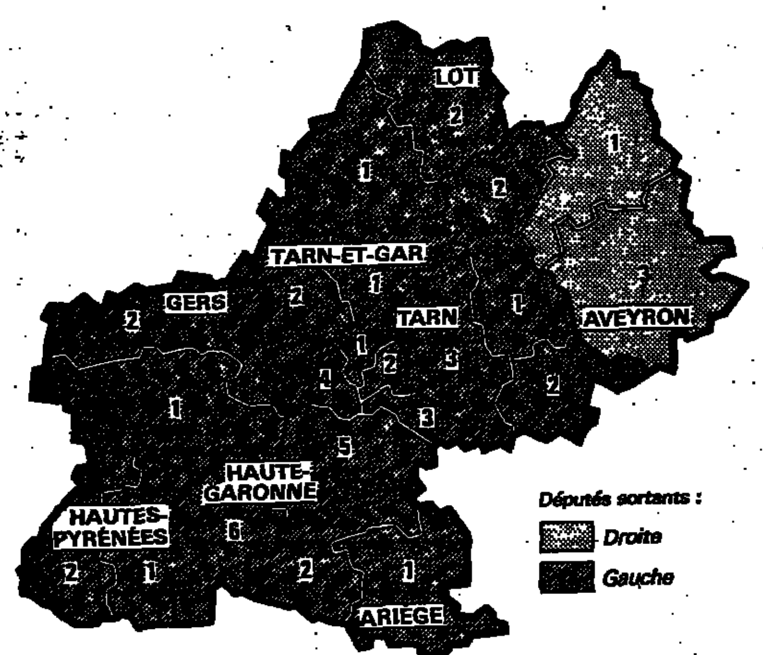
[Cette élection municipale partielle est consécutive à la démission du maire, Mme Odile Proust, RPR, et de quinze de ses colistiers (*le Monde* du 8 février). Le premier tour de ce scrutin a été marqué par un fort taux d'abstentions (39,17 %), et aucune des cinq listes en présence n'a obtenu la majorité des suffrages exprimés. La liste du PC, qui cette fois faisait cavalier seul, n'a pu franchir la barre des 10 % des exprimés indispensables pour se maintenir au second tour, ainsi que la liste du Front national, qui espérait pourtant recueillir 15 % des suffrages. La liste du Parti socialiste et du comité d'action de gauche, conduite par M. Henri Fromentin, maire de Louviers jusqu'en mars 1983, est arrivée en tête et a devancé de 151 voix la liste de droite du maire démissionnaire, Mme Proust (RPR). La liste des conseillers d'opposition entrés en dissidence contre le maire et conduite par un adjoint, M. André Crenn, a recueilli 10,74 % des suffrages. C'est moins que ce qu'ils escomptaient mais suffisant pour participer au second tour. Le maintien de cette deuxième liste d'opposition pourrait permettre à la gauche de l'emporter.

Aux élections municipales de mars 1983, la liste de Mme Proust l'avait emporté dès le premier tour avec 4 029 voix (50,87 %) et avait obtenu 25 élus ; la liste d'union de la gauche avait pour sa part recueilli 3 891 voix (49,12 %) et 8 élus, pour 7 920 suffrages exprimés sur 8 265 votants. Il y avait 11 213 électeurs inscrits.]

● *Douze « communistes critiques » aux élections.* — *« Nous n'avons pas changé. Notre combat continue et notre choix est fait : notre présence sur les listes du PS a pour but de favoriser le rassemblement de tous ceux qui, comme nous, n'ont jamais désespéré de l'union de la gauche. »* Forts de cette profession de foi, douze *« communistes critiques »*, dont M. Henri Fiszbin, ancien responsable de la fédération de Paris du PCF, et M. Roger Fajnzylberg, ancien maire communiste de Sèvres (Hauts-de-Seine), se présentent aux élections sur les listes du PS. M. Fiszbin est éligible aux législatives dans les Alpes-Maritimes et M. Fajnzylberg l'est aux régionales en Ile-de-France.

MIDI-PYRÉNÉES (I)

Une région moins rose demain qu'aujourd'hui



Pour l'opposition d'aujourd'hui, les élections législatives et régionales du 16 mars tournent surtout, dans la région Midi-Pyrénées, autour d'un nom : Dominique Baudis. Qu'il séduise, enthousiasme, agace un peu ou suscite des inimitiés – ce qui commence à être le cas, – le maire de Toulouse, qui provoque quelquefois simultanément ces sentiments contradictoires dans et hors de son camp politique, oblige en tout cas tout le monde au même constat : en trois ans, il s'est hissé au premier rang sans jamais, ou presque, parler publiquement... de politique.

En parlant au contraire gestion, en laissant dire pour le reste, en négociant discrètement avec un mélange de gentillesse et de fermeté implacable, l'ancien journaliste de télévision, maître ès opérations médiatiques, a transformé l'héritage (il a succédé en 1983 à son père, Pierre, à la mairie de Toulouse) en une situation de potentat inattaquable pour le moment.

Par sa double candidature – tête de liste de l'opposition unie par sa volonté, au prix de quelques débauchages au sein du RPR, pour les législatives et les régionales, – Dominique Baudis boucle la phase d'ascension entreprise en 1983. Ici ou là, on le crédite ou on le soupçonne déjà de vouloir porter au-delà des frontières de Midi-Pyrénées son ambition.

Cette inconnue en cache une autre qui peut-être la conditionne : l'actuelle opposition sera-t-elle en mesure d'enlever au PS le conseil régional ? Si oui, Dominique Baudis souhaitera-t-il se rendre maître lui-même de l'assemblée régionale ?

En tout état de cause, la région Midi-Pyrénées sera au lendemain du 16 mars nettement moins rose qu'auparavant. La probable érosion électorale socialiste et les effets du système proportionnel ne sont pas seuls en cause. Hésitant depuis longtemps sur le choix et le renouvellement des hommes, en Haute-Garonne en particulier, le PS n'est pas en mesure d'offrir à ses électeurs d'alternative de poids comparable à la « solution Baudis ».

L'issue de cette bataille est rendue encore plus incertaine par les vicissitudes et les tentations ici ou là politiquement complexes, quand elles ne sont pas équivoques, d'une partie des hommes qui se réclament du MRG. Tandis qu'un radicalisme traditionnel, mis à mal comme partout ailleurs ces dernières années dans la région qui fut sa terre d'élection, prétend opportunément renaître de ses cendres.

On ne peut en tout état de cause exclure de possibles empoignades autour de groupes d'appoint intermédiaires difficiles à classer, fluctuants et éventuellement âpres aux places, lorsqu'il s'agira de conserver (PS) ou de prendre (opposition) le contrôle de Midi-Pyrénées.

La plus vaste région française (huit départements, 45 348 kilomètres carrés), mais neuvième seulement par la population (2 346 900 habitants, dont plus du tiers dans la seule Haute-Garonne), n'en oublie pas pour autant ses problèmes. A ceux de la France entière, elle ajoute les chances et les risques de l'élargissement récent de l'Europe à un nouveau partenaire : l'Espagne voisine. Il appartiendra au futur conseil régional d'effacer l'inventaire des dangers et de donner consistance à la liste des opportunités commerciales ou culturelles.

Un entretien avec Dominique Baudis

« Il faudra trouver au conseil régional une majorité de gestion »

« Quel rôle ont joué les affrontements au sein de l'opposition toulousaine dans votre décision finale de devenir à la fois député et conseiller régional, puisque vous serez tête de liste dans les deux cas ?

– Aucun rôle. Il n'y a d'ailleurs pas de coïncidence dans le temps. J'ai annoncé ma décision au tout début de l'année 1986. Je l'ai fait principalement pour deux raisons. J'avais des éléments objectifs d'appréciation qui permettaient de dire que, dans une très large mesure, la population du département souhaitait que je conduise les deux listes. Je connaissais ce souhait depuis plusieurs mois, mais je n'avais pas pris ma décision, parce que je ne savais pas si la loi sur le cumul des mandats le permettrait. Je l'ai prise dans le week-end qui a suivi l'adoption définitive du projet.

– Ces divisions de l'opposition, toutefois, qui touchent aussi bien la Haute-Garonne que les départements voisins, ne risquent-elles pas de gêner la constitution d'une majorité régionale cohérente en cas de victoire de l'opposition ?

– Je ne vois pas la relation de cause à effet. Je ne souhaite pas que le conseil régional soit dirigé par une majorité d'affrontement. Je crois qu'il faut essayer au conseil régional de trouver un consensus sur un programme d'action, avec une majorité aussi large que possible, une majorité de gestion.

» Il ne me paraît pas sain qu'un conseil régional, ou municipal, ou toute assemblée locale, soit animé par une majorité constituée dans le cadre d'une coupure droite-gauche faite à la hache, avec le camp des vainqueurs, le camp des perdants.

– Vous avez récemment affirmé être la *« clef de voûte de l'opposition »*. Pouvez-vous vous en expliquer ? Est-ce vrai à vos yeux pour Toulouse, pour toute la région ?

– C'est vrai pour Toulouse et le département de la Haute-Garonne. C'est un des aspects de ma mission. Vous savez bien que lorsqu'on me dit : *« Vous êtes un maire d'opposition »*, je récuse ce qualificatif. Le rôle d'un maire n'est pas de soutenir le gouvernement ou de le combattre, c'est de défendre sa ville.

» Mais il est vrai que, dans le rapport des forces politiques, j'appartiens à l'opposition et que les responsabilités qui sont les miennes font que je suis – enfin, je me considère comme – la clef de voûte de l'opposition. C'est-à-dire que ma mission, ce que les gens attendent de moi, c'est de réaliser l'union.

– Maire, conseiller général, député européen, conseiller régional, membre de l'Assemblée nationale, vous serez le 17 mars un authentique « cumulard ». Quels sont les mandats que vous souhaitez conserver à terme ?

– Je ne serai pas un authentique cumulard, puisqu'il y a maintenant une loi sur les cumuls. On pouvait employer ce terme avant qu'il n'y ait une législation, quand chacun faisait sa propre discipline... ou ne la faisait pas. J'avais d'ailleurs dit à ce moment-là que je ne conduirais pas deux listes. Car on aurait pu me faire ce procès.

» A partir du moment où il y a une règle, je respecterai cette loi. Elle m'autorise à exercer quatre mandats. J'aurai donc à renoncer à un mandat...

Maire d'abord

– Momentanément, mais à long terme ?

– Ah ! vous parlez du long terme. Je reprends quand même à partir d'aujourd'hui. J'ai indiqué que mon choix se ferait entre mes deux mandats parlementaires. Ensuite, à partir de l'année 1987, je devrai au fur et à mesure abandonner à chaque élection un mandat. Cela peut s'étaler sur des années.

» Cela dit, le mandat fondamental, pour moi, c'est la mairie de Toulouse. Si je n'avais qu'un mandat à exercer, ce serait celui-là. Il m'est difficile de vous dire aujourd'hui quel second mandat je souhaiterai exercer dans *x* années. Ce peut être un mandat de caractère régional, ou une responsabilité de caractère national ou européen.

– Selon vous, qu'a apporté la gestion socialiste de Midi-Pyrénées ? Que souhaiteriez-vous changer et mettre en œuvre pour votre région ?

– Les socialistes vous l'expliqueront longuement...

– De votre point de vue, en bien ou en mal ?

– La réponse est dans votre question : la gestion « socialiste » de Midi-Pyrénées. Cette gestion a été à mon avis trop influencée par l'intérêt d'un parti politique. Le PS est majoritaire à lui tout seul au conseil régional de Midi-Pyrénées comme à l'Assemblée nationale. Je ne sais pas quelle sera l'issue des élections législatives de mars, mais une chose est certaine : le PS ne sera plus majoritaire à lui tout seul au conseil régional de Midi-Pyrénées, et c'est une bonne chose.

» Lorsqu'on examinera, à la fin, la gestion du conseil régional qui sera élu le 16 mars, on ne pourra plus parler de gestion socialiste ou ceci ou cela ; ce sera justement une majorité de rassemblement, fatalement.

– Quelques exemples précis, à propos de cette gestion « socialiste »...

– Une fiscalité très élevée. La région Midi-Pyrénées est en France la deuxième région par l'impôt, derrière la Corse. Nous sommes donc en tête pour la France continentale. Ce n'est pas un très beau résultat. D'autre part – effet de la gestion du conseil régional ou de la politique nationale ? – il y a depuis deux ans un solde négatif en terme d'emploi. Au cours des douze derniers mois, ce solde est de – 8 000.

» Troisièmement, le conseil régional a exercé son pouvoir dans une période de mise en place des institutions, ce qui donne beaucoup de pouvoir, exige des investissements importants. Je crois que ces investissements ont été un peu surdimensionnés. Je pense notamment à l'hôtel des institutions régionales, qui a coûté très cher et n'est pas achevé. Détail symbolique : ce bâtiment ne comporte toujours pas de salle des délibérations.

» Je trouve aussi qu'il y a eu un excès de campagnes dites de sensibilisation, d'information ou de promotion, que pour ma part je qualifierais plutôt de campagnes de propagande. Ces campagnes, il fallait les faire à l'extérieur. On aurait fait un gros effort, par exemple, en direction de l'Espagne... d'accord. Mais afficher dans les rues de Toulouse ou de Midi-Pyrénées : on est les meilleurs, on est les plus forts, franchement, je ne vois pas l'intérêt, ou plutôt, si, je le vois, il est de caractère électoral. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN et GÉRARD VALLÈS.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Alex Raymond (PS)

Nombre de sièges à pourvoir : 87

ARIÈGE : 6	LOT : 6
AVEYRON : 10	HAUTES-PYRÉNÉES : 9
HAUTE-GARONNE : 29	TARN : 13
GERS : 7	TARN-ET-GARONNE : 7

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

ARIÈGE : 2	LOT : 2
AVEYRON : 3	HAUTES-PYRÉNÉES : 3
HAUTE-GARONNE : 8	TARN : 4
GERS : 2	TARN-ET-GARONNE : 2

DÉPUTÉS SORTANTS

ARIÈGE (2)

Augustin Bonrepaux (PS), Roger Massat (PS), suppléant de Jean Ibanès, décédé le 29 mars 1985

AVEYRON (3)

Jean Briane (UDF-CDS)
Jean Rigal (MRG)
Jacques Godfrain (RPR)

HAUTE-GARONNE (6)

Jacques Roger-Machart (PS) suppléant d'Alain Savary,
Gérard Bapt (PS)
Louis Lareng (PS)
Alex Raymond (PS)
Gérard Houteer (PS)
Pierre Ortet (PS)

GERS (2)

Jean Laborde (PS)
Lydie Dupuy (PS) suppléante d'André Cellard, ancien secrétaire d'Etat

LOT (2)

Bernard Charles (MRG) élu en 1983 en remplacement de Maurice Faure devenu sénateur
Edmond Massaud (PS) suppléant de Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie

HAUTES-PYRÉNÉES (2)

Pierre Forgues (PS)
Jean Duprat (MRG) suppléant de François Abadie, ancien secrétaire d'Etat, sénateur

TARN (3)

Pierre Bernard (PS)
Jacqueline Alquier (PS) suppléante de Jean-Pierre Gabarrou, décédé le 22 mai 1985
Charles Pistre (PS)

TARN-ET-GARONNE (2)

Hubert Gouze (PS)
Pierre Larroque (MRG) suppléant de Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des relations extérieures

REPÈRES

ARIÈGE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 106 889 ; abst., 19,49 % ; suff. ex., 84 750. MARCHAIS, 17 343 (20,46) ; MITTERRAND, 27 469 (32,41) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 29 211 (34,46) ; GISCARD D'ESTAING, 17 626 (20,79) ; CHIRAC, 13 096 (15,45) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 14 891 (17,57).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 106 728 ; abst., 28,82 % ; suff. ex., 74 717 ; PC, 16 444 (22) ; PS, 36 204 (48,45) ; UDF-RPR, 22 069 (29,53).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 108 190 ; abst., 40,32 % ; suff. ex., 62 171 ; PC, 9 940 (15,98) ; PS, 20 941 (33,68) ; UDF-RPR, 20 121 (32,36) ; FN, 4 208 (6,76).

AVEYRON

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 209 707 ; abst., 17,03 % ; suff. ex., 170 524. MARCHAIS, 16 427 (9,63) ; MITTERRAND, 44 109 (25,86) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 47 094 (27,61) ; GISCARD D'ESTAING, 51 618 (30,27) ; CHIRAC, 37 425 (21,94) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 030 (24,64).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 209 755 ; abst., 25,85 % ; suff. ex., 152 848. PC, 12 528 (8,19) ; PS-MRG, 61 267 (40,08) ; UDF-RPR, 77 405 (50,64).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 211 988 ; abst., 37,95 % ; suff. ex., 125 128. PC, 8 521 (6,80) ; PS, 28 631 (22,88) ; UDF-RPR, 64 222 (51,32) ; FN, 6 545 (5,23).

HAUTE-GARONNE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 528 425 ; abst., 19,38 % ; suff. ex., 419 495. MARCHAIS, 64 737 (15,43) ; MITTERRAND, 141 538 (33,74) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 152 080 (36,25) ; GISCARD D'ESTAING, 92 114 (21,95) ; CHIRAC, 67 123 (16) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 78 212 (18,64).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 528 624 ; abst., 31,39 % ; suff. ex., 356 749. PC, 46 687 (13,08) ; PS-MRG, 186 257 (52,20) ; UDF-RPR, 110 340 (30,92).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 539 156 ; abst., 41,75 % ; suff. ex., 303 181. PC, 31 943 (10,53) ; PS, 89 652 (29,57) ; UDF-RPR, 115 392 (38,06) ; FN, 29 013 (9,56).

GERS

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 133 585 ; abst., 17,61 % ; suff. ex., 108 281. MARCHAIS, 14 929 (13,78) ; MITTERRAND, 36 958 (34,13) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 39 378 (36,36) ; GISCARD D'ESTAING, 24 844 (22,94) ; CHIRAC, 18 887 (17,44) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 21 388 (19,75).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 133 672 ; abst., 28 % ; suff. ex., 94 584. PC, 11 504 (12,16) ; PS, 49 483 (52,31) ; UDF-RPR, 29 585 (31,27).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 136 040 ; abst., 39,20 % ; suff. ex., 79 066. PC, 7 802 (9,86) ; PS, 23 346 (29,52) ; UDF-RPR, 30 832 (38,99) ; FN, 6 198 (7,83).

LOT

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 117 111 ; abst., 15,45 % ; suff. ex., 97 541. MARCHAIS, 13 337 (13,67) ; MITTERRAND, 30 204 (30,96) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 33 545 (34,39) ; GISCARD D'ESTAING, 18 258 (18,71) ; CHIRAC, 22 732 (23,30) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 25 245 (25,88).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 117 174 ; abst., 22,72 % ; suff. ex. 88 991 ; PC, 10 423 (11,71) ; PS-MRG, 49 574 (55,70) ; UDF-RPR, 28 994 (32,58).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 120 194 ; abst., 33,93 % ; suff. ex., 76 009 ; PC, 8 232 (10,83) ; PS, 20 310 (26,72) ; UDF-RPR, 31 161 (40,99) ; FN, 3 977 (5,23).

HAUTES-PYRÉNÉES

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 167 998 ; abst., 20,50 % ; suff. ex., 131 463. MARCHAIS, 25 000 (19,01) ; MITTERRAND, 40 718 (30,97) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 43 891 (33,38) ; GISCARD D'ESTAING, 30 512 (23,20) ; CHIRAC, 20 613 (15,67) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 23 973 (18,23).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 168 092 : abst., 30,07 % ; suff. ex., 115 997 ; PC, 21 416 (18,46) ; PS-MRG, 56 443 (48,65) ; UDF-RPR, 34 732 (29,94).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 168 701 ; abst., 40,73 % ; suff. ex., 96 386 ; PC, 15 237 (15,80) ; PS, 23 917 (24,81) ; UDF-RPR, 36 625 (37,99) ; FN, 6 454 (6,69).

TARN

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 247 418 ; abst., 14,88 % ; suff. ex., 205 780. MARCHAIS, 29 630 (14,39) ; MITTERRAND, 60 851 (29,57) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 65 677 (31,91) ; GISCARD D'ESTAING, 51 639 (25,09) ; CHIRAC, 38 039 (18,48) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 43 662 (21,21).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 246 540 ; abst., 22,92 % ; suff. ex., 186 186. PC, 20 021 (10,75) ; PS, 91 010 (48,88) ; UDF-RPR, 71 744 (38,53).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 249 247 ; abst., 34,48 % ; suff. ex., 154 564. PC, 14 880 (9,62) ; PS, 42 782 (27,67) ; UDF-RPR, 61 515 (39,79) ; FN, 14 930 (9,65).

TARN-ET-GARONNE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 137 238 ; abst., 15,83 % ; suff. ex., 113 070. MARCHAIS, 15 402 (13,62) ; MITTERRAND, 31 342 (27,71) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 37 998 (33,60) ; GISCARD D'ESTAING, 25 962 (22,96) ; CHIRAC, 22 385 (19,79) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 25 256 (22,33).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 137 505 ; abst., 24,93 % ; suff. ex., 101 323. PC, 11 076 (10,93) ; PS-MRG, 49 808 (49,15) ; UDF-RPR, 39 033 (38,52).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 140 681 ; abst., 37,40 % ; suff. ex., 83 107. PC, 7 734 (9,30) ; PS, 20 252 (24,36) ; UDF-RPR, 33 160 (39,90) ; FN, 8 083 (9,72).

MIDI-PYRÉNÉES (I)

ZIZANIES CROISÉES A GAUCHE

LOT : Bernard Charles contre Martin Malvy

De notre envoyé spécial

Cahors. – Méchante proportionnelle ! Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, veut retrouver le 16 mars le siège de député socialiste du Lot qu'il a abandonné en entrant dans l'équipe gouvernementale. Bernard Charles, propulsé au Palais-Bourbon à la fin de 1983 à la place laissée par l'entrée de Maurice Faure au Sénat, veut garder son siège.

Mais il n'y a qu'une place. Une seule petite place. Car la seconde est pour l'opposition, pour le maire RPR de Souillac, Alain Chastagnol. C'est la faute à la proportionnelle ressuscitée par le PS de Martin Malvy et honnie par le MRG de Bernard Charles.

Alors c'est la guerre. Martin Malvy veut sa place. Il a pour lui l'accord passé entre les deux partis, son aura de secrétaire d'Etat. Et puis, on n'est pas pour rien petit-fils de Louis-Jean Malvy, député et célèbre ministre « lotois » de la IIIe République.

Tout cela, passé et présent, Bernard Charles n'en a cure. Présent (le sien) et avenir (le sien), voilà son problème. Bien sûr, recouvrir cette cause du manteau du radicalisme la rend plus décente, plus présentable. Plus passe-murailles aussi.

« Il est impossible que le radicalisme ne soit pas présent », s'est donc dit intérieurement Bernard Charles. Et il vous le répétera, sans se faire prier. Dans le Lot, c'est bien connu, on est radical. Ou plutôt MRG, puisque Maurice Faure l'est. Ou plutôt : fauriste. Et donc unanimiste.

Enfin, on l'était. Jusqu'à ce que Bernard Charles, du haut de ses trente-sept ans et d'une ambition qui n'aperçoit pas ses bornes, vienne bousculer le jeu de quilles jusque-là savamment disposé par l'empereur du Lot, par Maurice Faure le sage, l'ami du président, l'ami de tout le monde.

Semblable réussite n'allait pas sans un savoir-faire, un savoir-vivre politique qui a ses commandements imprescriptibles. A la part du gâteau qui ne t'a pas (ou pas encore) été attribuée, tu ne toucheras point.

La tête de liste aux régionales, la promesse de la mairie de Cahors, quand Maurice Faure y renoncera, pas de concurrence socialiste en cas de retour au scrutin de circonscription et une vice-présidence de conseil régional si la gauche y sauve sa majorité : cette litanie en eût satisfait plus d'un.

Mais Bernard Charles, son destinataire, n'a pas d'oreille pour ce catalogue bien ficelé. A-t-on jamais vu les jeunes grands hommes de province négliger Paris ou s'en remettre à d'hypothétiques péripéties à venir pour y assurer leur place ?

Un député pour Cahors !

Au constat de cette solide fringale, il faut en ajouter un autre, inavouable : le faurisme n'est plus ce qu'il était. Le réseau œcuménique de notables et d'élus sur lequel s'appuyait Maurice Faure est désormais concurrencé par des structures plus ou moins militantes inédites jusqu'à ces dernières années, par des milieux associatifs puissamment « travaillés » par Bernard Charles.

Cette mouvance-là, rajeunie, plus « valoisienne » à l'occasion que de gauche, centriste si vous voulez (*« Cahors est une ville centriste »*, dit Bernard Charles), un peu droitière ici ou là, n'a pas nécessairement le respect politique chevillé au corps. Ainsi n'a-t-elle pas hésité à imposer la thèse de Bernard Charles, et ce dernier, contre la calme volonté légaliste fauriste et l'horreur du désordre qui en est le corollaire. Une claque pour le patron du département, qui sait désormais qu'il a cessé d'être incontesté.

Un potentat qui n'impose plus un respect universel, un radicalisme qui se radicalise dans la direction où paraît tourner le vent politique, une concurrence sévère entre deux hommes pour une seule place de député : il faut bien donner à ces subtilités ou à quelques traits un peu rudes un éclairage discret et perceptible par le plus grand nombre. *« Malvy, c'est Figeac* [Martin Malvy est maire de cette ville], *il faut un député à Cahors »*, proclame donc avec simplicité Bernard Charles. Ou encore, vérité elliptique et polysémique entre toutes : *« Gagner le Lot. »*

Martin Malvy laisse dire, mise sur la légitimité de sa candidature... et prie les dieux des urnes pour que sa notoriété inverse en sa faveur une réalité démographique qui ne lui est pas favorable, puisque Bernard Charles et ses amis sont censés tenir Cahors, principale ville du département, et sa zone d'influence.

Chacun espère aussi que les gestes rares et les silences du patriarche politique Maurice Faure pourront être sans équivoque interprétés en sa faveur.

Il est trop tôt pour dire qui le Lot préférera, de Martin Malvy ou de Bernard Charles. Que ce dernier ne s'intéresse pas qu'au Lot est déjà une évidence. Au conseil régional, dans lequel il est sûr de figurer, il n'entend pas jouer un rôle de figurant. Quelle que soit la majorité, murmurent les socialistes.

Du MRG, dont il est vice-président, il ne donne pas cher. *« J'ai du reste les deux tiers des fédérations derrière moi. Comme le MRG ne pouvait m'exclure, il m'a déclaré en congé de parti. On en reparlera. »*

Tel est bien le point sur lequel le Lot déchiré peut demeurer d'accord : Bernard Charles étant ce qu'il est, c'est-à-dire Bernard Charles, et, comme il souhaite l'être encore plus, on en reparlera. Fatalement. Même s'il rate la marche du Palais-Bourbon.

MICHEL KAJMAN.

TARN-ET-GARONNE : Hubert Gouze contre Jean-Michel Baylet

De notre envoyé spécial

Montauban. – Dans le Tarn-et-Garonne comme dans le Lot, deux sièges à pourvoir. Comme la droite paraît pouvoir y faire son (Jean) Bonhomme de chemin, l'ancien député RPR ainsi nommé le redeviendra. Pour le reste, rengaine. Jean-Michel Baylet (MRG), secrétaire d'Etat chargé des relations extérieures, veut retrouver le siège qu'il a cédé à son suppléant en entrant au gouvernement. Hubert Gouze, socialiste, maire de Montauban, veut garder le sien. L'un des deux ne sera pas exaucé.

Dans le Lot, le secrétaire d'Etat *socialiste a le bon droit formel et* les accords avec lui. Dans le Tarn-et-Garonne, c'est le secrétaire d'Etat MRG qui occupe cette position en principe confortable.

En principe. Certes, les éléments de confort n'ont *jusqu'ici pas fait* défaut à « Jean-Michel », comme tout un chacun – ami ou adversaire – l'appelle. Le principal est une très protectrice muraille de papier-journal : le quotidien régional *la Dépêche du Midi*. Un bien de la famille Baylet. Presqu'un bijou. Merveille de précision qui, hors de l'agitation des trop grandes cités, vous fait un député, un maire ou un sénateur comme en se riant. Et qui vous enfouit dans le cimetière de l'absence ou dans le marécage de la brève mention perfide, les malandrins qui sortent du droit chemin ou n'y sont pas encore venus. Dans le Lot, Bernard Charles est le malandrin. Dans le Tarn-et-Garonne, c'est Hubert Gouze. Il y va du sacro-saint accord et d'une autre évidence : un crime de lèse-Baylet est un crime de lèse-Baylet.

Que dire alors de deux crimes successifs de lèse-Baylet ? Car c'est bien ce qui s'est produit, à écouter Jean-Michel, au fil de l'incessante guéguerre tarn-et-garonnaise entre des socialismes et des radicalismes aux frontières mouvantes qui épousent successivement les aspérités de terrains politiques évolutifs.

Accord oblige

Version Baylet : un socialiste a volé, en 1982, la présidence du conseil général de Tarn-et-Garonne à Mme mère Evelyne Baylet, PDG de *la Dépêche*, grâce à la voix félonne d'un « traître » (ainsi parle *la Dépêche* dans ces cas terribles). 1986 : Hubert Gouze et ses amis récidivent et tentent de ravir à *Jean-Michel Baylet son siège.*

Version socialiste : en un honnête combat et au bénéfice de l'âge, le PS s'est emparé du conseil général en 1982. C'est Jean-Michel Baylet qui, trois ans plus tard, contre toute *évidence arithmétique, a ravi cette* présidence au PS, en débauchant des « modérés » et en refusant tout engagement clair en faveur du gouvernement auquel il appartenait déjà.

Depuis, Hubert Gouze, qui briguait cette présidence, et ses amis n'ont cessé de fourbir leurs armes. Ils ont cru, il y a un an, que Lionel Jospin partageait leur indignation. Ils le trouvent aujourd'hui aux côtés de... Jean-Michel Baylet. Accord oblige. Eux se trouvent exclus du *PS* et, pour tout dire, un rien cocus. Submergés aussi par une manière particulière de ras-le-bol que vous pouvez nommer, à votre gré, ras-*la-Dépêche* ou ras-les-Baylet.

Alors, les voici une fois de plus dissidents, ces socialistes qui le redeviennent chaque fois qu'un Baylet montre le bout électoral de l'oreille. Cela en devient une tradition qui commence à fatiguer Jean-Michel. Accusé de changer souvent de trottoir, il n'entend pas raser les murs. Lionel Jospin est venu lui prêter main-forte, tout en serrant avec embarras celle d'Hubert Gouze. Accord oblige. Laurent Fabius est tenu en réserve par le dernier assaut de légitimité. Accord oblige ?

Quant à la mobile muraille de papier de *la Dépêche*, elle roule, elle roule... du côté de Jean-Michel. Logique. Pendant qu'Hubert Gouze et ses amis jurent qu'ils ne peuvent pas céder, qu'il y va de la morale, d'une idée certaine du socialisme opposée à sa caricature incertaine, et de l'avenir, justement, du socialisme, le vrai, en Tarn-et-Garonne.

Le PS est mort ici, si nous perdons la partie, dit Hubert Gouze. Hubert Gouze est mort s'il rate son coup, dit Jean-Michel Baylet : même s'il le réussit, moi, je m'en sortirai toujours. Et de citer le chaud refuge du Sénat – mais pas *la Dépêche*. Car *la Dépêche*, cela va de soi. Absolument.

M. K.

Tête de vendeur d'[redacted] devant la puissance du nouveau Victor 286.

(à 29.900 F.*)

Alice.

Que
le nouv
compat
son [redacted]
MS-DOS
Il déc
équivale
en plus,
standar
Est-il
explique
une ver
1,2 Mo,
20 Mo e
peut êtr
déjà tout
puissanc
Victor. Et
décourag
équivalen
V 286
Disque du
44.900 F
Victor
Dion Bout
Lyon : 72.
Nantes : 4

*Prix ... Intel Corp.**

Que découvre un vendeur d'[redacted] placé devant le nouveau V 286 ? Il découvre un matériel compatible avec le nouveau standard 80286 comme son [redacted], utilisant lui aussi le système d'exploitation MS-DOS*** 3.1.**

Il découvre des performances et une puissance équivalentes à celles de son [redacted] avec 512 Ko et, en plus, un écran graphique de 14 pouces en standard.

Est-il vraiment nécessaire de lui expliquer qu'il existe en 3 versions : une version à unité de disquette 1,2 Mo, et 2 versions à disques durs, 20 Mo et 40 Mo, ou que le V 286 peut être utilisé en multiposte ? Il a déjà tout compris : le V 286, c'est la puissance de son [redacted] à un prix Victor. Et il se dit que ce prix de 29.900 F H.T. c'est décourageant quand on propose un matériel équivalent mais beaucoup plus cher.

V 286 1 unité de disquette 29.900 F,* V 286 Disque dur 20 Mo 35.900 F,* V 286 Disque dur 40 Mo 44.900 F.*

Victor Technologies. Tour Horizon, 52, quai de Dion Bouton - 92800 Puteaux. Tél. : (1) 47.78.14.50. Lyon : 72.34.12.45. Montpellier : 67.64.71.72. Nantes : 40.89.24.28.

* Prix H.T. ** Intel Corp. *** marque déposée de Microsoft Corp.



Comme [redacted] moins cher qu'[redacted]

POLITIQUE

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'opposition dénonce l'engagement « partisan » du président de la République

« Chef de parti » : les dirigeants de l'opposition continuent de qualifier ainsi M. Mitterrand. Ils ont été renforcés dans leur jugement depuis que le président de la République s'est exprimé une nouvelle fois vendredi 7 février à Lille. De cette appréciation, entre autres, découlent des analyses renouvelées, toujours divergentes, sur la cohabitation. Mme Simone Veil, invitée dimanche 9 février du « Club de la presse » d'Europe 1, fait preuve d'originalité en souhaitant une réforme de la Constitution.

Le problème de la cohabitation a été au centre des propos tenus par les dirigeants de l'opposition ce week-end.

● *M. Barre « à l'écart »* : l'ancien premier ministre reproche au chef de l'Etat d'être devenu *« un chef de parti »* et d'utiliser *« un langage de classe »*. Il doute que l'opposition puisse appliquer sa plate-forme – *« un bon document »*, dit-il – avec M. Mitterrand à l'Elysée dans la mesure où celui-ci veut garder ses pouvoirs. Il comprendrait que ses amis affichent une volonté de *« compromis »*, mais ne comprend pas qu'ils prétendent gouverner pleinement alors que M. Mitterrand n'envisage pas d'aller « à *Rambouillet* », contrairement à M. Giscard d'Estaing en 1978. Si un gouvernement de cohabitation se met en place, M. Barre *« laissera faire »* et se *« tiendra à l'écart »*.

● *M. Chirac, l'union ou l'anarchie* : pour le président du RPR, le chef de l'Etat se conduit actuellement en premier secrétaire du Parti socialiste. Son engagement, dit-il, *« n'est pas convenable »*. Evoquant la période éventuelle de cohabitation, le président du RPR persiste à dire que le gouvernement peut fort bien conduire la politique extérieure de la France. Il estime que le premier ministre et le président de la République pourraient se rendre ensemble au sommet européen qui suivra les élections législatives.

Puisque les socialistes ne peuvent pas prétendre obtenir à eux seuls une majorité, M. Chirac affirme que le choix soumis aux Français se situe entre *« l'union de l'opposition et l'anarchie »*.

● *Mme Veil et la Constitution : « Quand on est opposé à la cohabitation, il faut modifier les institutions et aller soit vers un vrai régime présidentiel, soit vers un régime qui fasse correspondre la durée des mandats présidentiel et parlementaire. »* Mme Veil estime que M. Barre, bien qu'il adopte un *« comportement différent »*, n'est pas *« forcément un diviseur »*. Pour leur part, les communistes continuent de considérer la campagne socialiste comme une sorte de « *plébiscite* » en faveur du président de la République. Les socialistes, selon M. Roland Leroy, veulent faire *« voter pour ou contre François Mitterrand »*. *« La France, dit-il, a besoin d'une élection libre et non d'un plébiscite. »*

M. Barre : « Je ne fais pas partie de l'amicale de la revanche des anciens premiers ministres »

Invité dimanche 9 février du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Raymond Barre a affirmé qu'il *« comprend que le président* [de la République] *s'engage dans la campagne électorale »*, mais qu'il *« n'approuve pas »* qu'il choisisse se s'adresser aux Français *« en allant dans un meeting de parti politique »*. S'il devient un *« chef de parti »*, a-t-il remarqué, et s'il utilise un *« langage de classe, il n'est plus le président dans l'excercice de ses fonctions et, à ce titre, ce sont les autres partis qui mènent campagne contre lui »*.

M. Barre a rappelé les raisons de son hostilité à la cohabitation, dangereuse selon lui pour les institutions de la Ve République. Il a répété qu'il ne voterait pas dans ces conditions, la confiance à un gouvernement nommé par le président de la République, mais il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de former un *« groupuscule »*, de revenir *« aux mœurs de la IVe »*, de jouer au *« trublion »*. *« Je les laisserai vivre ensemble »*, s'est-il exclamé.

Il a ajouté : *« Après le 16 mars, j'observerai le silence. Je n'ai pas l'intention de me laisser engluer dans le système, dans ce qui va se passer. Je resterai à l'écart, complètement. Je serai député. Des textes seront présentés, je les voterai selon leur qualité. Si l'Assemblée nationale est saisie d'un texte rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours, vous imaginez que je voterai des deux mains, des quatre mains si cela était possible. Je ne ferai pas d'agitation.*

» S'il y a un gouvernement de cohabitation, je le laisserai faire. Il sera très important de le laisser faire. (...) De même qu'il y a eu une cure de désintoxication sur le plan économique, je crois qu'il y aura une cure de désintoxication concernant les institutions quand les Français auront vu fonctionner un système dans lequel le président dit très justement : j'ai des pouvoirs, » des devoirs et des droits, et on ne » pourra pas m'éliminer.

» » D'un côté, il y a cela, de l'autre, il y a un premier ministre, un gouvernement de cohabitation qui fait campagne sur le thème : le président n'aura plus aucun pouvoir et nous allons gouverner (...). Si j'entendai ceux qui font campagne dire : le président a ses pouvoirs, » nous ferons un compromis avec » lui, je dirais que cela est plus proche de l'esprit des institutions. Et je peux en parler, je ne fais pas partie de l'amicale de la revanche des anciens premiers ministres. Je suis un premier ministre qui reste fidèle à la fonction de président. Qu'on ne me dise pas qu'il y aura cohabitation sans compromis. »

Tout en remarquant que la plate-forme commune signée par le RPR et l'UDF est un *« bon document »* et qu'il partage bon nombre des *« positions »* prises par ses collègues, M. Barre a posé cette question : *« Peut-on appliquer cette plate-forme avec M. Mitterrand à l'Elysée ? Cette question est incontournable »*, a-t-il réaffirmé. Il a expliqué aussi que l'éventuelle démission de François Mitterrand en 1986, qu'il souhaite, n'entraînerait pas une crise de régime, comme on voudrait le faire croire. *« La France,* a-t-il dit, *a connu des périodes où cela s'est passé comme cela. L'idée selon laquelle il ne faut pas bouger et accepter tous les compromis possibles n'est pas bonne,* a-t-il affirmé, *car, dans tous les cas, ce sont les institutions qui pâtissent, et, si elles pâtissent, c'est pour longtemps. »*

Quoi qu'il en soit, M. Barre s'attend à connaître une période où il se retrouvera *« virtuellement seul »*. *« Après le 17 mars,* a-t-il remarqué, *je serai dans la même situation qu'en 1980-1981, quand je mettais en garde contre les promesses faites de divers côtés. »*

M. Chirac : M. Mitterrand n'est pas très convenable

M. Jacques Chirac, invité dimanche 9 février de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1 a ainsi jugé les déclarations de M. Mitterrand à Lille :

« M. Mitterrand est redevenu le premier secrétaire du PS, un parti qui n'arrive pas à trouver de chef pour l'entraîner dans sa campagne et qui doit demander à son ancien premier secrétaire de reprendre du service. Ce n'est pas très convenable. Le président de la République a tort de ne pas réaliser quelles sont les grandeurs mais aussi les servitudes de sa fonction. »

« Deux principes simples doivent être respectés en cas de victoire de l'opposition aux législatives, a-t-il dit. *Nous avons une Constitution qui a fait ses preuves, appliquons-la purement et simplement et, deuxièmement, il y a un verdict populaire qui s'exprime par les élections, respectons-le, point final. Si le président de la République respecte le verdict populaire, il n'y aura pas de problème et le gouvernement, sans compromis, appliquera sa politique. Si le président de la Républque ne respecte pas le verdict populaire, et ne veut en faire qu'à sa tête malgré un éventuel désaveu, alors il prendra la responsabilité d'ouvrir une crise politique et une crise de régime. »*

M. Chirac a évoqué les compétences du président de la République en matière de politique étrangère en disant : *« Le président de la République a un rôle en matière de politique étrangère. Personne ne le conteste, mais l'exécution d'une politique appartient au gouvernement. » « Le gouvernement étant responsable de l'administration et de la conduite des affaires de l'Etat, il est parfaitement habilité à conduire une politique étrangère. Il ne s'agit pas de gommer le pouvoir et la place du président de la République, mais... imaginer qu'il puisse conduire une politique étrangère à lui, qui ne soit pas celle du gouvernement, ne veut rien dire. C'est absurde, car ce qui se décide doit ensuite être exécuté. »*

M. Chirac estime en particulier qu'en matière de paix ou de guerre *« la décision revient forcément au gouvernement »*.

La veille, M. Chirac avait visité le département du Val-de-Marne. a Nogent-sur-Marne, le président du RPR a déclaré : *« Jusqu'alors, le choix était entre l'union de la gauche et l'ancienne majorité. C'était un vrai choix. Cette année, les choses sont tout à fait différentes.*

L'union de la gauche a éclaté. Le PC est une espèce en voie de disparition. Il perd la moitié de ses électeurs tous les cinq ans, et il va continuer. Le PS est crédité de 30 % des voix. Ça ne fait pas un parti de gouvernement.

» Pour la première fois, nous avons le choix entre une formation de l'union de l'opposition et l'anarchie si celle-ci n'avait pas la majorité (...). L'ambition du président de la République, c'est une telle confusion pour que la France soit un pays ingouvernable. »

Le fil d'Ariane

(Suite de la première page.)

La vérité est que, même sur le terrain de la politique étrangère et de la défense, la Constitution est bien loin de délimiter clairement les responsabilités respectives du président de la République et du premier ministre. Le président est *« chef des armées »*, il *« préside les conseil et comité supérieurs de la défense nationale »*, le gouvernement *« dispose de l'administration et de la force armée »*. Le président est *« le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de la Communauté et des traités »*, il *« négocie et ratifie les traités »* ; mais la plupart de ceux-ci nécessitent une approbation parlementaire, et c'est le *« gouvernement »* qui *« détermine et conduit la politique de la nation »*. Samy Cohen n'a pas tort d'écrire dans ces conditions qu'en cas de *« dissension entre eux et si aucun n'abdique c'est la guérilla, la paralysie ou, au mieux, la décision de ne pas décider... »* (2). Sauf à se résigner à l'impuissance ou à laisser l'administration exercer la réalité du pouvoir, la « dyarchie » ne peut conduire, à terme, qu'à l'affrontement. A un affrontement que le fil d'Ariane dont a parlé François Mitterrand à Lille ne suffira pas à trancher : c'est au peuple souverain, et non au Conseil constitutionnel qu'il appartiendra en dernier ressort de le faire.

Aucune de ces « lectures » n'est innocente. La donnée de base, qui explique l'attitude des uns et des autres, c'est la cote de Raymond Barre. Aussi longtemps qu'elle dépassera sensiblement dans les sondages celle des autres mousquetaires de l'opposition, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing trouveront, quoi qu'ils en aient, du charme à la cohabitation.

Le risque, pour François Mitterrand, serait de surestimer le nombre et l'épaisseur des couleuvres qu'ils accepteront en fin de compte d'avaler. D'apparaître comme un homme qui se refuse à tenir compte des leçons du suffrage universel. Et de provoquer de ce fait une crise qui l'obligerait à solliciter, plus tôt que prévu, le jugement des électeurs : or on sait bien que ceux-ci n'aiment pas les Mac Mahon, fussent-ils de gauche.

Inversement, le risque, pour Raymond Barre, c'est d'apparaître comme un diviseur de l'opposition et de s'exposer, pour avoir trop tardé à aller « à la pêche », au sort du héron de La Fontaine. Reste qu'en même temps il renforce son image d'homme de caractère, dédaigneux des jeux à la petite semaine, et de candidat valable au seul poste qui compte en dernière analyse : celui de chef de l'Etat.

Chaque jour qui passe montre bien en effet que les législatives du mois prochain sont totalement dominées par la perspective de la présidentielle qui dans deux ans au plus tard les suivra. Ce n'est pas seulement l'actuelle Constitution qui privilégie, à tous égards, le rôle du chef de l'État. C'est l'attachement, que certains peuvent déplorer, mais qui est un fait essentiel, du peuple français à son élection au suffrage universel. C'est l'existence d'un système médiatique qui personnalise, comme jamais, le combat politique. C'est une évolution des esprits et des mœurs, bien loin au demeurant d'être confinée à la France, qui fait apparaître les idées de monarchie et de démocratie non plus comme antagonistes, mais comme complémentaires.

La démocratie n'aurait pas été maintenue en France, elle n'aurait pas été restaurée en Espagne, en Grèce, en Argentine, sans de Gaulle, sans Juan Carlos, sans Caramanlis et sans Alfonsin. Tous les espoirs de liberté des Philippines sont liés aujourd'hui à la si bien prénommée Corazon (« cœur », en espagnol) Aquino. Les Américains ne sont jamais si heureux et fiers d'eux-mêmes que lorsqu'ils ont à leur tête, comme c'est le cas en ce moment, un homme qu'ils peuvent aimer et admirer.

Il n'y a là rien de surprenant. Aucune institution, aucune entreprise, à plus forte raison aucune nation, ne peut fonctionner sans un patron, le tout étant que des contrepoids institutionnels freinent des penchants hélas trop fréquents à l'arbitraire et à la mégalomanie.

Même les socialistes, dont la foi en la démocratie est un des dogmes de base, l'ont compris, puisque au risque de compromettre pour l'avenir sa fonction d'arbitre national, ils s'en remettent avant tout à M. Mitterrand du soin de mener en leur nom la bataille des législatives. Que la droite, dans un tel climat, ne soit pas parvenue à un président opposer un challenger unique à un président qui réaffirme chaque jour un peu plus son engagement à gauche amène à se poser quelques questions sur le degré de cohésion dont elle sera capable quand viendra le moment de cohabiter avec lui.

Dieu sait pourtant s'il y aura du pain sur la planche, tant il est vrai que comme *« ose le dire »* le mystérieux *« Galilée » « cohabitation ou pas, ça va faire mal... si les changements annoncés ne s'accélèrent pas »* (3).

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Samy Cohen, *la Monarchie nucléaire*. Vient de paraître chez Hachette.

(3) *Galilée. - Oser le dire.* Vient de paraître au Seuil.

Qu'on se le dise !

Que ceux qui pensaient que M. Barre, – au vu des réactions fort mitigées qu'ont suscitées, son refus de se rendre au sommet unitaire de Clermont-Ferrand et ses critiques acerbes contre le *« totalitarisme microcosmien »*, – allait chercher au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 à atténuer l'intransigeance de ses derniers propos se rassurent. L'ancien premier ministre n'a rien perdu de son mordant pour fustiger, notamment, *« l'amicale de la revanche des anciens premiers ministres »*, pour marquer un peu plus ses distances d'avec le *« microcosme »* et *« l'establisement »* qui préférerait le voir « ronronner » avec lui, pour balayer d'une pichenette les sondages qui traduisent le malaise ressenti par une partie de l'électorat devant son refus de sacrifier à un nouveau rite de l'union (1).

« Il faut de temps à autre dire ce que l'on pense même si cela dérange un certain conformisme » s'est plu à dire M. Barre au moment où ce mode d'expression dérangeant devient son quotidien.

L'ancien premier ministre est, de toute façon, sûr d'avoir raison à terme, même si son parcours doit connaître quelques obstacles. N'a-t-il pas, quand il dirigeait le gouvernement, atteint des abîmes d'impopularité en prêchant, avant l'heure, l'austérité ? De la même façon, aujourd'hui ou demain, ne peut-il prendre le risque de se retrouver *« virtuellement seul »* en refusant la cohabitation jusqu'à ce que se produise une *« cure de désintoxication »* venant confirmer son analyse du fonctionnement des institutions ? M. Barre a confiance, le même phénomène se produira. En attendant, il choisira de se taire quand l'opposition se lancera dans l'expérience de la cohabitation. Il restera *« à l'écart »*, sur son banc de l'Assemblée nationale, refusant sa confiance à un *« gouvernement nommé par le président de la République »*, votant les textes présentés, selon leur qualité, et notamment, *« à quatre mains si cela était possible »*, le rétablissement du scrutin majoritaire à deux tours.

Pour le reste, il laissera *« vivre ensemble »* le nouveau gouvernement et M. Mitterrand, en continuant de penser que le redressement de la France aurait besoin d'une alternance globale. Même si celle-ci doit entraîner une cascade d'élections selon le scénario défendu par M. Barre à « L'heure de vérité » du 4 décembre, cet intermède-là n'empêchera pas la France d'être gouvernée, comme l'a expliqué l'ancien premier ministre en faisant référence à 1962 quand Georges Pompidou fut censuré par l'Assemblée nationale. *« La Ve,* a rappelé M. Barre, *a des dispositions constitutionnelles qui maintiennent un gouvernement. » « L'idée selon laquelle il ne faut pas bouger et accepter tous les compromis possibles n'est pas la bonne »*, a-t-il ajouté.

Peu importe, a-t-il signifié en substance, que se développe une campagne visant à le faire apparaître comme un diviseur. Le député du Rhône peut, avec davantage de précisions, si cette campagne venait à s'amplifier, démontrer, en s'appuyant sur un passé récent, que s'il y a eu des diviseurs dans l'opposition, des hommes qui ont joué l'alliance objective avec M. Mitterrand, il ne faut pas les chercher de son côté... Qu'on se le dise !

Voilà qui ne va pas pacifier les rapports entre M. Barre et le RPR, entre M. Barre et l'*« amicale de la revanche des anciens premiers ministres »* !

C. F-M.

1) Selon un sondage IFOP-Journal de Dimanche (publié le 9 février), 45 % des français sont *« plutôt d'accord »* pour penser que M. Barre apparaît comme le diviseur de l'opposition et 34 % pensent qu'il a eu *« tort »* de refuser de se rendre au sommet unitaire de l'opposition proposé par M. Giscard d'Estaing. Selon un sondage Ifres publié par le *Quotidien de Paris* daté du 10 février, 62 % des *« sympathisants de la droite » « désapprouvent »* ce refus de M. Barre opposé à l'ancien chef de l'Etat.

● *M. André Giresse soutiendra M. Le Pen.* – L'ancien président de la cour d'assises de Paris, M. André Giresse, a annoncé vendredi 7 février qu'il soutiendra les listes de M. Jean-Marie Le Pen aux prochaines élections législatives. *« Devant le vide de la plate-forme RPR-UDF »* en matière de sécurité et *« malgré le terrorisme intellectuel »*, M. Giresse, qui estime que *« la France est devenue la base arrière de tous les mouvements terroristes »*, soutiendra M. Le Pen, un homme, selon lui, *« victime de la diffamation d'Etat »*.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

Mme Veil : après sa victoire, l'opposition devra modifier la Constitution

Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, membre du bureau politique de l'UDF, invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 9 février, a estimé qu'en cours de campagne électorale le président de la République devait *« s'exprimer en dehors de la polémique »*.

Selon elle, *« le ton et la connotation »* des propos de M. Mitterrand *« sont tournés vers le passé »*, car, *« quand il a repris ce thème des riches et des pauvres, on a vraiment eu l'impression d'un retour en arrière. On a pensé que le président redevenait le candidat-secrétaire général du Parti socialiste, qu'il restait dans ses vieilles lunes et que tout ce qui semblait avoir été appris depuis cinq ans était totalement oublié (...).*

» A partir de mars 1983, on est dans une société qui est social-démocrate, ou qui est ce qu'on veut, mais qui n'est pas une rupture. Et, maintenant, je crois que nous ne sommes pas dans une situation de rupture. J'ai lu la « plate-forme pour gouverner ensemble » et le programme du Parti socialiste. Il ne s'agit pas de sociétés fondamentalement différentes. » Mme Veil poursuit : *« Il y a un moment où le problème du rééquilibrage des institutions se posera. Dans l'immédiat, avec la cohabitation, on n'a pas posé le problème institutionnel, et, pour ma part, je le regrette. Le problème de la cohabitation entre le président de la République et une majorité différente se pose pour la première fois. Au fond, il aurait dû être prévu dans la Constitution en 1962 et rendu impossible. On pouvait très bien imaginer qu'un président de la République ne veuille pas tirer les conséquences d'un vote qui le désavoue. Si on estime qu'il est impossible de cohabiter, que c'est contraire à l'esprit, et pas à la lettre, des institutions, il faut modifier les institutions. Et il faut aller ou bien vers un vrai régime présidentiel, ou un régime qui soit tel que, automatique, les durées de vie des présidents et des législatures soient les mêmes. »*

Elle conclut : *« Je souhaite que l'opposition gagne et qu'elle suscite effectivement une modification constitutionnelle. »*

M. RIGOUT : normal

Constatant que *« tous les présidents* [de la République] *ont fait campagne »*, M. Marcel Rigout, membre du comité central du PCF, qui était interrogé par FR 3 Limoges, samedi 8 février, a jugé *« normal »* que M. François Mitterrand *« donne son avis sur son bilan et sur le bilan de son gouvernement et avertisse les Français sur le choix qui lui semble être le bon »*. Pour l'ancien ministre de M. Pierre Mauroy, *« ce qui serait tout à fait anormal, c'est qu'il intervienne durant la période officielle et en fin de campagne, comme cela a déjà été le cas »* pour ses prédécesseurs.

● *M. HERMIER (PC) : plébiscitaire.* – Invité du « Forum » de RMC, dimanche 9 février, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, a dénoncé *« le tour plébiscitaire d'élections qui n'ont pas pour objet d'élire le président de la République »*. Sur ce même thème, M. Roland Leroy, qui signe l'éditorial de *l'Humanité-Dimanche*, estime que *« la France a besoin d'une élection libre et non d'un plébiscite »*.

M. LE PEN : le rôle de président

Alors que quelque deux cent cinquante manifestants protestaient à l'appel de SOS-racisme, du MRAP, de la LRC, de la Fédération anarchiste et du mouvement « convergence bretonne », contre sa venue à Rennes, samedi 8 février, M. Jean-Marie Le Pen a expliqué qu'en s'engageant dans la campagne électorale, le chef de l'Etat *« se soumet au vote du peuple »*. *« Si son intervention s'avère déterminante pour élire une nouvelle majorité socialiste il n'y aura pas de problème, mais si le verdict populaire condamne le PS, il condamnera aussi à la défaite son général, qui devra remettre son mandat à la disposition du peuple »*, ajoute le président du Front national. Faisant allusion au déplacement de M. Mitterrand, la veille, à Lille, M. Le Pen a noté qu'il s'est *« fait accompagner par Coluche qui,* a-t-il dit, *représente assez bien la gauche dans sa vulgarité et sa pauvreté intellectuelle »*.

société

Roubaix, ses immigrés et ses chevaliers

Un Roubaisien sur cinq a voté pour le Front national aux dernière élections cantonales. La présence de nombreux étrangers dans cette ville très atteinte par le chômage n'y est pas pour rien

De notre envoyé spécial

Roubaix. – Le premier bébé de 1986 a vu le jour à 0 h 30, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, à la maternité Paul-Gellé. Il s'appelait Kaci Khouidni. Ce clin d'œil de la cicogne s'imposait-il vraiment ? Nombre de Roubaisiens ne l'avaient pas attendu pour s'inquiéter de la présence maghrébine dans leur ville que certains surnomment déjà « *Alger* ». Ou « *la médina* ». Ou « *le douar* ». Selon les jours et l'humeur du moment.

« *Roubaix change de visage et compte de plus en plus de gens qui n'ont pas nos manières de vivre, ne veulent pas s'assimiler* », affirme M. Yann Phelippeau, chef de file du Front national. Ce pied-noir volubile, venu du Centre national des indépendants, brandit haut et fort les 20,86 % de voix obtenues par son parti aux cantonales de mars 1985. Chiffre troublant dans ce vieux bastion ouvrier, longtemps dominé par les socialistes et administré depuis trois ans par un démocrate chrétien.

« *Chaque jour, des commerçants m'envoient des chèques*, assure M. Phelippeau. *On m'offre de l'essence, de la colle... Que voulez-vous ? Trois délits sur quatre sont commis par des Maghrébins. Les gens vivent dans la peur et n'osent pas porter plainte, par crainte de représailles.* » Se servant de la délinquance et de l'immigration, mêlant les deux thèmes et les confondant, l'extrême droite joue ici sur le velours. Au point de faire oublier que le problème numéro un de cette ville, sinistrée du textile et souvent oubliée des pouvoirs publics, est le manque d'emplois.

Dents creuses sur les boulevards

Aujourd'hui, un habitant de Roubaix sur cinq est de nationalité étrangère. Sur les 22 000 non Français, on compte 9 500 Algériens – *trois fois plus qu'en 1962* – et 1 200 Marocains, auxquels s'ajoutent les Maghrébins français (anciens harkis ou jeunes de la deuxième génération). Des Maghrébins qui semblent envahir l'espace social, et pas seulement à cause de leurs *épiceries ouvertes le soir ou de* leur marché dominical.

« *Roubaix a toujours été pluriethnique* », remarque Mme Thérèse Constans, adjointe au maire, chargée de l'immigration. A chaque étape de sa croissance, cette « *petite ville des Flandres, fabriquant des étoffes au bord d'un ruisseau* », n'a-t-elle pas vu affluer une masse d'étrangers, pour devenir, par bonds successifs, ville-usine, empire de la laine et du coton ? Empire des Prouvost, des Motte, des Lepoutre et de quelques autres grandes familles qui s'unissaient entre elles pour mieux marier leurs usines et asseoir leur puissance. Les travailleurs belges étaient venus au siècle dernier. Puis les Polonais, Puis les Italiens. Enfin, les Espagnols, les Portugais et les Algériens.

Quand les cheminées de ses usines, plantées au cœur de la ville, crachaient une fumée abondante, Roubaix attirait naturellement des immigrés : chacun y trouvait son compte. On n'en est plus là. La capitale française du textile a perdu 30 % de ses emplois entre 1974 et 1984. Elle est jonchée d'usines désaffectées, aux fenêtres crevées ou murées, de magasins ayant définitivement abaissé leurs grilles, et qui ressemblent à des dents creuses sur les boulevards...

Bizarrement, cette ville malade, qui compte l'un des taux de chômage les plus élevés de France (17 %), continue de drainer des étrangers. Nul ne songerait à l'attribuer au climat tristounet du Nord ou à ce décor de brique sombre si peu adapté à des Méditerranéens du Sud.

Seule explication : le logement. A Roubaix, déserté par une partie de sa bourgeoisie et de ses ouvriers, une maison sur sept est vacante. Les familles modestes se sont souvent installées dans des HLM, libérant les fameuses courées. Il reste encore 4 800 logements de ce type, malgré de nombreuses démolitions et réhabilitations. Ces maisons en loques, insalubres, séparées par un étroit passage où stagnent des eaux sales, se louent pour une bouchée de pain. Il suffit parfois de cent francs par mois pour se loger en famille à Roubaix. Un tel pôle d'attraction arrange bien les *communes coquettes des environs*, où se sont d'ailleurs repliées un certain nombre de Roubaisiens de souche.

Le maire de Roubaix, M. André Diligent (CDS) s'emploie naturellement à démentir les caricatures qui sont faites de sa ville. N'a-t-elle pas l'un des plus beaux parcs de France ? N'est-elle pas – avec La Redoute, La Lainière, Damart et Phildar – « *capitale européenne de la vente par correspondance* », en attendant de devenir « *capitale internationale de la distribution et haut lieu des technologies nouvelles de la communication* » ? M. Diligent souligne pourtant lui-même que dans sa ville le nombre des délits a quadruplé en quinze ans. Peu de Roubaisiens n'ont pas été victimes un jour ou l'autre de cette petite délinquance (cambriolages, vélos dérobés, rétroviseurs brisés...) *qui ressemble* à une activité de substitution en période de crise économique mais aussi à une manière de s'affirmer dans un environnement hostile. Evolutions inquiétantes : Ces délits sont le fait de délinquants de plus en plus jeunes et ont tendance à s'associer au trafic de drogue.

« Le couvre-feu des voleurs »

C'est dans ce contexte que sont nés, en 1983, « les chevaliers de Roubaix », à l'initiative de M. Bernard Dewaele. Pourquoi « *chevaliers* » ? « *Parce qu'il fallait tout reprendre à zéro* », explique ce chauffeur de taxi, à la moustache dorée. « *On s'est dit : les lois n'existent plus. Personne ne s'occupe de la veuve et de l'orphelin.* » Et le grand jeu de piste a commencé.

Encouragés par des commerçants, les « chevaliers » on d'abord patrouillé, sans arme, dans la ville. Puis se sont aperçus que leurs patrouilles ne servaient pas à grand-chose : ils arrivaient toujours trop tard, après un cambriolage. M. Dewaele et ses amis – surtout un cafetier et un concierge – ont préféré alors « *servir de relais entre la population et la police* ». Alertés sur des faits délictueux ou suspects par une série d'informateurs – généralement des personnes âgées – ils font une enquête, puis rédigent un rapport hebdomadaire, adressé au maire et aux deux polices (nationale et municipale).

« *Les gens préfèrent s'adresser à nous, de crainte d'être pris à témoin ou traînés devant les tribunaux* », explique le chauffeur de taxi entre deux courses. « *Certains vieux ont peur que la police les mettent à l'hospice* ».

Dans les rapports des « chevaliers », d'une orthographe approximative, les Maghrébins sont omniprésents. « *Nous tenons à vous mettre au courant d'un trafic de drogue et de prostitution se tenant dans un café algérien situé au...* » Ou encore : « *Intervention rue... Toute une série de voitures défilent, dont ci-joint les immatriculations. Les jeunes, la plupart de type N.A., font un chambard terrible jusqu'à 4 heures du matin, maltraitant les voisins. La plupart de ces vieux sont cardiaques.* »

Les « chevaliers de Roubaix » ont une « *marche* », reproduite sur disque, et déclarent compter 1 600 membres. Mais les militants effectifs ne sont qu'une douzaine. Désireux de « *mettre fin au couvre-feu imposé par les voleurs* », ils interviennent de jour et de nuit pour réparer d'urgence les portes, fenêtres ou serrures de leurs adhérents cambriolés. Ils rendent le même service, gratuitement, aux personnes âgées.

Ambiguïté des « chevaliers ». Leur mouvement, au départ, semblait se confondre avec le Front national. Or, M. Dewaele s'est présenté aux cantonales sous une étiquette indépendante – et n'a pas été élu, malgré 11 % de suffrages – avant d'orienter son association dans un sens plus caritatif. Le badge autocollant des « chevaliers » proclame : « *Moi, je protège les papys mamies.* »

Un téléphone arabe sans branchement

M. Dewaele et ses amis débordent d'imagination. Ils organisent des voyages sur le Côtes d'Opale pour réconforter les victimes d'agressions. Ils s'opposent aux transports gratuits pour les chômeurs après 22 heures : « *Cherche-t-on du travail la nuit ?* » Ils ont même le projet de former des détectives privés et des plans pour aménager les berges du canal puisqu'il faut « *faire reculer en même temps la saleté et le délinquance* »...

L'ancien maire (socialiste), M. Pierre Prouvost, constate : « *Roubaix est en train de devenir une ville caritative, avec une concurrence effrénée entre les associations. Plus caritatif que moi, tu meurs...* » Des restaurants gratuits y ont vu le jour plusieurs mois avant ceux de Coluche. Une maison des chômeurs propose même un hébergement provisoire...

« *Il n'y aurait pas de problème de l'immigration à Roubaix s'il y avait des emplois* », ne cesse de dire M. Diligent. Toujours est-il que les Maghrébins sont presque systématiquement pénalisés lorsque des postes sont offerts. « *Un téléphone arabe fonctionne pour l'emploi, mais les Arabes n'y sont pas branchés* », lance, très amer, M. Slimane Tir, un jeune éducateur d'origine algérienne. Quand un « *bronzé* » se présente à l'embauche, il arrive toujours trop tard. Les dirigeants des entreprises préfèrent éviter les ennuis avec leur personnel qui est souvent plus xénophobe qu'eux.

« *Il faut que les jeunes de la deuxième génération soient intégrés comme facteurs, conducteurs d'autobus, instituteurs ou infirmières* », souligne Mme Constans. Excellente idée, en effet. Mais jusqu'à présent on ne peut pas dire que les immigrés soient très nombreux dans les services municipaux. Ceux-ci recrutent par concours et d'ailleurs n'embauchent plus. Nul n'oserait soupçonner M. Diligent, enfant de la grande tradition chrétienne sociale du Nord, d'une once de racisme. « *Le maire est très ouvert en matière d'immigration, mais il est paralysé par la droite* », affirment des socialistes et de jeunes Maghrébins.

Contrairement à d'autres villes de France à forte concentration maghrébine, Roubaix n'a pas connu de débordements violents. « *Il n'y a pas de racisme ici. En tout cas, ça reste dans la tête des gens* », dit une conseillère municipale. Faut-il l'attribuer au tempérament et à la générosité des gens du Nord ? A la tradition d'immigration de Roubaix ? Aux particularités de son logement ?

« *Roubaix ne souffre pas de tensions violentes*, commente Leïla Bachir, *une jeune Algérienne. Mais la désespérance y est plus grande qu'ailleurs, avec davantage de poudre et de seringues.* » Malgré tout, des jeunes Maghrébins ont constitué un « Collectif roubaisien pour les droits civiques » et sont allés s'inscrire collectivement sur les listes électorales en affirmant leur volonté d'intégration.

Des initiatives intéressantes sont prises en ville, notamment dans le domaine culturel. Les Ballets du Nord, par exemple, associent avec succès des jeunes de différentes origines. Mais rien de sérieux ne se fera à Roubaix sans une création massive d'emplois. Cette ville, fondée sur le travail depuis sa création, est déboussolée par une oisiveté forcée ou des reconversions brutales. Rajeunie par ses immigrés mais perturbée par leur présence, elle a plus d'un point commun avec Bradford (Yorkshire) à laquelle elle est jumelée. Sauf le maire : à Bradford, il est d'origine pakistanaise...

ROBERT SOLÉ.

DEUX GUIDES JURIDIQUES SUR LES ÉTRANGERS

Trop de choses approximatives sont écrites à longueur d'année sur les étrangers en France pour qu'on ne salue pas la publication de véritables outils de documentation.

Dans un petit ouvrage, clair et précis, le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) résume les principaux aspects de la législation en vigueur : entrée en France, séjour, conditions de travail, droits sociaux, immigration familiale, etc. (1). Les auteurs n'ont pu s'empêcher d'exprimer leurs indignations dans une introduction historique, mais le reste de l'ouvrage se veut parfaitement objectif.

Plus ambitieux est le classeur publié par l'ONI (Office national d'immigration). Il s'agit de cent quarante fiches pratiques d'information, regroupées en sept cahiers, avec des annexes et un index analytique (2). Les abonnés de l'hebdomadaire *Actualités Migrations* pourront les actualiser tout au long de l'année, dans l'attente de l'édition suivante. L'Oniclasseur devrait être un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent au droit des étrangers.

R. S.

(1) *Le Nouveau Guide juridique des étrangers en France*, « Cahiers libres ». Editions La Découverte, 192 p., 68 F.

(2) *L'Oniclasseur : éléments du droit de l'immigration*, avec reliure simili cuir, 250 F. 44, rue Bargue, 75732 Paris. Cedex 15.

SCIENCES

Le point sur la comète

La comète de Halley est passée, *dimanche 9 février*, à son périhélie, c'est-à-dire au point où elle est le plus près du Soleil. Mais cette portion de son orbite est de l'autre côté du Soleil par rapport à la Terre, et la comète est actuellement presque inobservable. *Les astronomes qui* s'intéressent à elle, et qui sont rassemblés au sein de la « Veille internationale de Halley », se sont réunis ce week-end à Paris, au siège de l'Agence spatiale européenne, pour faire le point *des travaux en cours et des* résultats déjà acquis.

La Veille internationale coordonne les observations de mille astronomes professionnels et d'environ autant d'amateurs. Un de ses rôles a été de synchroniser les observations. Car l'aspect de la comète change d'heure en heure, et deux astronomes qui l'étudient à des instants distincts voient des objets différents. La Veille s'occupe aussi de l'archivage de toutes les mesures. Celles-ci seront stockées sur disques compacts. Les données brutes seront ainsi rendues disponibles pour tous ceux qui voudront les étudier... jusqu'en 2061, prochain passage de la comète au voisinage de la Terre.

La *réunion a permis d'établir* un premier bilan. Les astronomes sont répartis en huit réseaux suivant le types de mesures qu'ils font. Le réseau « spectroscopie et radiométrie infrarouge » a montré la présence d'eau et de silicates. Les observations en ondes radio font apparaître la présence de radicaux OH (fragments de molécules d'eau) et d'acide cyanhydrique. La période de rotation du noyau cométaire a été mesurée : cinquante-deux heures. Et il a été montré, comme cela avait déjà été observé en 1910, qu'un des hémisphères est plus actif que l'autre : les jets de gaz y sont plus abondants.

Le point a aussi été fait sur les sondes spatiales qui se dirigent vers la comète : deux sondes japonaises, deux engins soviétiques – porteurs d'expériences françaises, et la sonde européenne Giotto, qui doit passer à 500 kilomètres devant la comète dans la nuit du 13 au 14 mars. Une des tâches du réseau « astrométrie » est de déterminer avec un maximum de précision l'orbite de la comète pour permettre un rendez-vous précis entre Giotto et Halley – leur vitesse relative sera alors de 68 kilomètres par seconde. Ils y seront aidés par les observations des sondes soviétiques Véga, qui croiseront Halley cinq jours plus tôt, et permettront un dernier affinage de la trajectoire de Giotto.

M. A.

Hécatombe pour un examen

Les résultats de l'examen national du certificat d'étude spécial (CES) de médecine du travail qui a eu lieu le 22 mai 1985 ont de quoi rendre perplexe plus d'un étudiant. Qu'on en juge : en 1983, on comptait 41,5 % de reçus à cet examen (les années précédentes, les taux de succès étaient à peu près identiques) ; *brutalement, en* 1984, ce pourcentage passait à 27,1 % et en 1985 à 16 %. Il y a eu cette année-là 3 172 inscrits et 371 reçus. Autre bizarrerie de cet examen « national » : on observe des disparités régionales pour le moins inattendues. Ainsi à Dijon, le pourcentage de réussite était-il de 5 % et à Montpellier de... 48 %. Ce n'est pas tout.

Les étudiants ont demandé, en vertu des droits que leur confère la note de service *nº 85041 parue au Journal officiel* du 30 janvier 1985, que leur soit communiqué le détail de leurs notes. Au lieu de cela, c'est seulement leur feuille d'examen qu'ils ont pu relire, les anotations – figurant sur une feuille séparée – ne leur ayant pas été communiquées.

Lettres au président de la République, aux ministres concernés, rien n'y fait. Personne ne se risque à leur commenter ces résultats particulièrement « déplorables ».

Aujourd'hui, ces trois mille étudiants ne comprennent pas. « *A-t-on voulu instaurer un* numerus clausus *qui ne dit pas son nom ? Dans ce cas, pourquoi, au moment des inscriptions, ne pas nous avoir prévenus, cela nous aurait évité de perdre deux années d'étude.* »

Plusieurs membres de différents cabinets ministériels se déclarent « *troublés* ». Eux aussi disent ne pas comprendre. Et qui donc pourra expliquer pourquoi en deux ans le pourcentage de réussite à l'examen terminal du CES de médecine du travail est passé de 41 % à 16 %.

F.N.

Les nouveaux membres du Comité national d'éthique

Le *Journal officiel* publie la liste des nouveaux membres du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Le professeur Jean Bernard est renouvelé dans ses fonctions de président du comité.

Les nouveaux membres sont :

1) *Au titre des familles philosophiques et spirituelles :* M. Ben Hamida Faker, qui remplace M. Ahmed Somia.

2) *Au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence pour les problèmes d'éthique :* le professeur René Frydman, qui remplace le professeur Henri Laborit ; Mme Noëlle Marotte, qui remplace M. Pierre Chevalier ; Mme Michèle Sellier, qui remplace le professeur Paul Milliez.

3) *Au titre des personnalités de la recherche :* Mme Germaine Stanier *remplace M. Elie Wollman* ; M. Jean-Pierre Bazin remplace Mme Frida Vanstock ; M. Michel Fardeau remplace M. François Bresson ; M. Yvan Assemacher remplace M. Pierre Dejours et M. Philippe Lucas remplace M. Jean-Pierre Curtes.

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS ORGANISE UNE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ POUR LE LIBAN

L'épiscopat français a décidé enfin de faire du 27 mars prochain – le jeudi saint avant Pâques – une journée de solidarité pour le Liban « *au cours de laquelle tous les catholiques de France seront invités à prier plus spécialement et à faire un geste d'entraide pour ce pays* ». D'autres épiscopats européens pourraient prendre une initiative semblable.

D'autre part, le Comité Notre-Dame-du-Liban (1) et le Secours catholique (2) ont décidé d'aider des familles chrétiennes libanaises en difficulté à acquitter les frais de scolarisation de leurs enfants. Le Comité va organiser une campagne de parrainages d'enfants par des *familles françaises*.

Le Secours catholique français a décidé par ailleurs de porter à 20 millions de francs en 1986 les sommes destinées au Liban, contre 8 millions de francs en 1985. Ces sommes devraient servir à la scolarisation de trois mille enfants dans l'année. Elles sont également destinées au financement de la construction de maisons préfabriquées pour des familles réfugiées.

(1) 15, rue d'Ulm, 75005 Paris, tél. : 43-29-47-60.

(2) 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, tél. : 43-20-14-14.

● *Une visite de M. Schléret au Liban.* – M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) se rendra au Liban du 11 au 14 mars. Il souhaite à cette occasion témoigner de la solidarité des familles françaises à l'égard de la communauté éducative des trois établissements scolaires français du Liban. Mais c'est aussi par fidélité à son ami Marcel Carton, l'un des otages français au Liban que *M. Schléret, qui a vécu dix ans dans* ce pays, a décidé de faire le voyage de Beyrouth. Ensemble, ils ont participé à la création à Beyrouth d'une institution accueillant les enfants handicapés où Marcel Carton a placé son fils mongolien entre 1970 et 1975.

L'année du tigre à Paris

LA LICORNE DU BONHEUR

Dimanche 9 février, le quartier du treizième arrondissement fêtait la nouvelle année du tigre dans le calendrier chinois. De la porte d'Ivry à la place d'Italie, les clubs d'arts martiaux défilent, portant leurs vœux de maison en maison.

Au rythme du gong danse un seul et même personnage : la licorne, masque imposant animé par deux jeunes athlètes.

Il était une fois une licorne qui venait du village. Elle dévorait les canards. Pour la chasser, les paysans lançaient des pétards. Mais un jour, ils comprirent que l'animal apportait aussi le bonheur. Depuis, on lui fait fête. La licorne endormie s'éveille : c'est le symbole du bonheur, chaque nouvelle année.

Lever de la licorne, donc, devant l'entrée d'un grand restaurant... Il est midi, la salle est bondée. Claquent les cymbales et s'étire le fauve. Coup de gong : la bête se rétracte puis s'élance et franchit le seuil. Elle tourne, tête penchée, et saisit une mandarine offerte sur une table. Elle en découpe délicatement la peau en quatre pétales, comme une fleur éclose : nouveau symbole d'harmonie. L'animal ressort et bondit sur une salade verte suspendue au-dessus de la porte. Il en disperse les feuilles aux quatre vents : prospérité assurée pour l'avenir. Le masque peut alors tomber. Entrent en scène de jeunes enfants pour une démonstration de kung fu. La foule applaudit. Le cortège repart pour d'autres seuils et d'autre vœux. Ainsi, le quartier sino-vietnamien résonne-t-il de sa fête jusqu'à la tombée de la nuit.

L'année du Tigre est bien commencée.

DANIÈLE ROVARD.

Les records de froid en France sont loin d'être atteints

La France a froid, c'est un fait. Mais la mémoire météorologique individuelle est la plus infidèle qui soit, et elle a tendance à gommer les mauvais souvenirs. En outre, les Français supportent de moins en moins les atteintes à leur confort et oublient facilement que janvier et février sont des mois d'hiver au cours desquels il est normal qu'il fasse froid.

Reconnaissons cependant que le dimanche 9 février a été spécialement froid. A Paris-Montsouris, par exemple, le minimum de la nuit du 9 au 10 février a été de – 9,1 °C. Le maximum prévu pour lundi 10 devrait être de – 5 °C (– 7 °C en banlieue). Le 11 devrait être encore plus froid avec – 11 °C à Paris et – 13 °C en banlieue. On est tout de même assez loin des records (pour février) de – 14,7 °C du 2 février 1956 et de – 14 °C du 13 février 1929.

Si l'on prend la température moyenne calculée pour la période du 6 au 10 février, le record de – 7,4 °C s'est produit en 1895 ; viennent ensuite : – 4,4 °C en 1917, – 4 °C en 1942, – 3,7 °C en 1919, – 2,3 °C en 1876. Pour cette année, la même moyenne devrait être de – 3 °C ou de – 2 °C.

En tout cas, on est encore très loin du record de froid absolu connu pour Paris : – 23,9 °C le 10 décembre 1879.

SOCIÉTÉ

L'EXPULSION DE QUATRE DIPLOMATES SOVIÉTIQUES

Un demi-succès pour la DST

A la Direction de la surveillance du territoire (DST), la traque policière n'exclut pas la lucidité. *« Pour nous, arrêter un Français dans une histoire d'espionnage, le déférer à la justice et rendre ainsi publique l'affaire, cela peut paradoxalement être un échec ! Parfois, cela veut dire qu'on n'a pas pu aller au-delà : « retourner » l'informateur des Soviétiques, accumuler des renseignements sur leurs méthodes de travail, connaître toutes les ramifications. Avec l'affaire Sourisseau et l'expulsion des quatre Soviétiques, on est un peu dans ce cas de figure. Certes, on les a pris dans le sac, mais on aurait sans doute pu en tirer plus. »*

Le récent succès du contre-espionnage français, concrétisé par l'expulsion, le week-end dernier, de quatre diplomates soviétiques en poste à Paris (*le Monde* du 4 février) ne serait donc que relatif. Une affaire ordinaire, avec ses « loupés » et ses imperfections, en comparaison des quarante-sept expulsions de 1983, où, là, la décision avait été longuement mûrie et préparée, grâce aux documents accablants sur la réalité de l'espionnage soviétique obtenus, à Moscou même, par la DST (*le Monde* du 30 mars et du 2 avril 1985).

Le récit des événements conforte ce regard autocritique des spécialistes. Il fait d'autant plus regretter le caractère inachevé de cette affaire que celle-ci apparaît sous un jour nouveau et inédit : c'est en effet un ami libyen de Bernard Sourisseau, connu par celui-ci alors qu'il était encore un militaire d'active, qui lui proposa d'entrer en relations avec les Soviétiques. En somme, si les officiers traitants étaient à l'ambassade d'URSS, l'agent recruteur était un militaire libyen...

Il y a quelques semaines, les Renseignements généraux ont donc invité leurs collègues de la DST à s'intéresser à Bernard Sourisseau, sans être trop convaincus eux-mêmes de son importance. Les policiers avaient seulement glâné diverses indiscrétions provenant de l'entourage de cet ancien sous-officier de l'armée de l'air, âgé de quarante-quatre ans et installé au Croisic (Loire-Atlantique). Selon ces bruits, Bernard Sourisseau, qui avait abandonné, en juin 1985, l'exploitation d'un petit garage, apparaissait comme un homme ayant de l'entregent, voyageant souvent hors de France et se présentant comme un *« conseiller technique pour l'achat de véhicules d'occasion pour des pays étrangers »*.

Intrigant sans doute, mais il pouvait s'agir aussi bien d'un mythomane ou d'un fanfaron. La DST reçoit donc cette information incertaine. Les rivalités et jalousies de services aidant, elle ne la prend que légèrement au sérieux et s'apprête, simplement, à des vérifications de routine. Bernard Sourisseau est ainsi pris en filature et — surprise — se rend dans un bois où il rencontre un homme qui se révélera être « son officier traitant », un membre de la mission commerciale soviétique à Paris, représentant officiellement la compagnie maritime Norflot.

Un ami libyen

Les policiers sont quelque peu surpris et prennent immédiatement des photos. Là, le Soviétique les remarque et comprend que le secret est éventé. La remarque vaut aussi pour la DST, qui ne peut plus, dès lors, espérer remonter patiemment toute la filière et enquêter longuement sur les activités de Bernard Sourisseau. Le scénario se précipite donc : arrestation fin janvier de l'ancien sous-officier, inculpation d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, incarcération à Rennes, expulsions début février.

L'enquête révèle que Bernard Sourisseau — qui fut mécanicien d'hélicoptères dans l'armée de l'air — avait noué des amitiés avec des militaires libyens venus, dans les années 70, effectuer des stages en France. Invités par ceux-ci, il lui serait même arrivé de se rendre en Libye. Il y a à peu près un an et demi, l'un de ses amis libyens lui propose de rencontrer une « relation », qui est en fait un diplomate-espion soviétique. Par vénalité, semble-t-il, Bernard Sourisseau accepte alors de tenter de relever les mouvements de bâtiments de la marine française ancrés à la pointe ouest de la Bretagne et, notamment, à la base de l'Ile-Longue, près de Brest, où sont basés des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

Trois des quatre Soviétiques déclarés *personnae non gratae* par la France, parmi lesquels évidemment son « officier traitant », avaient eu des contacts avec Bernard Sourisseau. La DST avait, en fait, suggéré le rappel de cinq diplomates, tous membres du GRU, le service de renseignements de l'armée soviétique. Comme toujours dans ce genre d'affaire, la décision n'est pas seulement policière mais aussi d'opportunité diplomatique, le quai d'Orsay se chargeant de notifier à l'ambassade soviétique la liste des diplomates indésirables. Le cinquième homme, qui n'a donc pas été prié de quitter, le week-end dernier, la France, serait le responsable hiérarchique des Soviétiques expulsés, l'un des chefs de l'antenne française du GRU.

Le contre-espionnage ne se fait certes pas au conditionnel. Mais un autre scénario, plus appréciable, aurait été possible : le retournement discret de la « taupe » française...

EDWY PLENEL.

Cinq personnes blessées dans un attentat à Bayonne

De notre correspondant

Bayonne. — Cinq personnes, dont deux réfugiés basques, ont été légèrement blessées, samedi 8 février, dans un bar de Bayonne par trois individus qui ont aussitôt pris la fuite. Parmi les victimes, Carmele et Nagore Otegui, la veuve et la fille de Juan Otegui, assassiné par le GAL (Groupe antiterroriste de libération), près de Saint-Jean-Pied-de-Porc, le 2 août 1985. C'est un jeune bayonnais, Frédéric Haramboure qui été le plus sérieusement touché par une balle qui lui a traversé la mâchoire.

La présence d'esprit d'un des consommateurs a sans doute évité une tuerie : lorsque les trois individus sont apparus dans l'encadrement de la porte vitrée du bar, celui-ci, alerté par le geste d'un des suspects fouillant dans son blouson, a violemment refermé la porte tout en ordonnant aux consommateurs de se jeter à terre. Les tueurs, profitant du carnaval, ont pu disparaître dans les rues du vieux quartier après avoir tiré une douzaine de coups de feu au jugé. Ils ont ensuite jeté leurs armes dans la rivière la Nive.

Cet attentat survient trente-six heures après celui dont a été victime à Madrid le vice-amiral Cristobal Colon de Carvajal, revendiqué par l'ETA. Mais une riposte du GAL à cet assassinat apparaît peu vraisemblable. Dans les milieux basques, on évoque plus volontiers une expédition punitive faisant suite aux quatre attentats commis depuis la fin du mois de décembre contre des militaires et des gardes civils au pays Basque espagnol.

Ph. E.

● *Deux attentats du FLNC à Ajaccio et à Nice.* — Trois charges d'explosif de moyenne puissance ont causé, jeudi 6 février, vers 21 h 35, d'importants dégâts matériels, sans faire de victime, au centre informatique de la trésorerie générale, situé au troisième étage d'un immeuble du quartier Saint-Joseph, à la sortie sud d'Ajaccio.

Les charges ont été posées par un commando de trois hommes armés portant des cagoules et se réclamant de l'ex-FLNC ; ceux-ci avaient auparavant neutralisé le directeur adjoint, le gardien et un employé.

D'autre part, dans la nuit du 7 au 8 février, un engin explosif a provoqué d'importants dégâts matériels au palais de justice de Nice. Il n'y a pas eu de victime. Les policiers ont trouvé sur les lieux des tracts signés du FLNC.

La charge, évaluée à 200 grammes d'explosif avait été déposée sur le rebord d'une fenêtre du rez-de-chaussée du palais de justice.

LA CONDAMNATION DE PASCAL BLANC PAR LES ASSISES DU PUY-DE-DOME

Mortelle randonnée

Celui qui a été surnommé « le tueur fou de l'Ardèche » a été condamné à douze ans de réclusion criminelle. En attendant d'être jugé pour d'autres meurtres...

De notre correspondant

Riom. — Pascal Blanc, surnommé « le tueur fou de l'Ardèche », a comparu devant les assises du Puy-de-Dôme pour la première étape de la mortelle randonnée au cours de laquelle il a tué plusieurs personnes entre le 22 juillet 1982 et le 3 juillet 1983. Il avait été arrêté vingt-sept jours plus tard dans un jardin public du Mont-Dore (Puy-de-Dôme), après une cavale dans les forêts et les sentiers du Massif Central.

La cour de l'Ardèche le jugera, à partir du 3 mars, pour le meurtre d'un couple de jeunes campeurs en Ardèche, puis celui d'un compagnon de rencontre en Lozère. Du 5 au 8 février, Pascal Blanc a répondu de la mort de Michèle Petit, âgée de cinquante-trois ans, la nuit où elle se retrouva nez à nez avec le garçon qu'elle avait hébergé, de 1968 à 1975, dans l'établissement placé sous contrôle de la DDASS de l'Essonne et dirigé par ses soins à Crevant-Laveine, un village situé à 40 kilomètres de Clermont-Ferrand.

Le moment de surprise passé, elle accueillit aimablement celui qu'elle surnommait, comme tout le monde, « Pascalou », décrit comme un *« être sensible, parlant volontiers du passé, inventant une position enviée à son père et refusant la médiocrité »*. Il était en train de fuir la légion étrangère, où il avait cherché, sans trop de raisons, une échappatoire à une existence troublée.

Debout dans le box des accusés, l'homme de vingt-six ans, à l'œil vif, qu'est Pascal Blanc explique comment la conversation a dégénéré : *« Je lui ai demandé pourquoi elle avait refusé que j'aille à l'enterrement de ma grand-mère ; pourquoi elle avait refusé que je devienne footballeur professionnel. Lorsque j'ai évoqué ce que disait la rumeur de ses rapports avec le curé du village, elle m'a giflé. Ensuite, toute l'injustice que j'éprouvais est ressortie. Ça a été un engrenage... mon but était simplement de l'humilier. »*

Le sens du réel

Il ligotera Mme Petit. Elle en mourra. La préméditation n'est pas retenue. Le médecin ayant pratiqué l'autopsie envisage sérieusement qu'il puisse s'agir d'un décès rapide dû à l'émotion et non à l'étouffement par le bâillon sévèrement appliqué.

Les témoins qui défilent à la barre, employeurs et compagnons de travail notamment, tissent la trame d'un gentil garçon, équilibré et sans histoire. Comment expliquer sa funeste trajectoire et en particulier le déchaînement de Crevant-Laveine ? Le docteur Jean Anger, psychiatre des hôpitaux, déclare Pascal Blanc entièrement responsable de ses actes car *« il a le sens du réel »*, mais estime qu'il a concentré sur Mme Petit toute la rancœur de son passé, d'autant plus qu'elle ne l'avait pas informé de la mort de sa grand-mère, seule image positive de sa vie. C'est elle, en effet, qui l'avait protégé avant le placement à Crevant-Laveine.

« Il était obsédé par son passé », est venu dire un éducateur. Les épisodes classiques d'une enfance perturbée défilent. L'abandon à la naissance par la mère, le passage provisoire chez un père violent et intempérant recevant en pleine figure, à la barre, les reproches acerbes du président Jean-Louis Masdubost, après avoir reconnu, avec une dose remarquable d'inconscience, qu'il avait *« fait très peu »* pour son fils.

Durant toute la première journée d'audience, le président aura traqué en vain la logique interne d'un enchaînement irrationnel qui se prolongea, neuf mois plus tard, par une horrible série de meurtres, prémédités cette fois.

Samedi 8 février, Pascal Blanc a été condamné à douze ans de réclusion criminelle, la peine qu'avait réclamée dans son réquisitoire le procureur général.

LLIBERT TARRAGO.

A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

L'activité ordinaire d'une équipe de braqueurs

A l'issue d'une audience de trois journées, la troisième section de la cour d'assises de Paris, présidée par M. Pierre Servat, a condamné, le vendredi 7 février, à dix ans de réclusion criminelle Dominique Houdry, vingt-deux ans, et à six ans de la même peine, Jean Regal, trente-deux ans, déclarés coupables d'une série de vols avec arme et violence qui leur faisaient encourir la réclusion criminelle à perpétuité.

La cour et le jury n'ont pas reconnu contre les deux coupables tous les faits reprochés et ont accordé à l'un et à l'autre les circonstances atténuantes. Mais si, après avoir écouté les plaidoiries de Mes Jean-Marie Job et Frédérique Boulieux, ils ont suivi les réquisitions de l'avocat général, M. Yves Larue, qui avait demandé contre Houdry une peine *« entre sept et douze ans »*, ils les ont dépassés pour Regal pour qui le représentant du ministère public avait dit qu'une peine correctionnelle, c'est-à-dire de prison, et assortie partiellement d'un sursis, lui apparaissait devant être une bonne justice.

Entre le 1er avril et le 12 juin 1983, la même scène s'était répétée vingt-cinq fois. Chaque fois, celui qui en avait été victime devait en faire à la police le même récit. Entre 22 h et minuit, alors qu'il revenait d'un dîner en ville ou d'une fin de semaine à la campagne, et au moment où il entrait dans son immeuble, un homme l'avait abordé. Ses premiers mots paraissaient anodins : *« Vous avez l'heure ? »*, ou bizarres : *« Vous ne connaissez pas un avocat, je cherche un avocat. »* L'instant d'après, le ton changeait : *« Le fric ! »* L'intimé sentait sur ses côtes, sur son ventre ou dans son dos, la pression d'un pistolet. Il lui restait à vider ses poches et, si la somme paraissait trop maigre, à y ajouter une montre ou un bijou. Presque tous le firent. Les rares qui résistèrent y gagnèrent coups de poing et coups de pied.

C'est ainsi que dans les beaux quartiers de Paris, et particulièrement dans le seizième arrondissement, Dominique Houdry et Jean Regal s'étaient appropriés, en deux mois, 150 000 francs. Depuis le 5 février, la cour d'assises de Paris, devant laquelle ils avaient à répondre de tous ces vols commis avec arme et violence, avait écouté leurs mornes déclarations par lesquelles ils reconnaissaient ou niaient... Elle avait écouté aussi les témoignages de la plupart de ceux qui les eurent devant eux durant les instants de ces brèves et brutales rencontres et qui, aujourd'hui, les reconnaissaient formellement ou non.

C'était donc cela cette équipe de braqueurs » mise à nu : une rencontre, due au hasard, d'un garçon d'à peine vingt ans à l'époque et qui venait de sortir de prison, Houdry, et de son aîné de dix ans, Regal, qui l'appelait *« Bébé »*, mais qui allait devenir son pâle et médiocre vassal.

Les gens distingués

Pourtant, comme l'avaient dit les psychiatres, rien dans la vie de Jean Regal ne pouvait être annonciateur d'une comparution aux assises. Dans cette épreuve, il était encore celui qui se voulait différent de son compagnon et commençait la moindre de ses explications par un très solennel : *« Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les jurés... »* Houdry n'avait pas besoin de ces précautions. Prototype de ces *« chiens perdus sans collier »* que dépeignit Gilbert Cesbron, enfant adopté, en rupture avec un couple qui lui avait brutalement révélé ses origines, il était allé de foyer en foyer, fugue après fugue, pour finir avec l'étiquette de *« révolté permanent »*. Et aujourd'hui il donnait pour mobile de ces violences les exigences d'une toxicomanie mal établie. L'idée des agressions fut de lui. L'idée de les commettre dans les seizième et dix-septième arrondissements de Paris, en *« repérant des gens distingués »*, de lui aussi.

A l'une des victimes, il dit tout de go : *« Tu sais, il faut prendre l'argent là où il est. »* Regal, propriétaire d'une voiture, n'était pour lui qu'un soutien logistique permettant de se rendre sur les lieux et de les quitter. La plupart du temps, il en était allé ainsi. Regal, conscient de prendre moins de risques que son cadet, lui avait même dit à propos des partages de butin : *« Tu me donnes ce que tu veux, puisque c'est toi qui fais tout. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE GARDE DES SCEAUX ET LE BIJOUTIER

En présentant, vendredi 7 février, le programme du RPR contre l'insécurité, M. Jacques Toubon n'a pu s'empêcher de faire un parallèle entre le permis de port d'armes dont bénéficie M. Robert Badinter et la mésaventure survenue récemment à un bijoutier parisien. Victime d'un hold-up, ce bijoutier, qui dispose lui aussi d'un permis, a tiré et blessé son agresseur. L'auteur du hold-up s'est évadé et, depuis, le bijoutier vit dans la peur de représailles mais n'a plus d'arme pour se défendre : elle lui a été retirée pour un examen balistique. M. Toubon n'a pas fait d'autre commentaire, sinon pour observer, que, à la différence de ce bijoutier, le garde des sceaux était, comme c'est normal, protégé en permanence par des policiers.

L'hebdomadaire *le Point* avait affirmé, dans son numéro du 3 février, que *« le garde des sceaux a demandé à son collègue Pierre Joxe un permis de port d'armes, qui vient de lui être accordé »*. On précise à la chancellerie que M. Badinter dispose depuis 1981 d'un tel permis dont il a récemment demandé et obtenu le renouvellement annuel.

A la cour d'appel de Fort-de-France

UN SYNDICALISTE EST CONDAMNÉ A TROIS ANS DE PRISON AVEC SURSIS

Un des secrétaires généraux du syndicat indépendantiste CSTM (Centrale syndicale des travailleurs martiniquais), M. Marc Pulvar, a été condamné, jeudi 6 février, par la cour d'appel de Fort-de-France à trois ans de prison avec sursis pour avoir blessé d'un coup de revolver le gardien d'un établissement commercial, lors d'une grève en décembre 1983.

Ce gardien, M. Victor Ledoux, qui était porteur d'un couteau et qui menaçait M. Pulvar, a lui-même été condamné à cinq mois de prison ferme.

Lors d'un premier jugement, en décembre 1984, le tribunal correctionnel avait condamné le syndicaliste à dix-huit mois de prison, dont un an ferme, et relaxé le gardien. La révision en appel avait été demandée par l'avocat du syndicaliste mais aussi par le ministère public.

En Saône-et-Loire

UN ANTIQUAIRE DE MACON EST ÉCROUÉ POUR RECEL

Un antiquaire de Mâcon (Saône-et-Loire), M. Pierre Rouge, cinquante-trois ans, a été écroué, jeudi 6 février, à la maison d'arrêt de cette ville, après avoir été inculpé de recel d'objets de valeur.

Réputé dans la profession sur le plan européen, M. Rouge est membre du conseil d'administration du Syndicat national des antiquaires et négociants en objets d'art et délégué de ce syndicat pour la région Rhône-Alpes. Il est également connu à Mâcon pour ses activités de président des Amis du musée des Ursulines, un musée dont les salles sont consacrées tant à l'art moderne qu'à la préhistoire.

On reproche à M. Rouge d'avoir recelé de nombreux objets en provenance de pillages de châteaux, notamment en Ardèche et en Isère. Le montant des objets détenus illégalement par l'antiquaire atteindrait plusieurs centaines de milliers de francs.

● *Trois gitans en fuite après la fusillade d'Hagenthal-le-Bas.* — Les trois plus jeunes des cinq gitans sur qui des policiers suisses avaient ouvert le feu, dans la nuit du 12 au 13 janvier, à Hagenthal-le-Bas (Haut-Rhin) (*le Monde* du 14 janvier) se sont enfuis du foyer de Mulhouse où ils avaient été placés le 25 janvier. Les trois fugitifs, âgés de moins de seize ans, sont l'objet d'une demande d'extradition introduite par les autorités judiciaires helvétiques, ainsi que leurs deux complices toujours détenus, âgés de seize et dix-sept ans, et qui doivent comparaître le 10 février devant le juge des enfants de Mulhouse.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES MAGISTRATS NE REPRÉSENTE PAS LES MAGISTRATS ADMINISTRATIFS

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a rendu, le jeudi 6 février, un jugement par lequel elle déclare irrecevable l'action engagée le 18 août 1983 par l'Association professionnelle des magistrats (APM) contre M. André Laloue, alors administrateur de la publication de *l'Humanité*, aujourd'hui décédé, et la journaliste Marie Fontaine, accusés d'avoir cherché à jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle.

Plusieurs articles publiés dans *l'Humanité* du 14 juin 1983 évoquaient de manière particulièrement critique des décisions qui venaient d'être rendues par les tribunaux administratifs sur différentes fraudes électorales.

Se fondant sur l'article 226 du code pénal qui sanctionne *« quiconque aura publiquement par acte, parole ou écrit, cherché à jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance »*, l'APM avait fait citer le directeur de la publication de *l'Humanité* et la journaliste devant la dix-septième chambre correctionnelle pour l'audience du 16 septembre 1983.

Les débats furent reportés successivement à la demande de l'une ou l'autre des parties pendant plus de deux ans mais, le 9 janvier, le tribunal examinait enfin l'affaire.

Dans son jugement, M. Cabié, répondant aux arguments présentés à l'audience par le substitut Philippe Bilger, selon lesquels seul le ministère public pouvait demander réparation d'un « préjudice social », déclare : *« La mise en mouvement de l'action publique pour la partie lésée est un principe légal auquel il ne peut être dérogé que par une disposition expresse de la loi. En l'absence d'un texte dérogatoire de portée générale, il n'existe donc pas de domaine dans lequel le parquet aurait le monopole de la mise en mouvement de l'action publique. »*

Sur les faits eux-mêmes, le tribunal observe : *« En admettant que l'auteur de ces articles ait été animé par le souci de porter atteint à l'autorité de justice ou à son indépendance, il demeure que son intention s'est manifestée concrètement par la critique violente de certains tribunaux administratifs. »* Mais les magistrats constatent : *« L'Association professionnelle des magistrats ne représente que la profession des magistrats de l'ordre judiciaire et non celle des magistrats administratifs qui ont leurs propres syndicats ou associations professionnelles. Elle ne peut donc se prévaloir utilement d'une atteinte à l'intérêt collectif de la profession qu'elle représente. Son action est, par voie de conséquence, irrecevable. »*

PLUS DE TRENTE MORTS DANS UNE CATASTROPHE FERROVIAIRE AU CANADA

Une erreur humaine est probablement à l'origine de la catastrophe ferroviaire au cours de laquelle trente à quarante personnes ont été tuées et une centaine blessées, samedi 8 février dans l'Etat d'Alberta au Canada. Un train de marchandises composé de cent quatorze wagons et de trois locomotives Diesel et transportant, notamment, un chargement de soufre, roulant sur une voie unique, a percuté de front à 15 h 40 GMT contre un train de voyageurs composé de neuf voitures, venant de Vancouver. La collision, d'une extrême violence, s'est produite à Hinton, à 280 km d'Edmonton. Il semble que le train de marchandises n'ait pas respecté des signaux de ralentissement, puis d'arrêt qui n'étaient apparemment pas défectueux ; de même, il n'aurait pas dû quitter la zone de double voie sur laquelle il se trouvait précédemment. Les deux mécaniciens du train de marchandises sont morts dans l'accident et il faudra attendre les conclusions de l'enquête pour en déterminer les circonstances. Sous le choc, quatre-vingts wagons ont quitté la voie, les voitures du train de voyageurs sont venues s'encastrer dans les débris du train de marchandises et les locomotives se sont immédiatement enflammées. Des avions et des hélicoptères ont dû être utilisés pour éteindre l'incendie.

sports

VOILE

Les défis du profit

A moins de huit mois des éliminatoires de la Coupe de l'America, disputés sur le même plan d'eau de Fremantle, le deuxième championnat du monde des 12 mètres JI (jauge internationale) a débuté le 7 février.

L'absence de quelques-uns des meilleurs prétendants américains et australiens à la Coupe de l'America, et le règlement différent pour les deux épreuves (1) ne permettent pas de parler de répétition générale. Mais ce championnat n'en constitue pas moins un test intéressant pour les quatorze participants. Après une première course décevante où il a été relégué à la neuvième place après pénalisation, *French Kiss*, le seul représentant français à ces championnats, a magistralement gagné la deuxième régate dimanche 9 février. La troisième régate a été enlevée le 10 février par *Australia III* barré par Gordon Lucas, *French Kiss* terminant septième.

De notre envoyé spécial

Perth (Australie de l'Ouest). – Sur le pont d'un somptueux Bertram, la « Rolls » des grosses vedettes, rebaptisée « *Magic Kiss* » pour la durée du championnat du monde, M. Serge Crasnianski, l'entreprenant PDG de Kis, découvrait la compétition des 12 mètres JI. Une découverte qui le soumet au régime de la douche écossaise. La veille de la première régate, le jury de l'International Yacht Racing Union (IYRU), l'instance internationale de la voile, avait rejeté les réserves du Royal Britain Yacht Club, organisateur du championnat, sur la conotation trop commerciale de *French-Kiss*. « *C'est une première victoire des services juridiques de Kis*, avait commenté le directeur de la société. *Maintenant, place à la compétition, car nous sommes à Perth pour gagner.* » La première régate était loin de répondre à ses espérances. Dès le départ, *New-Zeland*, barré par Chris Dickson, avait filé devant ses treize adversaires. Seul *America-II*, le représentant du tout-puissant New York Yacht Club, avait pu résister dans son sillage pour finir à 19 secondes. Pour les autres, la lutte s'était limitée à la conquête de la troisième place, finalement revenue à *Australia-II*, le vainqueur de la dernière Coupe de l'America, devant *Australia-III*, le plus récent bateau du milliardaire Alan Bond (*le Monde* du 8 février).

La victoire néo-zélandaise était un pied de nez à la logique. Avec un budget très moyen (équivalant à 50 millions de francs), les Néo-Zélandais ont innové, en abandonnant l'aluminium pour construire les deux premiers 12 mètres JI. en fibre de verre et carbone. Dessinés par le trio d'architectes Bruce San, Roch Holland et Laurie Davidson, ils se distinguent surtout en étant les seuls, parmi les principaux prétendants à la Coupe de l'America, à ne pas soigneusement masquer leurs quilles derrière des bâches, dès le retour à quai.

La performance de Chris Dickson, le benjamin des barreurs à vingt-quatre ans, est d'autant plus remarquable qu'il n'avait disposé que de trois semaines d'entraînement à Perth, avec son bateau mis à l'eau en décembre.

Pour expliquer sa première régate décevante. Marc Pajot, barreur français qui disputait là sa première grande course en 12 mètres JI., parlait de « *crispation* » : le démâtage de *French-Kiss*, quinze jours plus tôt, devait perturber la préparation, le réglage du nouveau mât arrivé des Etats-Unis n'ayant pu être fignolé. Des explications guère convaincantes pour le directeur du Kis, plus habitué au pragmatisme des milieux d'affaires. « *Nous avons confié une mission à Marc Pajot, et à toute l'équipe de* French-Kiss : *celle de défendre l'image de gagneurs que nous avons conquise sur les marchés américains, australiens, ou japonais*, disait-il. *Le règlement de la compétition donne un droit à l'erreur (seuls les six meilleurs résultats des sept régates sont pris en compte, pour le classement final), que nous avons utilisé d'entrée. Mais, si nous devons être ridicules, mieux vaut arrêter après les championnats du monde.* »

Pajot remonte

Conscient que son discours d'homme d'affaires passe mal dans les milieux de la voile, où l'on connaît trop les aléas de la compétition, M. Crasnianski poursuivait : « *On aimerait que je parle d'amour du sport. Mais aucun défi pour la Coupe de l'America n'a été lancé par passion de la voile. Financièrement, ce n'est pas concevable. Avec 50 millions de francs déjà investis, nous avons dû accepter de dépasser le budget initial. Tous les commanditaires présents ont le même but, et les même ambitions : avoir des retombées publicitaires, et améliorer leur image. Un bon comportement ici pourrait produire les mêmes effets qu'une campagne publicitaire de plusieurs centaines de millions de dollars, dans les pays dont nous visons les marchés.* »

Pour ces raisons-là, le directeur de Kis cache mal son irritation, lorsque le barreur de *French-Kiss* est trop mis en avant par les médias, ou que l'on évoque encore le « *défi de Marc Pajot* » : « *En Australie ou aux Etats-Unis*, dit-il, *on parle des défis d'Alan Bond, ou du New York Yacht Club. Cela ne pose aucun problème de changer un barreur. En revanche, il est impossible de se passer de celui qui finance.* »

Le poids de ces responsabilités et les incertitudes entretenues sur l'avenir du défi ne plaçaient sans doute pas le barreur français dans les conditions psychologiques idéales pour aborder en confiance la suite de la compétition. Réagissant avec son orgueil de champion, et avec le soutien d'une équipe plus soudée que jamais, Marc Pajot a néanmoins mené *French-Kiss* à la victoire, dès la deuxième régate.

Impressionnant, surtout dans les bords de près, le bateau dessiné par Philippe Briand a pratiquement fait toute la course en tête, dans la brise forcissant de 16 à 25 nœuds. Longtemps à la lutte avec *America-II*, *French-Kiss* n'a cédé la première place que lors de la rupture d'un anneau de génois, dans le troisième bord de près, pour la reprendre dans le bord suivant, où le spinnaker des Américains s'est enroulé en torche autour de l'étai avant. Une démonstration plutôt rassurante sur la compétitivité du bateau et la préparation de l'équipe française, à quelque huit mois des éliminatoires de la Coupe de l'America.

GÉRARD ALBOUY.

(1) La Coupe de l'America se dispute en matches racing, c'est-à-dire en duels successifs entre tous les bateaux, alors que ces derniers disputent ensemble des régates, lors des championnats du monde.

LUTTE

A mains nues dans des salles vides

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Organisé depuis 1972 à Clermont-Ferrand, le Mémorial Roger Coulon – du nom du président de la Fédération internationale de lutte, originaire de cette ville et décédé en 1971 – a rassemblé, vendredi et samedi derniers cent seize athlètes venus de seize pays. Cette compétition d'un niveau supérieur à celui des derniers championnats d'Europe a été dominée par la Bulgarie et l'URSS. Elle a été également marquée par le recul des USA. Malgré la haute qualité des combats, la foule n'était pas au rendez-vous.

La lutte ne fait pas recette. Les six mille banquettes de la Maison des sports de Clermont-Ferrand sont largement restées inoccupées pendant le Mémorial Coulon. Les championnats du monde se dérouleront dans cette belle salle entre le 27 août et le 5 septembre 1987. La Fédération française de lutte entend saisir cette oportunité pour tenter d'émerger de son anonymat.

Daniel Robin, aujourd'hui émigré au Québec, avait réussi à rompre le silence médiatique en 1967 et en 1968, d'abord en devenant champion du monde, ensuite en obtenant deux médailles d'argent aux Jeux olympiques. La personnalité de cet athlète exceptionnel avait contribué à amener, provisoirement, quelques curieux au bord des tapis. Mais une fois la locomotive « rangée des voitures », la lutte reprit son train-train avec une équipe de France évoluant aujourd'hui entre la douzième et la quinzième place sur le plan international. Le quatrième rang du Lyonnais Franck Abrial aux derniers championnats d'Europe à Leipzig fait naturellement figure d'événement, sans susciter toutefois d'écho hors du cercle de famille.

M. Michel Dusson, le président fédéral, s'insurge contre l'attitude de la télévision à l'égard de son sport : « *Nous n'avons pas vu une seule image de lutte sur le petit écran l'année précédant les derniers Jeux olympiques. Nous sommes pourtant prêts à collaborer. La meilleure preuve en est que nous organisons pour la première fois les finales du Mémorial Coulon le samedi au lieu du dimanche afin qu'Antenne 2 ait le temps de travailler convenablement pour assurer un commentaire le lendemain.* »

Que peuvent bien faire ces frustrés des rubriques de sports ? Ils ne songent à rien de moins que la lutte des petites classes. Ils viennent de passer un accord avec l'USEP, la Fédération du sport scolaire dans le primaire, aux termes duquel cette dernière s'engage à introduire les combats loyaux à main nue dont rêvent les enfants. Il peut paraître étonnant qu'ils n'y aient pas songé plus tôt, mais les pesanteurs du milieu ne facilitent pas toujours la tâche du premier élu de la Fédération et de son directeur technique national, M. Georges Ballery.

Ils ont du mal à faire passer le message de la rénovation au sein des trois cents clubs qui accueillent un ensemble de treize mille licenciés. Le bénévolat est à la fois une richesse et un frein. Les lutteurs sont issus de milieux populaires, souvent de régions en crise. « *On constate que les plus mordants sur les tapis viennent des villes où les difficultés économiques sont les plus vives* », fait remarquer M. Michel Dusson.

Ce phénomène accentue l'impression que la lutte se vit pour soi plutôt qu'elle ne se prête au partage avec le public. Celui de Clermont-Ferrand était composé d'initiés. Il faut appartenir au sérail pour distinguer les finesses des prises, pour se familiariser avec un étrange système de cotation, sans oublier le savant labyrinthe des tableaux de qualification à travers lequel cheminent les concurrents avant les finales.

Le ballet de cent quatre-vingts combats en deux jours ne facilite pas non plus la participation. D'autant que les trois cercles de 9 mètres de diamètre tracés devant les gradins accueillent en même temps les couples de lutteurs. Le regard forcément panoramique du béotien parvient au moins à saisir l'agilité et la vivacité d'athlètes généralement courtauds et râblés. M. Michel Dusson souhaite une valorisation de ce dynamisme, mais il est obligé de convenir : « *Nous ne pouvons quand même pas changer notre sport sous prétexte qu'il faut attirer du monde à tout prix.* »

LLIBERT TARRAGO.

AFP



Clermont-Ferrand : le Bulgare Jordanov bat l'Américain Gonzales (tête au sol).

FOOTBALL

Froide fin de saison

Le match Nantes-Bordeaux ayant été reporté en raison des conditions climatiques, Paris-Saint-Germain, vainqueur du Havre (1 à 0), a consolidé, samedi 8 février, sa place de leader du championnat de France. En bas du tableau, la situation est désespérée pour Bastia et Strasbourg, battus à domicile par Toulouse et Auxerre. Cinq équipes sont encore en position de barragistes : Marseille, Toulon, Le Havre, Brest et Rennes.

Paris Saint-Germain n'avait plus marqué en championnat depuis 276 minutes. Le but d'Omar Séné, à quatre minutes de la fin du match contre Le Havre, a arraché un long hurlement de soulagement aux 15 000 spectateurs crispés par le froid et par le doute. Les joueurs parisiens se sont ensuite employés à préserver le résultat, expédiant sans vergogne le ballon dans les tribunes. A croire que, pour le leader, cette victoire étriquée à domicile sur un nouveau promu relevait de l'exploit.

A neuf journées de la fin du championnat, la frappe victorieuse d'Omar Séné vaut de l'or. Elle arrête net la spirale de l'échec qui menaçait d'aspirer le PSG après ses deux contre-performances à Lille (0-2) et à Nancy (0-1). L'équipe perdait, et la nervosité gagnait. « *On ne nous prendra plus pour des extra-terrestres* », avait commenté Gérard Houllier au soir de la première défaite. Effectivement. Redevenus des joueurs comme les autres, les Parisiens avaient illico manifesté les symptômes de la paranoïa qui sévit ordinairement dans tous les vestiaires de France. Terrain trop glissant, adversaires trop collants et arbitre trop coulant. Dans l'amertume des défaites, les explications les plus fallacieuses sont avancées. N'est-on pas allé jusqu'à soupçonner le football tout entier d'antiparisianisme primaire ?

En fait, l'équipe de Gérard Houllier jouait moins bien qu'en début de saison. L'entraîneur le reconnaît indirectement en avouant avoir retrouvé, contre Le Havre, une formation « *revigorée, plus solidaire* ». Pourtant les Parisiens ont eu toutes les peines du monde à bousculer une équipe havraise intelligente et opiniâtre. Ils ont montré des faiblesses dans l'organisation collective, qui était, jusque-là, la principale force du PSG. Ils ont aussi donné l'impression de ne pas jouer en toute sérénité, alors qu'ils continuent d'écraser le championnat de leur supériorité. « *C'est à cause du terrain gelé*, affirme, péremptoire, Gérard Houllier. *Du vrai béton, dur et plein d'aspérités.* » Le terrain encore ?

Un capitaine dans la mauvaise passe

Robert Budzinski, directeur sportif du FC Nantes, a une autre explication, valable aussi pour Bordeaux et Nantes, incapables de profiter du relâchement parisien pour se rapprocher. « *Avec la fin de saison, les problèmes de transferts perturbent inconsciemment les joueurs concernés* », dit-il. Bordeaux, étrillé à Monaco, puis tenu en échec par Sochaux, compte une bonne demi-douzaine de vedettes en fin de contrat. A Nantes, battu à domicile par Marseille et éliminé par Limoges en Coupe de France, c'est le cas de José Touré et de William Ayache. A Paris, il y a Luis Fernandez.

Depuis quelques semaines, le capitaine parisien a retrouvé son visage des mauvais jours. Nerveux, contestataire. On le dit perturbé par la prochaine naissance de son enfant. Il est aussi troublé par l'appel des sirènes : Marseille, Barcelone et surtout le Racing Club de Paris. Quand on sait l'influence du milieu de terrain international sur ses coéquipiers, on comprend la métamorphose actuelle du PSG.

Pour le football français, c'est le temps des arrière-pensées.

A l'Olympique de Marseille, les joueurs, tour à tour galvanisés par l'arrivée de Bernard Tapie et découragés par l'idée de devoir laisser leur place à des stars surpayées, accumulent des résultats en dents de scie.

Mais les milliards de l'OM inquiètent davantage les présidents de club, soucieux de préserver leurs effectifs. L'un d'eux s'en est ouvert à ses collègues au cours du dernier conseil d'administration de la Ligue nationale de football. Son nom ? Francis Borelli. Paris Saint-Germain risque de connaître ce qu'il a fait subir aux autres depuis quelques saisons, lui aurait répondu en substance un responsable de club encore plus déshérité.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Natation

● *CARON BAT GROSS.* – Invaincu en Europe sur 100 mètres nage libre depuis les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, Stéphan Caron a confirmé, samedi 8 février à Bonn (RFA), sa suprématie en battant le prestigieux nageur allemand Michael Gross. Relevant de maladie, celui-ci n'a pu prendre que la troisième place, derrière son surprenant compatriote André Schadt. Pour son quatrième meeting en quatre semaines, Stéphane Caron a aussi remporté le 200 mètres nage libre (en l'absence de Gross) et amélioré sa meilleure performance française sur 50 mètres en 22 s 78.

L'Allemande de l'Est Silke Horner a battu la meilleure performance mondiale du 100 mètres brasse en 1 mn 7 s 5, et le Soviétique Igor Polianski celle du 200 mètres dos en 1 mn 56 s 73.

ATHLÉTISME

Le ballet aérien d'Olson et Bubka

Détenue par l'Américain Joe Dial depuis le 1er février dernier, la meilleure performance mondiale à la perche en salle (5,91 m) a été battue à deux reprises samedi 8 février. Tout d'abord le Soviétique Serguéi Bubka, détenteur du plus haut saut en plein air (6 mètres), a franchi 5,92 m à Moscou lors des championnats d'URSS d'athlétisme. Puis, quelques heures plus tard, le perchiste américain Billy Olson a passé 5,94 m à son premier essai au cours de la réunion d'East-Rutherford (New-Jersey).

C'est la quatrième fois en deux mois et la onzième depuis le début de sa carrière que le sauteur américain améliore le record mondial en salle du saut à la perche. Il retrouvera Bubka et Dial, le 28 février prochain à New-York, pour les championnats des Etats-Unis open. Très décevant depuis le début de sa tournée américaine, le champion olympique français Pierre Quinon aura du mal à se mêler à la lutte.

Samedi 8 février toujours, l'Allemande de l'Est Cornélia Oschkenat a battu la meilleure performance mondiale du 50 mètres haies en 6 sec 71 centième, tandis que le Soviétique Robert Emmian pulvérisait à Moscou, avec 8,34 m, le record d'Europe du saut en longueur détenu depuis vingt ans par son compatriote Igor Ter-Ovanessian (8,23 m). Par ailleurs, la britannique Zola Budd a couvert le 3 000 mètres en 8 mn 39 sec 79 soit 3 sec 5 de moins que la Soviétique Olga Bondarenko.

Dimanche 9 février, l'Allemand de l'Est Thomas Schœnlebe a réalisé la meilleure performance mondiale sur 400 mètres en 45 sec. 41, et le Roumain Livin Giurgean a battu le record en salle du 60 mètres haies en 7 sec. 43.

AUTOMOBILISME

Guy Ligier crie : « Casse-cou »

Premier tour de piste, dimanche 9 février, sur le circuit Paul Ricard, pour la nouvelle JS-27 de l'écurie Ligier, plus effilée et plus nerveuse que le modèle 1985. « Il faudra attendre les essais de Rio-de-Janeiro dans quelques semaines, pour savoir ce qu'elle a véritablement dans le ventre », *a commenté le seul constructeur français engagé dans le championnat du monde 1986.* « Ici, il fait trop froid pour la mécanique et les pilotes. Impossible d'avoir des réponses fiables aux questions que nous posons en matière de consommation, de pneumatiques et de puissance. »

Guy Ligier a une pleine confiance dans son équipe technique et dans ses pilotes pour s'imposer au cours de la saison. En revanche, il est beaucoup plus inquiet pour l'avenir. D'abord, il lui faudra trouver un moteur pour 1987, son contrat avec Renault venant à échéance à la fin de la saison. Ensuite, il ne sait plus comment, ni où, trouver de l'argent.

Son budget, qui est de l'ordre de 90 millions de francs, a augmenté de 30 millions de francs (plus de 50 %) par rapport à l'année précédente. Malgré tout, il n'a pu garantir qu'un « salaire minimum » *à René Arnoux, le nouveau pilote de l'écurie.* « Les sponsors ne pourront pas éternellement suivre cette escalade des coûts. Il y a déjà moins de vingt-six voitures aux essais. C'est dire que les qualifications n'ont plus d'intérêt véritable. Si le mouvement se poursuit, il n'y aura bientôt plus que quinze voitures sur les grilles de départ. On n'intéressera plus les médias, et tout s'effondrera comme un château de cartes », *a constaté le constructeur vichyssois.*

Il a donc souhaité que la Fédération internationale de sport automobile (FISA) intervienne pour arrêter l'inflation, qui pourrait faire disparaître les petites écuries. « Les voitures à effet de sol ont été interdites, parce qu'elles étaient jugées trop dangereuses. Aujourd'hui, les mono-places, qui développent deux fois plus de chevaux, ont gagné deux secondes par tour. Elles sont donc encore plus dangereuses. Il faudrait dès maintenant limiter le développement des moteurs. Quand Honda investit 50 millions de dollars dans les « turbos » personne ne peut suivre. »

Autre cheval de bataille de Guy Ligier : la consommation. « L'an dernier, les voitures partaient avec 220 litres dans leurs réservoirs. Il y aura 25 litres de moins cette saison. Pour avoir une chance d'arriver, sans tomber en panne sèche, les pilotes auront constamment le regard fixé sur l'ordinateur de bord et n'appuieront plus sur l'accélérateur. Ce n'est pas l'esprit de la course. La F1, c'est un sprint, pas de l'endurance. »

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

NATIONAL 1 A

(Onzième tour retour)

Orthez b. *Antibes	77-62
*Limoges b. Villeurbanne	105-73
*Challans b. Monaco	89-87
Avignon b. *Stade Français	119-112
*Vichy b. RCF Paris	84-78
*Le Mans b. Caen	108-98

Villeurbanne, Orthez, Limoges, Monaco, Challans et Antibes, ainsi que Saint-Etienne et Tours, issus de Nationale I B, se disputeront en poule finale le titre de champion de France ainsi que les quatre autres places qualificatives pour des Coupes d'Europe.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Vingt-neuvième journée)

*Paris-SG b. Le Havre	1-0
Auxerre b. *Strasbourg	3-1
*Monaco b. Lille	3-2
*Lens b. Nancy	1-0
Toulouse b. *Bastia	2-0
*Sochaux b. Nice	2-0
*Metz b. Laval	2-1
Brest b. *Toulon	3-2
Marseille b. *Rennes	2-1

Le match Nantes-Bordeaux a été reporté.

Classement. – 1. Paris-SG, 46 pts; 2. Nantes, 38; 3. Bordeaux, 37; 4. Auxerre, 33; 5. Monaco, Lens, 32; 7. Toulouse, 31; 8. Metz, 30; 9. Nice, 29; 10. Nancy, Laval, 28; 12. Sochaux, Lille, 27; 14. Marseille, Toulon, Le Havre, Brest, 25; 18. Rennes, 24; 19. Strasbourg, Bastia, 18.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(dix-septième journée)

Groupe A

POULE 1

*Romans b. Graulhet	14-7
Toulouse b. *Béziers	13-3
*Brive b. Boucau	46-30
*Lombez-S. b. Mt-de-Marsan	18-14
Bagnères-Narbonne	reporté

Classement. – 1. Toulouse, 43 ; 2. Narbonne, Béziers, 38, etc.

POULE 2

*Pau b. Oloron	18-9
Biarritz b. *Castres	14-13
*Bayonne b. Toulon	12-10
*Hyères b. Valence	21-19
Lavelanet-La Voulte	reporté

Classement. – 1. Toulon, 38 ; 2. Biarritz, 37 ; 3. Pau, Bayonne, Valence, 36, etc.

POULE 3

*Montauban et Tulle	3-3
Nîmes b. *Dax	21-18
*Hagetmau b. Le Creusot	16-6
*Agen b. Tyrosse	38-10
Lourdes-Aurillac	reporté

CAS Classement. – 1. Agen, 48 ; 2. Nîmes, 39 ; 3. Aurillac, Lourdes, 34, etc.

POULE 4

*Bègles-Bordeaux b. Grenoble	6-3
*Perpignan b. Marmande	21-4
Bourgoin-Tarbes	reporté
Racing-Nice	reporté
Carcassonne-Montferrand	reporté

Classement. – 1. Perpignan, 42 ; 2. Montferrand, 40 ; 3. Racing CF, 35, etc.

Ski alpin

COUPE DU MONDE

L'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier a remporté dimanche 9 février le supergéant de Morzine devant l'Austro-Luxembourgeois Marc Giardelli (leader de la Coupe du monde). La veille, la seconde descente de Morzine avait été gagnée par le Suisse Peter Mueller, devant l'Autrichien Lonard Stock.

Chez les dames, Perrine Pellen a terminé cinquième du slalom géant de Skalnate Pleso (Tchécoslovaquie), remporté par la Yougoslave Mateja Svet, et huitième du spécial, à plus d'une seconde de la gagnante, la Suissesse Corinne Schmidhauser.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES MAGISTRATS NE REPRÉSENTE PAS LES MAGISTRATS ADMINISTRATIFS

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a rendu le jeudi 6 février, un jugement par lequel elle déclare irrecevable l'action engagée le 19 [illegible] 1983 par l'Association professionnelle des magistrats (APM) contre M. André Laloue, alors administrateur de la publication de *l'Humanité*, aujourd'hui décédé, et la journaliste Marie Fontaine, accusés d'avoir cherché à jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle.

Plusieurs articles publiés dans *l'Humanité* du 14 juin 1983 [illegible] quaient de manière particulièrement critique des décisions qui venaient d'être rendues par les tribunaux administratifs sur différentes fraudes électorales.

Se fondant sur l'article 226 du code pénal qui sanctionne « *quiconque aura publiquement par acte, parole ou écrit, cherché à jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance* », l'APM avait fait citer le directeur de la publication de *l'Humanité* et la journaliste devant la dix-septième chambre correctionnelle pour l'audience du 16 septembre 1983.

Les débats furent reportés successivement à la demande de l'une ou l'autre des parties pendant plus de deux ans mais le 9 janvier, le tribunal examinait enfin l'affaire.

Dans son jugement, M. Cabié, répondant aux arguments présentés à l'audience par le substitut Philippe Bilger, selon [illegible] seul le ministère public pouvait demander réparation d'un « préjudice social », déclare « *[illegible] mise en mouvement de l'action publique pour la partie lésée est un principe légal auquel [illegible] être dérogé que par une disposition expresse de la loi. En l'absence d'un texte dérogatoire de portée générale, il n'existe donc pas de domaine [illegible] le parquet aurait le monopole de la mise en mouvement de l'action publique.* »

Sur les faits eux-mêmes, le tribunal observe : « *En admettant que l'auteur de ces articles ait été animé par le souci de porter atteinte à l'autorité de justice [illegible] son indépendance, [illegible] que son intention s'est manifestée concrètement [illegible] violente de certains tribunaux administratifs.* » Mais les magistrats constatent : « *L'Association professionnelle des magistrats ne représente que la profession des magistrats de l'ordre judiciaire et non celle des magistrats administratifs qui ont leurs propres syndicats ou associations professionnelles. Elle ne peut donc se prévaloir [illegible] d'une atteinte à l'intérêt collectif de la profession qu'elle représente. Son action est, par voie de conséquence, irrecevable.* »

PLUS DE TRENTE MORTS DANS UNE CATASTROPHE FERROVIAIRE AU CANADA

Une erreur humaine est probablement à l'origine de la catastrophe ferroviaire au cours de laquelle trente à quarante personnes ont été tuées et une centaine blessées, samedi 8 février dans l'Etat d'Alberta au Canada. Un train de marchandises composé de cent [illegible] wagons et de trois locomotives Diesel et transportant [illegible] un chargement de soufre, [illegible] sur une voie unique, à [illegible] front à 15 h 40 GMT contre un train de voyageurs composé de neuf voitures, venant de Vancouver. La collision, d'une extrême violence, s'est produite à Hinton, à [illegible] km d'Edmonton. Il semble que le train de marchandises n'ait pas respecté des signaux de ralentissement puis d'arrêt qui n'étaient apparemment pas défectueux ; de même, il n'aurait pas dû quitter la zone de double voie sur laquelle il se trouvait précédemment. Les deux mécaniciens du train de marchandises sont morts dans l'accident et il faudra attendre les conclusions de l'enquête pour en déterminer les circonstances. Sous le choc, [illegible] wagons ont quitté la voie, les voitures du train de voyageurs sont venues s'encastrer dans les débris du train de marchandises et les locomotives se sont immédiatement enflammées. Des avions et des hélicoptères ont dû être utilisés pour éteindre l'incendie.

culture

ROCK

LLOYD COLE AND THE COMMOTIONS A L'OLYMPIA

Vagues à l'âme

Fin 1984, le premier album *(Rattlesnakes)* d'un groupe écossais : Lloyd Cole and the Commotions. Sur la pochette faussement sépia, une pièce vide, une porte à peine entrouverte. Rien, personne. Une atmosphère pourtant. Dénudée. Les murs sont en bois, la musique en a la couleur, teintée country, elle en a la matière, charme, la chaleur discrète, le cachet. En dehors du temps. Sur la pochette intérieure, ils sont, eux, les Commotions, tout sourire, heureux de poser (sans penser plus loin) pour la photo de la première fois, du premier album, et lui, Lloyd Cole, en *retrait*, pensant à *son* image, la moue arrogante, sachant déjà où il met les pieds. Il y a dans ce regard foncé de la légende sous cape.

Quelques semaines plus tard, une chanson *(Perfect Skin)* présente sur les ondes, sans exagération, différente et si peu faite pour ça. C'est-à-dire tellement peu conforme aux exigences du moment. Un mini-tube improbable, ni rock ni slow, mi-figue mi-raisin, plutôt une ballade enlevée sur tempo moyen (leur rythme de croisière) avec tricot de guitares cow-boy et surtout le grain d'une voix suave. Pas la voix de tout le monde, traînante un peu, à la *fois* tendre et douloureuse, le trémolo sensuel, façon crooner, qui enveloppe de frissons. Une personnalité.

Révélation de l'année 1985, laissant le groupe en arrière-plan, on retint l'homme un peu comme une image pieuse, figure statique et posée sous le faisceau d'un projecteur, héros possible avec ses faux airs d'un Presley poupon et boudeur (celui d'avant le service militaire, s'entend). Et ses chansons qui font du vague à l'âme. Un rocker, digne et ténébreux.

Evidemment, ce spectre de Presley, il l'exorcise, autant qu'il se passerait volontiers de l'héritage musical, comme un fardeau encombrant, qui lui est attribué : Dylan, les Byrds, le Velvet Underground – ce qui ne l'empêche pas, en concert, de reprendre Dylan et Presley, pour les rappels, il est vrai. Mais là encore, c'est *affaire* d'atmosphère, une manière de marquer un territoire, de dire où il se place. Or tout dans la manière de cet Ecossais de Glasgow (*né à* Manchester) est *américain* : les références, le style, la mise (tout de jean noir vêtu sur scène), comme les écrivains, les musiciens, les cinéastes qu'il cite. Et c'est une Amérique culturelle et esthétique, comme les Européens par images interposées la subliment, comme Wim Wenders la montre dans *Paris, Texas*, juste, belle et mythique.

Un poète

Il est, Lloyd Cole, un poète du rock, agile en plume, auteur intimiste retranché derrière des narrateurs qu'il invente dans ses chansons. Des petits scénarios remarquablement orchestrés sur les quelques accords du rock, des romances nostalgiques piquées d'électricité. Compositeur comme parolier, il dit beaucoup avec peu, va à l'essentiel et laisse le reste à l'évocation. Une violence de ton entre les lignes et les portées, calme et sourde, dont on attend qu'elle hurle et qui se tait, latente, en amorce.

Encore qu'à l'usage il se décoince sur le nouvel album *(Easy Pieces)* : la production est enveloppée, il modernise avec un synthétiseur plus marqué, des arrangements plus brillants, des cuivres qui égayent, un son plus radiophonique *(Lost Weekend* succède, cette *fois* sans surprise, à *Perfect SKin)*, des rythmes mieux adaptés à la fonction dansante. Tout cela sans se démentir, sans rien perdre de sa force et de *son opacité* climatiques. Même sur scène, lui qu'on a vu l'année passée au Palace si potiche et mutique, il s'adresse au public, il s'anime, se permet quelques mouvements même si c'est encore à l'économie. L'étudiant – il y a peu, il planchait en littérature comparée à la fac – est en train d'entrer dans la peau du personnage. Elle lui va bien.

Fin 1985, le premier album d'un groupe écossais de Glasgow : Del Amitri. Des harmonies vocales fruitées et tamisées, des mélodies teintées country, le son cinglant d'une guitare acoustique électrifiée, des envolées hallucinées façon télévision : ils assurent la première partie de la tournée...

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 10 février à 20 heures, à l'Olympia; le 11 à Rennes. Disques : *Easy Pieces* (Polydor, 827670-1); Del Amitri chez Phonogram.

PHOTO

« PORTRAITS D'ARTISTES »

Le regard de Denise Colomb

C'est en artiste que Carol Marc Lavrillier dirige depuis six ans, avec un discernement exemplaire, résolument *tourné* vers les promesses de la création contemporaine, le Studio 666. Après avoir révélé des photographes comme Alain Fleisher, Tom Drahos, Alice Odilon ou Pierre Mercier, qui sont entrés dans la collection des FRAC ou des musées nationaux, *il était naturel que, tôt ou* tard, il rende hommage à Denis Colomb qui a côtoyé quelques-unes des figures artistiques les plus marquantes du siècle et demeure, malgré deux importantes rétrospectives, peu connue du public.

Mariée à un officier de marine, elle voyagea beaucoup, en Indochine ou à la Martinique, dont elle propose ici des portraits féminins, directs et denses, exempts de pittoresque, réalisés dans les années 30. Elle était la sœur de Pierre Loeb, célèbre marchand de tableaux, qui fut une sorte de Jérôme Lindon des arts plastiques et l'incita à portraiturer de façon affective et familière, sans fioritures, le Gotha artistique des années 50, saisi le plus souvent en atelier ou à domicile. Cela donne un tragique portrait d'Artaud (1947), au faciès triangulaire, aux doigts entortillés, défiant sans illusion l'image de sa *postérité* avec la souveraine ironie intérieure, la folie lucide et frémissante que seule confère l'assurance du génie. Lui qui détestait se faire photographier fournit à Denise Colomb l'occasion de tirer son premier portrait d'artiste.

Nicolas de Staël dans son atelier (1954)

Se succèdent ainsi en une sorte de panthéon idéal Calder, Ham, en compagnie de sa mère et de ses deux amies, groupies de vernissage riant sous cape, Matthieu, sans sa tignasse aérienne, Giacometti, Picasso, Matta, Chagall, tous abandonnés à eux-mêmes, sauvages ou saints, impétueux ou torturés par le doute, la fièvre et le rêve, à l'image de Max Ernst, cheveux au vent, dont l'intensité du regard contredit la morsure de la bouche, vivante incarnation des démons de l'esprit, du délire sage, du désir de créer, que souligne dans son dos l'assemblage cubique des toits de Paris.

Enfin, il y a bien sûr Nicolas de Staël en 1954, peu de temps avant sa mort, capté au ras du sol devant un mur nu, en chemise blanche aux manches retroussées, déporté par la houppe capillaire qui déhanche sa silhouette longiligne qui semble vouloir sortir du cadre, happée par une perte d'équilibre irréversible. Vécue comme une aventure, une rencontre, une révélation où s'exprime la vérité d'une œuvre, chaque photo est le reflet profond d'un regard qui, le temps d'un déclic, dévoile sur les traits du visage un univers. Ou un gouffre, comblé par une admiration révérencieuse et tendue, comparable à celle de Brassaï. A quatre-vingt-trois ans, c'est en termes simples que Denise Colomb a le bon goût de résumer sa philosophie : *« Je trouve que l'on vit lorsque l'on aime intensément une chose, un être. Le reste devient la petite* vie. »

PATRICK RŒGIERS.

★ Denise Colomb, « Portraits d'artistes », Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris-5e, jusqu'au 1er mars.

CINÉMA

« LES FEUX D'HIMATSURI », de Mitsuo Yanagimachi

Suicide et beauté

Tatsuo est un solide bûcheron qui vit dans une île au sud-ouest du Japon, à Nighishima, petit village de mille cinq cents âmes plus ou moins claires. Ici, on est soit de la montagne, soit de la mer. Et en principe on ne mélange pas. Mais Tatsuo est trop vif, trop insolent, et content de soi, de sa virilité, de sa ruse, pour ne pas participer de ces deux mondes. Il connaît la montagne, la forêt, l'art de poser des collets, de dresser des chiens à chasser le sanglier, aussi bien que la pêche de nuit, on dirait à Nice *« au lamparo »*. Il subjugue un garçon de dix-neuf ans, Ryota, qui lui sert de compagnon de jeux en même temps qu'il en fait le disciple d'une obscure éducation.

Quand revient Kimiko, une amie d'enfance de Tatsuo, l'intrigue se tresse confusément à plusieurs niveaux. La jeune femme, qui fut à douze ans initiée à l'amour par Tatsuo, lui-même âgé de quatorze ans, est une fille facile qui fait jaser ces villageois austères ; on apprend qu'un plan de réserve marine prévoit le rachat de la maison du bûcheron, une maison à laquelle il tient viscéralement ; enfin, un criminel inconnu déverse du mazout dans les viviers en mer et provoque la mort de milliers de poissons.

Inspiré d'un fait divers, le massacre de sa famille par un *dément, et son suicide, en 1980,* dans cette même région du Japon, ce quatrième film de Mitsuo Yanagimachi (après *Black Emperor, le Plan de ses dix-neuf ans, Adieu à la terre)* annonce la naissance d'un jeune maître du cinéma, intuitif et original. Si par moments on croit n'assister qu'à une chronique tendre et ironique, à la Tchekhov, des échappées violentes nous font quitter cette illusion. Tatsuo n'est pas un fou. Il croit vraiment commercer avec la déesse de la montagne, celle-là même qu'il déboise. Et s'en excuse chaque fois qu'il en viole un des tabous en lui dévoilant son *sexe triomphalement*. Il jouit de cette nature mystérieuse et pleine de dieux grands et petits, de démons, comme on ne sait plus aujourd'hui le faire. La nature, splendide ici, est sa maîtresse malmenée, mais il lui obéit passionnément. Après la fête des feux, où les villageois conjurent leur peur des éléments, Tatsuo constate qu'il est en fin de compte le seul grain de sable dans la machine catastrophique du progrès, le seul à s'opposer au désastre moderne. Et fusille sa famille au complet avant de se carabiner sobrement, l'orteil sur la gachette.

Le réalisateur nous laisse juges de ce geste « inexplicable » et atroce. Il n'y a pas de raisons valables avancées, ce qui pourrait faire douter de l'équilibre du scénario. En fait, cette part d'énigme — qui restera entière dans le fait divers indiqué — est tout à fait légitime. Un suicide se raisonne-t-il ? Pas plus que cet amour total, physique, de Tatsuo pour les lacs, les animaux, la mer. Contre les hommes profanes, il préfère s'unir aveuglément à la divinité Nature. On le sait en Occident depuis D. H. Lawrence, c'est une mère troublante. Mais aussi la plus dangereuse.

MICHEL BRAUDEAU.

THÉATRE

« RHAPSODIE BÉTON », de Georges Michel

Des électeurs handicapés

Georges Michel est le seul auteur de théâtre connu qui exerce le métier d'horloger. Il a été « lancé » par Sartre en 1961. Ses pièces sont jouées à Paris, Genève, Bruxelles, etc., et diffusées par France-Culture. En 1983, il a adapté aussi, pour Antenne 2, le beau livre de Charles-Louis Philippe *Croquignole*.

Sa nouvelle œuvre, *Rhapsodie Béton*, est un condensé, très appuyé, de la détérioration de la vie de beaucoup de gens, aujourd'hui, dans notre pays.

Tout y passe. Incertitude du travail – l'un des protagonistes est chômeur, pardon : « demandeur d'emploi ». Miniaturisation des logements, avec le plafond presque sur la tête, la chambre plus petite qu'une cellule de la Santé, les fenêtres réduites qui donnent un rien de jour, et les structures minces qui laissent traverser les voix, les télés, tous les bruits des voisins.

Nourriture infecte : poulets glanques et veaux ligneux élevés en batterie à coups d'antibiotiques, légumes inodores importés ou surgelés, pain caoutchouc fait en usine, ainsi de suite.

Passons sur la débilité de la télévision. Qui plus est, cette vie coûte très cher : seuls les mères et pères de famille, quand ils font le marché ou achètent de quoi vêtir les gosses, constatent les hausses des prix, qui ne correspondent pas à ce qu'annoncent les ministères.

Tout cela, et mille autres tuiles, ce n'est pas fait pour rendre les gens détendus, ouverts, indulgents, calmes, réfléchis. Au contraire. C'est pourquoi les deux ménages de Français moyens que Georges Michel nous fait voir et écouter, prenant ensemble un repas, nous donnent une idée assez sombre de l'électorat français : conversations basses et méchantes, et niaisement salaces chez les hommes, réactions de lâcheté et d'égoïsme quand un bonhomme se fait attaquer dans la rue, juste sous les fenêtres, etc. Finalement, on s'empare des fusils de chasse pour canarder les gêneurs...

C'est du guignol, bien sûr, mais qui hélas ! sonne assez juste. Une bonne mise en scène de Marcel Cuvelier prend ses distances, drôlement, avec ce premier degré de petitesse et d'incivisme. Les comédiens, Marie Hermès surtout en femme quittée par son mari, puis Thérèse Quentin, Odette Barrois, Pierre Frag et Bernard Jousset (le demandeur d'emploi, qui ne se déplace dehors qu'avec une matraque) sont excellents.

Quel emploi ?

Le point faible d'une pièce comme celle-là, c'est son emploi. A quoi sert-elle ? Pas vraiment à distraire, puisqu'elle écœure et fait honte. Pas vraiment à améliorer le monde, ni même à le faire réfléchir, puisque des misérables sont mis là en vitrine, presque montés en épingle, et que leurs équivalents ou bien ne se reconnaîtront pas, ou bien s'applaudiront, ravis.

Tant qu'à écouter des gens parler entre eux, il est plus excitant, plus émouvant, plus gai aussi, d'entendre Platon, Saint-Evremond, ou Claudel (*Conversations dans le Loir-et-Cher*), ou Valéry (*l'Idée fixe*). Il est dommage que nous n'ayons pas l'égal d'un Diderot pour porter sur les planches des causeurs pas bornés, qui commenteraient les événements. Mais, nous le disions, le propos de Georges Michel, dans *Rhapsodie Béton*, est de montrer pourquoi ces causeurs-là deviennent si rares.

MICHEL COURNOT.

★ Huchette, 21 h 30.

« DOCTEUR FAUST » ET « NUIT BLANCHE »

Donner les textes aux enfants

On peut choisir d'emmener les enfants au théâtre pour voir *Phèdre* ou *la Dame aux camélias* : ils en retireront bien quelque chose, au moins autant que certains adultes, et même d'autres choses. On peut aussi, sans vraiment simplifier, montrer aux enfants des histoires graves, des mythes anciens et lourds, à travers des mots et des images simples. C'est ce que vient de faire Frédéric Magnin avec son *Docteur Faust*, mis en scène par Bernard Sultan.

Ce Faust, c'est ce qui nous resterait bien des années après avoir lu Gœthe, quelques traces, quelques images fortes, des fils qui s'emmêlent : un homme vendant son âme au diable, un homme, une femme et leur amour ; la mort de la femme, et l'homme resté seul qui rate tout et dans la pièce voisine, une femme qui l'attend, Hélène, un fantôme de trois mille ans.

Magnin raconte, joue, manipule ses marionnettes ; il est le plus souvent le diable puisqu'il est l'homme, mais il se veut aussi le reflet de cette poupée blanche et molle qui est Faust. Une comédienne près de lui (Hélène Vamra), est aussi le diable, le reflet de Marguerite. Les autres personnages, le roi, le pape, le pêcheur sont de petites marionnettes articulées sur des plateaux et que l'on meut à la manivelle.

L'histoire de Faust défile en scènes rapides, ponctuées d'éclats de rires, comme en un jeu de passe-passe, mais l'humour n'annule pas l'émotion ; dans un soudain silence et sous une lumière crue, les poupées de chiffon s'étreignent pathétiquement : Faust, tremblant un peu, risque une marche sur la corde raide, et l'essentiel de sa vie est là, qu'accompagne le crin-crin d'un violon, au loin.

Un coffret de pierreries

On peut aussi donner aux enfants les textes, tels quels, et ils en font ce qu'ils veulent, tout en respectant les beaux mots, magiques car un peu incompréhensibles : le texte est alors comme un coffret de pierreries où ils se plongent avec ce goût du luxe qui leur est naturel. Ainsi, *les Mille et Une Nuits*, où abondent les descriptions de palais, les évocations très métaphoriques de beaux corps féminins et masculins et de succulents festins. Ce sont ces histoires dont se sont emparés les enfants acteurs de la compagnie des Montre-Petits, au nom provocateur. Qu'on se rassure : ils ne sont pas ici à la mine et s'amusent plutôt franchement, avec cette littérature étrange et sensuelle qu'ils déroulent par instants, à partir d'une partition, comme un récitatif, et qu'ils abandonnent pour retourner à leurs jeux, à leurs flirts, à leurs bagarres. Car leur découverte des *Mille et Une Nuits* part d'un prétexte : l'insomnie volontaire d'enfants restés seuls dans une villa et qui improvisent un temps interdit. Ce qui est beau, dans cette *Nuit blanche* (écrite et mise en scène par Richard Abécéra et Nadine Rémy), c'est la joyeuse désinvolture avec laquelle sont bousculés les tabous attachés à l'enfance. Nous ne voyons pas de petits êtres fades qui sentent l'encre et la craie, mais des personnes hardies, iconoclastes et gourmandes, qui croquent à l'occasion la littérature comme un bon fruit.

BERNARD RAFFALLI.

★ Pour *Docteur Faust* (en tournée dans la région parisienne), s'adresser aux Gémeaux, CAC, 49, rue Clemenceau, 92330 Sceaux. Tél. (1) 46-60-05-64.

★ Pour *Nuit blanche* : Théâtre Dunois, 28, rue Dunois, 75013 Paris. Tél. 45-84-72-00.



PATRICK RŒGIERS.

« NUIT BLANCHE »

extes aux enfants

Un coffret de pierreries

BERNARD RAFFALLI.

MUSIQUE

« L'ITALIENNE A ALGER » au Châtelet

Un sourire un peu pâle

Rossini fait un retour en force dans toute l'Europe depuis quelques années, fruit sans doute du beau travail critique exécuté par la Fondation qui se consacre à son œuvre et du Festival de Pesaro, sa ville natale. Comme il y a cent soixante ans, il sera le roi de Paris jusqu'à la fin avril, au Châtelet surtout, avec *la Cenerentola, la Dame du lac, Mahomet II, Il Signor Brushino* et quatre concerts, auxquels la Fenice vient ajouter *Otello* qu'elle jouera au Théâtre des Champs-Elysées les 19 et 21 février.

Cependant sa rentrée, après *le Siège de Corinthe* mi-figue mi...raisin de l'Opéra, a paru quelque peu timide dans *l'Italienne à Alger*, qui est pourtant le plus étourdissant de ses chefs-d'œuvre ; un musicien de vingt et un ans jette avec une folle prodigalité tous ses dons et sa verve comique dans ces aventures d'une pétulante Italienne qui séduit le bey d'Alger pour sauver son amoureux, qu'elle enlève à sa barbe en introduisant le monarque dans la confrérie imaginaire des « *pappataci* ». Le bey sera fortement soulagé de revenir à sa douce épouse musulmane.

Dans ce feu d'artifices de péripéties inénarrables, le jeune compositeur n'omet pas d'inscrire quelques cavatines pour montrer combien il est aussi un grand compositeur « sérieux ». Il n'est pas jusqu'à un hymne à la patrie, où l'Italienne enflamme l'ardeur de ses compatriotes prisonniers des barbaresques, qui, bien avant Verdi, ne fasse de Rossini le précurseur du Risorgimento.

Mais, si le musicien prêche d'exemple et offre toute la matière d'un spectacle trépidant, il se montre aussi follement exigeant. Malheur à ceux qui courent mollement à sa suite ; ils risquent de ne jamais le rattraper. C'est un peu ce qui arrive à Jean-Louis Thamin, dont la mise en scène malicieuse reste toujours en deçà de ces récitatifs, airs et ensembles qui appellent une partition de gestes aussi minutieuse qu'irrésistible. On sourit souvent sans être atteint d'hilarité, même dans le grand final du premier acte, tintinnabulant de *din-din, bum-bu* et autres *cra-cra* et *tac-ta*, ou la bouffonnerie de la cérémonie *pappataci*.

Bonheur des yeux

Sous la direction précise, mais coupante et parfois dure, de Gabriele Ferro, l'Ensemble orchestral de Paris manque par trop d'esprit et ne facilite guère la tâche aux interprètes : Mimi Lerner (Isabelle), à la voix charnue de *mezzo*, qui fait un parcours de virtuosité impeccable sans nous enjôler vraiment ; Rockwell Blake, un Lindoro qui vocalise avec aisance en dépit d'une étoffe bien grésillante et d'une difficulté à atteindre les notes aiguës ; la douce Elvira de Christiane Chateau, qui dissimule joliment les soucis que lui donne un timbre pourtant très pur ; Willard White, qui incarne un roi nègre trop digne pour ce potentat bouffi de vanité. En revanche, Domenico Trimarchi, haut-de-forme jaune et parapluie rouge, est parfaitement à l'aise dans le rôle du barbon italien, amoureux d'Isabelle et berné lui aussi.

Les décors de Mauro Pagano (l'enchanteur du *Cosi* de Salzbourg) donnent un grand charme au spectacle : mosquée imposante dans la brume, merveilleuse porte islamique ouvragée, crépuscule sur la mer d'émeraude ; ils sont presque trop sérieux pour cette fantaisie débridée, mais on ne boudera pas ce bonheur des yeux, ni les ravissantes toilettes du harem, le costume somptueux du grand Kaimakan ou ce capitaine des corsaires sorti d'un tableau de Rembrandt.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 11, 15, 18, 20, 25 (20 h 30) et le 23 février (14 h 30) au TMP-Châtelet.

LE XIVe CONCOURS DE DANSE DE LAUSANNE

Après quatre jours d'épreuves, le concours de Lausanne, réservé aux jeunes danseurs professionnels a réuni seize finalistes. On a vu des Anglaises très David Hamilton, des Néerlandaises fines et discrètes, des Américaines kitsh et les Japonaises venues en surnombre avec leurs visage blanc, leur diadème scintillant, pareilles à des animaux fabuleux.

Gregor Zeiffer (RDA) a reçu la médaille d'or. Le public a également applaudi le Belge Bart de Block, et Christine Blanc, petite puce lyonnaise, vive et délurée, qui grâce à son prix va entrer à l'Opéra de Paris, chez Claude Bessy.

Les critères de sélection sont nombreux : aspect physique, musicalité, technique, utilisation de l'espace, présence en scène, créativité. Il ne s'agit pas de récompenser des petits prodiges, mais d'aider de futures carrières. Chaque finaliste reçoit un prix : de l'argent pour les candidats prêts pour monter sur scène, des bourses d'étude, la possibilité d'entrer dans une grande école. Les autres ont au moins la possibilité de jauger leurs capacités et de constater les méfaits parfois irrémédiables d'une mauvaise formation.

M. M.

COMMUNICATION

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SCOP

Nouvelle relance pour le « Courrier picard »

Soulagement au *Courrier picard* (Amiens) : les deux cent cinquante-trois sociétaires présents, membres de la Société coopérative ouvrière de production (SCOP) « le Courrier » qui édite le quotidien amiénois, ont voté à 71,6 %, au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu samedi 8 février, le plan de redressement établi par le cabinet d'audit de M. Claude Vieux. En dépôt de bilan depuis le 12 décembre dernier (*le Monde* du 14 décembre 1985), le journal présente actuellement une perte d'exploitation de 15 millions de francs. Le plan de redressement prévoit cinquante-quatre suppressions d'emploi, la vente de l'immeuble (déjà hypothéqué) et l'abandon de deux « treizième mois » d'ici à 1988. Un amendement au vote prévoit, toutefois, une réduction de salaire de 3 % qui permettrait d'éviter une douzaine de licenciements « secs ».

Le plan table aussi sur une relance commerciale du journal, qui devrait aboutir à une augmentation de la diffusion de 7 000 exemplaires étalée sur les trois ou quatre ans à venir. L'adoption par l'assemblée générale de ces mesures devrait permettre au *Courrier picard* de bénéficier du dernier volet du plan de redressement : l'octroi au quotidien d'une subvention gouvernementale de l'ordre de 15 millions de francs et une entrée au capital de partenaires extérieurs à hauteur de 3 millions de francs (soit 40 % de son capital actuel).

Le principe du versement de la subvention était lié à l'adoption du plan de M. Vieux. Mais il dépendait aussi de la création d'un consensus nouveau parmi les sociétaires. La crise avait, en effet, exacerbé les divisions entre les deux cent soixante-dix neuf journalistes, ouvriers du Livre et employés de l'administration. Vendredi 7 février, au cours d'une réunion à la préfecture de la Somme, en présence d'un chargé de mission du secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale, le principe du tripartisme au sein du conseil d'administration du *Courrier picard* a été adopté (trois journalistes, trois ouvriers du Livre, trois membres de l'administration au lieu de deux journalistes, cinq techniciens et trois administratifs auparavant). Cette réorganisation du conseil d'administration constituait, pour les journalistes, une condition du vote du plan de redressement.

L'ancien conseil a donc démissionné samedi 8 février et l'assemblée générale en a élu un nouveau. Parmi les membres de celui-ci figurent Pierre Mabire, président de la société des rédacteurs du *Courrier picard* créée le 21 décembre dernier (*le Monde* du 24 décembre 1985), et Marie-Noëlle Picou, rédactrice à l'agence locale de Creil (Oise). Un événement, puisqu'elle est la première femme à siéger au conseil d'administration du journal en quarante-deux ans d'existence... M. Ivan Joly a été réélu au poste de président du conseil d'administration, « *afin de préserver la continuité* ». Deux sièges ont été laissés vacants : ils reviendront aux futurs partenaires du journal. Parmi les intéressés figurent notamment le quotidien *l'Yonne républicaine* (Auxerre), autre journal géré par une SCOP, et surtout *la Voix du Nord* (Lille). Selon M. Jean-Louis Prévost, directeur général du quotidien lillois, « la Voix du Nord *n'intervient pas chez ses voisins. Mais elle ne peut se désintéresser de ce qui se passe sur ses frontières* ».

Une situation encore fragile

Le Courrier picard n'est pas pour autant totalement sorti de l'impasse. L'ombre de « repreneurs ». (MM. Bruno Bertez, président de l'AGEFI-*la Tribune de l'économie*, Alain Thirion, industriel à Epinal (Vosges), et surtout M. Robert Hersant, qui aurait compté des alliés au sein de l'ancien conseil d'administration, selon un journaliste) s'estompe.

Mais la situation demeure fragile. « *La subvention de 15 millions de francs prévue par le plan de redressement ne sera pas forcément versée*, remarque un membre du nouveau conseil d'administration, *et ce ne sera peut-être pas ce chiffre.* » « *Il reste au* Courrier picard *à faire encore la démonstration de sa crédibilité retrouvée* », assure ce rédacteur.

Le nouveau conseil d'administration doit rapidement nommer un directeur général (le poste est vacant depuis la démission de M. Bernard Roux le 5 décembre), « *et renforcer les services administratifs et commerciaux d'une dizaine de cadres* ». Viendra ensuite le choix des futurs partenaires.

Mardi 11 février, le plan de redressement du *Courrier picard* sera présenté au président du tribunal de commerce d'Amiens. Ce dernier devrait, selon toute vraisemblance, autoriser la poursuite de l'exploitation du titre.

YVES-MARIE LABÉ.

PRÉPARATION DE LA CHAINE MUSICALE

Les « jockeys » de la rue Beethoven

Sarcelles, La Garenne-Colombes, Fontenay, Champigny, Saint-Michel-sur-Orge : c'est toute la banlieue qui débarque en rangs serrés. A Passy. Jeans élimés, blousons « fluo », baskets aux pieds, en bande ou solitaire, on cherche son chemin dans les beaux quartiers. L'annonce de NRJ donnait rendez-vous dans les studios VCF, au 13 de la rue Beethoven. Ils sont près d'une centaine, en ce samedi matin glacé, à faire la queue au fond de la petite impasse dans l'espoir de devenir l'animateur vedette de la future télévision musicale.

« Tu crois qu'il faut savoir l'anglais ou qu'il suffit d'avoir une belle gueule ? » — « Sais pas. Moi, c'est mon père qui m'a dit : la télé cherche quelqu'un, vas-y. » L'attente est calme, presque grave, rendant saugrenue la présence des gros bras de KCP, le service d'ordre traditionnel des concerts de rock. La file des « kids » s'allonge rapidement : plus proches de dix-huit que de vingt-cinq ans, beaucoup de beurs et d'Antillais, très peu de filles, comme s'il était entendu qu'un « vidéo-jockey » ne pouvait être qu'un homme. *« Faut dire qu'à la télé c'est toujours des mecs qui présentent le rock. »*

La sixième chaîne, ils connaissent à peine, mais ils la discutent déjà ferme. *« J'espère qu'il n'y aura pas que des clips et toujours les mêmes. Avec NRJ, ça craint un peu ; c'est trop commercial comme radio ». « Faut pas rêver : avec une télé, ce sera pire encore. Mais une chaîne avec de la musique à n'importe quelle heure, c'est super ! »*

On descend par groupe de quatre au deuxième sous-sol. Dernière attente, au chaud cette fois, dans un couloir étroit. Maintenant, c'est le trac qui monte. *« Une occasion comme celle-là, c'est pas tous les jours. Ça fait deux ans que je rame à Paris, que je fais toutes les discothèques pour me prendre des portes sur la tête. Si ça ne marche pas, j'irai en usine, comme tout le monde. »*

Puis, très vite, c'est la violence des projecteurs, la petite panique devant la caméra, les regards anonymes qui jugent déjà la démarche, l'aisance, le look du candidat. Max Guazzini, bras droit de Jean-Paul Baudecroux à NRJ et responsable de l'audition, essaye gentiment de détendre l'atmosphère, mais le temps presse : *« Ton numéro, ton nom, tes coordonnées. Tu présentes ton clip et ton concert en regardant la caméra avec un beau sourire. »*

La formule laisse peu de chances aux simples amateurs, mais même les jeunes professionnels des radios libres, venus tenter leur chance à l'image, ont quelque mal à improviser à froid. Sur la centaine de candidats de la matinée, la palme revient indiscutablement à un petit Niçois déluré, fier de sa gueule à la Anconina. Sa désopilante présentation d'un clip d'Yvette Horner crève l'écran, dans un ballet de gestes et de grimaces bien préparé, trop peut-être. Une étudiante brune aux yeux bleus magnifiques séduit toute l'équipe mais trébuche sur l'épreuve suivante : une diabolique dépêche de dernière minute *(« Tina, la diva des tuners, donnera un concert le 16 mars prochain »)*, version rock des *« chaussettes de l'archiduchesse »*.

« Au suivant. » L'œil rivé sur son moniteur vidéo, Dodo, le présentateur vedette de NRJ, vit déjà au rythme implacable de la télévision : *« Le lancement d'une chaîne, c'est un peu une course contre la montre. Il faut trouver l'oiseau rare qui passe bien à l'écran et soit capable de parler d'autre chose que de Madonna, Balavoine ou Jean-Jacques Goldman. Rassurez-vous, on ne les lâchera pas comme ça devant les caméras. »*

Dehors, les candidats se dispersent, vaguement déçus : *« C'est encore plus flippant après qu'avant. Bo ! je serai meilleur la prochaine fois ! Je n'ai pas encore dix-huit ans, et la chaîne musicale ne va pas s'envoler. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La « 5 » a déjà sa mire

En attendant *Voilà la « 5 »*, la soirée qui, le jeudi 20 février, à 20 h 30, inaugurera l'ouverture de la cinquième chaîne, les téléspectateurs pourront, dès le mardi 11 février, chercher la mire de la nouvelle venue sur leurs écrans. Ils devront, pour le faire, trouver un moment entre 9 heures et 17 heures, laps de temps pendant lequel commenceront les premiers essais techniques de la « 5 ».

Seize villes sont concernées. Elles seront les premières à pouvoir capter la « 5 » dès son lancement, chacune ayant une fréquence (un canal) qui lui a été attribuée. C'est cette fréquence que les téléspectateurs intéressés auront à chercher durant la journée de mardi.

Voici la liste de ces agglomérations : Bordeaux (canal 65), Cannes (63), Grenoble (59), Paris-Tour Eiffel (30), Lens-Bouvigny (51), Lille (65), Lyon-Fourvière (28), Marseille-Grande Etoile (32), Nancy-Malzeville (55), Nevers (41), Nîmes ville (31), Saint-Etienne (65), Toulon (57) et Toulouse (32). La couverture du reste du territoire se fera progressivement (et par tranche) jusqu'à la fin de l'année.

Certains téléspectateurs rencontreront, sans doute, des difficultés en raison de l'ancienneté de leur récepteur ou d'une antenne qui ne correspond pas aux nouvelles normes requises pour capter la « 5 ». Ils devront alors s'adresser aux vendeurs et installateurs spécialisés et ils seront fin prêts pour assister au grand show du 20 février qui sera animé par Roger Zabel et Christian Morin. Pour fêter cette naissance, on promet la présence, sur le plateau, d'une pléiade de vedettes françaises.

● *Mme Danièle Bott, directrice de la rédaction de* Marie-France. — Mme Danièle Bott est nommée directrice de la rédaction et rédactrice en chef du mensuel féminin *Marie-France*. Elle succède à Mme Jacqueline Durand. Mme Danièle Bott a été notamment secrétaire générale de la rédaction de *Santé Magazine* et a collaboré à *Elle, Marie-Claire*, etc., avant d'être nommée rédactrice en chef de *Votre beauté* en septembre 1980 et directrice de la rédaction en octobre 1983. Elle collabore en outre à l'émission « Télé matin », d'Antenne 2.

M. JEAN-MARIE DESGRÉES DU LOU FUTUR PRÉSIDENT DU « COURRIER DE L'OUEST »

M. Jean-Marie Desgrées du Lou, actuellement directeur général de la Société des publications du *Courrier de l'Ouest* (Angers), sera nommé président-directeur général par le conseil d'administration du 10 mars prochain. Il succédera à M. Robert Guillier.

Dans un article qu'il consacre à son successeur, M. Guillier rappelle la nomination en juin 1985 de M. Martin Desprez, directeur général du groupe Amaury (qui édite *le Parisien libéré* et qui possède 28 % des parts du quotidien angevin), aux fonctions d'administrateur délégué du *Courrier de l'Ouest* avec la perspective d'accéder à la présidence. Mais, précise M. Guillier, « *radios, télématique, nouvelles chaînes de télévision, introduction de nouvelles techniques dans la presse écrite sont venues solliciter l'activité déjà débordante du titulaire de la direction générale du* Parisien libéré. [...] *Il a paru sage à MM. Philippe Amaury et Martin Desprez de ne pas disperser leurs efforts.* »

M. Jean-Marie Desgrées du Lou est entré en 1966 au *Courrier de l'Ouest* comme administrateur général. Il en est le directeur général depuis mai 1984. Il est aussi PDG de l'hebdomadaire *le Ploërmelais* (Ploërmel). Il est le petit-fils d'Emmanuel Desgrées du Lou (fondateur d'*Ouest-Eclair*, auquel succéda *Ouest-France*) et le fils de M. François Desgrées du Lou, cofondateur d'*Ouest-France*.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : le Tour d'écrou.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Menteur.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres : 13 h 30 à 18 h : Les journées d'étude BPI : La critique des livres pour la jeunesse ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : Lettre à M. Petrucciani, de F. Cassenti ; 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil ; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo/Musique : 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de R. Brown ; Le cinéma italien, 1905-1945 : 17 h 30, Maciste alpino, de L. Maggi et R. Borgnetto ; 20 h 30, Tigre reale, de G. Pastrone (Salle Garance : 42-78-37-29).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : le Ring (l'Or du Rhin), de Wagner.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, 18 h 30 et 21 h : Elvire Jouvet 40.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ POCHE (45-48-92-97), 19 h : Esquisses viennoises.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observe, récit.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II : 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

ZÉNITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Opérettes

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 20 h 30 : Black and Blue.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Chansons bleu nuit.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : Miguel.

ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30, : Lily Passion.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : J. Bream (Bar, Sor, Ponce, Albeniz).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), à 22 h : Shimizu Yasuaki.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Soul Train.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doritz.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h : The Alarm, Wire Train.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Ph. de Preissac.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Lloyd Cole and The Commotions.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : J. Bonal Trio ; Image Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : S. Grapelli, M. Fosset.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : F. Bourrel, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

LA PINTE (43-26-26-15) : Trio Y. Brouqui.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Sylvestre, J. Vidal, S. Huchard.

En région parisienne

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30 : Folie ordinaire d'une fille de chambre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

20 h 30, En avant-première et en présence de l'auteur : Macaroni, de E. Scola (v.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Panorama du cinéma thaï : Délit d'adultère, de M. Udomdej ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : le Quartier du corbeau, de Bo Widerberg.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-80-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e ; (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 10 février

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BIEN-AIMÉE DE GAVRILOV, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES BISOUNOURS, film américain de Arna Selznick (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMMANDO (*), film américain de Mark L. Lester (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FEUX D'HIMATSURI, film japonais de Mitsuo Yanagimachi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA MAIN DANS L'OMBRE, film allemand de Rudolph Thome (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

NATTY GANN, film américain de Jeremy Kagan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f., Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PADRE NUESTRO, film espagnol de Francisco Regueiro (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PEAU D'ANGE, film français de Jean-Louis Daniel : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SUPER FLICS DE MIAMI, film américain de Bruno Corbucci (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE CRÉATURE DE RÊVE, film américain de John Hughes (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f., Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

INVASION U.S.A. (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UCG Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEUR BLEUE (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet-Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) : (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Action Christine Bis Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), (v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-96).

HAUTE PEGRE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MISHIMA (A.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

OMAR GATLATO (Egyptien) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THEOREME (It.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) ; en alternance : Métal hurlant, le Chaînon manquant, le Roi et l'Oiseau.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) ; 16 h 10 : les Contes d'Hoffmann ; 18 h 35 : l'Indiscret ; 20 h 15 : le Voyeur ; 22 h 15 : Pain, Amour et Jalousie.

1) COCORICOCINÉ - CRÉATEURS DU CINÉMA FRANÇAIS, LA DERNIÈRE VAGUE, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), Vivement dimanche. — 2) LA DERNIÈRE VAGUE (t.l.j., 22 h), Toute une nuit. — 3) COCORICOCINÉ - CRÉATEURS DU CINÉMA FRANÇAIS, la Vieille Dame indigne. — 4) LA DERNIÈRE VAGUE (t.l.j., 22 h), Othon.

DOVJENKO (v.o.), Reflet-La Fayette, 9e (48-74-97-27), Chtchors.

MARX BROTHERS (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 20 h 45 : Panique à l'hôtel ; 19 h : la Soupe au canard ; 22 h, Une nuit à Casablanca.

L. MOULLET, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), les Minutes d'un faiseur de films, Anatomie d'un rapport.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h 20 : la Chambre verte ; 22 h : la Femme d'à côté.

WESTERNS (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41), Kid Blue.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu, dim, lun, 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., 22 h, dim. 20 h.

COUP DE CŒUR (A., v. o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., jeu., ven., dim., 22 h.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., 19 h.

LE DOULOS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h 15.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar. 22 h, lun., 14 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), dim., lun., mar., 17 h 45.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam, 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 16 h, lun., 18 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., 19 h, sam., lun., 21 h.

LA MARQUISE D'O (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven., 14 h.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), sam., 19 h.

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

LES PARENTS TERRIBLES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., sam., dim., lun., 20 h, sam., 16 h.

PANDORA (A., v.o.) : Cinoches, 6e (42-71-52-36), 19 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., mar., 21 h.

PINK FLOYD, THE WALL (A., v.o.). Boîte à Films, 17e (46-26-44-21), 22 h 15.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., dim., mar. 22 h.

PROVIDENCE (Fr.) Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., 16 h, jeu., sam., lun. 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 20.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., sam., mar., 19 h 10.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., lun. 21 h.

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h, sam., 24 h.

TERMINATOR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15, ven., 0 h 15.

THEOREME (It.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Pénitae des Arts, 16e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) ; en alternance : Métal hurlant, le Chaînon manquant, le Roi et l'Oiseau.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) : 16 h 10 : les Contes d'Hoffmann ; 18 h 35 : l'Indiscret ; 20 h 15 : le Voyeur ; 22 h 15 : Pain, Amour et Jalousie.

1) COCORICOCINÉ - CRÉATEURS DU CINÉMA FRANÇAIS, LA DERNIÈRE VAGUE, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), Vivement dimanche – 2) LA DERNIÈRE VAGUE (t.l.j., 22 h), Toute une nuit. – 3) COCORICOCINÉ - CRÉATEURS DU CINÉMA FRANÇAIS, la Vieille Dame indigne – 4) LA DERNIÈRE VAGUE (t.l.j., 22 h), Ochou.

DOVJENKO (v.o.), Reflet-La Fayette, 6e (48-74-97-27), Chtchors.

MARX BROTHERS (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 20 h 45 : Panique à l'hôtel ; 19 h : la Soupe au canard ; 22 h, Une nuit à Casablanca.

L. MOULLET, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), les Minutes d'un faiseur de films, Anatomie d'un rapport.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h 20 : la Chambre verte ; 22 h : la Femme d'à côté.

WESTERNS (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41), Kid Blue.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), [illegible] dim., lun., 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), [illegible]

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., 22 h, dim. 20 h.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., jeu., ven., dim., 22 h.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33), [illegible]

LE DOULOS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h 15.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar. 22 h, [illegible]

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), dim., lun., mar., 17 h 45.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 16 h, lun., 12 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. [illegible] sam., lun., 21 h.

LA MARQUISE D'O (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. [illegible]

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), sam. [illegible]

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

LES PARENTS TERRIBLES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., [illegible] dim., lun., 20 h, sam., 16 h.

PANDORA (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-71-52-36), 19 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., [illegible] 21 h.

PINK FLOYD, THE WALL (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., dim., 22 h.

PROVIDENCE (Fr.) Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., 16 h, ven., sam. 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 20.

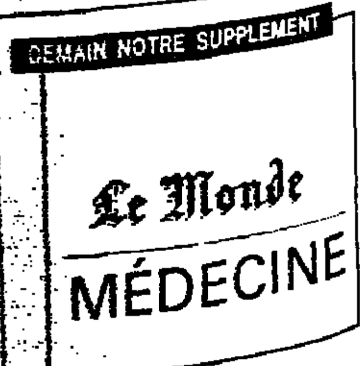
STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), [illegible]

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), [illegible]

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), [illegible]

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), [illegible]

TERMINATOR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15, ven., 0 h 15.



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Epidémie automobile

Sus à Paris ! Un million sept cent mille voitures prennent, chaque jour, d'assaut la capitale. Et, à tout moment, cent cinquante mille véhicules y roulent ensemble. Quinze mille de plus et c'est le blocage complet, affirment les spécialistes. Les irréductibles du volant ont-ils conscience de la catastrophe qui les menace ? Il semble que non, puisque la marée montante de l'automobile ne cesse de grossir d'année en année.

La voiture, c'est sacré ! Les individus finiront-ils par y habiter ? On pourrait alors raser les maisons qui ne serviront plus à rien. Une perspective que Jacques Lob (scénariste de BD) envisage sans sourciller dans le magazine mensuel de la ville, *Urba*, sacré, ce lundi 10 février, sur FR 3, à la « tyrannie » de l'automobile. En consacrant l'intégralité de leur magazine à ce dossier (à travers une série de petits reportages très vivants), Dominique Baillaud (producteur), Jean-Louis Cazenave (réalisateur) ainsi que les journalistes Elisabeth Preschey et Jacques Guigal inaugurent une nouvelle formule : un seul sujet par émission.

La capitale engorgée, saturée. Rien n'y fait, ni les plans de circulation sophistiqués, ni la permanence des contrôles électoniques de la « fluidité », ni les tarifs volontairement dissuasifs des parcomètres, ni même la multiplication des contraventions... dont on apprend, au demeurant, que 85 % ne sont jamais payées. Un avocat en explique la raison. On laisse au téléspectateur le plaisir de l'entendre lui-même.

L'équipe d'*Urba* est allée à Berne, où des mesures draconiennes ont été instaurées : le centre-ville y est pratiquement inaccessible aux automobilistes, à moins qu'ils ne soient les champions de la conduite en labyrinthe. Méthode efficace : la grande majorité des conducteurs abandonnent leurs voitures aux portes de la ville et se rabattent sur les moyens de transport en commun. Mais Berne n'est pas Paris. Pourrait-on alors tirer parti de l'expérience d'Alençon ? Rues en chicane, revêtements du sol où alternent « gendarmes couchés » et pavés moyenâgeux délimitent clairement les territoires des piétons, des deux-roues et des voitures. Mais Alençon n'est pas Paris...

ANITA RIND.

★ *« Urba : Circulez ! »*, lundi 10 février, FR 3, 22 h 35.

Lundi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : le Pigeon.
Film italien de Mario Monicelli (1958), avec V. Gassman, Toto, M. Mastroianni, R. Salvatori, C. Cardinale.
Une bande de truands maladroits et bricoleurs organisent à Rome le cambriolage d'une agence de prêts sur gages. Une des grandes réussites de la « comédie italienne », une parodie des films de gangsters et, spécialement, de celui de Dassin, Du rififi chez les hommes. *Plaisir d'une interprétation pittoresque (noir et blanc).*

22 h 20 Etoiles et toiles.
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : Un reportage de P. Le Galle sur le cinéaste japonais Nagisa Oshima ; le cinéma sexy, ses acteurs et ses metteurs en scène, par P. Venault ; Hercule, un montage d'extraits de péplums, par J.-C. Rosé ; Le magazine passionné d'un fou du cinéma.

23 h 20 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

23 h 50 RFE Quand l'entreprise fait du cinéma.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : A l'est d'Eden.
D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart et K. Wales. Avec T. Bottom, Ann Baxter, J. Seymour.
Premier épisode d'un feuilleton américain adapté du célèbre roman de Steinbeck. On pensera évidemment au film d'Elia Kazan où James Dean interprétait le rôle du mauvais fils. On n'a pas vu cette version télévisée en quatre parties qui a remporté aux Etats-Unis le Golden Globe Award 1982. Signalons deux actrices : Jane Seymour et Ann Baxter.

22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
La contraception : un dossier sur les méthodes actuelles, de la pilule au stérilet, en passant par tous les autres moyens anticonceptionnels. Des témoignages de femmes et de médecins. La deuxième partie de ce dossier (la contraception du futur) sera diffusée lundi prochain.

23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Chômeur de Clochemerle.
Film français de Jean Boyer (1957).
Un villageois extrêmement paresseux, reçoit par faveur du maire, une carte de chômeur. Lourde farce paysanne sur un scénario original de Gabriel Chevallier, auteur du roman Clochemerle. *Fernandel grimace.*

22 h 10 Journal.

22 h 35 Urba.
Le magazine de la ville de Dominique Baillaud.
(Lire notre article.)

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Quatuor en ut opus 20 nº 3 », d'Ignaz Pleyel, par l'Ensemble Secolo Barocco.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, **les Cent Fusils**, film de T. Gries ; 17 h 55, Actualités de jadis ; 18 h, Sports magazine ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 35, **Viens chez moi, j'habite chez une copine**, film de P. Leconte ; 22 h 5, Etoiles et buts ; 22 h 20, Boxe ; 23 h 20, Basket américain ; 0 h 50, **Alice, sweet Alice**, film de A. Sole.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Musique, mode d'emploi : disque compact.

20 h 30 « Les Belles endormies », de Y. Kawabata. Avec J. Leuvrais, S. Ariel, N. d'Ovidio, N. Basile...

21 h 30 Latitudes : musiques traditionnelles.

22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 00 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Benvenuto Cellini », ouverture, de Berlioz ; « Concerto pour violon et orchestre nº 1 en ré majeur », de Prokofiev ; « Symphonie nº 6 en si mineur », de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, F.-P. Zimmermann, violon.

23 h 00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov ; à 1.00 Bing Crosby et les crooners.

Mardi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Samantha.
De Victor Vicas, scénario et adapt. de P. Andréota et B. Rubinstein, avec P. Mondy, D. Evenou, M. Luccioni...
Une jeune fofolle (Samantha) entre à la suite d'un choc violent (contre un arbre) dans la vie d'un médecin. Amour, toujours ? Une comédie légère, sans prétention. A regarder... en famille. (Redif.).

22 h 10 Les battants : histoire d'entreprendre.
Série de L. Clerc et I. Walter.
Nouvelle étape dans cette passionnante exploration de l'univers des créateurs d'entreprise. On découvre, ce soir, deux équipes d'universitaires qui ont décidé de créer leur propre société commerciale. A Marseille, d'abord, au Germe, fondé par des chercheurs qui sont devenus des industriels de biotechnologie de l'environnement ; à Grenoble, ensuite, à l'ITMI, une entreprise, la seule peut-être au monde, à fabriquer tous les éléments du puzzle qui mène au robot intelligent.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Entrée des artistes.
Film français de Marc Allégret (1938), avec L. Jouvet, C. Dauphin, O. Joyeux, J. Darcey, J. Carette. (N.)
Une jeune comédien, élève du Conservatoire, devient sincèrement amoureux pour la première fois de sa vie et provoque la jalousie d'une jeune fille qu'il a délaissée.

22 h 20 Mardi cinéma.
Présenté par P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Valérie Kaprisky...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : les Géants de l'Ouest.
Film américain d'Andrew V. McLaglen (1969), avec J. Wayne, R. Hudson, T. Aguilar, R. Gabriel, M. Newman.
A la fin de la guerre de Sécession, un colonel nordiste et un colonel sudiste vont se trouver rapprochés, à cause de dangers communs, au Mexique. Réalisation dans la tradition de John Ford, curieuse réunion de John Wayne et Rock Hudson.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Emissions régionales.
Les télévisions privées, à Nancy-Reims et Dijon-Besançon ; Focales, à Strasbourg ; Débats politiques, à Rennes-Nantes-Le Mans, à Limoges-Poitiers, à Bordeaux ; Divers magazines, à Toulouse-Montpellier et à Lille-Amiens ; La réinsertion des malades mentaux, à Marseille-Nice-Corse ; La recherche en apesanteur, à Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand ; Le prix du polar, à Rouen-Caen ; Venise sous les masques, Jean-Claude Brialy dans la Cité des doges en plein Carnaval, à Paris-Orléans.

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Etude en forme de valse », de Saint-Saëns, par Annie d'Arco au piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 11 h 10) ; 8 h 55, **Rusty James**, film de F. Ford Coppola ; 10 h 25, Anarchistes, grâce à Dieu ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Lipstick, film de L. Johnson ; 15 h 25, El Norte, film de G. Nava ; 17 h 45, 4 C+ ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 20 h 35, **Banzaï**, film de C. Zidi ; 22 h 20, **Canicule**, film de Y. Boisset ; 23 h 55, **Juge et hors la loi**, film de J. Huston ; 1 h 50, Série : Mike Hammer.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Musique, mode d'emploi : du disque compact.

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.

20 h 30 « L'orgue Liszt... et après » (en direct du Grand Auditorium) : « Tu es Petrus », « Prélude et fugue sur le nom de Bach », « Weihnachten », « Introduction à la légende de sainte Elisabeth » de Liszt, « Miniatures persanes » de Falcinelli, « Poem of life » de Langlais, par Naji Hakim à l'orgue.

22 h 30 Récital (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Brahms, Vierne, Britten, par Alain Meunier, violoncelle, Jean Hubeau, piano.

0 h 00 Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

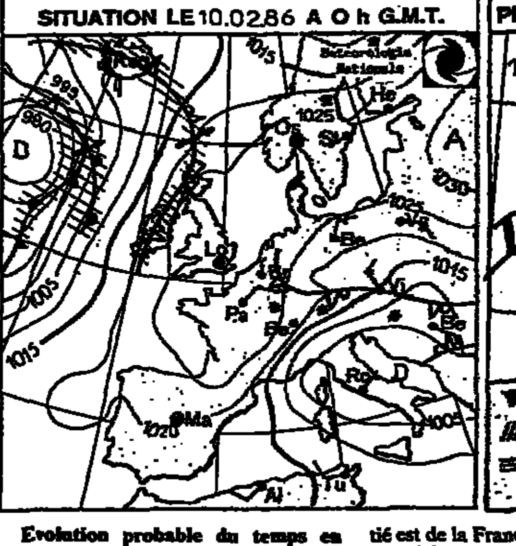
LUNDI 10 FÉVRIER

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est reçu à l'émission « Face au public » en direct de la station Radio France du Puy-de-Dôme, à 19 h 15.

MARDI 11 FÉVRIER

● *MM. François d'Aubert*, député UDF de la Mayenne et *Jean-Paul Planchou*, député PS de Paris, participent à un « débat régional », comme têtes de liste dans la région de la Mayenne, sur Europe 1 à 18 heures.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11-2-86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 février à 0 heure et le mardi 11 février à minuit.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, le minimum méditerranéen associé à une goutte froide d'altitude se décalera lentement vers l'Italie. Cependant, il continuera à diriger sur l'est du pays un flux perturbé d'est.

Mardi matin, un temps couvert et brumeux prédominera sur la majeure partie du pays. Seules seront épargnées les régions situées de la Bretagne à la Vendée et au Sud-Ouest, ainsi que les abords du golfe du Lion, où le ciel restera dégagé.

Quelques chutes de neige se produiront encore sur l'est du Massif Central, le Jura, les Alpes et la Corse. Elles se limiteront dans la journée à l'est des Alpes et à la Corse.

L'après-midi, des éclaircies se développeront du Nord au Bassin parisien, tandis que subsistera sur une large moitié est de la France un ciel très nuageux. Le soleil brillera largement de la Bretagne à l'Aquitaine et sur le littoral méditerranéen.

Mistral et tramontane souffleront encore demain. Ailleurs, les vents de nord-est seront modérés. En Bretagne, les vents s'orienteront au sud-est et se renforceront en cours de journée.

Les températures minimales avoisineront – 5 à – 10 degrés sur l'ensemble du territoire, excepté en Corse avec 0 degré.

Les températures maximales atteindront – 1 à + 2 degrés sur la moitié ouest, – 3 à – 5 degrés dans le Nord, – 5 à – 10 degrés sur la moitié est, 1 à 3 degrés en Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 9 février, le second le minimum dans la nuit du 9 février au 10 février) : Ajaccio, 9 et – 2 degrés ; Biarritz, 3 et – 5 ; Bordeaux, 0 et – 8 ; Bréhat, 2 et – 3 ; Brest, 4 et – 3 ; Cannes, 4 et – 8 ; Cherbourg, 2 et – 10 ; Clermont-Ferrand, – 5 et – 16 ; Dijon, – 8 et – 14 ; Dinard, 4 et – 9 ; Embrun, – 6 et – 14 ; Grenoble-St-M.-H., – 3 et – 9 ; Grenoble-Saint-Geoirs, – 3 et – 14 ; La Rochelle, 0 et – 8 ; Lille, – 6 et – 11 ; Limoges, – 3 et – 14 ; Lorient, 4 et – 6 ; Lyon, – 5 et – 12 ; Marseille-Marignane, – 2 et – 9 ; Nancy, – 10 et – 12 ; Nantes, 2 et – 12 ; Nice, 4 et – 6 ; Paris-Montsouris, – 4 et – 9 ; Paris-Orly, – 4 et – 10 ; Pau, 1 et – 8 ; Perpignan, 4 et – 4 ; Rennes, 3 et – 9 ; Rouen, – 3 et – 13 ; Saint-Etienne, – 6 et – 14 ; Strasbourg, – 10 et – 13 ; Toulouse, – 1 et – 9 ; Tours, – 1 et – 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 4 ; Genève, – 6 et – 11 ; Lisbonne, 11 et 3 ; Londres, 0 et – 10 ; Madrid, 8 et – 6 ; Rome, 9 et 1 ; Stockholm, – 7 et – 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VENTES AUX ENCHÈRES

Les plafonds de Drouot

Par la voix de son nouveau président, Mᵉ Joelle Marie Millon, la compagnie des commissaires-priseurs parisiens vient de rendre public son chiffre d'affaires pour 1985. 1 447 866 761 francs. Ce chiffre représente une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente. Les quatre-vingt-sept commissaires-priseurs parisiens (regroupés en soixante-dix études) s'estiment satisfaits de cette progression – encore qu'elle soit moins forte qu'en 1984 (plus 20 %), – mais ils s'inquètent de deux phénomènes dont la conjonction risque de ralentir le rythme des ventes : l'entrée dans une période électorales qui fait déjà hésiter les détenteurs de biens artistiques à s'en séparer, et la baisse du dollar, dont le cours élevé soutenait les enchères sur le marché français depuis plusieurs années.

En revanche, le redressement de la demande française face aux achats étrangers devrait maintenir la pression des enchères au bénéfice des meubles et œuvres d'art du plus haut niveau. L'augmentation des prix unitaires des objets vendus est d'ailleurs une des caractéristiques les plus significatives de 1985. A noter que la proportion des rachats, de l'ordre de 15 %, est en moyenne inférieure aux invendus des ventes britanniques et américaines. Citons, parmi les records les plus spectaculaires, les enchères de 8 millions de francs pour un évangéliaire du seizième siècle à couverture d'argent ciselé et 5 millions pour un psautier sur parchemin du treizième siècle. C'est dire la prépondérance de Paris dans le domaine des livres et manuscrits anciens.

Pour les meubles, les meilleurs résultats vont aux créations de l'époque Arts déco, à condition qu'elles portent des signatures illustres, notamment 3 750 000 francs pour une table de jeu en laque, et quatre fauteuils de Jean Dunand. Les meubles classiques courants subissent d'autre part de sérieux tassements.

Enfin, pour ce qui est des tableaux anciens ou modernes, l'excès des taxes imposées en France a fait fuir les vendeurs vers Londres, ou New-York où une dizaine d'œuvres ont dépassé 5 millions en 1985, tandis que les plus fortes enchères prononcées à Paris sont inférieures à 4 millions de francs. Pour l'avenir, la compagnie parisienne se montre *« désireuse d'aller au-devant de nouveaux publics »* par des actions de promotion telles que les ventes du dimanche et les « jeudis de Drouot » qui permettront aux amateurs (à partir du 6 mars) de fréquenter l'hôtel des ventes jusqu'à 21 heures. Enfin, pour certaines ventes de prestige, les commissaires-priseurs parisiens sont à la recherche d'un « nouveau lieu de compagnie » qui dégagera partiellement les salles parfois trop encombrées du Nouveau Drouot.

CATHERINE HAYS.

TÉLÉMATIQUE

Paris répond au Minitel

Depuis le 20 janvier, les 140 000 Parisiens actuellement équipés d'un Minitel peuvent s'informer sur les services municipaux de Paris et les activités de la ville en composant le 36-14-91-66 suivi du nom « Paris ».

Ce service fonctionne jour et nuit sept jours sur sept. Il permet d'obtenir des informations sur le statut de Paris (maire, Conseil de Paris, conseils d'arrondissement), les formalités administratives, les mairies d'arrondissements, le logement, la propreté, les aides sociales, la santé (hôpitaux et sécurité sociale), l'enseignement, l'emploi, les activités culturelles (ateliers, musées, conservatoires, bibliothèques), les sports, les parcs et jardins, la vie pratique (urgences médicales, cultes, etc.)

Les possesseurs de Minitel peuvent, en outre, obtenir sur leur écran le « journal d'actualité » de la mairie qui fournit des renseignements sur les grands travaux, la circulation, les activités culturelles, les dossiers du Conseil de Paris, les concours administratifs. Enfin, on peut poser des questions aux services municipaux qui répondent sur l'écran du Minitel dans un délai maximum de quarante-huit heures.

Ces trois services sont assurés gratuitement par la ville, mais les communications sont facturées par les PTT 77 centimes les deux minutes. Une consultation moyenne dure six minutes. Minitel Paris, qui fonctionne depuis vingt mois, est actuellement consulté trois cents fois par jour (surtout entre 17 heures et 21 heures) et questionné vingt fois par jour.

EN BREF

PUBLICATIONS

IN QUARTO. – Destiné à mettre en relation les amateurs de documents anciens (livres, affiches, estampes) du monde entier, *In Quarto*, nouveau mensuel, est adressé gratuitement sur simple demande écrite à In Quarto, 87, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 42-23-48-25.

SOLIDARITÉ

AUXILIA. – Depuis soixante ans, l'association Auxilia aide à l'insertion (ou à la réinsertion) des malades de longue durée, des handicapés et des détenus, grâce à ses cours gratuits par correspondance. Elle recherche des « professeurs bénévoles » en toutes matières (français, langues vivantes, droit, comptabilité ou informatique) pouvant lui consacrer quelques heures par semaine et soutenir son action. On peut aussi envoyer des dons.

★ **Auxilia, 102, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne. Tél. : (1) 604-56-78. C.C.P. Paris 1434-78 K.**

PARIS EN VISITES

MARDI 11 FÉVRIER

« L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay », 15 heures, 17, quai Malaquais (M.-C. Lasnier).

« De Claude Bernard à Parmentier : tombeaux de médecins célèbres et de savants illustres », 14 h 30, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition Rembrandt graveur », 14 h 30, musée du Petit Palais (Approche de l'art).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, marché aux fleurs (Ch. Merle).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite).

« Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau et « la demeure de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

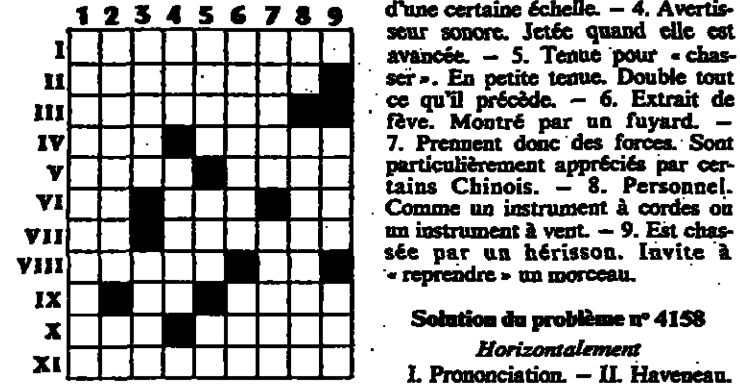
CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Les cycles, les initiations de l'homme » (M. Claude-Marc Perret, psychologue-psychanalyste).

INFORMATIONS «SERVICES»

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4159



HORIZONTALEMENT

I. Est parfois première ou est toujours dans les secondes. — II. Ne « revient » donc pas ou est revenu naturellement. — III. Est donc parfaitement à sa place. — *IV.* Négatif impossible à développer. Coin à « poussières ». — V. Va donc. Aussi. — VI. Partie de literie. Coule en Suisse. Jalon. — — VII. Bon pour conserver la ligne. Remise. — VIII. Ont donc reçu une solide formation. Partie de partie. — IX. Personnel. Partie de bridge. — X. Agissait selon son bon plaisir. Dame de cœur. — XI. Une manière de toucher ou d'être touché.

VERTICALEMENT

1. Est donc simplement de passage. — 2. Sont donc de moindre importance. Indéfini. — 3. Comme un verre rempli de blanc. Est au bas d'une certaine échelle. — 4. Avertisseur sonore. Jetée quand elle est avancée. — 5. Tenue pour « chasser ». En petite tenue. Double tout ce qu'il précède. — 6. Extrait de fève. Montré par un fuyard. — 7. Prennent donc des forces. Sont particulièrement appréciés par certains Chinois. — 8. Personnel. Comme un instrument à cordes ou un instrument à vent. — 9. Est chassée par un hérisson. Invite à « reprendre » un morceau.

Solution du problème n° 4158

Horizontalement

I. Prononciation. — II. Haveneau. Alpage. — III. Ide. Drôlerie. Os. — IV. Li. Revue. Roue. — V. Ange. Ut. Aire. Té. — VI. Né. Garçonnière. — VII. Tris. Eh ! Nés. Suc. — VIII. Hie. Isolé. Sa. Su. — IX. Rends. Ondée. — X. Arrache-clou. — XI. Pô. Eau. Es. En. FL. — XII. Etagères. PS. Pal. — XIII. Avelinier. Oui. — XIV. Agés. Toilette. — XV. Sen. Mésententes.

Verticalement

1. Philanthrope. As. — 2. Radinerie. Otage. — 3. Ove. Iéna. Aven. — 4. Né. Regs. Drèges. — 5. Onde. Israël. — 6. Nervures. Aurige. — 7. Caoutchouc. En. — 8. Iule. Hésite. — 9. Annexes. Eon. — 10. Tartine. Prit. — 11. Ili. Rissoles. Le. — 12. Opérée. Anon. En. — 13. Na ! Rs. Dû. Pott. — 14. Goûteuse. Faute. — 15. Pesée *(Cf.* « couteau »). Cueillies.

GUY BROUTY.

JEU GAGNANT N° 25 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	RENNES	MARSEILLE	1 N X	9	METZ	LAVAL	X N 2
2	STRASBOURG	AUXERRE	1 N X	10	PARIS-S.G.	LE HAVRE	X N 2
3	SOCHAUX	NICE	X N 2	11	NIMES	GRENOBLE	X N 2
4	TOULON	BREST	1 N X	12	GUEUGNON	CHAUMONT	X N 2
5	LENS	NANCY	X N 2	13	ISTRES	TOURS	X N 2
6	BASTIA	TOULOUSE	1 N X	14	DUNKERQUE	GUINGAMP	X N 2
7	MONACO	LILLE	X N 2	15	BEAUVAIS	LORIENT	X N 2
8	NANTES	BORDEAUX	1 X 2	16	ROUEN	LIMOGES	X N 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 7 Févr. 1986 : 2 6 12 13 14 15 16

LOTO SPORTIF N° 26 LISTE OFFICIELLE

VALIDATION DES BULLETINS Mercredi 12 et Jeudi 13 Février

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	STRASBOURG	MEAUX	1 N 2	9	EVRY	TOURS	1 N 2
2	BASTIA	CHAUMONT	1 N 2	10	RED-STAR	BORDEAUX	1 N 2
3	PARIS-S.G.	MONTPELLIER	1 N 2	11	LE HAVRE	RENNES	1 N 2
4	LE CRÈS	R.C. PARIS	1 N 2	12	LILLE	BREST	1 N 2
5	SÈTE	BLÉRIOT	1 N 2	13	MOULINS	ROUEN	1 N 2
6	P[t] S[t] ESPRIT	MARSEILLE	1 N 2	14	LAVAL	ANGERS	1 N 2
7	AUXERRE	SOCHAUX	1 N 2	15	CONCARNEAU	LIMOGES	1 N 2
8	NICE	MULHOUSE	1 N 2	16	BEAUVAIS	LENS	1 N 2

16[eme] DE FINALE DE COUPE DE FRANCE (ALLER)

TIRAGE des "7 Numeros de la chance" Vendredi 14 Fevrier 1986 à 20 h 30

NATIONAL LOTO N° 6 — TIRAGE DU SAMEDI 8 FEVRIER 1986

1 4 9 16 31 33 — 2 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 12 FEVRIER 1986 ET SAMEDI 15 FEVRIER 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N[os]	4	5 424 135,00 F
5 BONS N[os] + complémentaire	25	171 665,00 F
5 BONS N[os]	2 031	6 640,00 F
4 BONS N[os]	120 604	110,00 F
3 BONS N[os]	2 154 019	12,00 F

BONUS DU SAMEDI 176 272

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 12,00 F X 2 = 24,00 F

TÉLÉPHONE

RÉDUCTION DES TARIFS AVEC L'AMÉRIQUE DU NORD

Les tarifs téléphoniques entre la France, les Etats-Unis et le Canada ont diminué de 12 à 21 % selon les plages horaires à compter du 10 février selon une décision du ministère des PTT. De 10 heures à 20 heures une taxe de base (actuellement fixée à 0,77 F) est désormais perçue toutes les 4,6 secondes (contre 3,6 secondes jusqu'alors). De 20 heures à 2 heures du matin (tarif réduit 1), la taxe est perçue toutes les 6 secondes au lieu de 5,3 secondes et de 2 heures du matin à 10 heures la taxe est perçue toutes les 7,6 secondes au lieu de 6 secondes.

Cette décision vise à rapprocher les tarifs français de ceux pratiqués par les firmes américaines telles ATT, MCI ou Argo qui proposent des prix moins élevés. Une première réduction des tarifs transatlantiques avait déjà été décidée par la France en août dernier avec la création de la tranche horaire 2 heures-10 heures du matin bénéficiant des tarifs les moins élevés.

Cette baisse des tarifs confirme la volonté des PTT français de taxer les communications téléphoniques en fonction de la durée et non plus de la distance.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 9 février :

DES ARRÊTÉS

- Du 3 février 1986 portant approbation d'une modification du règlement intérieur de la Chambre nationale des huissiers de justice.
- Du 5 février 1986 instituant un tableau d'avancement et une liste d'aptitude supplémentaire pour 1986 (magistrature).

LES BOURSES « JEUNES DÉCOUVERTES »

La Fondation de France décernera en juin 1986 quatre cents bourses « Jeunes découvertes », d'un montant de 800 à 2 000 FF, et cent bourses « Action humanitaire », dont le montant pourra atteindre 3 000 FF. Ces prix sont destinés à aider les jeunes de quatorze à dix-huit ans (quatorze à vingt et un ans pour l'action humanitaire) à réaliser un projet artistique, culturel ou sportif où une action sociale et désintéressée durant leurs vacances d'été. Les quelque trois cents lauréats de 1985 ont fait preuve d'originalité et d'esprit d'initiative : explorations géologiques, spéléologiques, archéologiques, stage au Gabon, à l'hôpital de Lambaréné, pour apporter leur aide, mais aussi pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle à pied, tour de France à patins à roulettes et recensement des colonies de chauves-souris en Alsace.

★ **Fondation de France « Postes européennes de l'amitié », 37, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Date limite des candidatures fixée au 16 avril 1986. On peut dès à présent demander le dossier de candidature (avec un timbre pour la réponse).**

- *Deux mille places de parking de plus à Orly-Ouest.* — Aéroports de Paris ouvre, le 15 février, au parc de stationnement PO de l'aérogare d'Orly-Ouest, 2 000 places supplémentaires. Grâce à cet agrandissement, le parking PO offre une capacité totale de 5 500 places couvertes.

ÉDUCATION

M. JEAN-JACQUES CONTÉ, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PAUL-SABATIER DE TOULOUSE

M. Jean-Jacques Conté, professeur de néphrologie à la faculté de médecine de Purpan a été élu président de l'université Paul-Sabatier (Toulouse III) qui était dirigée par un administrateur provisoire, M. Jean Cros depuis que son président M. Daniel Bancel avait été nommé recteur de l'académie de Rouen en octobre 1984. Cette élection est l'aboutissement d'un conflit entre médecins et scientifiques pour la direction de cette université. En 1982, vingt et un membres de la faculté de médecine et déontologie avait refusé de participer à l'élection du président pour protester contre le refus des scientifiques de pratiquer « l'alternance ». M. Conté a recueilli soixante-douze suffrages sur cent vingt et un.

[Né le 6 novembre 1938 à Tours, M. Conté est interne des hôpitaux (1961), chef de clinique à la faculté (1966) et maître de conférence agrégé de néphrologie (1971). Chef du service de néphrologie et d'hémodialyse de l'hôpital Purpan (1974), M. Conté poursuit des recherches sur le rein. Il dirige l'unité INSERM U 269 d'immunopathologie rénale et d'immunopharmacologie qu'il a créée en 1972.]

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Philippe GONNU et Lori WILLNER-GONNU

ont la joie de faire part de la naissance de

Etienne,

le 1er février 1986.

32, boulevard du Temple,
75011 Paris.

— François JUVET et Jean-Daniel SCHLAEPFER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathanël.

24, rue Cardinal-Mermillod,
1227 Carouge (Suisse).

— Sophie et Didier SCHMITT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis, Adrien,

à Paris, le 25 janvier 1986.

124, rue Damrémont,
75018 Paris.

Mariages

— Antoine PARDESSUS et Marie-Agnès BATTIN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré en l'église Saint-Pasquier de Nantes, le 8 février 1986.

19, rue des Dervallières,
44000 Nantes.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Catherine ROYER avec Alain-Gérard SLAMA,

qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 18 janvier 1986.

Décès

— M. Francis Baqué,
M. Roger Haliveges
et Mme, née Andrée Chalavignac,
Mme Jean Baqué,
M. Patrick Thomassin
et Mme, née France Baqué,
Nicolas et Mathieu,
Les familles Desaint, Dujat, Knaëbel, Simeon,
Parents, alliés et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Michel BAQUÉ,

survenu le 27 janvier 1986, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie d'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 13 février, à 8 h 30 (entrée par la place Gambetta).

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, avenue du Régiment-de-Bigorre,
65000 Tarbes.
2, rue Gaston-Dreyt,
65000 Tarbes.

— Nous apprenons le décès de

M. Xavier CARLOTTI,
maire d'Aléria (Haute-Corse),

survenu, dimanche 9 février 1986, à la suite d'un accident de la route.

[Né le 14 septembre 1914, Xavier Carlotti, gaulliste, était maire d'Aléria depuis 1960, date à laquelle il avait succédé à son père, lui-même maire de cette commune depuis 1945. Élu conseiller général en 1958, Xavier Carlotti avait renoncé à se représenter en 1976, laissant ainsi son siège à son fils Vincent.]

— M. Albert Commelin,
son époux,
M. et Mme Michel Commelin,
M. et Mme Jean-Paul Commelin,
M. et Mme Robert Estegassy,
ses enfants, Bertrand, Armelle et Jean-Marie Commelin,
Guillaume et Audrey Estegassy,
ses petits-enfants,
Mme Marcel Adam,
M. et Mme Roger Hache,
ses sœurs et beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Mme Albert COMMELIN,
née Suzanne Robert,

survenu le 3 février 1986 à Vannes.

14, avenue du 11-Novembre,
56000 Vannes.
753, avenue Foch,
78670 Villennes-sur-Seine.
6532 North Burro Creek,
Tucson, Arizona (USA).
9, rue Rémy-Laurent,
92200 Fontenay-aux-Roses.

— Grenoble.

Mme Louis Faure,
Mme le docteur Hélène Faure
et ses enfants, Isabelle, Jean-Jacques et Marie-Christine,
M. et Mme Jean-Louis Faure,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Faure
et leurs enfants,
Les familles Faure, Delmas, Georgopoulos, Cabasse, Gueydon et Simiand,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FAURE,
professeur de médecine légale
et de toxicologie,
médecin des hôpitaux,

survenu le 2 février 1986, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

23, chemin de Maubec,
38700 La Tronche.

— Mme Antoine Gagliano,
son épouse,
Catherine, Michèle et Françoise Gagliano,
ses filles,
Mme André Tresacos,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine GAGLIANO,
docteur ès sciences,
maître de conférences
de l'université Paris-XI,

survenu des suites d'un cancer le 7 février 1986, en son domicile, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-6e, sera célébrée le mardi 11 février, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

153, rue de Rennes,
75006 Paris.
37, avenue Jean-Jaurès,
64400 Oloron-Sainte-Marie.

— Mme André Goutaine,
Le docteur et Mme Daniel Goutaine,
Le docteur et Mme Charles Frohwirth
et leurs enfants,
Ainsi que ses frères, Robert et Raymond,
Et toute sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. André GOUTAINE,

survenu brutalement le 25 janvier 1986, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le 29 janvier, dans l'intimité familiale.

18, rue Perrée,
75003 Paris.
44, avenue Wilson,
61000 Alençon.
2, rue du Plateau,
75019 Paris.

— Le personnel de la société ARO-NOV
a le regret de faire part du décès de son président-directeur général,

M. André GOUTAINE,

survenu le 25 janvier 1986.

ARO-NOV,
19, boulevard du Temple,
75003 Paris.

— Toute la famille
Et ses nombreux amis

ont la douleur de faire part du décès de

M. François HUBERT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre du Mérite agricole,

survenu le 4 février 1986, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière d'Arcueil (Val-de-Marne).

— Mme Louis Baur,
M. et Mme Michel Gosdschmidt,
M. et Mme Marc Hyafil,
M. et Mme Jacques Hyafil,
ses enfants,
Mme Jacqueline Baur,
M. et Mme Philippe Baur,
M. et Mme Jean-Bernard Lyon,
M. et Mme Gérard Bernheim,
M. et Mme Bernard Baldensperger,
M. et Mme Jérôme Hyafil,
M. et Mme Antoine Hyafil,
M. et Mme Laurent Hyafil,
M. Olivier Hyafil,
M. et Mme François Hyafil,
ses petits-enfants,
Ainsi que ses dévoués Antonia, Delphine et Yvette,

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cent ans, le 5 février 1986, de

Mme Ida HYAFIL.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean-François Médici,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Charles Médici,
Le médecin-commandant Jacques Robert d'Eshougues et Mme,
ses enfants,
Angela et Alexandra,
ses petites-filles,
Et toute la famille,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-François MÉDICI,

survenu le 2 février 1986, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans la sépulture de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sa famille,
Ses tantes, son oncle, ses cousins, cousines,
Mme Eva Pauzner,
Mme Danielle Braun,
M. et Mme Albert Pauzner,
Mme Inga Pauzner (New-York),
Les familles Langer, Roth, Benabou, Kimmel, Harris, Mozkovicz, Kleinman, Geoffroy, Conqui, Quelin, Constantino, Pernat,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Ariane POUZNER.

— Mme Ginette Semonsous,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme SEMONSOUS,
née Berthe Bascoulergue.

La levée du corps a lieu ce lundi 10 février 1986, à 14 heures, aux chambres mortuaires de l'hôpital Saint-Jacques à Clermont-Ferrand.

La cérémonie religieuse est célébrée ce même jour, à 15 h 30, en l'église de Menat, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Pas de condoléances.

Mme Semonsous remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le personnel d'Aéroport de Paris,

ont le regret de faire part du décès de

M. Henri VICARIOT,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
architecte DPLG,
directeur architecte en chef
d'Aéroport de Paris (1947-1977),
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 6 février 1986.

11, avenue Mirabeau,
78000 Versailles.

[Né le 28 mai 1910, Henri Vicariot était ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts et de l'Ecole polytechnique. Ingénieur des ponts et chaussées et architecte, il a effectué la plus grande partie de sa carrière au service d'Aéroport de Paris en qualité de directeur-architecte en chef. Il est l'auteur des bâtiments des aéroports de la région parisienne et a travaillé pour de nombreux pays étrangers, notamment pour les aéroports de Beyrouth, Saïgon, Damas et Lisbonne.]

Remerciements

— Mme Rosarito Gauchon,
Sa famille,
Ses amis,
Et l'Union pacifiste,
remercient sincèrement les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors des obsèques de

M. Jean GAUCHON.

Anniversaires

— Ce jour-là, il y a un an, le 11 février 1985, disparaissait à l'âge de quinze ans,

Tristan DUSSOTTIER.

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussottier,
Jérôme Dussottier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

— Pour le vingtième anniversaire de la mort de

Albert-Marie SCHMIDT,

Colette, Marie-France et Joël demandent une pensée fervente à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Souvenez-vous de

Marcel, Jean, René TABOURET,

disparu le 11 février 1985 à Regina (Canada).

— Il y a un an, le 10 février 1985,

Victor ZIPSTEIN

était ravi à l'affection de sa famille et de ses amis.

Que tous ceux qui l'ont aimé, estimé et connu aient ce jour une pensée pour lui.

LETTRES

PATRICE DE LA TOUR DU PIN DIX ANS APRÈS...

Pour le dixième anniversaire de la mort du poète, les Amis de Patrice de La Tour du Pin ont publié une cassette de poèmes (1). *Le Jeu de l'homme en lui-même; le Jeu de l'homme devant les autres; le Jeu de l'homme devant Dieu :* les textes, dits par Michel Etcheverry, ponctués par une discrète flûte traversière, reflètent les différents visages du poète chrétien, souriant ou meurtri, printanier ou automnal.

Maurice Deleforge écrit : *« Parce qu'après Vatican II il a traduit en français des textes liturgiques, certains affectent de ne voir en lui qu'un poète de sacristie. Or des poèmes comme* Jardins de sous-bois *ou* Laurence printanière *suffisent à montrer de quelle ardeur sensuelle était, ne cessa d'être, sa présence au monde créé. L'oiseau chanteur et le mystique ne font qu'un... »*

H. T.

(1) Michel Etcheverry dit Patrice de La Tour du Pin, aux Éditions Didakhé, 256, rue Marcadet, 75018 Paris.

Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

CGE DISTRIBUTION — CHEF COMPTABLE RÉGION HF
Nancy

La Compagnie Générale Électrique de Distribution, grossiste en matériel électrique et filiale du groupe CGE, réalise en France un CA de F 1,8 milliard. La Direction Régionale des Ventes Est de la CGED, située en Lorraine, regroupe plus de 16 départements. Avec 30 000 références produits, elle sert environ 12 000 clients. Actuellement, elle recherche **son chef comptable région.**

Attiré(e) par notre groupe et ses possibilités d'évolution, vous êtes diplômé(e) d'une Ecole de Commerce avec option comptabilité/finances. Titulaire d'un DECS ou équivalent, vous avez une expérience professionnelle de 4/6 ans incluant l'utilisation de l'informatique dans une société importante.

Vous devez **diriger le centre comptable de l'Est,** composé d'une douzaine de personnes. En liaison étroite avec le Directeur régional des ventes et dépendant du Directeur des Comptabilités à Paris, vous tiendrez la comptabilité *et le contrôle budgétaire de la Région Est.*

Doué(e) pour la communication en même temps que spécialiste, vous devrez entretenir un dialogue étroit avec le réseau commercial, sa logistique, ses clients. Il vous faudra en particulier savoir capter l'information, l'organiser, la traiter en fonction des règles comptables et fiscales pour la restituer *finalement sous forme de tableaux. Basée à Nancy, cette mission attirera un(e) candidat(e) capable de mobilité.*

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature, sous réf. *MD/01* à :

oryade Hélène CAVAREC
4, rue Marcel-Cachin – 93400 SAINT-OUEN.



Etablissement Financier de dimension Internationale recherche pour sa Direction de la Prévoyance, un

Responsable de la Comptabilité des assurances collectives

*Il aura en charge, avec une équipe de 8 personnes, les travaux d'exploi*tation comptable et la mise en place du contrôle de gestion pour la branche, le tout en *liaison avec les services centraux.*

Ce poste s'adresse de préférence à un candidat ayant le DECS ou équivalent, ou le BTS Comptabilité et 5 ans d'expérience dans le milieu des assurances.

Dynamisme, rigueur, capacité à communiquer sont les qualités de base souhaitées.

Poste basé à PARIS.

Adresser C.V. détaillé en précisant votre *salaire actuel, et rappelant* la référence PAC 602 sur l'enveloppe, à :

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

---

une direction financière dans la ligne de mire...

Vous avez environ trente ans. Une solide formation financière (Sup de Co + DECS par exemple) *vous a d'abord ouvert les portes* d'un cabinet d'audit. Puis vous avez rejoint la Direction Financière d'une société à forte activité de vente pour y *exercer des fonctions comptables et de contrôle de gestion.*

Filiale d'un groupe *américain* leader sur des *marchés* technologiques de pointe, notre société (50 personnes) vous *propose* un poste d'ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER, probablement évolutif.

Vous supervisez la comptabilité, établissez et suivez les budgets, exercez la fonction reporting, tenez les tableaux de bord de gestion. *Votre capacité à interpréter les résultats,* votre rapidité d'intervention et la qualité des relations que vous nouez avec les commerciaux et le Directeur de la Filiale sont la clé de votre évolution ultérieure vers un poste plus important.

Poste basé à Paris. Anglais courant indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. 463 à Jeanne Faivre-D'arcier - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA.

Le Monde

Le grand quotidien national, oui, mais aussi une entrepise avec des investissements à décider, des dépenses à *maîtriser, des comptabilités à réaliser,* une rentabilité à obtenir et à améliorer. *Voilà le Monde avec ses* ambitions de toujours et les défis des nouveaux médias. La Direction Financière du journal recherche un

Contrôleur de gestion

En relation avec les directions opérationnelles, il conçoit et met en place toutes les procédures de préparation et d'instruction budgétaire, les nomenclatures de la comptabilité analytique et les différents outils débouchant sur un contrôle de gestion efficace. Il établit et coordonne avec les différents services les budgets de fonctionnement et d'investissement, les suit, les contrôle et en analyse les écarts. Enfin, il conçoit les méthodes et les procédures de gestion de toute l'entreprise, et en surveille la fiabilité et la qualité. Véritable conseiller de la Direction Générale, *il l'assiste et l'éclaire tant dans ses décisions globales à moyen terme que dans ses choix* plus quotidiens.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels du contrôle de gestion possédant 5 à 8 ans d'expérience dont une partie dans un poste d'audit. Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de gestion) avec le DECS, nous vous demanderons de nous convaincre de votre goût pour le contrôle de gestion *et l'audit et de votre talent à conseiller et convaincre divers interlocuteurs.*

Merci d'adresser, lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse.
Référence 7319 M. 1 rue de Berri 75008 - Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

UN FINANCIER POUR LE CREDIT BAIL IMMOBILIER

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (X, Centrale, Ponts, HEC, ESSEC, IEP...), vous avez acquis *une expérience de 5 à 7 ans des montages complexes dans un établissement bancaire ou financier.*

Au sein d'une équipe motivée, vous assurerez l'élaboration et le suivi des dossiers de crédit-bail immobilier. Votre compétence vous permettra d'affirmer rapidement votre responsabilité.

Nous saurons vous donner les moyens d'évoluer en France ou dans notre réseau international.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. DB 40

Banque Indosuez
Service recrutement, carrières, formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris

BANQUE INDOSUEZ
Un monde d'opportunités

HEC, ESSEC, ESCP...

débutants ou première expérience dans les domaines :

- CONTROLE DE GESTION.
- ORGANISATION COMPTABLE.
- FINANCE.

Vous qui souhaitez développer vos qualités de professionnalisme, de communication, *d'adaptabilité, et de créativité,* PHILIPS vous offre un terrain *privilégié* pour exercer votre métier, avec des méthodes de gestion qui seront un atout de votre compétence.

Les possibilités d'évolution dans une très grande entreprise :

■ *UN POTENTIEL CONSIDERABLE*
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la *Recherche au Commercial, du Marketing* vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. *PHILIPS FRANCE* représente plus de 30.000 personnes et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

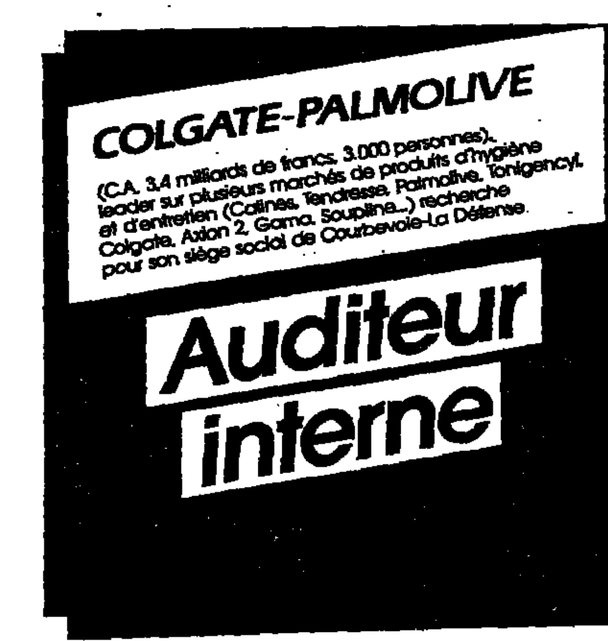
■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) au CENOD 60, rue Caumartin, 75009 Paris.

CONTESSE







- Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole de Gestion et, vous souhaitez soit commencer votre vie professionnelle dans un poste motivant et formateur, soit valoriser votre première expérience en cabinet ou dans un groupe International.
- Vous avez une bonne pratique de l'anglais.
- Vous êtes attiré(e) par les missions d'Audit Opérationnel.
- Nous vous proposons au sein d'une équipe de 3 personnes, en *reportant à la Direction Générale Financière* et pour le compte du «Coporate Audit» du groupe Colgate Palmolive International, de *participer à des missions variées, couvrant* l'ensemble des activités de la Société, au Siège, dans les unités de production et dans nos *filiales en France et à l'étranger.*
- Votre objectif sera de veiller à l'efficacité et à la sécurité de nos systèmes.

Si vous souhaitez vous entretenir avec nous de cette opportunité et des possibilités ultérieures d'évolution, nous vous remercions d'adresser votre *dossier de candidature, sous réf.* M 10-2 à Colgate Palmolive Service Central de l'Emploi et des Carrières
55 bd de la Mission Marchand
92401 Courbevoie Cédex.



COLGATE-PALMOLIVE

média-system

Le Monde

L'UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde

Contrôleur de gestion



europ assistance Nous sommes le leader sur le marché de l'assistance en France et nous recherchons notre Contrôleur de Gestion. Rattaché au Directeur Administratif, il sera responsable de l'élaboration et du suivi des budgets, de la mise en place des tableaux de bord dans les différents secteurs de l'entreprise (effectif, productivité...) et des études quantitatives au niveau de la Direction Générale. Il animera une équipe composée actuellement de 3 personnnes dont 2 chargés d'études. Ce poste conviendrait à un homme d'une trentaine d'années, de formation supérieure (Ecole d'ingénieur + formation économique, ESC...) et justifiant d'une première expérience de la fonction acquise de préférence dans le domaine du service ou de l'assurance. Notre constant développement nous incite à intégrer un candidat de potentiel, capable de grandir avec nous. Le poste est basé à **Paris 9ème**.

Si cette proposition retient votre attention, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 567.86 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Pour un des plus gros sites industriels français

Administration et gestion

Ce groupe français de 1er importance, CA supérieur à 10 milliards de francs, développe son activité sur plusieurs sites. L'ensemble des entités de gestion du plus important de ces sites basé en Normandie est rattaché à un chef de service qui gère un effectif supérieur à 500 personnes. Il souhaite, à côté des services opérationnels qu'il anime, enrichir son staff d'un assistant de gestion confirmé.

Prendre en charge toutes les négociations de contrats spécifiques liés au fonctionnement de l'établissement. Réaliser des études ponctuelles socio-économiques et administratives. Participer à tous les aspects de la vie du site. Assurer une fonction de conseil et de soutien aux opérationnels de type secrétariat général. C'est l'essentiel de cette mission très valorisante.

A 35 ans environ, vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur, juridique, gestion, commercial... et justifiez d'une expérience qui se caractérise par sa pluridisciplinarité (droit, gestion, finance, informatique...). Celle-ci a développé votre sens de la négociation à tous niveaux (Achats, ventes...), votre capacité à mettre en place des systèmes d'organisation et vous a accoutumé à la gestion et au suivi de contrats variés dans des environnements industriels diversifiés. Ce poste peut être considéré comme un tremplin vers des responsabilités très opérationnelles à court ou moyen terme.

OC conseil Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. M165U à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

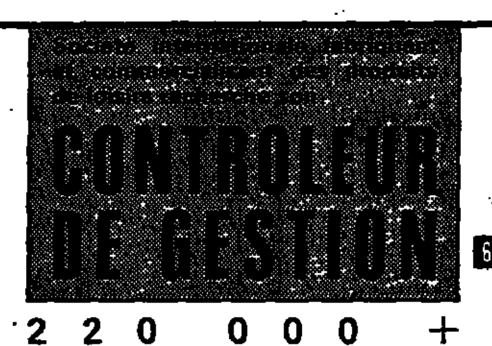
Le **Crédit Commercial de France** recherche pour sa Direction **Organisation et Informatique** le

Responsable Technique des cartes bancaires HF



Il représentera la banque auprès des instances techniques inter-bancaires. Au sein de la banque, il sera à la fois le conseiller technique dans son domaine et le responsable du développement et de la mise en place des nouveaux systèmes.
Ce poste ne peut convenir qu'à un **diplômé de l'enseignement supérieur** scientifique ou commercial.
Le cadre recruté justifiera par ailleurs d'une **expérience de 8 à 12 ans** dans les domaines de l'organisation et de l'informatique bancaire, acquise soit dans une société de service, soit dans une banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des Carrières du **Crédit Commercial de France**
103, Champs Elysées 75008 PARIS.



CONTROLEUR DE GESTION

220 000 +

Il sera chargé de diriger une équipe de 8 personnes, d'assurer le reporting complet des résultats et situations, de développer les analyses afférentes pour l'actionnaire et le management, et de maîtriser et faire évoluer les sytèmes de traitement de l'information de gestion.

Nous recherchons un opérationnel de haut niveau âgé de 28 ans minimum, diplômé d'une

GRANDE ECOLE COMMERCE, SCIENCES POLITIQUES ECOFI OU MAITRISE DE GESTION

bilingue anglais, ayant une expérience professionnelle de 5 ans dont 2 à 3 ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon et/ou une société américaine et une expérience d'encadrement d'équipe.

De bonnes perspectives d'évolution de carrière sont à envisager à moyen terme au sein du Groupe.

Lieu de travail : banlieue Ouest (RER).

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo), s/réf. 3975/LM, à

MEDIA PA. 9, bd des Italiens - 75002 PARIS

INFORMATION TELEPHONEE

Duolite International s.a.
fabricant de produits chimiques
recrute
pour son usine de CHAUNY dans l'Aisne, un

CONTROLEUR FINANCIER

Nous vous demandons de posséder une formation Sup de Co ou équivalent, ainsi qu'une expérience de 3 ans dans la même fonction en industrie.

Ce poste appelle une personnalité capable de mettre en œuvre et d'assurer l'application des procédures de comptabilité analytique et du contrôle budgétaire tant en matière d'exploitation que d'investissements.

Si vous répondez à ce profil, nous vous invitons à prendre connaissance d'une information complémentaire sur notre entreprise et sur le contenu de cette fonction en appelant sous référence 210 M, le (1) 46.09.95.95.

Votre dossier de candidature devra être adressé sous même référence à :
DUOLITE INTERNATIONAL - *Direction du Personnel*
B.P. 8 - 94402 VITRY-SUR-SEINE CEDEX

pour mieux s'informer (1) 46.09.95.95

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

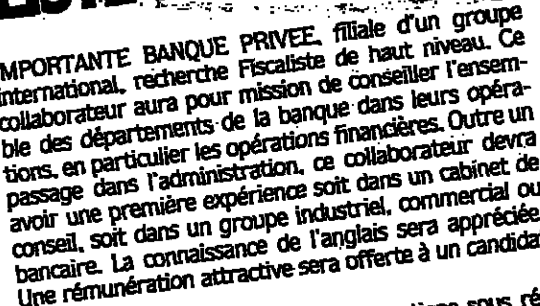
ECOLE DE COMMERCE - ECOLE D'INGENIEURS
MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES
Etablissement Public du secteur nucléaire recherche

COLLABORATEUR H/F

chargé au sein de la division administrative et financière, d'assister le Responsable des relations commerciales pour : • la négociation, la préparation et la passassation des contrats, • le suivi des dossiers commerciaux, • les études économiques.

Expérience : 2 à 3 ans en milieu industriel ou suivi de projet. Notions d'anglais et d'informatique exigées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et phot s/réf. 2278 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



FISCALISTE DE HAUT NIVEAU H/F

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE, filiale d'un groupe international, recherche Fiscaliste de haut niveau. Ce collaborateur aura pour mission de conseiller l'ensemble des départements de la banque dans leurs opérations, en particulier les opérations financières. Outre un passage dans l'administration, ce collaborateur devra avoir une première expérience soit dans un cabinet de conseil, soit dans un groupe industriel, commercial ou bancaire. La connaissance de l'anglais sera appréciée. Une rémunération attractive sera offerte à un candidat de valeur.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1752 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 66 10 66

Proche Ouest Parisien
Une importante Société de Distribution et de Vente de Combustibles

Audit Interne et Contrôle de Gestion HF

Création de Poste

Le titulaire sera chargé :
- du contrôle des procédures administratives et comptables,
- de l'élaboration et du suivi des budgets,
- des tableaux de bord des différentes unités, et de l'harmonisation des règles de gestion.

Le poste suppose :
- une formation supérieure type Ecole de Commerce secteur Finance Comptabilité, ou Université Paris Dauphine (une formation complémentaire comptable serait un atout très apprécié),
- des qualités accentuées d'organisation et de rigueur appuyées sur une expérience d'au moins 2 à 3 ans à un poste similaire.

Fréquents déplacements à prévoir.
Ecrire avec C.V. et prétentions à : **Mme D'ORNANT**

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers 92303 Levallois-Perret

Prestigieux groupe international PARIS

300.000 +

Juriste confirmé HF

Pour intégrer un service juridique performant et remplir un rôle très opérationnel dans toutes les phases d'établissement ou de négociation de Contrats Internationaux.

Expérience réussie et opérationnelle au sein d'un cabinet international de renom ou dans un service juridique structuré en France ou à l'étranger.

Formation supérieure juridique et parfaite maîtrise de l'anglais exigées.

Ce poste nécessite des qualités d'organisation et de contact, l'aptitude à diriger une petite équipe, et une certaine disponibilité pour les voyages.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre une enveloppe pour réponse plus rapide) sous référence 225024-M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

Contrôleur de gestion HF

statut cadre A.F.B.

Votre mission comportera deux aspects essentiels :

- L'élaboration, le suivi et l'évolution de la procédure budgétaire.
- La mise en place d'outils de comptabilité analytique et d'indicateurs de gestion.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et/ou vous justifiez d'une première expérience réussie dans une fonction similaire, de préférence au siège d'une banque de taille moyenne. Des connaissances informatiques seraient un atout très apprécié.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la réf. 3976, à



MÉDIA PA. 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.



Cadre Comptable

Responsable Comptabilité Générale

Important Groupe d'Assurances

recherche pour prendre en charge le Service comptabilité générale, un Cadre d'une quarantaine d'années qui joigne à une formation supérieure (DECS ou équivalent) une solide expérience professionnelle au cours de laquelle il aura prouvé sa fiabilité, son dynamisme et son sens des responsabilités.

Directement rattaché au Secrétaire Général, il encadrera et animera une équipe de 15 personnes. Situation intéressante et évolutive pour candidat qualifié et motivé.
Poste à Paris.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1838 à LTA 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Auditez nos filiales de distribution

Avec 2 000 personnes, nous sommes le 1er groupe français de distribution de bières et boissons. Nous vous proposons de venir renforcer notre équipe d'**AUDIT INTERNE.**

Vous aurez pour mission de contrôler la bonne application des procédures de gestion au sein de nos 60 filiales (entrepositaires - grossistes), à travers toute la France.

Pour vous sentir à l'aise dans votre action, vous devez avoir une formation supérieure (école de commerce, DECS...) et/ou une première expérience réussie de 2 ans de comptabilité dans un cabinet ou dans une entreprise. Vous devez être également très disponible, des déplacements fréquents étant nécessaires.

Ultérieurement la taille de notre Groupe pourra faciliter votre évolution professionnelle. Le poste est basé à Paris (Boulogne).

Envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 2044 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra

Valoriser
ses compét
comptables
dans une struc
à taille huma

BANQUE INTERNATION

l'ADJOINT AU RES
DU CONTROLE DE

UN INSPECTE

Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

Jeune Juriste d'entreprise

Importante Société appartenant au **secteur pétrolier**, nous recherchons aujourd'hui un **jeune juriste** pour notre **Direction financière et juridique**.

Intégré à nos **départements « Secrétariat » et « Etudes Juridiques et Domaines »**, nous vous proposons d'exercer les fonctions suivantes :
- études juridiques et économiques.
- gestion du droit des sociétés et des assurances.
- rédaction de contrats.
- problèmes de responsabilités.
- documentations juridiques.

Juriste généraliste, dégagé des O.M., vous justifiez d'une maîtrise en droit des affaires option comptabilité et vous dominez parfaitement la **langue anglaise.**

A 28 ans environ, vous avez pu mettre à profit votre formation au cours d'une **expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire.**

Dynamisme, souplesse, esprit d'équipe, polyvalence ainsi que rigueur, tels sont les atouts qui vous permettront de réussir dans une fonction évolutive. Statut cadre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 39677LM, à

MÉDIA PA.
9, bd des italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MÉDIA PA

Chef du Service Comptabilité

Cette société française très performante spécialisée dans la distribution de biens d'équipements industriels destinés aux professionnels (CA : 355 MF, 185 personnes) recherche son nouveau

Dépendant du Directeur Administratif et Financier, il aura la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité et de l'établissement des états financiers. Il participera au développement de nouvelles procédures dans le cadre de la réorganisation de la comptabilité dans un environnement informatique.

Il animera une équipe de 4 à 5 personnes. Des perspectives d'évolution intéressantes pourront être offertes à un candidat de valeur.

Ce poste exige une solide formation comptable(DECS ou équivalent) et une expérience de 5 à 8 ans dans un poste similaire.
Il est basé à Bagnolet.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, *photo et salaire actuel*, sous réf. NM51302M à TEG, 113 rue de l'Université - 75007 Paris.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

1 COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Nous recherchons pour diriger notre service SICAV et fonds communs de placement

Dans la gestion comptable et administrative des OPCVM

Expérience professionnelle de 5 ans au moins très appréciée

Sérieuses références exigées.

Adresser lettre manuscrite avec prétentions, CV et photo sous le n° 7000 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Jeune auditeur interne

UN ATOUT POUR VOTRE CARRIERE

Cette Société, Filiale d'un important groupe pétrolier a une vocation industrielle d'avenir. Premier producteur français dans son domaine, elle réalise un chiffre d'affaires consolidé de plus de 700 MF et emploie 1 100 personnes.

Au sein de la Direction Financière, **vous serez responsable de l'assistance et de l'audit des filiales en France et à l'étranger, ainsi que de la consolidation.**

Vous assurerez, dans l'ensemble de la Société des missions ponctuelles d'analyse financière ou d'organisation.

- Diplômé de l'enseignement supérieur (ESCP, ESSEC, HEC...) une première expérience d'environ 2 ans en Cabinet vous a permis de bien maîtriser les techniques d'audit, de contrôle budgétaire, de fiscalité.
- Votre diplomatie, votre sens du contact, vos capacités d'organisation et d'innovation seront nécessaires au bon accomplissement de votre mission.

Pratique de l'anglais nécessaire, déplacements à l'étranger.

Jouez gagnant avec un Groupe qui réussit, vous bénéficierez de son image de marque, de sa solidité financière et de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence **M 21E** à notre Conseil : **ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS**

ARCO

AMP

GROUPE PHENIX

Groupe de premier plan dans le secteur de la Maison Individuelle, nous recherchons un

Auditeur comptable
250 KF

Intervenant dans toutes les sociétés de notre Groupe, rapportant *directement* à notre Direction Générale, vous aurez la charge du contrôle des procédures comptables internes, de leur qualité et de leur application, vous assurerez le respect des règles comptables et fiscales, vous apprécierez l'organisation comptable de nos filiales et saurez faire des propositions innovatrices.

Auditeur confirmé, vous avez une réelle expérience de cette fonction qui exige rigueur, autonomie et grande disponibilité (nombreux déplacements en Province à prévoir).

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (sous réf. AC) à la Direction Personnel Groupe de Maison Phénix, 5-7 avenue Percier 75008 Paris.

média-system

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

Le ministère de l'Education nationale de la République gabonaise recherche pour la rentrée 1986-1987 :

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathémathiques, physique-chimie, sciences naturelles, *enseignement manuel et technologique*, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et province. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Ingénieurs, B.P. + expérience, B.T.S., D.U.T., C.A.E.-C.E.T., C.A.P.E.T., expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques ;
- Mécanique automobile ;
- Mécanique entretien ;
- Electromécanique ;
- Construction mécanique (dessin industriel) ;
- Dessin du bâtiment ;
- Froid, climatisation ;
- Electronique ;
- Plomberie, installations sanitaires (B.P. + expérience) ;
- Secrétariat (B.T.S. minimum).

INSTITUTEURS

Normaliens titulaires C.A.P. ou diplôme instituteur pour enseignement 1er degré.

Avantages pour tout personnel : logement gratuit assuré, *soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant* possibilités ; avantages familiaux et sociaux, voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans après obtention *diplôme (tout pays) le plus élevé, état des* services officiels à l'appui.

B.T.S. ou D.U.T.	Indice 325 =	5.728 F.F.
Instituteurs (C.A.P.)	Indice 325 =	5.728 F.F.
Licenciés	Indice 325 =	5.728 F.F.
P.E.G.C.-C.A.E.C.E.T.	Indice 350 =	6.048 F.F.
Maîtrise	Indice 515 =	8.160 F.F.
Certifiés	Indice 665 =	10.080 F.F.

Adresser candidatures **AVANT LE 15 MARS 1986** à : SERVICE CULTUREL (Conseiller Pédagogique), AMBASSADE DU GABON, 26 *bis*, avenue Raphaël, 75016 PARIS.

Avec dossier comprenant : lettre manuscrite, curriculum vitae, 2 photos, copies certifiés conformes des diplômes universitaires, y compris le baccalauréat, copies certifiées *conformes des états de service dans* l'enseignement ou des certificats d'exercice certifiés conformes ; extrait de casier judiciaire (1) ; fiche familiale d'état civil (fiche individuelle d'état civil pour les célibataires (1) ; certificat médical (1) ; copie certifiée conforme recto et verso de la carte d'identité ; *déclaration sur l'honneur* concernant la situation professionnelle des conjoints.

(1) *Originaux datant de moins d'un mois.*

Renseignements complémentaires par téléphone : 45-25-64-41.

Tous les dossiers sont à fournir *en double exemplaire.*

N.B. – Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

MÉDIA PA

Valoriser ses compétences comptables dans une structure à taille humaine.

Diplômé grande école, DECS en poche, 3 ans d'expérience minimum, de bonnes connaissances fiscales, une maîtrise de l'informatique..., ce sont des atouts à valoriser aujourd'hui.

Nous sommes une structure commerciale de plus de 500 personnes, dont le chiffre d'affaires progresse de 20 % par an, avec une activité européenne.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous offrir, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, la valorisation de vos compétences, avec un poste de chef comptable à responsabilités complètes :
- Comptabilité générale et analytique.
- *Etablissement des situations mensuelles, du bilan et reporting à la maison-mère.*
- Evolution des méthodes comptables et analytiques du groupe..
- Participation à l'élaboration et au suivi du budget.

Votre dynamisme et votre sens de l'organisation vous permettront de former et d'animer votre *équipe (10 personnes).*

Le poste est à pourvoir le plus rapidement possible.

Si vous voulez associer le développement de votre carrière à la croissance de notre société, adressez votre *dossier* complet à *Média-System*, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, en *précisant sur l'enveloppe la référence M 8680.*

ADJOINT du DIRECTEUR JURIDIQUE H/F

La Filiale française d'un groupe multinational agro-alimentaire et parachimique recherche l'

Titulaire d'un DEA de droit privé (civil ou commercial), vous avez déjà plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire.

Vous êtes prêt à vous impliquer dans une *mission évolutive* qui concerne principalement les domaines juridiques de l'entreprise tels que le droit de la consommation, la concurrence, la *propriété industrielle...*

Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout très apprécié.

Ce poste est situé dans la **proche banlieue Sud de Paris.**

Si ces *perspectives* vous intéressent, merci d'envoyer votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo), *sous la référence 3972/LM*, à

MÉDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

MÉDIA PA

BANQUE INTERNATIONALE PARIS VIII

recherche

l'ADJOINT AU RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

Profil du poste :
- formation supérieure
- expérience concrète du contrôle de gestion dans une banque orientée vers une clientèle d'entreprises et d'investisseurs institutionnels
- sens de la communication
- il devra maîtriser rapidement le système actuel du Contrôle de *Gestion géré sur informatique centralisée et sur microordinateur* (Multiplan) *- Référence du poste : 599*

UN INSPECTEUR H/F

- Profil : 30 ans environ
- solide formation en Informatique
- *expérience bancaire indispensable.*

Ce nouveau collaborateur sera chargé plus particulièrement, au sein du Département Inspection, de tous les contrôles liés à l'environnement informatique.

Anglais et/ou Allemand souhaités *Référence du poste : 600*

Les candidatures sont à envoyer à M. A. DANNENBERGER
CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS, qui vous assure la discrétion

Contrôleur de gestion H/F 150 000 F +

Une entreprise industrielle et commerciale, située dans l'Est de Paris (200 MF de C.A.), *connaissant une forte croissance* et une rentabilité élevée, recherche son contrôleur de gestion.

Il devra mettre en place un outil de gestion adapté aux deux divisions industrielle et distribution de la société : budgets, tableaux de bord, analyses financières et des coûts, gestion de la trésorerie, analyse des résultats.

Rattaché au directeur financier et administratif, il aura une large autonomie et devra s'intégrer à une équipe de 12 personnes utilisant l'informatique.

Une formation supérieure est exigée (ESC...) ainsi qu'une première expérience significative.

Merci de nous adresser rapidement C.V., photo récente et prétentions sous la référence 602 115 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
PARIS - LYON - NEW-YORK
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

20 cadres

La DIVISION FORMATION PERMANENTE du groupe *ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LYON*

recherche

commerciaux ou ingénieurs

désireux suivre un cycle intensif de perfectionnement à l'ensemble des techniques du commerce international
durée de la formation : 580 heures
dates : 24 mars 1986 au 8 juillet 1986
Stage ouvrant droit à rémunération par l'Etat au titre du F.N.E. ou congé formation.

Renseignements et inscriptions : Groupe ESC Lyon, division Formation permanente, Nicole LEVÊQUE B.P. 174 69132 ÉCULLY. Tél. : 78-33-81-22.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



LE N° 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

recherche

DIRECTEUR ASSURANCE QUALITE

Dans le cadre du projet - maîtrise complète de la Qualité - il sera responsable du développement permanent et de la mise en œuvre de moyens et procédures destinés à optimiser le niveau de qualité des produits et la satisfaction clientèle.

Analysant les informations significatives provenant des sources caractérisant le niveau de qualité (tests utilisateurs, retours S.A.V.) il formulera les mesures correctives nécessaires auprès des Services concernés : Bureau d'Etudes, Production... garant auprès de la Direction Générale de la prise en compte des améliorations Qualité Produit ; il assurera les relations auprès des Sociétés du Groupe (Europe, Etats Unis).

Cette opportunité de premier plan s'adresse à un candidat diplômé d'une école d'ingénieurs (Arts & Métiers, Centrale ou équivalent) disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de la Qualité, homme de communication, organisateur, rigoureux.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
La rémunération sera liée aux compétences et à l'expérience acquise.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V. et prétentions à :
BLACK & DECKER à l'attention de G. BEAU
BP 0633 - 69239 LYON Cedex 02

Pierre Lichau S.A.

Notre entreprise agro-alimentaire (150 millions de F. CA - 200 personnes) s'est dotée des moyens techniques et commerciaux pour assurer sa croissance.
Afin d'assurer son développement elle crée la fonction de

Directeur Administratif et Financier

Rattaché à la Direction Générale, il rassemblera sous sa responsabilité :
- **l'ensemble des dispositifs comptables** : trésorerie, comptabilité analytique, comptabilité générale, contrôle de gestion.
- **la fonction personnel** : gestion administrative, gestion des carrières.
- **la fonction juridique.**
- **les services généraux.**

Cette fonction sera confiée à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Eco) ayant soit effectué plusieurs années dans un cabinet d'audit et une première expérience comme chef comptable ou contrôleur de gestion, soit déjà exercé la fonction de Directeur administratif et financier pendant plusieurs années dans une moyenne entreprise.
Résidence : ville agréable du littoral breton.

La rémunération sera en rapport avec l'importance que nous attachons à cette fonction.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. : 389 RT à

SCOTI 8 avenue Delcassé - 75384 Paris Cédex 08.
Discrétion assurée.

L'UNIVERS DE LA GESTION

TRESORIER !

CERG

Société de Services Informatiques recrute son TRESORIER.
De formation supérieure, vous avez acquis l'expérience du poste en entreprise, ou en milieu bancaire.
Une formation juridique sera un atout important.
Sous l'autorité du DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, vous serez chargé de :
- la gestion de la Trésorerie,
- l'analyse du risque client et du recouvrement,
- du suivi des contentieux clients.

Poste évolutif.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à CERG - Service du Personnel - 4, av. Laurent-Cély - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

Région lyonnaise

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

L'entreprise (1200 personnes) fabrique et commercialise des métiers à tisser de haute technologie. Après avoir mis en place ses principaux outils de contrôle de gestion, le D.A.F. décide de créer une structure autorisant cette fonction et de la rattacher au service organisation.
L'assistant contrôle de gestion participe à l'établissement des budgets annuels, examine les rapports d'activité, coordonne avec les responsables opérationnels les actions correctives, achève la mise en œuvre des outils de comptabilité analytique, participe aux études spécifiques.
Nous souhaitons rencontrer un candidat d'au moins 30 ans, expérimenté dans le contrôle de gestion industriel, diplômé de l'enseignement supérieur commercial.
A côté des compétences techniques, le sens de l'analyse, l'aptitude à la communication et le dynamisme sont vivement souhaités.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M13/036U à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON Cédex 03

egor — PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Au coeur des Alpes
participez au développement d'une banque régionale aux moyens puissants

Pour renforcer les équipes actuellement en place tout en confortant certains schémas de promotion interne, nous recherchons des EXPLOITANTS confirmés à des postes de :

DIRECTEUR D'AGENCE
SOUS DIRECTEUR D'AGENCE
CHEF DE BUREAU

Si vous animez des «points de vente» avec succès (sans négliger le suivi des engagements) et si vous possédez l'enthousiasme que nous souhaitons (ainsi qu'une bonne formation professionnelle) vous pouvez adresser votre C.V. manuscrit à JONCTION 104, rue Réaumur 75002 PARIS (référence 82 594) il sera transmis à notre Directeur des Relations Sociales qui vous garantit une réponse personnelle et la plus absolue discrétion.

Vous pouvez mentionner sur l'enveloppe le nom des banques auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée.

Jonction



souhaite renforcer son Etat Major avec un

Directeur des Relations Publiques Europe

Il(elle) supervisera les activités de relations publiques (produits grand public et industriels) de nos 12 filiales européennes en liaison avec les directeurs locaux existants, et développera des programmes Pan-Européens.
Agé de 35-40 ans environ, le candidat devra savoir parfaitement communiquer, travailler en groupe et aura une solide connaissance des médias européens. Il sera excellent rédacteur et parlera parfaitement l'anglais (la connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire).

Il justifiera d'une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires au sein d'une société ou d'une agence R.P. internationale.
Il reportera à la Direction Europe et à l'international P.R. Director.

Poste basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

Envoyer CV, photo et rémunération, Direction du Personnel, Polaroid Europe, 4 rue J.P. Timbaud 78180 Montigny-le-Bretonneux.

média-system

Challenge pour un homme sûr de lui et décidé

P.M.I. - 450 PERSONNES - C.A. : 180 MILLIONS F.
à 85 km Ouest PARIS
LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ
(petites pièces métal découpées - grdes séries)
recrute

DIRECTEUR INDUSTRIEL
(futur membre du Directoire)

L'Entreprise
Son cash-flow lui a permis des investissements de production réguliers et conséquents.

La mission
Recherche de la productivité optimum à obtenir des investissements récents et gestion rigoureuse de la production. Mobilisation des Cadres, de la Maîtrise et des ouvriers autour de nouveaux objectifs d'Entreprise.

L'homme
INGÉNIEUR diplômé plus de 35 ans. Ses expériences réussies d'homme d'usine et son tempérament l'incitent à aborder ce challenge.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8373 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



Directeur du développement

300.000 F. +

Notre établissement bancaire privé, spécialisé dans le financement des entreprises, recherche un cadre à fort potentiel pour ses activités de crédit-bail mobilier, location financière et prêts à moyen terme.

Ce professionnel confirmé aura pour mission immédiate de promouvoir notre banque auprès des prescripteurs présents sur ces marchés.

Il sera chargé notamment :

* de définir la politique commerciale et l'action marketing à engager
* d'optimiser les moyens humains et techniques mis à sa disposition.

Il s'appuiera sur l'équipe commerciale existante dont il devra assurer le management dans une perspective de performance accrue.

Rattaché à la Direction Générale, il rendra compte de son action aux comités internes.

Une réussite confirmée dans la mission proposée peut ouvrir des perspectives de carrière élargies au sein du Groupe bancaire auquel nous appartenons.

Ce poste est basé à Paris.

Note sur le poste adressée à tout candidat présélectionné.

Merci d'adresser dossier de candidature, photo et rémunération actuelle, sous référence 702 P
39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS.
Confidentialité assurée.

FRANCE MARKETING

PARIS MARSEILLE LYON TOULOUSE BORDEAUX TOURS RENNES LILLE DIJON NANCY NICE LA RÉUNION

Jonction



Chambre d'Agriculture de l'Ouest
recherche son

directeur technique

Placé sous l'autorité du Directeur de la Chambre, vous serez chargé de la mise en œuvre des actions de développement agricole et de la coordination de l'ensemble des services techniques (élevage, études et références, conseil-animation).
Ingénieur agro ou Bac + 4, vous avez un sens approfondi des relations humaines et de l'animation de groupe, doué d'esprit d'initiative, vous êtes organisé et votre expérience confirmée du développement agricole et des fonctions d'encadrement du personnel sont des atouts pour réussir à ce poste qui est à pourvoir rapidement.

Envoyer CV + photo + prétentions s/réf. 1886 M à Lévi Tournay Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

NOUS SOMMES une société immobilière française développant une formule originale qui connaît un grand succès.
NOUS DETENONS un leadership sur le marché français.
NOUS ENTREPRENONS notre implantation dans différents autres pays et la diversification de nos activités vers des produits spécifiques à une clientèle qui constitue notre marché.

Pour assurer cette forte croissance, nous renforçons notre structure et nous recherchons

SECRETAIRE GENERAL

(HEC, ESSEC, SUP de CO, DAUPHINE...) capable de couvrir les domaines suivants :

Finances, administration, gestion, juridique, personnel.

Ce poste ouvre sur d'importantes perspectives professionnelles pour un cadre de valeur, prêt à s'intégrer dans une équipe légère, mais fortement motivée.

De fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. Le lieu de travail est PARIS.

La connaissance de l'anglais et des langues latines est indispensable.

Une expérience de l'immobilier est souhaitable ; une expérience professionnelle d'au moins 8 ans est nécessaire. La rémunération est attractive.

Envoyer C.V. s/réf. 1757 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE DISTRIBUTION (6 milliards de C.A.)
40 établissements à gestion autonome recherche

DIRECTEUR DE l'AUDIT INTERNE

Responsable devant le Directeur Administratif et Financier de la sécurité administrative, financière et comptable du Groupe, il :
- étudie et définit les procédures de contrôle interne,
- organise les services administratifs des différentes exploitations de façon à en améliorer la productivité,
- anime et supervise les responsables administratifs des exploitations,
- réalise avec le corps des Auditeurs qu'il dirige un contrôle trimestriel des exploitations et des filiales dont il approuve les bilans,
- participe au développement du plan informatique et à son application,
- collabore avec le Directeur de la comptabilité à l'établissement des bilans des différentes sociétés du Groupe.
- assiste et conseille en permanence les Directeurs d'exploitations ou de filiales ainsi que les différentes directions opérationnelles du groupe.

Ce poste basé à PARIS - avec de fréquents déplacements de courte durée en province - représente une opportunité exceptionnelle de carrière et de rémunération pour un cadre financier diplômé de l'enseignement supérieur, maîtrisant parfaitement toutes les techniques comptables, sachant allier rigueur, clairvoyance, aptitude au dialogue et à l'animation des hommes.
Une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit, d'expertise comptable et/ou dans les services internes d'une grande entreprise est indispensable.

Adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite, d'une photo et de la rémunération souhaitée sous n° 2225, à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion absolue et réponse assurée.

CONTESSE

Région lyonnaise - 350 000 F +

BERTHOUD

DES HOMMES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL POUR UN LEADER DES PULVÉRISATEURS AGRICOLES

DIRECTEUR
DIVISION "PORTABLES AGRICOLES"

Il constitue son équipe et organise entièrement son activité :
- étude marché mondial,
- définition, vente de ses produits dans les pays en voie de développement (Afrique, Extrême-Orient...)

Une formation commerciale supérieure et/ou expérience phyto-agricole est appréciée. RÉF. M 38/973D

DIRECTEUR
DIVISION "VIGNES ET ARBRES"

Il prend en charge une division existante et développe ses produits au niveau international (CEE, USA, MEXIQUE...)
Ingénieur (AGRI, AGRO, A et M...). Il a une formation marketing complémentaire (INSEAD, ISA, CESMA, INM...). RÉF. M15/973C

Véritables patrons de leur activité (études, distribution, animation), autonomes, ils sont jugés sur leurs résultats.
Une solide expérience du Marketing International, ainsi qu'une très bonne pratique de l'anglais sont demandées, l'Espagnol souhaité.
Le dynamisme du groupe est de nature à intéresser de fortes personnalités, mobiles et disponibles.
Merci d'adresser CV + photo + prétentions sous réf. choisie, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 3

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Conseil aux entreprises : un patron

Un organisme conseil dans le domaine des ressources humaines recherche son

DIRECTEUR GENERAL

C'est :
- **Un homme de marketing :** il aura le souci permanent d'améliorer la qualité et le nombre des prestations.
- **Un organisateur :** il saura optimiser et dynamiser les structures.
- **Un gestionnaire :** budget 100 MF.
- **Un manager** à l'autorité naturelle.

De formation grande école ou doctorat, il possède une dizaine d'années d'expérience. Il a dirigé une PME, un grand service de consultants, ou un organisme paritaire.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 602 116 M (à mentionner sur l'enveloppe).



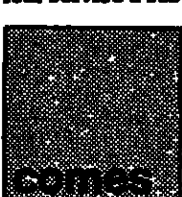
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

GROUPE FRANÇAIS D'AGENCES-CONSEIL EN PLEINE EXPANSION
recherche

DIRECTEURS AGENCES DE PUBLICITÉ

Dans une perspective délibérée de grande qualité et de développement rapide, il s'agit dans chaque cas, de prendre la direction générale d'une importante agence régionale jouissant d'une bonne image professionnelle et bien implantée dans une vaste agglomération très riche en activités commerciales, industrielles, administratives et sociales.

Pour ces postes il faut être un très bon professionnel de la publicité rompu aux techniques modernes de communication, avoir dirigé une petite agence ou des équipes de publicitaires de bon niveau et vouloir s'intégrer à fond dans la région afin d'assurer avec son équipe le meilleur service à ses annonceurs.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (Réf. 2632).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

X, ECP, Mines...

Directeur général de filiales

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, leader et en développement, recherche le Directeur Général d'un ensemble de filiales en France.

Il sera chargé :
- d'animer plusieurs directeurs de centres de profits,
- de créer de nouvelles implantations,
- de négocier des contrats à niveau élevé.

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, ayant déjà assumé avec succès des responsabilités opérationnelles de direction de centres de profits importants.
Il aura environ 10 à 15 ans de vie professionnelle et il témoignera de solides qualités de négociateur, de gestionnaire et d'animateur ainsi que d'un réel potentiel d'évolution lui permettant d'accéder ultérieurement à des responsabilités plus larges.

Poste : grande ville Rhône-Alpes.
Ordre de grandeur de rémunération : 450 000 F

Écrire sous référ. PW 363 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

Notre PME, une entreprise de 230 personnes, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement, recherche pour son siège de Besançon le

DIRECTEUR ADJOINT des filiales USA-RFA

Destiné à devenir rapidement le DIRECTEUR DES FILIALES à part entière.
Agé de 30 ans environ, le candidat maîtrisera parfaitement les langues française, anglaise et allemande.
Il disposera d'une forte personnalité et d'une solide formation commerciale.

Une première expérience réussie dans l'implantation et la DIRECTION d'une AGENCE ou d'une FILIALE en France ou à l'étranger, lui permettra de justifier de ses capacités d'ENTREPRENEUR organisé, autonome et disponible.

Le candidat retenu devra se montrer rapidement capable de superviser et de guider l'expansion des filiales USA et RFA du groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 80176 à CONTESSE PUBLICITE
5, Place du Corbeau 67000 STRASBOURG qui trans.

CONTESSE

CONSTRUCTEUR DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS
implantée dans le Sud-Ouest,
leader international dans sa spécialité, recherche son

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Il sera responsable :
- du développement et de l'amélioration de la gamme
- de l'organisation du travail (15 personnes)

Les atouts essentiels pour réussir dans ce challenge, sont :
- une formation d'ingénieur mécanique (A.M. Centrale de préférence) complétée par une spécialisation électronique
- la pratique des études et du développement industriel des ensembles mécaniques fortement automatisés
- une nature créative
- une sensibilité à l'aspect économique
- une pratique courante de l'anglais

Adresser lettre manuscrite + CV + photo. sous réf. 267 à P.A. service/LT. 20, rue Margaux, 33000 Bordeaux qui transmettra.

NOUS SOMMES
une société immobilière française développant une formule originale qui connaît un grand succès.
NOUS DETENONS
un leadership sur le marché français.
NOUS ENTREPRENONS
notre implantation dans différents autres pays et la diversification de nos activités vers des produits spécifiques à une clientèle qui constitue notre marché. Pour assurer cette forte croissance, nous renforçons notre structure et nous recherchons

DIRECTEUR COMMERCIAL

(HEC, ESSEC, SUP de CO, DAUPHINE...)

capable de couvrir les domaines suivants :
Les ventes et leur administration, la publicité et le marketing, les études et le développement.
Ce poste ouvre sur d'importantes perspectives professionnelles pour un cadre de valeur, prêt à s'intégrer dans une équipe légère, mais fortement motivée.
La connaissance de l'anglais et des langues latines est indispensable.
De fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.
Le lieu de travail est PARIS.
Une expérience de l'immobilier est souhaitable, mais pas absolument nécessaire.
La rémunération est attractive.

Envoyer C.V. s/réf. 1765 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris, qui trans. Discrétion assurée.

Administration et finances,

en prise directe, dans une entreprise de distribution.

Jeune DAF, mais pas stéréotypé, vous serez le responsable de la vie administrative et financière d'une entreprise qui tourne à cent à l'heure. Vous saurez l'accompagner dans sa forte progression (+ 20 % par an).

Cette Société commercialise des produits frais dans les circuits de la Grande Distribution (CA 170 MF, 200 personnes). Le dynamisme de ses équipes et de ses responsables la positionne au premier rang sur son marché.

Dans un staff très solidaire, vous serez la compétence et le responsable des domaines : administratif et comptable ; fincancier, y compris trésorerie et contrôle de gestion ; informatique ; administration des ventes ; juridique et contentieux ; gestion du personnel.

Votre équipe : 15 collaborateurs. Proximité Nord de Paris. 280.000 F+.

Jeune cadre (environ 35 ans), de formation DECS ou équivalent, ayant l'expérience de la fonction avec un aspect audit interne, vous voulez saisir votre chance. Vous savez réaliser, vous engager, décider.

Adresser C.V. et lettre de motivation, sous référence FAD 222, à notre Conseil Stratos qui garantit réponse et confidentialité.

STRATOS
60 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Organisation et Publicité

Importante société de Travail Temporaire recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL
Paris - Ile de France

chargé de :
- définir la politique commerciale et les moyens (avec le D.G.),
- animer 20 agences avec trois directeurs de régions,
- être le fer de lance du développement (nouvelles agences, promotion, clients nationaux).

Poste difficile qui nécessite l'adaptation à de petites unités d'exploitation où la qualité des responsables et leur motivation sont décisives.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 672 M à Jean-François de BENNETOT



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Société mutualiste

Union Mutualiste de la Marne-Reims (CA 120 MF) cherche son

DIRECTEUR GENERAL

Responsable d'un effectif de 350 personnes, (50 % corps médical) il assurera la gestion administrative et veillera à la qualité des services des cliniques chirurgicales et médicales, des centres médicaux et pharmacie appartenant à l'Union.

Il prendra toutes les mesures qu'il jugera nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des différentes unités opérationnelles.

Le candidat recherché a une formation supérieure et une expérience de :
- direction d'une entreprise de 200 personnes
- de gestion : élaboration de prévisions
établissement des plannings et moyens de contrôle.

La connaissance du milieu médicale sera très appréciée.

Lieu de travail : REIMS.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 601112 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Spécialiste marketing

Toulouse

Groupement de caisses régionales du crédit agricole mutuel du sud-ouest -Il s'agit d'une société d'ingénieurs conseils (10 personnes) travaillant principalement pour les caisses régionales du groupement. Elle fournit des prestations d'étude, d'assistance technique et de coordination de projets communs. Le domaine d'activité comprend le marketing bancaire (produit/client), la communication (interne/externe), le personnel (recrutement/gestion prévisionnelle), le conseil de direction. Elle recherche un spécialiste marketing capable de mener une réflexion prospective. Sous l'autorité du directeur, il devra organiser la concertation inter caisses régionales, en animant des groupes de réflexion composés des responsables commerciaux/marketing de ces caisses; coordonner les actions communes qui en découlent; concevoir et proposer de nouveaux outils marketing et réaliser les études correspondantes. Nous recherchons pour ce poste un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, ayant un acquis une solide expérience marketing dans la banque ou dans des sociétés d'ingénieurs conseils. Une compétence réelle en marketing bancaire serait appréciée. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T 7109M

MEMBRE DE SYNTEC



71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



INSTITUT MÉRIEUX

Pour renforcer notre développement international, axé sur l'immunologie, nous cherchons pour notre **ZONE MOYEN-ORIENT**, *un*

chef de zone

Il est responsable pour les pays suivants : Pays du Golfe, Arabie Saoudite, Egypte, Libye, Syrie, Irak, Liban, du marketing et des ventes de l'ensemble de nos produits (vaccins et dérivés sanguins). Il élabore une stratégie de développement par pays, la met en application, initie et contrôle des actions spécifiques : études cliniques, enregistrements...

De préférence pharmacien ou médecin, licencié ès-Sciences ou de formation commerciale, 30 ans minimum, il est par exemple aujourd'hui Chef de Produit ou Chef de Zone dans l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou agro-alimentaire. Il a de bonnes connaissances en arabe et en anglais, et voyage au moins 30 % de son temps. Résidence à Lyon.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature, sous la référence 462, à Jacques TIXIER - JACQUES TIXIER S.A. 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

Ingénieur Etudes et Méthodes

Rhône-Alpes

Notre Société de services au grand public recherche un **jeune Ingénieur Grande Ecole Centrale ou Arts et Métiers ou ENSI** possédant une expérience de 2 à 3 ans en organisation de production ainsi qu'une pratique de l'informatique.

Il aura pour mission : coordonner les projets d'automatisation à la production, assurer la planification des besoins, concevoir les améliorations de productivité et développer les outils informatiques, contrôler la maintenance.

Ce poste permet une évolution dans notre Groupe vers des fonctions opérationnelles.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 71017 M, à notre Conseil Françoise BARSI.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



Nous nous développons

Vous repensez notre organisation

Non seulement nous avons une volonté marquée de développement mais l'évolution technique dans notre profession autant que les exigences accrues de la clientèle nous obligent à l'aggiornamento.

Et donc à créer ce poste.

FEDERATION CHAMPAGNE-ARDENNES du CREDIT MUTUEL (le poste est à Reims), nous sommes un groupement privé de caisses locales autonomes. Votre rôle en face d'elles est fonctionnel. Vous agissez en conseil chargé d'analyser les méthodes, les procédures, l'informatique, la communication. Vous écoutez, vous respectez, vous comprenez, vous proposez, vous expliquez, vous mettez en place et assurez le suivi de vos "réformes". Tout peut être remis en cause : les règles administratives et comptables, les pratiques commerciales, les circuits de communication. Tout, du haut en bas.

Pour ce travail de longue haleine, une expérience acquise, soit en entreprise dans un service organisation/informatique, soit en Cabinet d'audit est indispensable.

Il vous faudra aussi bien sûr la connaissance de notre métier : la Banque. Si vous ne l'avez déjà, nous vous apporterons toute la formation spécifique nécessaire : le CREDIT MUTUEL est bien équipé pour cela. Et, ne l'oublions pas, c'est enfin l'enthousiasme et les qualités humaines qui permettent de transformer les idées en réalisations.

SEFOP, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier condidentiel sous réf. RO 216 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

LES NOUVEAUX ESPACES



La Société Européenne de Propulsion recherche pour sa Division Propulsion à Poudre et Composites, implantée à **BORDEAUX (33)**

CHEF DE SERVICE GESTION-FINANCES

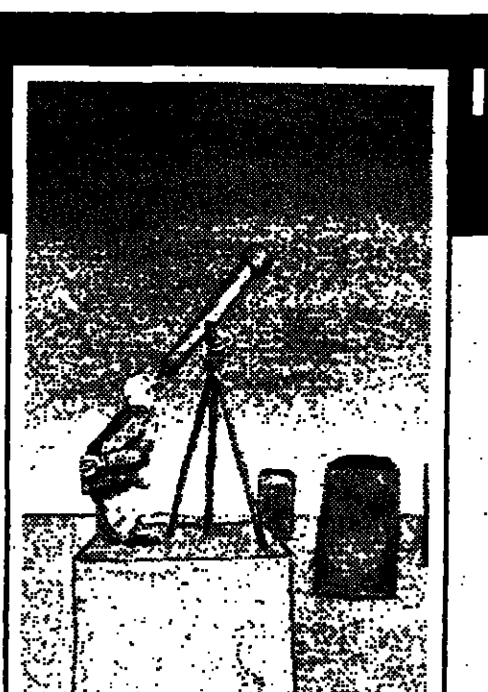
- Si vous êtes diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP).
- Si vous avez au moins 10 ans d'expérience industrielle en comptabilité et gestion.
- Si vous souhaitez vous voir confier des responsabilités de haut niveau dans une entreprise performante.

Vous voudrez bien adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 51/86 à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor, 75724 PARIS Cedex 15.



CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 86 10 85

IL Y A TOUJOURS EU DES HOMMES QUI ONT SU VOIR PLUS LOIN.



Ingénieurs commerciaux

LARGES SYSTEMES

• Région Lille • Région Nantes

pour assurer la commercialisation des périphériques compatibles en environnement 43XX.

Notre critère : une première expérience réussie de la vente de matériel informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prét.) à MEMOREX, Département des Relations Industrielles 3-5, rue Maurice Ravel - 92300 LEVALLOIS.

CONTESSE





emplois internationaux (et departements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Directeur de Système d'Information

Paris c. FF325,000

Notre client est une société multinationale spécialisée dans les produits conformations et a maintenant l'intention de s'étendre dans les régions d'Europe afin d'améliorer les stratégies du marketing. Etant en rapport direct avec le Directeur Général et fonctionnellement avec le Vice-Président des systèmes d'information, le candidat embauché sera responsable de l'IBM system 38 DP centre avec le support normal d'un groupe. Les objectifs sont nombreux. Le candidat doit avoir au moins trois ans d'expérience avec l'IBM system 38 ainsi qu'un niveau de direction assez développé. Il devra parler l'anglais et le français couramment. Les frais de relogement seront remboursés. Il y aura une voiture ainsi que les bénéfices normaux. Veuillez nous écrire, sans oublier votre curriculum vitae, en mentionnant le référence nº 8.507.

Barnett Consulting Group Limited,
Providence House, River Street Windsor, Berkshire SL4 IQT, England.
Tel: 753-858868

Barnett Consulting Group



FINNSUGAR GROUP

GROUPE INTERNATIONAL AGRO-ALIMENTAIRE

diversifié dans des activités de chimie fine et de biotechnologie (4 000 personnes - C.A. 5 milliards de F), recherche pour faire face au développement de sa branche **PRODUITS EDULCORANTS** basée à **LONDRES**, un

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

EUROPE

Votre tâche consistera notamment à établir l'interface entre nos services de recherche et de développement situés en **FINLANDE** et notre réseau commercial européen. Vous mettrez vos compétences techniques et votre connaissance approfondie des industries agro-alimentaires (chocolat, confiserie, boissons...) au service de notre clientèle pour développer de nouvelles applications et apporter un soutien technique à nos commerciaux.

Le poste est basé à **PARIS**, mais implique de fréquents déplacements en **EUROPE**. Agé de 30 à 45 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur en agro-alimentaire et avez une bonne maîtrise de l'anglais. Vous devrez justifier d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans le domaine des édulcorants.

Merci d'envoyer votre C.V. à notre Conseil :



PARIS BOSTON HAMBOURG HELSINKI LONDRES LUND MILAN SINGAPOUR STOCKHOLM TOKYO

40, rue Paul Valéry - 75116 PARIS - Tél. 45 00 04 10

Organisation et Publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Crédit Mutuel Reims

Sous-Directeur de la Fédération

Votre métier, vous l'avez appris sur le terrain. Après vos *études supérieures (ESC, ITB...), vous avez connu tous les services de l'exploitation bancaire*, y compris la démarche, et vous maîtrisez bien aujourd'hui les techniques et les produits. Vous aimez animer une structure. Vous avez des idées. Vous savez proposer et réaliser.

FEDERATION CHAMPAGNE-ARDENNES du CREDIT MUTUEL, nous pouvons vous offrir une belle opportunité.

Nous sommes une organisation privée de caisses autonomes. La Fédération est un centre de décision régional et la nôtre est en plein développement, commercial, technologique, humain.

Chez nous, vous aurez une mission générale et permanente d'animation, de coordination, d'"écoute" de tous les services et dès le début, vous vous occuperez plus spécialement de l'optimisation de l'informatique, de la création de cercles de qualité, et de quelques *grands dossiers comme le crédit professionnel, la trésorerie ou le portefeuille-titres. Vous remplacerez le Directeur en son absence.*

Alors réfléchissons ensemble. Où en est votre carrière ? Votre avenir ? L'expression de vos compétences ?

Nous avons sans doute intérêt à nous rencontrer.

SEFOP notre Conseil vous remercie de prendre l'initiative d'un contact en adressant votre dossier confidentiel sous réf. SDF 215 M

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

S.E.V.M.E. INFORMATIQUE

AUBAGNE - T. : 42-82-90-05
recrute URGENT

- 1 ingénieur système confirmé
- 1 ingénieur électronicien de puissance confirmé
- 1 technico-commercial expérimenté.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE DU SUD-OUEST
recherche

EXPERT COMPTABLE (H. ou F.)

Pour direction technique d'un de ses cabinets.

Ecrire sous le n° 7009
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE
recherche
pour son centre de vacances :
CHATEAU DE GRANES
près de CAUSSADE (82)

MAITRE OU MAITRESSE DE MAISON

Ecrire avec c.v. (photo souhait.) et prétentions financières à :
M.N.D.G.I.
3, place des Victoires
75098 PARIS CEDEX 08.

WESTFALIA SEPARATOR Filiale Française (320 personnes)

d'un des tout premiers constructeurs mondiaux
de matériels de centrifugation industrielle
et de biens d'équipements d'étables automatisés
Recherche pour son siège à Château-Thierry

SON FUTUR RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

H/F

Homme d'analyse et d'action, il sera chargé d'organiser et d'animer, en collaboration directe avec la Gérance, les activités administratives des différents services.

Conseil interne, il saura par son dynamisme et ses compétences assister efficacement l'encadrement.

Il assumera des missions variées, liées notamment au contrôle des budgets et des coûts (plans d'investissement, *stocks), au choix et au suivi des projets informatiques ainsi* qu'à la gestion du personnel.

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 27 à 35 ans, de formation supérieure, type ESCAE, *familiarisé* avec l'outil informatique, possédant une expérience de 3 ans minimum dans la gestion administrative, sociale et financière, acquise de préférence en site industriel. La pratique de l'allemand est souhaitable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo *récente et prétentions à :*

Westfalia Separator France S.à.r.l.
Service du Personnel - BP 120
02400 Château-Thierry

Appartenant au groupe SYSTEMES assistés par ORDINATEUR de SCHLUMBERGER,
SENTRY, *leader mondial dans le domaine du* TEST de COMPOSANTS ELECTRONIQUES
recherche pour sa Division Europe :

adjoint au contrôleur financier

(Grande Ecole + DECS)

- qui aura la responsabilité :
  - de la comptabilité générale,
  - de la trésorerie et de la fiscalité,
  - de la consolidation et du reporting financier,
  - de l'évolution des méthodes comptables (nouveaux logiciels, procédures, etc.).
- Il animera une équipe de 4 à 5 personnes.

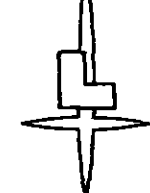
Ce poste *qui ouvre des possibilités réelles de carrière*, tant en France qu'à l'étranger convient à un candidat possédant 3 ans d'expérience et un excellent niveau d'Anglais. Le lieu de travail est Saint-Etienne.

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. et photo à ENERTEC SYSTEMES DE TESTS
Service du Personnel - 34, rue Necker, Z.I. de Montreynaud, 42028 St-Etienne cedex.

SENTRY
Schlumberger

CONTESSE

GROUPE LUCHAIRE



2,6 milliards F. - 5.000 personnes
recrute pour son usine (700 personnes) de
61 MESSEI, près de FLERS

Ingénieur
ÉTUDES INDUSTRIELLES
« Nouveaux produits »

DÉFINITION LARGE DE LA FONCTION

RÔLE DÉTERMINANT
dans l'implantation de lignes de fabrication de NOUVEAUX PRODUITS en petites et moyennes séries avec recherche constante de la productivité maximum, au sein d'une équipe jeune et performante entrainée aux challenges.

Poste évolutif pour

- Jeune INGÉNIEUR (moins de 30 ans) diplômé mécanicien
- **2 à 4 ans d'EXPÉRIENCE en USINE**

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE *et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8368 à*

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



LA MAISON DE VALERIE

Région Centre

Nous sommes une Société de vente par correspondance en pleine expansion (C.A prévu 86 : 1 Milliard).
Nous avons besoin pour nous aider à nous développer de :

- 3 ATTACHE(E)S DE DIRECTION

de formation ESC, possédant une première expérience de 2 à 3 ans ; pour missions, (avant affectation) dans services MARKETING, ADMINISTRATION COMMERCIALE, INFORMATIQUE.

- 1 ATTACHE(E) DE DIRECTION TECHNIQUE

de formation Arts et Métiers ou équivalent, première expérience souhaitée.
Directement rattaché au Directeur Général, il devra traiter les problèmes de Logistique de la Société (entrepôts, transports, téléphone, etc...).

- 2 CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE

de formation minimum MIAGE, possédant une expérience professionnelle d'environ 5 ans (Matériel : IBM 3083, 160 terminaux, logiciels VM, DOS/VSE, CICS, DL1, COBOL).

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M.V. SERVICES - BP 4 - 41353 VINEUIL Cedex.

Pierre Lichau S.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE PERFORMANTE
recherche pour DOUAI (Nord)

CADRE COMMERCIAL ÉVOLUTIF

Profil :

- diplômé d'études supérieures type HEC, ESSEC, ESCP, IEP, SUP. de Co ;
- esprit de créativité, goût pour les contacts humains et le travail en équipe, initiative et sens des responsabilités ;
- libéré des obligations du service militaire ;
- expérience professionnelle antérieure appréciée.

Mission :

- réalisation d'études de marché, établissement de prévisions de ventes, animation, conception, aide au lancement d'actions commerciales ;
- ce poste permet à un titulaire de valeur d'évoluer à terme vers plus de responsabilités dans l'établissement, par changement de poste, et de lieu de travail.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature, C.V. et photo sous n° 7011,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(MECANIQUE OU GENIE CHIMIQUE)

REGION LILLOISE

RESPONSABLE SERVICE ORDONNANCEMENT ET TRANSPORT

La Société des produits du Maïs, recherche pour une de ses plus importantes unités située à HAUBOURDIN son *RESPONSABLE SERVICE ORDONNANCEMENT* et TRANSPORTS.

De formation ingénieur grande Ecole, Mécanique ou Génie *chimique, vous avez une expérience dans la fonction ou en* unité de production dans une usine à procédé continu.

Vous prendrez en charge :
- *l'ordonnancement* de la production,
- la gestion d'un système informatique évolué,
- les opérations de transport.

Homme de contact, vous animerez une équipe d'environ 20 personnes.

La pratique de l'anglais est *indispensable*.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité à Mme FRIOCOURT - S.P.M. - 379, avenue du Général-De-Gaulle - 92142 CLAMART.



SIROPS DE GLUCOSE, AMIDONS,
AMIDONS MODIFIES, DEXTROSE, SORBITOL...

MEDIA BA

Vous êtes attiré par les relations et contacts internationaux

Vous parlez l'**Anglais** couramment.
Vous avez de très bonnes connaissances en **Allemand**.
vous êtes INGENIEUR CHIMISTE (débutant ou quelques années *d'expérience dans les peintures ou matières plastiques*). Vous aimez les voyages de courte durée (environ une semaine *par mois*).

Une importante *société* chimique du Nord filiale d'un groupe *international vous propose* :
- *une formation a ses techniques et produits,*
- une rémunération attractive tenant compte de votre expérience et de vos capacités (190 000 F +/–)

pour prendre en charge un poste

INGENIEUR ASSISTANCE CLIENTELE

Envoyer votre C.V. manus. et photo s/réf. 60163 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, q.tr.

Les premiers entretiens comprendront un test linguistique.

CONTESSE

INSTITUT LAUE-LANGEVIN (I.L.L.) GRENOBLE organisme de recherche franco - allemand - britannique (500 agents) recherche pour son service de calcul un

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

qui effectuera des travaux du type système et réseau sur matériel digital (DEC 10 et VAX/VMS) et fournira une assistance aux utilisateurs de ces machines. Il devra justifier de bonnes connaissances de ces deux types de machines et d'un diplôme d'informatique d'I.U.T. ou autre diplôme universitaire équivalent ou d'une expérience équivalente. Une bonne pratique de la langue anglaise est très souhaitable.

Salaire annuel brut entre 120.000 F et 140.000 F selon qualification et expérience, avantages sociaux, voyage et déménagement remboursés.

Adresser lettre manuscrite et C.V. au serv. du personnel :
INSTITUT LAUE-LANGEVIN
156X - 38042 GRENOBLE CEDEX - FRANCE
(sous la référence ILL 86/01).

SILICONE

Ingenierie informatique temps reel

PARIS, GRENOBLE

- **Ingénieurs Télécom**
  2 à 3 ans exp. souhaitée projet High Tech Grenoble.
- **Ingénieurs Logiciel**
  Déb. à 2 ans exp., 68000, C. Pascal, UNIX, logis temps réel Grenoble et Paris.
- **Ingénieurs Matériel**
  Déb. à 2 ans exp., conception mat et log. Grenoble.

Pour tous ces postes il est exigé un diplôme gde école.

Envoyer c.v.
SILICONE chemins des Prés, ZIRST 38240 MEYLAN.

RESPONSABLE MARKETING et COMMUNICATION H/F

Mission : hiérarchiquement rattaché à la Direction Générale, ce cadre de haut *niveau sera étroitement associé à la conception et à la conduite de la stratégie* de développement de l'entreprise.

Profil : Ce poste ne peut convenir qu'à un **praticien** possédant les caractéristiques suivantes :
- Formation supérieure (Sup de Co, HEC ou équivalent) à dominante marketing ou commerciale, âge : 25 ans minimum.
- Expérience correspondante d'au moins 3 ans, acquise de préférence dans une institution financière où à défaut dans une entreprise du secteur des services.
- Pour réussir dans cette fonction, il faut avoir le goût d'entreprendre et la volonté de réussir, le sens de l'objectif et du résultat, une forte créativité et d'excellentes qualités relationnelles, la capacité de travailler en équipe.

Adresser CV, lettre manuscrite, prétentions et photo récente au Service du Personnel de la CAISSE REGIONALE DE



CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE SAONE & LOIRE
38, rue de Flacé - BP 529 - 71010 MACON.

CONTESSE



Diriger le B.E. développement

Ingénieur Grande Ecole HF

Groupe français, leader dans notre créneau, nous sommes établis aux USA, au Japon et en Grande-Bretagne. Doublant notre CA tous les trois ans, nous investissons en Recherche Développement et structurons notre direction technique. Nous créons le poste de Responsable BE Développement, composants grande série. Mission : doubler la gamme de produits de haute technologie, à applications civiles et militaires, au niveau mondial (65 % à l'export) en respectant les normes (RAQ 2). Animant une équipe d'ingénieurs et techniciens très qualifiés, il (elle) dispose de laboratoires et moyens d'essais uniques en France. Ce poste, rattaché au Directeur Général, intéresse un(e) ingénieur grande école, excellent mécanicien et électricien, doué d'esprit de synthèse et de décision, parlant l'anglais, ayant l'expérience de la conception et de la réalisation jusqu'à la présérie de produits de haute technologie fabriqués en grande série, apte à concevoir en 9 mois un produit définitif. Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris. Rémunération à la hauteur de l'expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence 23737/M à Mme FOURNIAT Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Publival

VOUS ÊTES PASSIONNÉ DE PÉDAGOGIE
L'E.A.O. DE QUALITÉ VOUS INTÉRESSE
ALORS VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE

NOUS RECHERCHONS URGENT

2 INFORMATICIENS

Niveau MIAGE - Maîtrise ou DEA informatique.
Débutants ou 1 an d'expérience (Réf. 101).

2 INGÉNIEURS

Grandes Ecoles, même débutants, aimant rédiger en français, connaissant bien l'anglais (Réf. 102).

1 RESPONSABLE COMMERCIAL

Dynamique, bien introduit dans le domaine de la formation et de l'informatique. Rémunération élevée selon résultats (Réf. 103).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 314.778 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.



emplois régionaux

APRIL - Avec un taux de croissance annuel de 25 % et un chiffre d'affaires supérieur à un million de francs par salarié, la société APRIL est leader sur le marché français de l'automate programmable. Afin de poursuivre son expansion, elle renforce la partie applicative de son service technique et crée deux postes de responsables de groupe.

Responsable groupe axes numériques

Chargé d'orienter la stratégie d'activité d'un groupe de chefs de projet devant se développer, il assurera également la supervision technique des projets orientés usinage, machines-outils et manutention. Le poste s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école et possédant une expérience d'environ cinq ans de la conduite de projets dans le secteur de la robotique ou de l'usinage. Réf. A/D2739EM

Responsable groupe régulation

A la tête d'une équipe de chefs de projet qu'il animera et supervisera techniquement, il définira et fera vivre la stratégie d'activité produits du groupe, centrée sur les applications industrielles ou tertiaires mettant en œuvre des processus continus (pétrochimie, agro-alimentaire, métallurgie...). Le poste s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école et possédant trois à cinq ans d'expérience de chargé de projet dans le secteur de la régulation en milieu industriel. Réf. A/D2737EM

Chaque responsable de groupe bénéficiera d'une grande autonomie d'action et disposera de moyens importants pour la formation de ses collaborateurs et le développement de son activité. Les deux postes sont basés à Grenoble. La rémunération sera à la hauteur des compétences requises. Pour ces deux postes, écrire à A. DAVID, en précisant la référence choisie.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



SOCIETE REGIONALE FINANCIERE DES CAISSES D'EPARGNE CHAMPAGNE-ARDENNE
REIMS

Modéliser nos outils financiers pour prendre des décisions encore plus performantes.

Créée depuis quelques mois, nous sommes la Centrale Financière des CEP de la région.

Nous souhaitons accueillir auprès de notre Directeur Financier un jeune responsable des Etudes, débutant ou ayant une première expérience. Nous lui confierons les missions suivantes :

- préparation et mise en œuvre des décisions au moyen de données techniques et statistiques (outils logiciels, états financiers prévisionnels, éléments de position de trésorerie, modèle de simulation d'activité...)
- relations techniques avec le CENCEP (Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance), la Caisse des Dépôts et Consignations et les Caisses d'Epargne de la région.

Une double formation en gestion et statistique ou informatique (ENSAE, ESC, DESS d'Econométrie...), une connaissance de la modélisation financière et du milieu bancaire ou financier seraient souhaitables. Un large potentiel d'évolution est offert à une personnalité aimant, dans une petite équipe, le travail collectif.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, en précisant vos prétentions, sous référence 26 M 037 à notre Conseil, C.P.A. 3, rue de Liège 75009 Paris.



MEMBRE DE SYNTEC

GRACE

GRACE est l'un des premiers groupes mondiaux de la CHIMIE (80 000 personnes ; en France, 1 000 personnes près de RAMBOUILLET, C.A. 84 : 800 millions de Frs.), réputé pour ses TECHNOLOGIES DE POINTE.

Pour une petite unité très performante qui commercialise des PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS, nous recherchons un

Jeune ingénieur

Sud Loire + Suisse

- Mines, AM, TP,... ou équivalent
- Débutant ou 1re expérience
- Basé LYON ou Vallée du Rhône
- Allemand nécessaire.

VOS ATOUTS :
Une très bonne formation de base, alliée à un goût prononcé pour les contacts à tous niveaux, une certaine curiosité/ouverture d'esprit, une bonne autonomie et une grande disponibilité (nombreux déplacements).

NOTRE PROPOSITION :
Nous vous confierons la RESPONSABILITE de la promotion et de la vente de nos produits spécialisés pour une industrie importante.

Votre mission comportera donc :
- le suivi et le développement de la clientèle (gestion du C.A.),
- des essais industriels sur le terrain,
- la résolution de problèmes technologiques.

Nos conditions de travail sont extrêmement motivantes (ambiance, enveloppe de rémunération) - les possibilités d'évolution importantes.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle ou souhaitée à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 Paris, sous la réf. 49 1154 portée sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

INGENIEURS DIPLOMES

Avez-vous pensé à faire carrière dans l'assurance ?

Vous avez 25 ans minimum, vous possedez de preférence une formation Electro-Mecanique et une experience technique. Vous desirez exercer des responsabilites qui exigent :

disponibilité, esprit d'équipe, goût des contacts.

Vous pouvez intégrer notre équipe d'inspecteurs spécialistes des risques de l'entreprise

Vous aurez pour mission d'apporter votre soutien et votre appui technique a nos reseaux commerciaux.

A ce titre, vous serez charges d'analyser les besoins d'Assurance des Entreprises, de proposer et de mettre en place en liaison avec les Services Techniques de notre Societe un plan de protection.

Nous avons prevu a votre intention une formation préalable au Siege de la Société.



Merci d'adresser votre candidature avec photo et pretentions s/reference 1951 S à :
Service Recrutement Cadres - Assurances du Groupe de Paris - 21, rue de Châteaudun
75447 PARIS CEDEX 09.

LA CLE DU SUCCES : LA QUALITE DES HOMMES

Les BANQUES POPULAIRES constituent le 5ème groupe bancaire français. Leur efficacité prend appui sur la qualité des hommes et des femmes qui y travaillent. Ce sont eux qui font la différence.

JEUNES DIPLOMES H.F.

(licence, maîtrise, IAE, Ecole Supérieure de Commerce...).
disponibles immédiatement, si vous avez le désir de vous affirmer dans une fonction COMMERCIALE, d'assumer rapidement des responsabilités et donc d'évoluer au sein de nos structures, nous vous offrons de participer à notre développement.

Nous prendrons en charge votre formation pendant 11 mois, vous aiderons à développer vos compétences pour vous attribuer, dès votre titularisation, la fonction de :
CHARGE DE CLIENTELE EN AGENCE.
L'étendue de la circonscription de la **Banque Populaire Provencale et Corse** sur les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et la Corse, justifie la mobilité que nous attendons des candidats.
Adressez-nous rapidement votre demande manuscrite, C.V. détaillé et photo, sous référence E.V/M à B.P.P.C.
Direction des Services du Personnel
16 à 22, rue Léon Paulet
13008 MARSEILLE.



UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Jonction

Etablissement scolaire proche banlieue Ouest recherche

CADRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ(E)

Informatique appréciée.

Envoyer c.v. + photo, sous référence 125, à HYPERBOLE, 86, r. de Richelieu, 75002 Paris.

Constructeur international recherche d'URGENCE

INGÉNIEURS LOGICIELS

Débutants acceptés.
Connaissances souhaitées PLM 86 et C.
Libre de suite.
Tél. pour R.-VS 47-84-74-62.

Société d'exploitation de matériel – Paris – en forte expansion, filiales à l'étranger recherche

INFORMATICIEN(NE)

Expérimenté(e), capable de prendre en charge et de faire évoluer l'informatique existante.
Diplômés Grandes Ecoles, spécialistes informatiques + anglais.
Expérience minimum 2 ans dans poste similaire.

Adresser C.V. à INFLUX, 46, avenue des Ternes, 75017 PARIS.

CENTRE DE FORMATION EN ANGLAIS recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Niveau BTS minimum, anglais parlé, bonne capacité de rédaction en français, poste autonome et évolutif.

Envoyer C.V. à ILC, 20, pass. Dauphine, PARIS-6e.

Basée à Paris, notre Société est **filiale d'un important groupe USA**, leader mondial sur son marché du **CONTROLE NON DESTRUCTIF**.

Dans le cadre de son développement, elle recherche :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Profil : environ 30 ans, de formation ingénieur INSA-ENSI ou équivalent, connaissant le CND et son marché, ayant si possible une expérience technico-commerciale d'au moins 3 ans. Pratique de l'anglais nécessaire.

Mission : développer, en France et en Europe, la ligne de produits CND : courants de Foucault, ultra-sons, émission acoustique... Responsable de ses objectifs de vente, il mettra en œuvre tous les moyens appropriés pour les réaliser dans le cadre de la politique de croissance de la Société.

Poste évolutif vers la fonction **CHEF DE PRODUIT**. Rémunération très motivante (fixe + intéressement).

Ecrire avec C.V. + prétent. + enveloppe à votre adresse, s/réf. DF/LM1, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA BA

Société française de 3 500 personnes recherche pour l'un de ses Centres d'Etudes Paris, banlieue Sud

RESPONSABLE B.E. ELECTRONIQUE SPECIALISTE PACKAGING

Ingénieur de 5 ans d'expérience minimum, il aura pour mission de concevoir, développer, améliorer le packaging (circuits imprimés, connectique, habillage plastique et tolerie) de terminaux ou de systèmes de communication produits en moyennes séries.
Il fera évoluer les méthodes d'études par ANALYSE DE LA VALEUR et participera à la mise en place de la CAO. Responsable d'une équipe de projeteurs et de dessinateurs, il proposera des investissements et s'engagera sur des budgets. Les contacts avec l'usine nécessiteront des déplacements en Province de courte durée.
Poste à environnement dynamique en évolution rapide.
Adresser CV détaillé sous réf. 531AB à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



Société industrielle de tout premier plan contrôlant de nombreuses filiales en France et à l'étranger. Un des leaders mondiaux de la fabrication, la vente et l'installation «clefs en main» de biens d'équipement, recherche pour son **siège Région Parisienne**

JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Il sera chargé, au sein du service juridique de la société :
- de l'établissement des conditions contractuelles des offres,
- de la participation aux négociations avec les clients,
- de l'assistance juridique dans l'exécution des grands marchés internationaux.

Le candidat aura une formation de juriste, une bonne connaissance des affaires internationales et une expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire. Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 2332 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

Un challenge pour un chef de produit motivé

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE à dimension internationale, marques renommées.
Nos structures sont légères, nos collaborateurs à tous les niveaux s'impliquent fortement dans nos projets.
Nous amorçons un véritable "challenge" et recherchons un Chef de Produit dynamique et motivé qui s'intègre à notre équipe de direction et contribue à la réussite de nos objectifs.

Sa mission : Membre du Comité Commercial ainsi que du Comité Recherche et Développement, il devra gérer nos gammes de produits, en améliorer les positions sur le marché et prendre en charge la communication et les outils promotionnels (statistiques internes – panels – interface entre commerciaux et services techniques).

Son profil : HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, il devra disposer d'une première *expérience réussie de 2 à 4 ans acquise dans les produits de grande consommation* au sein d'un groupe performant (alimentaire de préférence).

Larges perspectives d'évolution de carrière au sein de la société ou du groupe pour un candidat motivé, dont la contribution personnelle alliera la rigueur au dynamisme.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. LS 359 AM.
Discrétion absolue.

PUBLIPANEL

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

Jeune X, ENA, HEC...

Un groupe de 11 000 personnes leader et en développement constitué par 40 centres de profits, crée le poste de Secrétaire Général.

Directement rattaché au Directeur Général, il animera l'ensemble des services fonctionnels communs du groupe : contrôle de gestion, juridique, personnel, relations fournisseurs.

Son action visera :
- *à favoriser la cohésion du groupe et les synergies internes,*
- à maintenir la politique actuelle de forte décentralisation et de délégation des responsabilités,
- à développer les communications internes et externes.

Ce poste conviendrait à un candidat de fort potentiel, ayant 5 à 8 ans d'expérience professionnelle, à dominante gestion.

Son envergure personnelle, ses qualités de généraliste, son entregent en feront l'interlocuteur efficace de la Direction Générale et des Directeurs des centres de profits.
Quelques années dans ce poste lui donneront une parfaite connaissance du groupe et lui permettront d'accéder à des responsabilités opérationnelles de premier plan.
Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : 400 000 F

Écrire sous référ. MT 360 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec

etap

4, rue Massenet 75116 Paris

Nous sommes une *Société internationale basée à Paris.*
Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

Notre département juridique recherche

1 Juriste confirmé (e)

bénéficiant d'une excellente formation en Droit des Affaires vous avez acquis au cours d'une expérience professionnelle de 5 années minimum dans un Cabinet Conseil une bonne maîtrise des différentes disciplines de ce domaine.

De sérieuses connaissances en Droit civil vous seront un atout.

Homme ou Femme de dialogue et de conseil vous avez le sens des responsabilités et le goût du travail en équipe.

Envoyez votre candidature détaillée à S V P Direction du Personnel
54 rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08



Au sein de l'équipe de direction

Diriger la production

La filiale emballage d'un groupe important recherche le **Responsable de Production de l'une de ses unités régionales (275 personnes) située à 100 km au nord de Paris,** chaque unité ayant la vocation et la structure d'un centre de profit.

Il aura fait la preuve de ses qualités d'animateur dans une expérience réussie de direction d'équipes importantes en production (5 ans environ). Il saura à la fois être présent sur le terrain, réfléchir aux évolutions *techniques et sociales dans le moyen terme et les mettre en œuvre.*

Il sera en effet étroitement associé à l'élaboration de la politique générale *de l'unité au sein de l'équipe de direction qui regroupe également* la fonction commerciale et relations sociales.

Une formation d'Ingénieur, des qualités de battant et d'ascendant personnel, la volonté de s'impliquer fortement dans la vie de l'entreprise ouvriront dans l'avenir au candidat retenu une évolution intéressante dans le groupe.

Écrire sous référ. FM 354 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

UN PUISSANT GROUPE FINANCIER **en forte expansion (CA 13 milliards)** **comportant une importante filiale de distribution** ***(3.000 personnes) dont plusieurs établissements décentralisés, recherche***

• Responsable gestion ressources humaines

Rattaché au Directeur des Relations Humaines et Sociales de cette filiale, il sera chargé de mettre en place et faire vivre une gestion prévisionnelle du personnel participative et efficace.
Ses principales missions concerneront :
- gestion de la mobilité interne et recrutement,
- *analyse des besoins et des postes,*
- optimisation des ressources humaines.

HEC, ESSEC, Sciences Po ou équivalent... (une formation complémentaire en *psycho-sociologie et l'utilisation de l'outil informatique seraient appréciées)* il devra disposer d'une expérience de 5 ans environ, dans des fonctions similaires au sein d'un groupe important, mettant en œuvre des techniques modernes et *informatisées de gestion des ressources humaines.*
Poste à Paris. **réf. UJ 314 AM**

• Jeune chef de personnel et relations sociales

pour un de ses établissements situé à Paris (400 personnes environ).

Rattaché au Directeur de l'établissement, il devra disposer d'une formation supérieure et d'une spécialisation en droit social, ainsi que d'une première expérience opérationnelle de 3 ans minimum dans la fonction personnel et relations sociales.
- il sera responsable de la gestion du personnel et sera le moteur d'une gestion dynamique des ressources humaines et du développement social (groupes de progrès...),
- il animera au niveau de l'établissement l'ensemble des relations paritaires et sera l'interlocuteur des responsables opérationnels et du siège.

Poste à Paris. **réf. VK 315 AM**

La réussite à ces postes et les possibilités d'évolution de carrière dans le groupe impliquent une forte motivation pour les relations humaines et sociales, ainsi qu'un goût marqué des réalisations et des responsabilités.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son siège à Paris

UN(E) ANALYSTE FINANCIER(ÈRE)

ACTIVITÉ :
- Location de longue durée de biens d'équipement et plus particulièrement de matériels informatiques, de véhicules industriels, de matériels de manutention.

POSTE :
- Seconder le responsable des études de risques ;
- Mettre en forme les dossiers et les analyser ;
- Soumettre aux comités avec avis.

FORMATION :
- Etudes supérieures, complétées par une bonne maîtrise de l'anglais ;
- Expérience, même limitée à des stages, dans le service des engagements d'une banque ou d'un établissement financier.

PERSONNALITÉ :
- Aptitude à l'analyse et l'esprit de synthèse ;
- Curiosité pour l'aspect technique des matériels et tempérament de « battant ».

Ambiance de travail agréable
au sein d'une équipe restreinte.

Envoyer c.v., photo, prét., disp. à Mlle Pascale Goedert, Concorde finance, 18 bis, rue d'Anjou, 75008 Paris.

ENSTA, Mines, ECP...

Recherche et développement techniques de pointe

CÔTE D'AZUR

UN ORGANISME DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA *DÉLÉGATION GÉNÉRALE* A L'ARMEMENT propose un **poste attractif à un Ingénieur grande école,** au sein de services dotés de puissants moyens et d'équipes performantes travaillant dans des secteurs de techniques de pointe *(acoustique sous-marine).*

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant environ 3 ans d'expérience, lui ayant donné de bonnes connaissance en calcul par éléments finis et en mécanique des fluides. Quelques notions en traitement du signal serait un atout apprécié.
Il sera chargé :
- de piloter des études sous-traitées,
- de mener des projets axés sur des problèmes d'acoustique liés à la mécanique des fluides.

La réussite dans ce poste implique dynamisme, esprit d'équipe et niveau technique *et scientifique élevé.*

Écrire sous référ. NU 361 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

De la technique au commercial

Leader mondial dans l'étude, la fabrication et la vente d'équipements électrotechniques, recherche pour développer ses activités en France, un Ingénieur Technico-Commercial.

De formation ingénieur, il aura une première expérience professionnelle en chantier ou en B.E. acquise, si possible, dans une entreprise d'installation électrique.
Il sera motivé pour évoluer vers le technico-commercial et capable d'instaurer et de maintenir des relations solides et étroites avec une clientèle d'entreprises et de prescripteurs.

Poste : Paris-La Défense.

Écrire sous référ. IP 357 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL

recherche

DEUX JEUNES CADRES

désireux d'évoluer dans la fonction de négociant international, pour travailler l'un sur la zone Asie, l'autre sur l'Afrique, particulièrement l'Angola.

Il s'agit de diplômés de l'enseignement supérieur, bilingues anglais.

Ils seront attirés par le commerce international des produits. Aussi devront-ils faire preuve d'imagination en même temps qu'apprendre à maîtriser les règles nombreuses et précises de la profession.

Bien entendu, ils pourront se déplacer en toutes circonstances et se plier aux habitudes des pays concernés.

La connaissance de la zone constituerait un avantage, être débutant ne constituerait pas nécessairement un handicap.

Résidence Paris. Indiquer prétentions.

Ecrire sous nº 7 012
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

emplois régionaux

FILIALE DU GROUPE MATRA
basée en HAUTE SAVOIE, spécialisée dans l'équipement automobile recherche un

DELEGUE COMMERCIAL EXPORT

Profil : 25 ans minimum, première expérience professionnelle à l'export appréciée.
Formation commerciale supérieure.
Anglais/Italien ou Espagnol courants exigés.
Déplacements fréquents à l'étranger.
Ecrire avec prétentions **DAV EQUIPEMENT** *Service Export - BP 85 - 74101 ANNEMASSE.*

Banque d'un Groupe important recherche

L'ADJOINT A SON CHEF COMPTABLE

Cette fonction requiert :
- le sens du commandement et de l'organisation
- une expérience de plusieurs années dans le *service comptable d'un établissement bancaire,* de préférence de taille moyenne
- une très bonne maîtrise de la réglementation bancaire.

Adresser CV, photo et prét. s/réf. 2273 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

GROUPE DE PRESSE recherche

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Il aura la responsabilité de la mise en place de la fonction. Il assumera notamment le suivi des budgets et l'analyse des informations issues de la comptabilité analytique.

Le candidat recherché aura une formation supérieure de très bon niveau.

Il participera au développement de la fonction contrôle de gestion.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions aux Editions LARIVIERE – Dominique RAMIREZ – 15/17, quai de l'Oise 75019 PARIS.

Etablissement Public du secteur nucléaire situé à PARIS, recherche

INGENIEUR

Grande Ecole Scientifique ou Maîtrise ès - Sciences

Il sera chargé de réaliser des rapports de sûreté, de suivre des études et d'animer des groupes de travail.
Il devra posséder de bonnes connaissances scientifiques *générales en particulier en Radioprotection.*
Expérience : 5 ans minimum de préférence dans le **Secteur Nucléaire.** Connaissance de l'anglais souhaitée.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo s/réf. 2275 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Chef de section portefeuille-effets

Banque - 220/250.000 F

Une institution financière spécialisée, jouissant d'une très forte notoriété, recherche son chef de section portefeuille - effets. Basé à Paris et intégré au sein de la direction des services financiers, il sera placé sous l'autorité immédiate du responsable de la division trésorerie - portefeuille et disposera d'une équipe d'environ 25 personnes. Sa mission sera d'assurer le suivi des différentes catégories de créances de l'établissement, de préparer les refinancements correspondants, et de tenir à jour de façon permanente le fichier emplois - ressources de la société. La fonction implique un contact direct avec les services informatique et trésorerie, ainsi que des relations financières fréquentes avec différents partenaires extérieurs. Ce poste s'adresse à un cadre administratif âgé d'au moins 30 ans, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (CESB apprécié), ayant acquis impérativement une bonne expérience de l'encadrement (employés et gradés) au sein des services centraux d'une banque ou d'un établissement comparable, et familiarisé avec les problèmes de traitement de masse d'informations comptables. Ecrire à J.-P. ROUGIER, en précisant la référence A/R 9132 M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Analyste comptable

L'EXPRESS recherche pour le département abonnement des titres du groupe (l'Express et Lire) un analyste comptable. Rattaché au responsable de la gestion comptabilité de ce département, il participera à l'établissement des budgets et interviendra sur les différents aspects de la gestion comptable (comptabilité fournisseurs, suivi et analyse des charges, gestion des stocks...). Il sera également chargé d'élaborer une comptabilité prévisionnelle à partir des résultats de ses études et des prévisions de dépenses. Afin de mener à bien cette mission, l'analyste comptable devra assurer un dialogue permanent avec l'informatique. Ce poste, s'adresse à un candidat de niveau BTS comptable possédant un ou deux ans d'expérience et étant familiarisé avec l'utilisation de l'outil informatique. La rémunération, fonction des compétences des candidats, pourra atteindre 130.000 francs. Ecrire à A. DAVID, en précisant la référence A/D2707M

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 Neuilly Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance
recrute

Responsable de la sécurité informatique

Il sera chargé, en collaboration avec le Responsable du Service : • de l'élaboration des normes de sécurité pour le réseau des Caisses d'Epargne • du suivi de la mise en place des sécurités dans les centres informatiques. Il assurera un rôle de conseil dans ce domaine auprès du réseau. De plus, il sera en relation avec les fournisseurs de matériels et logiciels de sécurité.

Expérience en informatique bancaire et dans le domaine de la sécurité informatique.

Déplacements de courte durée en province à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence M.10 au CENCEP - 5, rue Masseran 75007 PARIS

Organisation et Publicité

SA de Services
Secteur Banque Bourse
recherche

SON CHEF DU PERSONNEL

Expérience et pratique des principaux aspects de la fonction : recrutement, formation, administration et paies.

Vous dépendez du Responsable de l'administration générale et votre responsabilité s'étendra principalement :
- aux relations collectives du travail
- à l'administration du personnel
- à la formation

Agé d'environ 35 ans, vous êtes un professionnel de la fonction personnel, diplômé de l'enseignement supérieur (science Po, IAE, CNAM...).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Jean Claude BEY
SICOVAM
52, Champs Elysées - 75008 PARIS

bleu



LA DIVISION EQUIPEMENTS ET SYSTEMES DE CONTROLE ET PREVENTION

spécialisée dans les études prévisionnelles et l'assistance opérationnelle en fiabilité, disponibilité, sécurité et qualité des systèmes industriels recherche

INGENIEURS GESTION QUALITE/FIABILITE GRANDS PROJETS

ACTIVITE :
Mise en place de politique de maîtrise de la **qualité/fiabilité** dans le cadre de grands projets nucléaires.
FORMATION :
Ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, ECL, SUPELEC, MINES, ENSAE, ENSMA, ENSAM...). Réf. 01

INGENIEURS ETUDES ET SUIVI QUALITE/FIABILITE GRANDS PROJETS

ACTIVITE :
Responsabilité de la gestion de la **qualité/fiabilité** d'un sous-système dans le cadre de grands projets spatiaux et aéronautiques.
FORMATION :
Ingénieurs diplômés option mécanique (PONTS, ECP, ECL, ENSAM, ENSEM, INSA, ENI,...). Réf. 02

INGENIEURS FIABILITE-DISPONIBILITE

ACTIVITE :
Etudes systèmes haute technologie (nucléaire, aéronautique, spatial).
FORMATION :
Ingénieurs grandes écoles (X, ECP, MINES, SUPELEC, ENSAE,...). Réf. 03

INGENIEURS SECURITE - DISPONIBILITE SYSTEMES PROCEDES CHIMIQUES

ACTIVITE :
Etudes des dangers, analyses de risques, études de disponibilité, dans l'industrie chimique.
FORMATION :
Ingénieurs grandes écoles (ECP, Physique-Chimie Paris, INSA, ENSI,...). Réf. 04

Pour réussir dans ces postes un fort potentiel technique et une première expérience sont souhaités, en particulier pour le poste 01, 5 années d'expérience sont exigées.

Envoyer candidature en indiquant la *réf.* du poste choisi à Michel LADAME, CEP, 34, rue Rennequin 75017 Paris. Tél. (1) 47 66 52 72.

CONTESSE

VILLE NOUVELLE DE MELUN-SENART
(Etablissement public à caractère industriel et commercial)

CHARGE DE MISSION

Jeune diplômé de formation supérieure commerciale

Au sein de l'équipe chargée du développement économique :
Il approfondit la connaissance de certains secteurs d'activités et types d'investissements immobiliers.
Il étudie et met en œuvre le montage de produits immobiliers et en assure la commercialisation.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions :
M. le Chef du Personnel, E.P.A.M.S.
La Grange la Prévôté
77547 SAVIGNY LE TEMPLE CEDEX.

CONTESSE

Juriste de haut niveau pour développer et animer un nouveau département

Par votre expérience professionnelle, de **5 ans minimum**, vous avez acquis une bonne maîtrise du droit immobilier et des baux commerciaux. Vous savez mettre à profit vos qualités naturelles d'organisateur et d'encadrement pour animer une équipe. Vous avez le sens de la négociation et savez aboutir rapidement à des solutions concrètes.

Nous vous confierons la responsabilité d'un département en développement où vos capacités de réflexion et votre goût de l'action trouveront l'occasion de s'épanouir.

Notre Société appartient au Groupe de la Compagnie Bancaire, qui offre des perspectives intéressantes de développement à des candidats de valeur.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + prétentions + CV + photo) sous réf. 990 M à
Gilles DELALANDRE, Service Orientation-Recrutement, 5 Av. Kléber, 75116 Paris.

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

Important laboratoire recherche

Chef de produit
réactifs immunologiques

Vous êtes l'interlocuteur technique des utilisateurs et leur apportez conseil et assistance en matière d'utilisation. En liaison étroite avec la recherche et la fabrication, la force de vente, vous développez la gamme existante, participez à l'implantation de nouveaux produits. Votre champ d'action, français dans un premier temps, deviendra très vite international.

Ce poste opérationnel et évolutif, s'adresse à un(e) vétérinaire, ou pharmacien, biologiste. Une formation complémentaire en marketing serait appréciée (type CESMA, IAE) confortée par une première expérience de 3 à 5 ans comme chef de produit.

La maîtrise de l'anglais et la disponibilité pour les déplacements sont bien sûr obligatoires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions + photo) sous référence 843/2 à Joëlle KHUAT DUY

HAY RHONE-ALPES

HAY *Managers* 94, rue Servient 69003 LYON

MEDIA BA

Le Monde

Le grand quotidien national, oui, mais aussi une entreprise avec des contrats à signer, des règles à respecter, des procédures à suivre, des réformes à inventer. Voilà le Monde avec ses ambitions de toujours et les défis des nouveaux médias. Le secrétariat général recherche un juriste pour

Gérer les affaires juridiques et conseiller la direction

Au rythme de la vie du quotidien, vous étudierez, proposerez et négocierez des contrats pour assurer les personnes et les biens, pour acheter, louer, céder des meubles et des immeubles, pour concrétiser des accords d'assistance technique ou de commercialisation... Au rythme des affaires, rompu aux procédures du droit des sociétés et à l'affût des nouvelles dispositions et de leurs incidences fiscales, vous saurez conseiller la Direction dans toutes les décisions importantes qui jalonnent la vie du journal : réformes statutaires, création de filiale, partenariat...

En fait un rôle de conseiller, auprès de la Direction mais aussi aux côtés de tous les services - rédaction, marketing/publicité, comptabilité, diversification...-. Un professionnel du droit - Droit des sociétés, Droit commercial propriété - avec une formation supérieure de type DESS, une expérience de 4 à 5 ans en entreprise dans un poste similaire, réussira s'il sait allier à la méthode et à la technicité du juriste le sens des contacts et le talent du négociateur habile.

Merci d'écrire (lettre, CV, photo) sous référence 3317 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

TRANE™

Nous sommes la filiale française d'un des leaders mondiaux de la fabrication et la vente de produits de réfrigération et conditionnement d'air.
Nous employons 1 300 personnes en France et réalisons un chiffre d'affaires de 840 MF.
Dans le cadre du développement de notre gamme de produits, nous recherchons, pour notre siège social situé dans une ville touristique de l'Est de la France un :

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Il sera rattaché à notre Division TECHNIQUE et sera chargé d'assurer la responsabilité d'une ligne de produits avec pour tâches principales :
- développement de produits nouveaux,
- assurer le suivi technique des produits déjà catalogués,
- participer, en liaison avec les autres Divisions, aux actions de réduction de coût et amélioration de la qualité,
- définir les solutions techniques adaptées aux commandes spéciales.

Nous souhaitons rencontrer des candidats Ingénieurs de formation ARTS & METIERS, ENSAIS, INSA..., forts d'une première expérience réussie, avec de bonnes bases en électromécanique et thermodynamique.
Il devront pouvoir démontrer de réelles aptitudes à animer et motiver un groupe de développement.
Une pratique aisée de l'anglais est nécessaire. La connaissance d'une deuxième langue étrangère (allemand) sera un atout complémentaire.
Les candidats intéressés sont priés de transmettre leur C.V. accompagné d'une photo à : SOCIETE TRANE, Département des Relations Sociales, 1, rue du Fort, 88190 GOLBEY.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance recrute

Responsable de la sécurité informatique

Il sera chargé, en collaboration avec le Responsable du Service : • de l'élaboration des normes de sécurité pour le réseau des Caisses d'Epargne • du suivi de la mise en place des sécurités dans les centres informatiques. Il assurera un rôle de conseil dans ce domaine auprès du réseau. De plus, il sera en relation avec les fournisseurs de matériels et logiciels de sécurité.

Expérience en informatique bancaire et dans le domaine de la sécurité informatique.

Déplacements de courte durée en province à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence M.10 au CENCEP - 5, rue Masseran 75007 PARIS

SA de Services Secteur Banque Bourse recherche

SON CHEF DU PERSONNEL

Expérience et pratique des principaux aspects de la fonction : recrutement, formation, administration et paies.

Vous dépendez du Responsable de l'administration générale et votre responsabilité s'étendra principalement :
- aux relations collectives du travail
- à l'administration du personnel
- à la formation

Age d'environ 35 ans, vous êtes un professionnel de la fonction personnel, diplômé de l'enseignement supérieur (science Po IAE CNAM...).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Jean Claude BEY SICOVAM 52, Champs Elysées - 75008 PARIS

VILLE NOUVELLE DE MELUN-SENART établissement public à caractère industriel et commercial

CHARGE DE MISSION jeune diplômé de formation supérieure commerciale

Au sein de l'équipe chargée du développement économique :
Il approfondit la connaissance de certains secteurs d'activités et types d'investissements immobiliers.
Il étudie et met en œuvre le montage de produits immobiliers et en assure la commercialisation.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions : M. le Chef du Personnel, E.P.A.M.S La Grange la Prévôté 77547 SAVIGNY LE TEMPLE CEDEX

...ratoire recherche

... de produit ... immunologiques

...rlocuteur technique des utilisateurs et ... conseil et assistance en matière ... liaison étroite avec la recherche et la force de vente, vous développez la ...te, participez à l'implantation de ...uits. Votre champ d'action, français ...ier temps, deviendra très vite ...

...tionnel et évolutif, s'adresse à un(e) pharmacien, biologiste. Une formation en marketing serait appréciée (type ...) confortée par une première expérience ...nme chef de produit. ...l'anglais et la disponibilité pour les ...nt bien sûr obligatoires.

... votre dossier de candidature (lettre ... CV + prétentions + photo) sous ... à Joëlle KHUAT DUY

... 94, rue Servient 69003 LYON

TRANE

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche URGENT

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

même débutants

Pour REWRITING et CONTROLE TECHNIQUE DE DOCUMENTS INFORMATIQUES dans domaines de pointe.

Formation assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 314.777 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Notre Société est FILIALE ILE-DE-FRANCE DE L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE CONSTRUCTION.
Pour faire face à son très fort développement et mieux gérer ses ressources humaines, elle crée la fonction de :

CHEF DE PERSONNEL

Profil : environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (minimum maîtrise ou équivalent), professionnel confirmé de la fonction personnel, justifiant d'une expérience réussie, de préférence dans le milieu Construction, maîtrisant l'ensemble des domaines d'intervention de cette fonction.

Mission : rattaché à la Direction Générale, il participera à l'élaboration de la politique sociale et salariale, assurera la gestion dynamique des ressources humaines (recrutements, formation et information), l'administration du personnel et les relations avec les partenaires sociaux. Bien au fait de la réglementation sociale, il jouera un rôle de conseil vis-à-vis de la Direction.

Nous offrons : une rémunération attractive selon expérience, une réelle possibilité d'évolution de carrière au sein du Groupe pour tout candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. + prét. + enveloppe à votre adresse, s/réf. CC/LM1, à
michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA PA



La Direction Juridique France
recherche

CADRE JURIDIQUE

Le candidat sera titulaire d'une Maîtrise en Droit et aura acquis, en Entreprise, une première expérience de 3 à 5 années.

Il aura une bonne connaissance du Droit des Affaires (en particulier du droit de la Faillite) et si possible du Droit Administratif.

Rigueur, dynamisme et diplomatie sont des facteurs de réussite.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à Madame de Toledo
Bouygues - B.P. 204 - 92142 Clamart Cedex

Organisation et Publicité

La Banque Hervet renforce sa

direction commerciale

et recherche un

CADRE classe V, VI

pour participer à :
– l'animation d'une gamme de produits et de services bancaires (études, élaboration et application de politiques commerciales)
– la réalisation d'études concernant le développement de l'informatique commerciale.

Son expérience similaire de 3 années environ, acquise dans le domaine bancaire, s'appuie sur une formation initiale supérieure en gestion/marketing et complémentaire en informatique.
Des qualités personnelles de réflexion, de persuasion et de créativité viennent renforcer des dispositions naturelles pour les contacts humains.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à Monsieur MARCADET - Banque Hervet - Direction des Relations Sociales et du Personnel, 127, av. Charles-de-Gaulle - 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET



De tout premier rang national,
notre groupe commercialise une gamme complète de produits et services de restauration.
Nous réalisons 1 milliard de CA avec un taux de développement de 30% l'an. Nous recherchons :

CHEF DE PRODUIT

Formation Grandes Ecoles commerciales.
Expérience réussie en restauration collective ou publique pour adapter l'un de nos services exclusifs aux nouveaux besoins d'un marché à fort potentiel et définir une stratégie de développement.
L'évolution du poste peut conduire un candidat brillant vers une responsabilité marketing plus large au niveau de notre groupe.

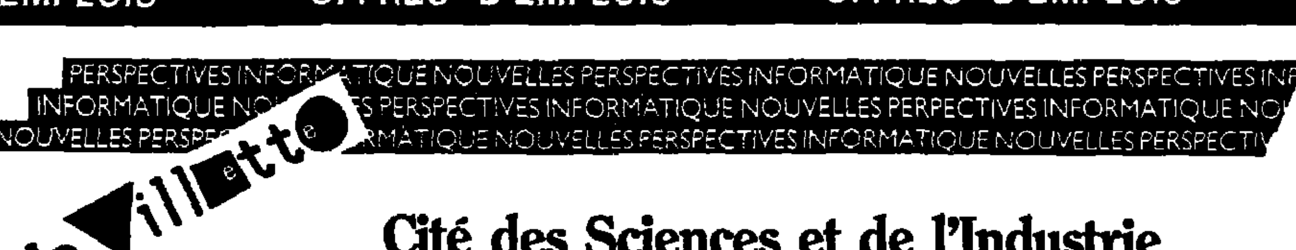
ATTACHE COMMERCIAL

H/F

Mission : recherche, négociation et conclusion de contrats de gestion de restaurants collectifs.
Profil : professionnel de la restauration. 1re expérience commerciale réussie.
Conditions : fixe 100 000 F/an + voiture de fonction + le meilleur intéressement de la profession. Libre rapidement.

Envoyer C.V., photo et prét. au Siège du Groupe, B.P. 30, 91421 Morangis cedex à l'attention du Directeur du Personnel.

CONTESSE



Cité des Sciences et de l'Industrie

Expositions permanentes et temporaires, espace industrie, médiathèque, la Géode, centre international de conférences, espace de découvertes, planétarium, centre de formation : un lieu de rencontre qui conçoit et met en œuvre les techniques les plus avancées de communication informatiques et audiovisuelles. Notre univers informatique : des systèmes scientifiques et de gestion diversifiés organisés en réseau, des projets allant du contrôle de processus industriel à l'informatique intéractive pour le grand public, en passant par les didactitiels, les applications de la carte à mémoire et de la télématique.

Gérez nos systèmes informatiques

Responsable d'un service informatique de 60 personnes, vous coordonnez la mise en place des projets en cours de développement (systèmes de vulgarisation et d'éducation scientifique, billeterie, gestion administrative, gestion et recherche documentaire, télécommunications et bureautique,...), veillez à leur évolution et garantissez leurs performances en exploitation multi-systèmes. Votre démarche de communication et de conseil auprès des responsables des différentes activités de la cité est fondamentale et vous ouvre les portes d'un univers culturel pluridisciplinaire dans lequel vous avez un rôle à jouer.

De formation supérieure, très curieux des technologies nouvelles, vous avez au moins 5 ans d'expérience dans le management d'un service de moyenne importance, dans un environnement "grands comptes" (administration, grande entreprise).

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à notre Conseil :
Christine DEFECHE, Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, 204, Rond Point du Pont de Sèvres Tour chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX, sous la référence 22143/M.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

CURRICULUM

Instrumentation scientifique...
...prenez en main le marketing de notre HPLC !

Notre société, Filiale d'un groupe américain prestigieux, emploie 220 personnes à Paris et en Province. Nos appareils scientifiques ont une réputation mondiale de grande qualité. Dans le cadre du developpement de **notre division bioanalytique** et de notre gamme de produits HPLC, nous recherchons notre

Ingénieur chef de produits HPLC

- Vous avez une formation supérieure en chimie, biochimie ou pharmacie et de solides connaissances des techniques analytiques.
- Vous avez une première expérience de Marketing Produit.
- Vous dépendrez du Directeur de Marketing avec qui vous établirez les plans de promotion, de formation et d'information, les stratégies et les tactiques.
- Vous établirez les prix de vente et négocierez les prix de cession avec la société mère. Vous contrôlerez les ventes, les marges et les résultats auxquels vous serez financièrement intéressé.
- Vous serez techniquement secondé par des Ingénieurs d'applications.
- Vous avez une trentaine d'années, vous êtes dynamique et ambitieux, très autonome, et vous parlez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), sous la référence L/HPL/LM, à Alain CHABANE.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Le téléphone de voiture c'est parti...

Leader avec Eurosignal, système d'appel de personne à distance, occupant une très forte position sur le téléphone voiture, nous lançons RADIOCOM 2000, la solution "téléphone voiture" adaptée à l'entreprise quelle que soit sa taille.

Commerciaux "entreprise" expérimentés

Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, Le Havre, Orléans, Montpellier/Nîmes.

foncez et venez gagner avec nous l'opération RADIOCOM 2000. Un produit séduisant, le téléphone voiture, une infrastructure technique sans faille, la réponse à un besoin de plus en plus pressant seront vos atouts. Vous avez le goût de la communication, l'expérience de la vente de service aux responsables d'Entreprises, dans l'idéal une expérience dans la branche radio-communication.
De formation type Bac + 2, vous nous démontrerez vos qualités de vendeur opérationnel, votre capacité à argumenter vite, à conclure bien.
Nous vous apporterons une large information dès notre première rencontre.
Merci de nous écrire en indiquant la réf. R 822M, en précisant la ville choisie et de joindre CV et photo à BJ FORCES, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Un département de Bernard Julhiet Psycom
BJ FORCES

SOURCES

Société concevant et commercialisant des systèmes de vision artificielle recherche

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX (1 Lyon - 1 Paris)

Libres immédiatement.
– 5 ans minimum dans la vente de biens d'équipements industriels impliquant des problèmes d'interface-machine.
– *Connaissance en informatique industrielle.*
– Rémunération annuelle de l'ordre de 220.000 F, comprenant fixe + intéressement + voiture.

Env. c.v. + photo s/le n° 7 007
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CABINET COMPTABILITÉ
95330 DOMONT recherche
ASSISTANT/E CONFIRMÉ/E
pour suivi et tenue de dossiers.
Connaissance cabinet comptable indispensable.
Env. C.V., photo, prétentions à l'adresse suivante : G. BLANC, 72, avenue Jean-Jaurès, 95330 DOMONT.

TECHNICON
recherche pour SAINT-DENIS (93)

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

pour donner des cours au personnel étranger de l'entreprise — 8 à 10 h de cours par sem. (en majorité le lundi). Contrat de 6 mois éventuellement renouv. Première expér. de l'enseignement indispensable. 4.800 F à 5.500 F brut selon expérience (sur 13 mois). Cantine, avantages sociaux...

Ecrire avec C.V. et prét. à M. COLISTRO - TECHNICON, B.P. 10 - 95330 DOMONT.

Progiciels financiers



Membre d'un groupe international, nous sommes leader dans le domaine de la conception, de la réalisation, de la vente et de l'installation de progiciels de haute technologie liés à la comptabilité et aux finances (plus de 190 sites en France). Notre stratégie de développement implique la création de plusieurs postes. Après une formation à nos produits, en France et aux USA, les hommes que nous recherchons - maîtrisant la langue anglaise - donneront une consistance personnelle aux fonctions suivantes :

Jeune cadre commercial - Le but est clair : se maintenir en première position en répondant à la demande quantitative et qualitative des utilisateurs (les managers financiers de grands groupes français ou de filiales de multinationales). La mission : être responsable du développement et du suivi d'une clientèle. Ce poste s'adresse à un jeune commercial, diplômé d'une école supérieure de gestion, ayant une bonne connaissance de l'environnement informatique. La rémunération annuelle, composée d'une partie fixe importante et d'un intéressement au chiffre d'affaires saura motiver les candidats ambitieux. Réf. A/D2742M

Consultant gestion financière - Le but : répondre aux questions des clients sur les fonctionnalités des produits en rapport avec les besoins propres de leurs entreprises. La mission : assurer l'interface chez le client, en avant-vente ou en après-vente, par des actions de consulting, de formation... Une première expérience dans le département organisation d'un cabinet d'audit est un atout véritable. Un diplôme de style ESCAE et une formation pratique en informatique sont évidemment nécessaires. La rémunération annuelle, fonction des compétences, pourra atteindre 250.000 francs. Réf. A/D2743M

Responsable communication - Le but : promouvoir l'image de la société. Les missions consistent essentiellement dans la conception et la mise en œuvre de la politique promotionnelle et publicitaire des produits. Une première expérience dans le domaine des relations publiques liées aux technologies avancées est nécessaire. Réf. A/D2744M

Pour tous ces postes, écrire à Ph. LESAGE, en précisant la référence choisie.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Siège Européen d'une société internationale située à Paris recherche un(e)

PSYCHOLOGUE

Bilingue anglais-français

- *Diplômé(e) spécialiste de psychologie industrielle,*
- *ayant 5 à 10 ans d'expérience en cette matière pour*

- participer aux programmes de recrutement tous niveaux,
- assurer différentes études et statistiques, mettre en place la méthodologie appropriée.

Merci d'adresser votre candidature à Bernard MONET
24, rue du Regard, 75006 Paris, qui transmettra.

Un responsable des activités maintenance

De formation BTS ou équivalent, vous êtes aujourd'hui responsable d'une équipe d'entretien dans une entreprise industrielle ; vous y avez acquis de bonnes connaissances en génie climatique, électronique, électricité, techniques de bâtiment, connaissances des normes électriques françaises ... et savez dynamiser vos équipes.

A 35 ans environ, vous souhaitez intégrer un grand groupe (situé en banlieue sud) qui vous permette d'évoluer.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de l'équipe (30 personnes) chargée de la maintenance et de l'entretien de nos installations. Vos missions seront les suivantes :
- coordination de votre équipe (entretien et réparation),
- participation aux définitions des cahiers des charges,
- suivi des travaux en cours...

Merci d'adresser, pour un premier contact, votre dossier de candidature, sous référence 2043 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

A 30 ans prenez la barre d'un centre de distribution Gervais Danone.

Diplômés d'Études Supérieures.

Diplôme ESC, universitaire ou ingénieur en poche, vous avez fait d'emblée le choix d'intégrer une petite structure responsabilisante, donnant libre cours à vos initiatives et à votre personnalité. Aujourd'hui la trentaine, vous avez acquis une expérience de 3-5 ans de la gestion et de l'animation d'une PME ou d'un centre de profit. La compétition quotidienne pour les délais, les résultats, pour maintenir un niveau élevé de motivation de vos équipes, de satisfaction de vos clients... vous avez appris.
Aujourd'hui, être le n° 2 ne vous suffit plus.

La structure Distribution de **GERVAIS DANONE FRANCE**, leader sur le marché des produits laitiers ultra frais, vous propose le challenge de la direction d'un de ses centres de distribution.

Votre mission : distribuer nos produits aux meilleures conditions de coût et de qualité de service, dans le cadre d'un budget défini. Vous serez responsable d'un CA de plusieurs centaines de millions de francs.

Vos moyens : un établissement de 30 à 60 personnes à diriger, des installations adaptées, une gestion de stocks performante.

Vous intégrerez une équipe de professionnels de la distribution mobilisés autour de la valorisation de notre image de qualité du service et des produits.

Votre évolution de carrière est ouverte. Notre Groupe sait donner de la valeur aux talents.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature sous réf. P9 M en précisant rémunération à: BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Teheran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
STÉ DE CONSULTANTS PARIS
recherche

PHARMACIEN(NE)

- 30-35 ans pour constituer dossiers AMM.
- Expérience.

Envoyer C.V. à I.D.D.
350, r. St-Honoré, 75001 Paris.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE recrute sur titre

UN ERGOTHÉRAPEUTE

pour l'hôpital de jour de CRÉTEIL.

Emploi relevant de la fonction publique hospitalière.
Une expérience professionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire en milieu psychiatrique est vivement souhaitée.
Ce concours est ouvert aux candidats :
- âgé(e)s de 45 ans au plus au 1er janvier 1986 ;
- titulaires du diplôme d'ergothérapeute.

Transmettre les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo d'identité et de deux enveloppes timbrées au plus tard le 10 mars 1986, le cachet de la poste faisant foi à :
M. le Président du Conseil Général
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau du Recrutement
Pièce 404
Avenue du Général-de-Gaulle,
94000 CRÉTEIL.

Chef du Personnel

250.000 +

Dans un groupe qui favorise les initiatives en matière de Personnel,
Dans une entreprise en pleine mutation et qui se développe,
Dans une division de 700 personnes très autonome et qui compte plus de 200 ingénieurs, cadres et techniciens,
Dans la banlieue Ouest, à deux pas et un pont de Paris,

Nous vous proposons la responsabilité de la mise en œuvre de l'ensemble de la politique sociale, incluant la Formation, les questions concernant l'Emploi, les relations avec les partenaires sociaux et la Communication. Autrement dit une fonction globale et riche conçue dans un esprit de dialogue avec la Direction des Relations Humaines du groupe qui apporte une structure et des moyens. Au-delà d'une formation supérieure et d'une expérience significative de la gestion du Personnel dans le monde industriel (5 ans environ), nous souhaitons rencontrer des candidats qui ont à la fois des idées et les pieds sur terre, puis le punch et la constance pour les réaliser.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser sous réf.602.432.M votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions).

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION l'homme et l'entreprise

AFCOREM

Ingénieurs logiciel

Systèmes temps réel

Prendre en charge la conduite de projets et l'animation d'une équipe d'étude, de développement et de mise au point d'applications systèmes en temps réel.
Etablir les plans de développement, réaliser avec son groupe les spécifications de réalisation du système.
Assurer le suivi lors de la mise en service des premières installations.
C'est la mission que vous propose cette dynamique entreprise, filiale d'un groupe de dimension internationale évoluant dans un contexte technologique de pointe.
De formation Ingénieur (ESE, ISEN, ESME...), spécialisé en génie logiciel, vous justifiez d'une première expérience d'environ 5 ans acquise dans le domaine de l'informatique temps réel.
Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est nécessaire.
Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris.
La rémunération est bien évidemment liée à la formation et à l'expérience et de nature à intéresser un candidat de grande valeur.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 6128 C, à Christian Hollevoet, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
P A R I S L Y O N

AFCOREM

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE EXPORT
43 ans (I.C.I. + E.A.P.)

- 15 ans expérience export. Europe, Extrême et Moyen-Orient, produits de grandes consommations dans sociétés d'importance nationales et multinationales.
- Parfaitement quadrilingue : anglais, allemand, néerlandais + conn. prat. arabe.
- Homme de terrain avec forte motivation marketing et profit.

RECHERCHE : poste direction export (agro-ali. ou produits grande consommation) dans P.M.E. ou poste à responsabilités, division internationale, grand groupe Paris/r.p.

Ecrire sous le n° 3 470
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

CADRE 44 ans formation

INGÉNIEUR

10 ans étranger.

Ancien directeur société

dynamique, sens du dialogue, motivé.

Expérience :
PROMO-MARKETING ANIMATION, COMMUNICATION.

Recherche poste à responsabilités pour

gérer, rentabiliser, développer.

Déplacements France et étranger acceptés.

Ecrire sous le n° 6 859
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Fme expérimentée polyvalente cherche poste responsable cadre administratif et commerciale, gestion, commandes, suivi relations fournisseurs et clients, gestion comptabilité. Tél. : 43-61-65-51.

J.F. 37 ans rech. poste documentaliste, exp. prof. secteur pédagogique et juridique.
Ecrire sous le n° 1 556
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jne Femme CAP comptabilité recherche emploi

SECRÉTAIRE COMPTABLE

banlieue Est (Chelles, Lagny) ou proche gare de l'Est.
Ecrire sous le n° 6 858
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

UN CHEF DE FABRICATION EN PUBLICITÉ
excellentes références édition, presse, PLV.
Assumerait en plus : planning, achat d'art, devis, gestion des dossiers.
Ecrire sous le n° 8 220
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
H. 36 ans, ch. emploi temps partiel (gestion, réorganisation, recrutem., relation sociale...).
Ecrire sous le n° 3 527
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 25 ans, titulaire DEA ingénierie des systèmes économiques, maîtrisant l'anglais, présentant bien, début d'expérience commerciale, cherche poste à plein temps sur Paris dans service organisation, relations publiques, offrant bonnes perspectives d'évolution.
Ecrire sous le n° 2 543
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Rejoindre la Direction des Relations Sociales de notre siège parisien

CADRE EXPÉRIMENTÉ FONCTION PERSONNEL

Cette filiale d'un très grand groupe industriel français emploie 3 500 pers. et possède 10 unités de production. La Direction des Relations Sociales basée au siège à Paris souhaite renforcer son équipe.

Le candidat recherché est âgé d'environ 35 ans, il est diplômé d'enseignement supérieur. Il a acquis, dans un environnement industriel et de préférence sur le terrain dans une unité de production, une vue globale de la fonction. Il possède une expérience pratique de la paye, de la gestion des contrats de travail et des effectifs, de l'application de la législation sociale et des relations avec les partenaires sociaux.

Les conditions offertes sont susceptibles d'intéresser des professionnels de valeur. Il existe au sein du groupe et de ses filiales de nombreuses possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence M 19/881 J à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Nous sommes un des premiers groupes de restauration sous contrat - 2 500 personnes.
Pour l'aider dans son importante tâche notre Président recherche son

ATTACHEE DE DIRECTION

Ce poste de haut niveau requiert des qualités : de discrétion, de précision, d'efficacité, d'organisation (elle sera également responsable d'un pool de secrétaires dactylos).

Cette fonction motivante s'adresse à une candidate âgée de 28 ans minimum, de formation Bac + 4 ayant environ 5 ans d'expérience assortie des qualités professionnelles inhérentes au profil du poste.

Merci d'adresser, CV, photo et prét. sous réf. 2347 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Sté d'étude et de documentation à GENTILLY (RER) rech. des

INGÉNIEURS RÉDACTEURS TECHNIQUES

de formation électronique ou électromécanique. Envoyer c.v. et prét. à SED, 55, rue Benoît-Malon, 94250 GENTILLY.

Utilisateur de

MICROSCOPES

ou sondes électroniques, sens pédagogique, intéressé par la science des matériaux.
Pour la région Lyon.

ÉLECTRONICIEN

S.A.V., niveau DUT ou BTS. Bil. angl., dispon. pr déplacements hebdo fréquents, intéressés par informatique. Voitures fournies. Merci d'envoyer c.v. dét. avec photo à Link Systems, le Mazière 91033 ÉVRY.

formation professionnelle

LANGUES VIVANTES ADELE

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS COLLECTIFS MIDI ET SOIR

Début des sessions :
A PARTIR DU 17 FÉVRIER 1986.

Centre ADELE, 1, rue de la Pépinière, 75008 Paris.
Face gare Saint-Lazare. - Tél. : 45-22-51-18.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
MAGNIFIQUE APPT, gd séj., 3 ch., 3 bains dans imm. de CARACTÈRE. 2.500.000 F.
SAINCLAIR 45-67-01-22

Rue St-Honoré, séj. + 4 ch., 5e, ascenseur, gd charme, soleil, calme. 2.000.000 F. 43-26-73-14 ou 46-46-26-25.

3e arrdt

PRÈS ARCHIVES
(dans rénovation de classe) espace de charme, 46 m², poutres, cuis. équip., bains, w.-c., 3e étage. ORPI, 43-36-17-36.

6e arrdt

VAVIN 100 m². 47-03-32-44.
VUE IMPRENABLE, ASC.

SÈVRES-BABYLONE
Idéal placement ravissant studio tout confort, calme. 310.000 F. T. 45-67-66-16.

SUR LE LUXEMBOURG, gde classe, très bel appt. de réceptions, plan groupé, 225 m². CSA. Le matin. 42-60-42-20.

DUROC IMM. RÉCENT
BEAU STUDIO TT CFT.
470.000 F. 45-67-22-88.

7e arrdt

INVALIDES 260 m²
Et. élevé. asc. 47-03-32-44.

8e arrdt

MONTAIGNE
Beau 5 P., BALCON, services. POSS. PROFESS. LIBÉR. 3.300.000 F. 45-66-02-45.

9e arrdt

MADELEINE
125 m², 5 p. occupées par dame seule + possibilités 75 m² libres, refait neuf. GARBI - 45-67-22-88.

appartements achats

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél. : 45-66-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrdts.

Recherche 1 P. à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans trav. PAIE CPT chez not. 48-73-20-67 même le soir.

ORPI
1re force de vente à PARIS, recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE.
ORPI - 43-36-17-36

OFFICES SERVICE
CONSEIL IMMOBILIER
91, av. Kléber, 75116 Paris, recherche appartements de tout type à vendre ou à louer Paris et proche banlieue.
Tél. : 47-55-04-27.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 p. même à rénover.
Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00
Nbses offres locat. Paris-banl.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

Pour Directeurs et Employés IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE rech. à louer Paris, banl., divers appts 2 à 6 p., studios, villas.
Tél. : 45-03-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VISA Super E
1983, 55 000 km, état super, vignette, éconoscope, sièges AR séparés. Vid. + freins + allumage + échappement, neufs.
A VENDRE 26 000 F
TÉL. : (3) 98-90-01-47.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 43-59-77-55

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e
Domiciliation R.M., R.C., SARL, constitution sté. 47-63-47-14.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

pavillons

A VENDRE PAVILLON BAGNOLET
Prox. métro, école, commerçants. Entrée, véranda, séj. 37 m², cuis. 17 m², 4 ch., 2 s. bains, 2 w.-c., combles aménageables, chff. central, cour-jardin 200 m². 43-64-63-07 UNIQUEMENT EN SEMAINE.

propriétés

300 KM DE PARIS
près ARGENTON-SUR-CREUSE
Belle demeure de caract., 10 p., gd cft, parc 5.000 m² clos, bordé rivière. Urgt cause reconversion. 1.000.000 F. CABINET JARGEAU, 47500 Monsempron-Libos. Tél. : 53-71-57-63.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 46 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Le Monde

ECONOMIE

LA RÉFORME AGRAIRE EN ANDALOUSIE

En finir avec le dix-neuvième siècle

Branle-bas de combat.
Les premières expropriations depuis plus de cinquante ans. Un souci productiviste.
Des recours en justice.

RÉFORME agraire ! S'il est deux mots qui ont longtemps alimenté les passions en Andalousie, c'est bien ceux-là ! Panacée des problèmes ruraux pour la gauche et atteinte maléfique à la propriété pour la droite, elle n'a cessé, durant des générations, d'être au centre du débat politique dans la région. Or, à l'heure où on la croyait oubliée, à l'heure où l'adhésion à la Communauté devient effective, la voilà qui revient au premier plan de l'actualité, suscitant, semble-t-il, autant de polémiques qu'il y a un demi-siècle.

Des exploitations agricoles expropriées, des propriétaires qui s'affirment spoliés et veulent partir en guerre contre le gouvernement, des travailleurs sans terre qui menacent de prendre leur place : on n'avait plus vu cela, de mémoire d'Andalou, depuis 1932, lorsque la République avait décrété une réforme agraire que Franco allait rapidement jeter aux oubliettes. Depuis, les lois prévoyant l'*« expropriation d'usage »* des terres mal exploitées s'étaient certes succédé : le régime franquiste avait eu la sienne, et les gouvernements centristes la leur, après le retour de la démocratie. Mais tous ces textes étaient restés lettre morte.

Aussi, lorsqu'en juillet 1984 le premier gouvernement régional andalou, formé deux ans plus tôt par les socialistes, promulgua une nouvelle loi sur le sujet, personne ne parut véritablement s'en soucier. Pas plus que lorsqu'il déclara officiellement première zone d'application de la réforme, quatre mois plus tard, la région d'Antequera, à une cinquantaine de kilomètres de Malaga.

Il fallut attendre encore près d'un an le coup de théâtre : le 16 octobre 1985, le gouvernement régional annonçait l'expropriation, sous forme de location forcée à des coopératives, de douze propriétés agricoles, sur les quatre-vingt-quinze que compte la zone, tandis qu'une trentaine d'autres étaient soumises à diverses pénalités.

Poursuivant sur sa lancée, le gouvernement andalou annonçait ensuite l'extension de la réforme à sept autres zones de quatre provinces. Au sein des organisations d'agriculteurs, ce fut le branle-bas de combat. L'opposition conservatrice, quant à elle, déposait un recours contre la loi devant le tribunal constitutionnel, qui n'a toujours pas statué. La cour d'appel de Séville, pour sa part, vient de déclarer, le 5 février, non conforme au droit le règlement d'application de la loi. Le gouvernement andalou a immédiatement fait appel de cette décision. Dans l'attente du verdict définitif des instances judiciaires supérieures, *des deux côtés on fourbit* aujourd'hui ses armes.

Complexité

Mais quelle est au juste cette réforme que l'opposition de gauche juge insuffisante et celle de droite excessive, que les communistes qualifient de *« conservatrice »* et les conservateurs de *« communiste »* ? Ses modalités sont complexes. Le texte prévoit, pour chaque région, le calcul de deux indices, fondés à la fois sur le rendement et le niveau de main-d'œuvre par hectare : l'un, optimal, reflète la situation des meilleures exploitations, et l'autre la moyenne arithmétique des résultats de toutes les propriétés de la zone. En outre, un coefficient de correction est appliqué pour tenir compte de la diversité des sols.

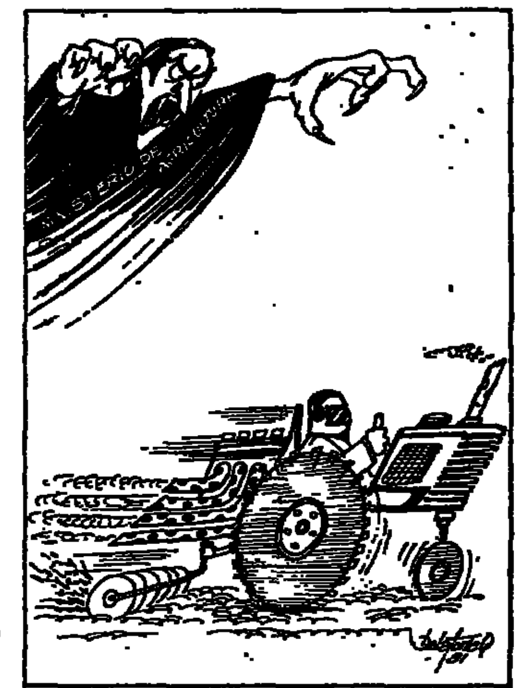
Les exploitations dont le rendement, durant les cinq dernières années, a été inférieur à la moitié de l'indice moyen seront automatiquement expropriées. Celles situées dans une « fourchette » comprise entre 50 % et 100 % de ce même indice se voient tenues d'appliquer un *« plan d'amélioration »* obligatoire... sous peine de connaître le même sort.

La réforme fait de l'*« expropriation d'usage »*, c'est-à-dire de la location forcée durant douze ans à des coopératives, la règle, et de l'expropriation de la propriété, l'exception, *« lorsque de graves motifs d'ordre économique ou social l'exigent »*. En sus, les exploitations n'atteignant pas 80 % de l'indice optimal sont astreintes à un *« impôt de sous-utilisation »*, d'autant plus lourd que leur productivité est faible.

C'est donc, avant tout, une réforme *« productiviste »*, qui rompt pour autant avec le vieux schéma de la gauche andalouse, longtemps prête à partir en guerre contre le latifundium. *« Peu importe qu'une exploitation soit petite ou grande, ce qui importe c'est qu'elle produise ! »*, s'exclame M. Miguel Manaute, ministre de l'agriculture du gouvernement régional, pour synthétiser l'esprit de la réforme. C'est aussi l'avis du président de ce même gouvernement, M. José Rodriguez de la Borbolla : *« Il est vrai qu'il y a cinquante ans la gauche défendait encore l'idée d'une agriculture familiale, qui constituait un facteur de stabilité sociale renforçant la démocratie. Aujourd'hi, nous n'hésitons plus à préconiser une agriculture moderne de grandes exploitations, avec ses économies d'échelle et ses hauts rendements. »*

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 36.)



Dessin paru dans le journal conservateur Ya.

Les pièges de la désinflation

Un retour à la stabilité de la monnaie entraîne des bouleversements dans les ajustements de l'économie.

par PIERRE BERGER (*)

LES maladies chroniques comportent, un danger parmi de nombreux autres, que l'on a tendance à négliger : elles faussent le jugement. Il y a une vingtaine d'années, les pouvoirs publics et les commentateurs s'inquiétaient lorsque le coefficient d'inflation approchait les 4 %. Aujourd'hui, les progrès accomplis sur la voie de la désinflation font considérer un coefficient de 5 % comme satisfaisant et prometteur.

Pourtant, un tel pourcentage de hausse, impliquant l'utilisation, dans de nombreux calculs et rassemblements statistiques, d'une monnaie qui n'a pas encore retrouvé sa pleine vigueur, continue de perturber gravement l'interprétation des circuits économiques et financiers. Les transferts non recensés et les prélèvements occultes de la fiscalité sont encore loin d'être négligeables.

Certes, des précautions sont parfois prises pour tenter d'éliminer, dans les raisonnements, les effets de l'inflation, mais ces précautions sont, en général, insuffisantes, et elles ne donnent que l'illusion de rétablir une situation analogue à celle qui se présenterait en régime de monnaie stable. Voici deux exemples caractéristiques, touchant l'un les taux d'intérêt, l'autre le taux d'épargne.

Ambiguïté sur les taux d'intérêt

Dans l'hypothèse d'un coefficient de dégradation monétaire de 5 % et d'un taux d'intérêt à long terme de 10,7 %, on conclut couramment que le taux réel ressort à 5,7 % et on laisse entendre que ce taux est équivalent au même taux de 5,7 % en régime de monnaie stable. Une telle présentation des faits appelle deux séries de correctifs.

Une première approche conduit à relever l'ambiguïté de l'attitude des pouvoirs publics. D'une part, ceux-ci font valoir que le taux d'intérêt pratiqué est supérieur au taux d'inflation et qu'il permet ainsi de compenser la perte en capital ; d'autre part, ils considèrent que, du point de vue fiscal, l'intérêt constitue intégralement un revenu.

Aussi le nominalisme de la fiscalité entraîne-t-il la conséquence suivante : à charge d'impôt apparemment égale (prélèvement de 26 % sur les intérêts des obligations, par exemple), la fiscalité est beaucoup plus lourde s'il y a inflation que si la monnaie est stable. Dans le premier cas, l'impôt atteint près de 49 % (26 % de 10,7 F = 2,78 F qui représentent 48,8 % de 5,7 F). L'obligataire perçoit ainsi, en définitive, un intérêt net effectif de 2,92 F. En régime de monnaie stable, il encaisse 4,20 F (5,7 F – 26 % de 5,7). On voit que la différence est importante.

Un examen plus approfondi accentue encore l'écart entre les deux situations. Si l'on raisonne en francs constants, on constate que le jour où l'obligataire reçoit, un an après la souscription du titre, le règlement de son premier coupon, celui-ci ne vaut plus que 10,17 F en monnaie d'origine (10,70 F en nominal – 5 % d'érosion monétaire). Ces 10,17 F se décomposent ainsi : 5 F destinés à reconstituer le capital en valeur constante et 5,17 F constituant l'intérêt réel. Le prélèvement fiscal de 26 % s'élève à 2,64 F (26 % de 10,17 F), soit 51 % de l'intérêt réel, au lieu des 48,8 % qui ressortaient des calculs précédents. En définitive, l'intérêt net effectivement perçu par le créancier se réduit à 2,53 F, qui se comparent aux 4,20 F encaissés en régime de monnaie stable.

Ces différents calculs conduisent à exprimer une constatation et une idée. D'une part, l'appréciation du taux d'intérêt réel exige des corrections plus approfondies que celles – trop souvent sommaires – auxquelles on procède habituellement. D'autre part, les incidences fiscales qui frappent abusivement les intérêts nominaux sont, plus ou moins consciemment, prises en compte et expliquent, ne fût-ce que partiellement, les évolutions récentes selon lesquelles le taux réel de rémunération du capital – tel qu'il est traditionnellement mesuré – est devenu plus élevé qu'il le serait en période de monnaie stable. Rappelons que les emprunts réalisés au début du vingtième siècle étaient placés à des taux d'intérêt voisins de 3 % (4 %, sauf erreur, pour les emprunts russes !).

Du côté de l'emprunteur règne la plus grande confusion. Pour les ménages, on observe une dissymétrie : les effets de l'inflation sont ignorés dans un cas et pris en compte dans l'autre, de sorte que les intérêts sont considérés comme des revenus pour ceux qui les perçoivent, mais non comme une charge pour ceux qui les paient.

Le cas des emprunteurs

L'acheminement progressif vers la stabilité monétaire a pour conséquence de rapprocher peu à peu les données nominales – c'est-à-dire exprimées en francs constants – des données réelles *qui représentent des actifs existants* et traduisent des pouvoirs d'achat constants.

Dans le domaine des relations entre prêteurs et emprunteurs, cette évolution soulève le cas des taux d'intérêt variables. Leur pratique, préconisée il y a plus de quinze ans par quelques membres de la commission de financement du Plan, est entrée plus récemment dans les mœurs. Elle a pour objet d'apporter un élément de souplesse et d'adaptation dans un monde financier dominé par l'instabilité de la valeur de la monnaie.

De nombreux emprunts ont été émis, dans la période récente, à des taux d'intérêt calculés en fonction de certains paramètres tels que le rendement moyen des obligations cotées en Bourse. Mais toutes les clauses de ces emprunts prévoient un plancher généralement fixé à 6,5 %. Un tel taux, supportable dans un climat d'inflation, peut devenir rapidement excessif pour de nombreux emprunteurs ; il risque de constituer par là même un frein à la désinflation, si la possibilité de remboursement anticipé n'a pas été prévue.

L'exemple est de portée limitée : le total des emprunts de cette nature ne doit pas représenter une fraction considérable du montant global de l'endettement des entreprises et de l'État. Mais il traduit les obstacles à la désinflation, ou les dangers que celle-ci peut comporter, ce qui devra retenir l'attention.

P. B.

Erreur sur l'épargne

En ce qui concerne les entreprises, persistent des zones d'ombre. Les charges financières sont noyées dans la comptabilité qui est traitée en monnaie courante et qui enregistre des prélèvements fiscaux peu soucieux de faire le partage entre les résultats réels et ceux qui sont purement nominaux. Aussi ne sont-elles pas correctement calculées et, par conséquent, pas correctement ressenties. D'où résultent des incompréhensions néfastes entre fournisseurs et utilisateurs de capitaux, les uns estimant la rémunération à peine suffisante, voire insuffisante, les autres le poids des intérêts trop lourd.

Autre exemple des erreurs auxquelles l'inflation peut conduire : le taux d'épargne des ménages. Ce taux représente la part des revenus disponibles que les ménages n'ont pas consommée, et – s'il s'agit de l'épargne financière – la part des revenus disponibles affectés aux placements tels que souscription d'obligations ou d'actions, dépôts en caisse d'épargne, encaisses monétaires. Son mode de calcul ne tient pas compte de la dégradation, par l'érosion monétaire, des placements antérieurement constitués.

De la sorte, l'inflation peut susciter l'évolution suivante : un fort taux d'épargne, dont chaque année se féliciteraient les pouvoirs publics, et un montant global des placements des ménages qui, au cours du temps, s'amenuiserait en valeur réelle. En régime de monnaie stable, un taux d'épargne financière, de 6 % par exemple, n'a donc pas la même signification qu'en période d'inflation. Dans le premier cas, il correspond à un enrichissement des ménages ; dans le deuxième cas, il peut signifier soit un renforcement moins accusé qu'il n'y paraît, soit même un appauvrissement.

Sur le plan de l'analyse économique, il y a plus grave encore. L'enregistrement d'un taux apparemment favorable de l'épargne financière des ménages peut donner l'illusion que le financement des investissements est assuré dans des conditions satisfaisantes. En réalité, dans l'hypothèse où la monnaie se dégrade, ce sont, certes, toujours les ménages qui contribuent, directement ou indirectement, au financement de l'économie. Mais leur effort d'épargne est trompeur, s'il n'a d'autre effet que de contribuer, plus ou moins parfaitement, à maintenir constante la valeur réelle de leurs encaisses ou créances.

Aucune disponibilité prêtable n'est alors capable de répondre intégralement en termes réels, aux demandes de fonds des entreprises. Et le financement est assuré, du moins partiellement, par des prélèvements diffus, incontrôlés et non recensés sur les revenus.

La conclusion suivante se dégage : pour répondre à des résultats globaux identiques en termes réels, le taux d'épargne doit être plus élevé en période d'inflation qu'en régime de monnaie stable. On peut exprimer la même idée en disant que, à taux d'épargne de même niveau, le financement de l'économie n'est pas assuré sur les mêmes bases en régime de monnaie stable et en période d'inflation. Présentés comme équivalentes sous le prétexte que les taux d'épargne sont les mêmes, ces deux situations correspondent, en fait, à des réalités foncièrement différentes.

Les diverses considérations qui précèdent montrent que les raisonnements fondés sur des données chiffrées, apparemment indiscutables, sont souvent superficiels et conduisent à des conclusions défectueuses, dès lors que les corrections ne sont pas suffisamment poussées ou que les indicateurs ne sont pas utilisés avec les précautions indispensables. Si – comme le laisse espérer la baisse des cours du dollar et celle des prix du pétrole – le processus de désinflation s'intensifie, il faudra veiller à opérer les redressements nécessaires, de manière à interpréter, de façon correcte, l'évolution des conditions de financement des investissements ou des finances publiques, qui l'emporteraient désormais.

La disparition, ou l'atténuation, des transferts occultes suscitera, dans les ajustements de l'économie, des bouleversements qu'il conviendra de déceler avec exactitude, en tenant compte des distorsions qui prévalaient précédemment. Si ces précautions ne sont pas prises, des erreurs risquent de se produire dans la conduite de la politique économique et financière.

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

La réforme agraire en Andalousie

(Suite de la page 35.)

Une réforme teintée de *« néo-capitalisme »*, comme l'affirment les dirigeants du syndicat communiste Commissions ouvrières ? Les socialistes n'en font nullement mystère. *« Dans les campagnes andalouses, il y a beaucoup de bons agriculteurs, mais peu de bons capitalistes*, affirme M. Manaute. *Les cultures sont techniquement bien réalisées, mais souvent mal sélectionnées : le propriétaire préfère une culture qui implique moins de risques et d'investissements, même si ce n'est pas la plus appropriée pour la zone. Notre réforme vise à l'inciter à plus d'esprit d'entreprise. »*

On se défend toutefois, dans les rangs socialistes, d'avoir laissé de côté les préoccupations sociales. *« Une réforme de droite se serait seulement préoccupée de production brute*, souligne M. Francisco Vasquez, président de l'Institut andalou de réforme agraire (IARA). *Or nous tenons compte à la fois, dans nos indices, de la production et du niveau d'emploi des exploitations. Dans une région où la pression de la main-d'œuvre est aussi forte, il faut chercher le moyen terme entre la rentabilité économique et l'utilité sociale de la terre. »*

Mais les arguments des socialistes, pour qui *« la réforme n'affectera pas les bons entrepreneurs »*, n'ont guère convaincu les organisations d'agriculteurs, qui ont fait front sans fissure contre la loi. *« La réforme met l'accent sur la production brute, et non sur la rentabilité*, affirme M. Jose Bohorquez, président de la Fédération des agriculteurs et éleveurs d'Andalousie (FASAGA). *Les cultures que la réforme privilégie ne sont pas forcément celles qui offrent le plus de débouchés ou de bénéfices. D'ailleurs, parmi les exploitations que l'Institut de réforme agraire a classées en tête à Antequera, certaines se trouvent en fait en déficit ! »* Et de conclure : *« Cette réforme va à l'encontre de la politique agricole communautaire, qui veut au contraire inciter l'agriculteur à s'orienter vers les secteurs pour lesquels sa rentabilité est maximale, et où il existe une demande du marché. »*

Du côté du gouvernement andalou, on considère que la grogne des propriétaires fonciers contre la loi est due en grande partie à la transparence fiscale qu'elle assure. Hier, les agriculteurs avaient tendance à sous-évaluer leur production dans leur déclaration au fisc. Aujourd'hui, les voilà au contraire tentés de la surévaluer pour atteindre les indices requis.

Au siège de l'IARA à Antequera, on affirme avoir découvert, en réalisant les études préalables aux premières expropriations, qu'un tiers environ des exploitants agricoles n'avaient jamais rien déclaré au fisc ! Sans être conçue à cette fin, la réforme agraire devrait donc avoir pour effet de réduire considérablement la fraude fiscale et d'actualiser un cadastre qui, en Andalousie, ne présente souvent que de lointains rapports avec la réalité.

Mais atteindra-t-elle aussi son véritable objectif : celui de moderniser et dynamiser les campagnes andalouses, favorisant l'apparition d'une classe d'entrepreneurs agricoles plus novateurs ? Ou n'est-elle qu'une *« relique d'un autre âge ? »*, comme le pense l'opposition conservatrice, pour qui elle ne peut que paralyser l'investissement privé dans le secteur primaire ? Certes, la réforme agraire radicale telle qu'on l'entendait à l'époque de la République a perdu une bonne partie de son sens dans l'Andalousie d'aujourd'hui : l'image du grand propriétaire foncier absentéiste maintenant comme territoire de chasse inculte des terres pourtant fertiles appartient de plus en plus au passé.

Toutefois, les indices moyens de productivité agricole dans la région, supérieurs à la moyenne nationale, dissimulent en fait de profondes disparités. *« Nous sommes l'une des rares régions de l'Europe communautaire où coexistent trois siècles différents*, affirme M. Rodriguez de la Borbolla. *Le vingt et unième, avec le tourisme de luxe de la Costa del Sol et l'agriculture irriguée ultramoderne d'Almeria. Le vingtième, avec une industrie navale et sidérurgique en pleine reconversion. Et le dix-neuvième, avec l'agriculture archaïque de certaines régions de l'intérieur. Notre réforme vise à en finir avec le dix-neuvième siècle. »*

Reste que la question agraire en Andalousie, chacun en convient à Séville, pose bien plus de problèmes encore que ceux abordés par la réforme agraire. Comment améliorer la commercialisation des produits, évitant la pyramide d'intermédiaires qui renchérissent leur prix ? Comment rendre plus facile l'accès du paysan au crédit pour lui permettre de moderniser ses installations ? Comment faire en sorte que la transformation des produits agricoles s'effectue sur place, et non dans d'autres régions d'Espagne ?

« Nous exportons du blé, mais importons de la farine », souligne M. Manaute. Dans une région où 20 % de la population active est encore employée dans le secteur primaire, ce sont là des questions qui, elles aussi, appellent sans conteste une réponse urgente.

THIERRY MALINIAK.

Par ordinateur

« VOUS vous attendiez sans doute à vous retrouver face à un grand propriétaire foncier ? Eh bien non ! Figurez-vous que je ne suis qu'un petit ouvrier qui s'est acheté une ferme avec ses économies, et que je ne possédais même pas 100 hectares de terrain. Et mes deux compagnons n'avaient guère plus. Aujourd'hui, il ne nous reste plus rien. Qu'est-ce que vous voulez que nous fassions ? Prendre un pistolet et rejoindre les rangs de l'ETA ? »

Pas de doute, nos trois interlocuteurs se seraient certes bien passés du douteux honneur de figurer parmi les premiers agriculteurs expropriés en Espagne depuis plus d'un demi-siècle ! Nous sommes au siège de l'Association des agriculteurs et éleveurs d'Antequera (ASAGA), la ville de la province de Malaga où a commencé à être mise en œuvre, à la fin de 1985, la réforme agraire du gouvernement régional andalou. C'est un concert de récriminations qui accueille le visiteur : les études préalables à la réforme ont été réalisées à la va-vite, sans aucune rigueur, et ont abouti à des résultats aberrants, s'entend-on dire.

Au siège local de l'Institut andalou de réforme agraire, on se défend de telles accusations. *« Nous avons d'abord établi une classification de vingt-quatre types de sols, en fonction de leur fertilité, avant d'y ranger chaque exploitation. Ensuite, nous avons étudié le rendement et le niveau de main-d'œuvre propriété par propriété. Le tout a finalement été traité par ordinateur »*, assure M. Ignacio Trillo, dirigeant de l'Institut, en nous montrant les dizaines de cartes de terrain affichées dans une grande salle.

« Les propriétés les mieux classées ne sont donc pas celles qui bénéficient de la terre la meilleure, mais bien celles qui en tirent le meilleur parti. Et nos études ont démontré qu'en la matière les disparités entre exploitations étaient énormes... ce qui prouve amplement la nécessité de la réforme. »

Cafouillages

« Classification des sols ? Les soi-disant experts de la réforme agraire qui sont venus chez moi sont à peine descendus de voiture !, rétorque l'un des expropriés. *S'ils recommençaient leur classification aujourd'hui, je suis sûr qu'ils parviendraient à des résultats tout différents. »* Avant d'ajouter : *« Dans mon cas, la classification a été particulièrement injuste : l'Institut de réforme agraire a exigé un rendement de terre irriguée durant les cinq dernières années, alors que je n'ai installé mon système d'irrigation qu'il y a un an à peine ! »*

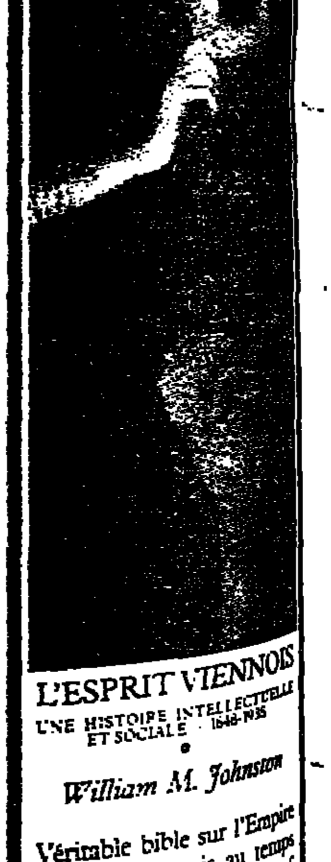
Tout porte à croire, en effet, que la région d'Antequera a en quelque sorte servi de cobaye, et que cette première mise en œuvre de la réforme y a donné lieu à quelques cafouillages. Son principe même doit-il pour autant être mis en cause ? Les dirigeants de l'ASAGA en sont persuadés. *« L'idée même d'établir une forme d'équivalence entre différentes exploitations est absurde*, affirment-ils. *Chacune d'entre elles répond à trop de caractéristiques particulières pour qu'une comparaison équitable soit possible. »*

Une conclusion que l'on conteste bien sûr à l'Institut de réforme agraire : *« La philosophie de la réforme reste bonne. Mais il est vrai qu'il convient d'améliorer techniquement l'élaboration de nos indices, en tenant compte de critères supplémentaires, comme la rentabilité ou l'importance des investissements. Quoi qu'il en soit, quelles que soient les améliorations apportées, il est illusoire d'attendre des propriétaires fonciers qu'ils applaudissent à une réforme agraire ! »*

Th. M.







Seul maître à bord de la Samaritaine

La Samar ne va pas bien.
Un jeune PDG de droit divin
tente de la rajeunir.
Conte de fées ? Plutôt défi professionnel.

LA Samaritaine... Une massive et sobre façade Arts Déco qui se dresse en face du plus vieux des ponts de Paris, le *Pont*-Neuf. *Le plus grand des* grands magasins parisiens avec ses 53 000 mètres carrés de surface de vente en quatre immeubles calés entre la Seine et la rue de Rivoli... Un slogan ressassé, un film publicitaire où même King-Kong *« trouve tout à la Samaritaine »*... Un petit air vieillot et pas « in » du tout, malgré la mode rétro.

Au huitième étage, celui de la direction, l'impression se précise. La façade faisait illusion. On est bien encore à la fin du dix-neuvième siècle : parquet ciré, sobres tables de bois, vaste salle du conseil dépouillée où des placards de chêne clair aux lignes nettes tapissent les murs, clés d'origine sur les serrures.

Contre les murs, une vingtaine de chaises légères et rondes. Un banal guéridon en formica, deux quelconques fauteuils en skaï, seuls apports récents, ainsi que l'accrochage récent des très vieilles affiches publicitaires du magasin – toujours le goût du musée – prouvent que le temps a passé.

Le patron de la Samar est jeune. Il a trente-deux ans et se trouve dans une situation tout à fait singulière. PDG parce que son père l'était, et son grand-père avant lui, il n'est, pas plus que ses *prédécesseurs, propriétaire* de l'entreprise. Ce pourrait être du *management* à l'américaine, mais le *manager* n'est jamais de droit divin, et lui a des actionnaires exigeants à qui il faut rendre compte.

Le curieux montage financier mis en place par les fondateurs continue à fonctionner : la Fondation Cognacq-Jay *(voir encadré ci-contre)*, que préside son père, a beaucoup plus de la moitié du capital (71 %, disent les syndicats maison) et aucune société de personnel ne regroupe une éventuelle minorité de blocage. On voit mal le comité de direction de cette œuvre philanthropique, composé de hautes personnalités, s'opposer au gestionnaire ; quant aux cadres actionnaires, grandis dans le sérail, qui parmi eux pourrait le rester, en s'opposant à son PDG ?

Il est donc le seul maître à bord depuis sa nomination de président. Après Siences Po, il a appris son métier dans de grands magasins étrangers : chez Macy's à New-York, chez Karstadt en Alle*magne fédérale et surtout*, pendant quatre ans chez Jelmoli, à Zurich.

A son arrivée, quelques mois avant sa prise de pouvoir, l'inventaire a dû quelque peu l'inquiéter. Il a trouvé un grand magasin atteint d'une sorte de maladie de langueur, dont les résultats baissaient régulièrement. Des unités hors Paris, ouvertes dans les centres commerciaux périphériques qui poussaient comme champignons autour de la capitale, quand on croyait beaucoup, à la Samaritaine comme chez ses concurrents parisiens, aux grands ensembles et à la désertification du centre des villes... En fait, des unités coûteuses n'ayant jamais trouvé leur équilibre financier et dont il fallait se débarrasser au plus tôt, mais dans les meilleures conditions.

Ni prince charmant ni beau parleur

Une Samaritaine de luxe, boulevard des Capucines, fermée depuis 1981... Un établissement financier, la Semeuse, née en 1913, qui ne récoltait plus grand-chose, sauf de l'ivraie. Un patrimoine immobilier important (une vingtaine d'immeubles dans Paris et à Levallois, couvrant une surface globale au sol de plus d'un hectare, en tout près de deux mille appartements), mais insuffisamment entretenu, parfois même délabré, même si certains locaux commerciaux – *les Cognacq-Jay* aimaient les angles de rues – étaient tout à fait rentables. Un constat plutôt attristant, de quoi décourager, mais un beau pari que de réveiller cette belle au bois dormant.

M. Georges Renant n'est pas un prince charmant de légende, ni un beau parleur. De taille très moyenne, l'œil pers, assez froid, il ne s'anime que pour raconter la geste des fondateurs, dans son souci de ne pas accabler son prédécesseur.

Dès son arrivée en juin 1983, il demande à la firme de conseil américaine McKinsey un audit débouchant sur la définition d'une stratégie commerciale, et il commence le repliement des activités sur le vaisseau amiral du Pont-Neuf. Il négocie le départ de la Défense (ouvert en 1981), où *« on a perdu beaucoup d'argent en très peu de temps »*, il vend *Rosny à Euromarché à la fin de* l'année.

Un goût de victoire

La vente de l'immeuble de la *Samaritaine de luxe, en janvier* 1985, lui laisse un goût de victoire. Après avoir obtenu l'agrément pour y faire des bureaux, il le vend à la Banque arabe et internationale d'investissement, pour 130 millions de francs comptant (et non 110 millions, prix d'offre de départ), qui le recédera au Crédit foncier de France, dès l'origine sur les rangs.

« Les vautours rôdaient... On avait perdu quatre ans, sans que rien se concrétise. Mais j'ai reçu le chèque, ici même, avant de signer. » Un éclair passe dans le regard devenu bleu. Le colmatage *des voies d'eau se poursuit*, le 31 décembre 1985, avec la vente à Auchan de Samadoc, la filiale porteuse des deux derniers magasins périphériques, à Cergy (Val-d'Oise) et à Vélizy (Yvelines).

Simultanément, il a fallu liquider et réintégrer « Relief », une filiale créée pour rénover le patrimoine immobilier et confiée imprudemment à un membre de *la famille. Là encore, quelques* années de perdues pour rentabiliser le capital dormant de la fondation, transformer en *« logements intermédiaires »*. (plus chers que des HLM, mais moins chers que des logements privés libres) certains immeubles encore sous la loi de 1948, réhabiliter et louer à leur prix quelques immeubles des beaux quartiers... Au reste, la Samaritaine possède encore une filiale, les Docks modernes de Bercy (DMB), qui gère un patrimoine immobilier plus spécialisé, plus industriel et commercial. Quant à la Semeuse, qui perdait *de l'argent, elle a fait 8 millions* de francs de bénéfices en 1985, selon M. Renant.

Enfin les « œuvres » de la Fondation – innovations sociales au moment de leur création – y tournent d'elles-mêmes. Elle ont été peu à peu *intégrées* au système social qui s'est généralisé en France (maison de retraite, « pouponnat » devenu crèche à Rueil, *clinique de carcinologie* – cancérologie – (conventionnée), maison de repos en Haute-Savoie (conventionnée), etc.

Reste le grand magasin. Sa *situation financière est saine* : la Samaritaine n'a pas de dettes (12 millions de francs en 1984, dont 1,8 million à plus d'un an) et la trésorerie est excédentaire. Mais le chiffre d'affaires du *magasin stagne* à 1,2 *milliard* de francs pour 48 000 mètres carrés de surface de vente exploités, soit 25 000 francs annuels par mètre carré. Le Printemps et les Galeries Lafayette sur le boulevard Haussmann font 47 000 F, sans parler du BHV, champion de la catégorie avec 52 000 F. Pourtant, ce ratio se redresse légèrement : en 1983, ce chiffre n'était *que de 23 500 F.*

Le personnel inquiet

Du côté du personnel, on s'inquiète. Un plan FNE a envoyé en préretraite et en retraite 450 personnes, ramenant à 2 300 le nombre des salariés en 1985. Le chiffre d'affaires annuel par employé remonte peu à peu : 439 000 F en 1983, 446 000 F en 1984, 522 000 F en 1985..., alors que, sur l'ensemble de la France, pour les grands magasins de plus *de 10 000 mètres carrés, le chiffre* moyen est d'environ 600 000 F.

Les vendeurs étant encore « à la guelte » (au pourcentage sur les ventes), en plus d'un salaire fixe (de 5000 à 6000 F environ pour un vendeur qualifié), l'influence du chiffre d'affaires sur les salaires est directe : la guelte moyenne mensuelle est de 2 091 F, mais varie de 684 F à 3 772 F selon les rayons.

Un changement de rayon prend donc facilement allure de promotion ou de sanction... De plus, les *« avantages »* sociaux, tout à fait *considérables au temps d'Ernest* et de Louise, ont aujourd'hui presque totalement perdu leur attrait. *« Les salariés ne profitent pas de la Fondation »*, dit un syndicaliste.



SZLAKMANN

Georges Renant, PDG de la Samaritaine.

Les investissements, de 10 millions de francs en 1984, sont passés à 40 millions de francs en 1985. Un rapport au comité d'entreprise fait par une société d'analyse financière constate, sur les comptes de 1984, *« un arrêt du vieillissement de l'outil de travail »*. Pour sa part, le rapport Mac Kinsey concluait à la néces*sité de personnaliser les magasins*, de faire des rayons faciles, simples, pratiques.

M. Georges Renant s'est attelé à la tâche. La mode féminine a été rassemblée à un seul niveau, la mode masculine suit, *« une rénovation complète, mais progressive, des surfaces de vente a été entreprise, doublée d'un travail de fond sur les assortiments »*. Dans certains rayons rénovés, le chiffre d'affaires a augmenté de 20 à 30 %.

La verrière, construite en 1905 par Franz Jourdain, fondateur du Salon d'automne, sur une armature métallique, a été remise en état et la fresque peinte par Francis Jourdain, son fils, restaurée. En avril 1986, un magasin sera consacré au sport, puis un autre aux loisirs, aux jouets, aux jeux, aux livres, aux disques, à la vidéo-son...

Et la concurrence ? La Samaritaine n'est pas loin du BHV, pas loin du Forum des Halles et de la FNAC. Cela n'effraie pas M. Renant, qui trouve ces concurrents trop éloignés et aimerait pouvoir les rapprocher : *« Le commerce, c'est comme les cinémas. Plus il y en a et mieux ça marche. »*

Le coup dur pour la Samaritaine avait été le déménagement des Halles à Rungis entre 1969 et 1973, qui s'était traduit par 15 % de débit en moins. Et puis la Samaritaine n'avait pas su, comme les autres grands de la place parisienne, se remettre en cause et avait été touchée, bien avant eux, par le tassement du pouvoir d'achat de ses clients.

Son jeune patron est aujourd'hui confronté au défi de son existence. Jusqu'ici, les comptes ont été soutenus par des réalisations d'actifs. *L'exercice 1985* devrait être équilibré, alors que la perte d'exploitation était de 73 millions de francs en 1984, selon le rapport au comité d'entreprise.

Il va falloir faire mieux, beaucoup mieux. La Samaritaine doit rentabiliser ses magasins et aussi son patrimoine immobilier. Les belles au bois dormant que l'on ne réveille pas se momifient vite.

JOSÉE DOYÈRE.

Près du Pont-Neuf

La « Samaritaine » était une pompe hydraulique sur pilotis, près de la seconde arche du *Pont-Neuf, du côté du Louvre.* Construite de 1603 à 1609 par Jean Lintlaër, d'origine flamande, sur ordre d'Henri IV, elle servait à élever les eaux de la Seine pour les fournir aux palais du Louvre et des Tuileries,ainsi qu'au quartier environnant.

Haute de trois étages – le second se trouvant au niveau du pont – cette construction avait une façade ornée sur le Pont-Neuf : au-dessous d'une horloge à carillon, un groupe en plomb doré représentait Jésus-Christ et la Samaritaine (une femme de Samarie) auprès du puits de Jacob.

En 1813, l'alimentation en eau était assurée par d'autres moyens, l'édifice tombait en ruines. On détruisit la « Samaritaine ».

Ernest et Louise

ERNEST COGNACQ était né à Saint-Martin-de-Ré (Charente) en 1839. Louise Jay, en 1838, à *Samoëns (Haute-Savoie)*. Ils se rencontrèrent à Paris, où Ernest Cognacq arrive en 1854. D'abord marchand ambulant, puis vendeur dans divers magasins, il tente sa chance au moins deux fois sans succès, avant de se mettre, pour de bon, à son compte en 1870, en ouvrant un petit commerce de nouveautés dans une boutique de 48 mètres carrés, à l'angle de la rue du Pont-Neuf et de la rue de la Monnaie, à l'enseigne de A la Samaritaine.

Louise Jay, à ce moment, quitte le Bon Marché d'Aristide *Boucicaut, où elle était* vendeuse. Côte à côte, ils travaillent. Dur. Il est le vendeur, l'organisateur des rayons, le « Napoléon du déballage », comme on l'appellera bientôt, pour attirer le chaland et faire croître le chiffre d'affaires de 300 000 francs en 1872 à 40 millions en 1895, à 1 milliard en 1925.

Elle est l'acheteuse, dure en affaires, négociant âprement prix et quantités, comme elle continuera, fortune faite et l'âge venu, à marchander le poulet du repas dominical : *« Si je ne marchandais pas le poulet, comment pourriez-vous croire que j'achète bien pour mes clients ? »*, disait-elle, à ce qu'on raconte. Gestionnaire avisée et rigoureuse, elle veille au grain, *elle veille au gain*, des décennies durant.

Quarante-six ans après l'ouverture de la modeste boutique, Ernest a soixante-dix-sept ans, Louise soixante-dix-huit. Ils n'ont pas d'enfant, leur fils Michel n'ayant que peu vécu. Ils sont paternalistes en diable, embauchent des jeunes – pas plus de vingt-deux ans, – qui passeront toute leur vie au bord de la Seine. *Au fil des années*, ils créent une maison de retraite, un « pouponnat », une école, des logements pour familles *nombreuses*, une mai*son de repos*...

Ils ont élevé Gabriel Cognacq, le fils trop tôt venu d'un neveu et d'une de leurs vendeuses, qu'ils ont chassés : on ne transige pas avec la morale, au *début* du *siècle*. Gabriel Cognacq leur succédera. Mais ils créent la Fondation Cognacq-Jay, reconnue d'utilité publique par un décret du 2 décembre 1916, qui détiendra dès le départ la majorité – *inaliénable – du capital de la* Samaritaine, société en commandite par actions, le reste étant propriété des salariés du magasin, ainsi que des biens meubles et immeubles, évalués à 40 millions de francs de l'époque.

Un autre décret, dans la foulée (le 20 février 1917), autorise la Fondation à recueillir la *donation entre vifs faite à* l'œuvre par ses fondateurs et évaluée *« pour l'enregistrement à 39 898 107 francs »*. Les membres – à vie – du comité de direction de la Fondation, qui se cooptent, doivent obligatoirement compter parmi eux, outre le gérant de la Samaritaine, quatre membres choisis *« dans les quatre corps ci-après : Institut, Conseil d'Etat, magistrature ou barreau, inspection des finances »*.

Actuellement, le duc de Broglie et M. Louis Leprince-Ringuet représentent l'Institut, M. Philippe Renaudin le Conseil d'Etat, M. Pierre Lucas, avocat à la cour d'appel de Paris, le barreau, et MM. Jacques Brunet et Maurice Renant, par ailleurs *président* de la Fondation et ancien PDG de la Samaritaine, l'inspection des finances. Les traditions sont respectées.

Les fondateurs disparaîtront respectivement en 1925 (Louise) *et* 1928 (Ernest). Ils ont légué à la Ville de Paris des collections de peintures et d'œuvres d'art qui constituent le musée Cognacq-Jay, et confié à l'Académie française, en 1920, une somme de 100 millions de francs pour distribuer des prix à des familles nombreuses...

Entre-temps, Gabriel Cognacq aura appelé auprès de lui un de ses amis, lointain cousin de Louise Jay, *un HEC qui faisait carrière au Crédit lyonnais*, et qui s'appelait Georges Renant, comme son petit-fils, l'actuel PDG de la Samaritaine, *qui a succédé à son père*, Maurice Renant, en septembre 1983. La société en commandite par actions a été transfor*mée en société anonyme le* 3 avril 1973.

J. D.

La chronique de Paul Fabra

Je parie pour une révolution

LA fièvre libérale serait-elle tombée en France ? Au fur et à mesure qu'on s'approche de la date des élections, le discours dominant, pas seulement dans les « milieux économiques et financiers », comme on dit, mais, il faut le noter, d'abord dans ceux-là, change. Naguère, on guettait, ou peu s'en faut, l'aube d'une ère nouvelle. On se prend à penser, aujourd'hui, qu'on aurait tort de s'attendre à des bouleversements. Selon qu'on est en présence d'interlocuteurs très hostiles ou simplement hostiles au gouvernement, l'une ou l'autre, ou bien l'une et l'autre des deux raisons suivantes, mais selon un dosage différent, sont mises en avant pour motiver le bémol mis aux espoirs placés dans la victoire électorale, considérée comme probable, de l'opposition.

Péremptoire apparaît à la plupart l'argument selon lequel, tout bien considéré, *« la marge de manœuvre est étroite »*. Les contraintes qui pèseraient sur la France, à commencer par la fameuse contrainte extérieure, auraient un poids si lourd que les futurs gouvernants ne pourraient pas se payer beaucoup de fantaisies. C'est avec une sage prudence qu'ils devront engager leurs réformes, faute de quoi les engagements contenus dans la « plate-forme commune » du RPR et de l'UDF, que M. Raymond Barre, une fois n'est pas coutume, a jugée *« un document sobre et bon »*, risqueraient de rejoindre les promesses électorales non tenues, parmi lesquelles on compte un certain nombre des « cent dix propositions » faites par le candidat à la présidence de la République François Mitterrand, en janvier 1981.

Ce premier argument est plus ou moins renforcé par un autre : la gauche, depuis mars 1983, s'est approprié une partie du programme de la droite. Elle s'est appliquée, quand cela lui paraissait possible, à desserrer les contrôles, voire dans plusieurs cas à commencer à défaire ce qu'elle avait fait pendant les premiers dix-huit mois qui suivirent son arrivée au pouvoir, quand elle était encore bardée de certitudes, et en mesure politiquement d'imposer ses vues. C'est ainsi qu'on a vu Paul Quilès, pendant son passage au ministère de l'urbanisme et du logement, donner une interprétation de la loi Quilliot moins défavorable aux propriétaires.

Pierre Bérégovoy est celui qui est allé le plus loin dans la voie de la « libéralisation », en paroles certainement, mais *aussi en actes, sur plusieurs points qui intéressent concrètement* soit les citoyens ordinaires (allocations plus généreuses de devises), soit les entreprises, notamment les plus grandes qui, pour la première fois en France, se voient attribuer la possibilité d'emprunter directement sur le marché, ce qui est bien le moyen le plus efficace de soumettre les banques à la concurrence.

Il me semble que cette façon timide de considérer l'avenir proche, et plus lointain, n'est pas justifiée. L'opposition, si elle arrive au pouvoir, ne pourra pas ne pas prendre aussitôt plusieurs des mesures les plus significatives qu'elle a annoncées. Elle trouvera d'autant moins d'obstacles pour le faire que dans la plupart des cas il s'agira de décisions que, théoriquement, il ne coûte rien de prendre. Il en est ainsi, par exemple, de la libération immédiate de tous les prix. On dira qu'une telle disposition pourrait revenir très cher, y compris, paradoxalement, aux entreprises, pour peu que la levée des contrôles, tant sur les industries que sur les services, favorise un enchérissement brutal et général du coût de la vie qui conduirait à une revalorisation des salaires. La probabilité que les choses se passent ainsi est toutefois faible, étant donnée la tendance à la déflation qui continue de caractériser, en France et dans le monde, la plupart des marchés.

IL en est de même de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Cette mesure n'occasionne aucune dépense supplémentaire.

L'important est de considérer que la liberté de mouvement rendue aux chefs d'entreprise dans ces deux domaines devra s'accompagner, en contrepartie, d'un renforcement du pouvoir judiciaire. Le contrôle administratif des prix s'est souvent révélé, dans la pratique, comme un moyen de cartelliser subrepticement l'économie française. Le danger de voir les ententes se reconstituer en dehors de la surveillance théoriquement modératrice des fonctionnaires de la direction des prix n'est pas illusoire en période de pressions déflationnistes. L'engagement pris par les signataires de la plate-forme de refondre, dans les plus brefs délais, la législation sur la concurrence et de donner aux tribunaux ordinaires compétence pour assurer le respect des nouvelles règles du jeu ouvre enfin la perspective d'un régime économiquement adulte, où l'arbitraire de l'administration devrait céder le pas à la loi commune.

Pareillement, l'autorisation administrative de licenciement faisait des inspecteurs du travail les juges de l'opportunité des politiques d'effectifs menées par les firmes ; il est difficile de nier qu'elle a fini par décourager l'embauche. Sa suppression ne se traduira pas nécessairement par une diminution des garanties données aux salariés contre l'arbitrage patronal. Aux Etats-Unis, on voit depuis quelques années les tribunaux veiller plus jalousement que par le passé sur le respect de leurs droits, si bien que l'affaiblissement relatif des syndicats est dans la pratique assez largement compensé. Une évolution du même genre se fait jour en Allemagne. Pourquoi pas en France ?

Ce qui pourrait bien conférer au contenu de la plate-forme un impact plus grand que celui auquel ses adversaires et les plus timides de ses partisans s'attendent, c'est que maintes réformes qu'elle propose, telles les deux qui viennent d'être rappelées, font figure de mise à jour. Autrement dit, elles sont déjà anticipées dans les comportements et les mentalités. C'est pourquoi je suis tenté de parier sur une révolution. Celles qui réussissent en profondeur ont-elles jamais été autre chose qu'un aggiornamento ?

MAIS il faut pousser plus avant l'analyse pour découvrir quel pourrait bien être le facteur le plus déterminant du changement. Il serait assez conforme à l'ironie de l'histoire de voir ce changement, qu'on attendait de la gauche, s'opérer à travers un gouvernement de droite. A partir du moment où l'Etat renonce aux contrôles directs et aux réglementations dont l'origine remonte souvent à la désastreuse période de l'entre-deux-guerres, c'est à des instruments plus subtils, mais autrement plus efficaces quand ils sont maniés avec la rigueur nécessaire, qu'il faut recourir pour assurer la régulation de la vie économique.

L'exemple de la RFA, souvent cité, et à juste titre (encore que le « modèle » se soit beaucoup affadi au cours des années 70), est là pour montrer que l'impératif d'une monnaie stable est un puissant élément de discipline. C'est parce que les dirigeants de Bonn ont, après le premier « choc pétrolier », appliqué la logique du marché en s'abstenant de diluer ou de différer les effets de la crise que l'Allemagne n'a pas connu à l'époque le déficit extérieur jugé inévitable par ceux qui s'imaginent que la hausse de l'énergie fait passer nécessairement une balance des paiements au rouge (et que sa baisse promet *ipso facto* l'atténuation ou la disparition des déséquilibres !).

Il ne suffira pas, comme s'engagent à le faire les auteurs de la plate-forme, pour retrouver la véritable maîtrise de nos affaires économiques en dehors des recettes éculées et primitives du « volontarisme » sous toutes ses formes, de rendre à la Banque de France une autonomie qu'elle a perdue en 1936. Cette condition, nécessaire mais non suffisante, sera toutefois un premier pas, parmi d'autres, vers la séparation des pouvoirs économiques. Or cette séparation ainsi que le programme de dénationalisation — et c'est là l'essentiel — impliquent eux-mêmes un recul des relations de subordination, dont on finit par être vraiment très las et comme dégoûté.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

EVELYNE SULLEROT et divers

L'âge de travailler

Celle qui, par sa vie privée et professionnelle, par les exemples donnés, ses activités et ses ouvrages, a tant construit, tant éclairé, et fait bien plus, pour la cause féminine, que les meilleures propagandes et actions directes, nous livre aujourd'hui une somme incomparable sur les relations, actuelles ou souhaitables, entre l'âge et le travail. Onze personnes, appartenant à cinq pays européens de l'Ouest, ont été appelées par elle à traiter avec elle des sujets importants et, si l'on peut dire, *maltraités*, qui prennent cette fois une vive lumière.

Nombreuses ont été les études sur le sujet, mais dispersées, difficiles à saisir. Nous voyons ici s'entremêler sans confusion biologie, enseignement, activité économique, sociologie et, bien entendu, démographie. De cet ensemble, certes disparate, retenons « les calendriers démographiques » en Italie, par N. Federici et A. Ascolani : selon deux cents femmes interrogées, la vie paraît de plus en plus balisée par les âges, à la façon d'un « parcours de golf miniature ». Mais l'effondrement de la natalité italienne ne semble préoccuper ni enquêtées ni enquêteurs.

Ce n'est pas le cas de G. Calot, auteur de la meilleure communication, comme aussi la plus claire, car elle est à peu près la seule à envisager la société en marche et à se préoccuper de l'avenir en rappelant les prévisions des Nations unies jusqu'en 2025, dont la seule annonce suffit souvent à provoquer fuites et diversions. Tel est, ici même, le cas, par une ironie, qui n'a rien de socratique, de M. G. Fragnière (Pays-Bas) lorsqu'il reprend le vieil adage selon lequel « nous ne savons rien ». Même avouée, une ignorance sur le vieillissement n'est pas digne de pardon, car il s'agit d'un refus de savoir.

Très bon exposé de M. P. Laroque sur la retraite progressive et de J. C. Chesnais sur la population active et le risque de voir les secteurs de pointe, c'est-à-dire vitaux, succomber sous le poids des charges, parmi lesquelles le vieillissement. Sujette à confusion, cependant, l'expression « devenu rare, le travail productif... ». Cette rareté est créée par l'incompréhension à l'égard de l'emploi et non fatale, permanente, comme le croit l'opinion.

Il pourra nous être reproché de mettre en avant ici les participants français. C'est que la France est le seul pays à avoir déjà connu une longue période de vieillissement et à en avoir subi les conséquences. Faut-il penser que, comme pour les individus, aucune leçon ne vaut l'expérience personnelle ?

Un excellent livre. Lecture très recommandée.

★ **Edition Fayard. Paris 1986. 21,5 cm. 224 pages. 72 F.**

ANDRÉ ESSEL

Je voulais changer le monde

Bouleversant, donc créateur. Ce n'est ni un traité d'économie ni une histoire de notre dernier demi-siècle, mais un panorama, chargé de lumières, d'une existence troublante, dans une époque troublée. La commission des prix et de la concurrence pourrait y trouver quelque secours, les philologues aussi, puisque nous voyons le vieux mot « rabais », anobli par son synonyme « discount », combien plus « efficace ».

L'aventure commence en 1934, non seulement par le rappel fidèle du 6 février et des réactions proprement vitales contre le fascisme, au sens le plus direct, mais en fin d'année, par la rupture de l'auteur avec sa famille bourgeoise et avec toute la société, du même coup. Reluisant... le communisme, qui en est à l'époque des procès, le jeune garçon devient trotskiste et vit, dans cette lumière, jusqu'à la guerre, où il fait preuve d'un courage, assez rare dans ces circonstances. Arrive l'Occupation, avec les chantiers de jeunesse *(« à la bouche, une chanson »)* et la vie pour la vie.

La Résistance vient d'elle-même, puis la Libération et la double recherche d'un groupe politique et d'un moyen de vivre. *« On n'a jamais raison contre son parti »*, lui dit Jeannette Vermersch, compagne de Thorez. C'est l'époque de *Franc-Tireur*, de *Combat*, avant le reclassement général. C'est aussi, pour l'auteur, la lutte contre Codec, qui le conduira à la naissance puis à la présidence de la FNAC. Un exemple de plus de la difficulté créatrice.

Dans cette seconde partie, bien plus « économique », nous voyons combien les choses tiennent un rôle important, surtout pour celui qui pense connaître les hommes. Il s'agit ici de création de richesses, c'est-à-dire d'économie. Cette immense ouverture, cette réflexion émouvante d'un admirateur de Le Corbusier pose maintes questions, tant celle du libéralisme, sans que ce mot soit prononcé, que celle des rôles respectifs de l'hérédité et du milieu.

Une puissante leçon est donnée par cet ouvrage, peut-être rapidement rédigé. Une lecture d'une exceptionnelle richesse. Couverture évocatrice, révélatrice.

★ **Stock, 1985, Paris, 24 cm, 453 p., 99 F.**

JULIAN L. SIMON

L'homme, notre dernière chance. Croissance démographique, ressources naturelles et niveau de vie.

Un grand iconoclaste : il y a dix ans, le Club de Rome multipliait les prévisions noires sur le monde, avec le concours, combien discutable, du MIT. Trop nombreux sur la terre, les hommes étaient menacés de manquer de subsistances. A la même époque, le premier choc pétrolier semblait confirmer ce sombre pronostic.

Le professeur de l'université de Maryland exprime ici un avis tout opposé : et, curieusement, la situation du pétrole s'est renversée elle aussi. Rappelant le pari de Pascal : *« Vivez comme si Dieu existait, et s'il n'existe pas, vous n'aurez rien perdu »*, J. Simon propose lui-même à quiconque un pari personnel sur le prix futur des minerais. Allant bien au-delà de l'horizon de 1999 de Leontief, fixé par les Nations unies, il conclut que les ressources naturelles sont non certes infinies, mais illimitées à notre échelle.

Vive critique du démographe Kingsley Davis et de l'écologiste P. Ehrlich, auteur de *la Bombe P*, la lettre P désignant la population. Le rappel de la théorie de la difficulté créatrice cependant, C. Dupréel et A. Landry — non cités — est suivi de celui du rapport Hermann Kahn et de l'Institut Hudson (qui avait fait quelque peu scandale), sur les douze métaux principaux. Critique ensuite de la loi des rendements décroissants. Depuis la première alarme (Vogt 1946), la production mondiale alimentaire par habitant a augmenté de 40 %.

Déjà, à la conférence mondiale des Nations unies sur la population à Mexico, en 1984, les représentants des Etats-Unis avaient déconseillé la diffusion de l'avortement en Afrique. L'auteur n'est pas pour autant adversaire de la limitation des naissances, question personnelle.

Quant à la pollution, elle existe, bien sûr, mais peut être combattue. N'est cependant pas signalée l'augmentation continue du gaz carbonique dans l'atmosphère, par rupture de l'équilibre millénaire assuré par la photosynthèse. De plus cet optimisme « mondial » est compatible avec de graves dangers, locaux ou régionaux.

Bonne traduction de Linda J. Ranchin-Dundas, revue par Raoul Audoin.

★ **Presses universitaires de France. Libre échange Paris 1986. 22 cm. 424 pages. 195 F.**

JOELLE GAYMU, PAUL PAILLAT, ALAIN PARANT

Vieillissement de la population et activités locales, avec la collaboration de Pierre Surault.

Presque inexistante en France encore après la deuxième guerre, malgré le vieillissement aujourd'hui bicentenaire, la gérontologie a été en somme créée par Paul Paillat. Avec ses collaborateurs habituels, Joelle Gaymu et Alain Parant, avec aussi le concours du pénétrant P. Surault et de la DATAR, il nous donne aujourd'hui une remarquable documentation sur trois arrondissements vieillissants : Saint-Girons (Ariège), Rochefort (Charente-Maritime) et Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).

Le vieillissement — mesuré par la proportion de personnes âgées de soixante-cinq ans et plus — s'est accentué, les augmentations étant respectivement 25 %, 23 % et 10,4 %. De ces trois arrondissements le plus en difficulté économique et démographique est Saint-Girons, la proportion des soixante-cinq ans et plus y est passé de 22,5 % à 27,2 %. Dans le canton de Massat, elle excédait 40 % en 1975.

L'étude systématique de la population et de ses moyens d'existence a été complétée par une enquête auprès des élus et des notables. A Saint-Girons, 83 % des enquêtées ont conscience du vieillissement, mais cette proportion tombe à 47 % à Forcalquier et à 44 % à Rochefort. Ces chiffres confirment combien est ignorée une évolution préoccupante entre toutes. Un calcul de prévision, sans migrations, eût été utile, en particulier à Saint-Girons, pour compléter ces remarquables monographies.

★ **Presses universitaires de France. Cahier n° 109 de l'INED. Paris 1985. 24 cm. 318 pages. 75 F.**

CHARLES PRESTON

Les PDG peuvent-ils attraper la rougeole ?

Ce titre fantaisiste a été donné à un recueil de trente dessins humoristiques tirés du *Wall Street Journal*, de 1950 à 1980. Qu'ils soient de valeur inégale importe peu, plus grave est le fait que l'auteur a manqué une belle occasion de reconstituer par une série de dessins d'actualité l'histoire économique et financière pendant cette période, qui va de H. Truman à J. Carter, c'est-à-dire du plan Marshall au deuxième choc pétrolier. Un genre bien peu pratiqué et que pourraient faciliter enseignement et information.

★ **Londreys. Edition française. Paris. 24 cm. 128 pages, 98 F.**

Le Monde

REGIONS

contrôles directs et aux réglementations dont l'origine remonte souvent à la désastreuse période de l'entre-deux-guerres, c'est à des instruments plus subtils, mais autrement plus efficaces quand ils sont maniés avec la rigueur nécessaire, qu'il faut recourir pour assurer la régulation de la vie économique.

L'exemple de la RFA, souvent cité, et à juste titre (encore que le « modèle » se soit beaucoup affadi au cours des années 70), est là pour montrer que l'impératif d'une monnaie stable est un puissant élément de discipline. C'est parce que les dirigeants de Bonn ont, après le premier « choc pétrolier », appliqué la logique du marché en s'abstenant de diluer ou de différer les effets de la crise que l'Allemagne n'a pas connu à l'époque le déficit extérieur jugé inévitable par ceux qui s'imaginent que la hausse de l'énergie fait passer nécessairement une balance des paiements au rouge (et que sa baisse promet ipso facto l'atténuation ou la disparition des déséquilibres !).

Il ne suffira pas, comme s'engagent à le faire les auteurs de la plate-forme, pour retrouver la véritable maîtrise de nos affaires économiques en dehors des recettes éculées et primitives du « volontarisme » sous toutes ses formes, de rendre à la Banque de France une autonomie qu'elle a perdue en 1936. Cette condition, nécessaire mais non suffisante, sera toutefois un premier pas, parmi d'autres, vers la séparation des pouvoirs économiques. Or cette séparation ainsi que le programme de dénationalisation — et c'est là l'essentiel — impliquent eux-mêmes un recul des relations de subordination, dont on finit par être vraiment très las et comme dégoûté.

rendements décroissants. Depuis la première (Vogt 1946), la production mondiale alimentaire par habitant a augmenté de 40 %.

, à la conférence mondiale des Nations unies population à Mexico, en 1984, les représentants des Etats-Unis avaient déconseillé la diffusion ...rtement en Afrique. L'auteur n'est pas pour adversaire de la limitation des naissances, ...n personnelle.

...nt à la pollution, elle existe, bien sûr, mais ...re combattue. N'est cependant pas signalée ...entation continue du gaz carbonique dans ...phère, par rupture de l'équilibre millénaire par la photosynthèse. De plus cet optimisme ...ial » est compatible avec de graves dangers, ou régionaux.

...e traduction de Linda J. Ranchin-Dundas, ...ar Raoul Audoin.

...esses universitaires de France. Libre échange Paris ... cm. 424 pages. 195 F.

...LE GAYMU, PAUL PAILLAT, ALAIN PARANT

...issement de la population et acti... locales, avec la collaboration de Pierre Surault.

...que inexistante en France encore après la ...me guerre, malgré le vieillissement ...'hui bicentenaire, la gérontologie a été en ... créée par Paul Paillat. Avec ses collaborateurs habituels, Joëlle Gaymu et Alain Parant, avec ... concours du pénétrant P. Surault et de la ...R, il nous donne aujourd'hui une remarquable ...umentation sur trois arrondissements vieillis : Saint-Girons (Ariège), Rochefort (...ente-Maritime) et Forcalquier (Alpes-...te-Provence).

...ieillissement — mesuré par la proportion de ...es âgées de soixante-cinq ans et plus — s'est ...é, les augmentations étant respectivement ...3 % et 10,4 %. De ces trois arrondissements en difficulté économique et démographique ...nt-Girons, la proportion des soixante-cinq ans ...y est passé de 22,5 % à 27,2 %. Dans le canton Massat, elle excédait 40 % en 1975.

...ude systématique de la population et de ses ...s d'existence a été complétée par une ...e auprès des élus et des notables. A Saint-... 83 % des enquêtées ont conscience du vieillissement, mais cette proportion tombe à 47 % à ...quier et à 44 % à Rochefort. Ces chiffres ...nent combien est ignorée une évolution ...upante entre toutes. Un calcul de prévision ...igrations, eût été utile, en particulier à Saint-..., pour compléter ces remarquables monographies.

...esses universitaires de France. Cahier n° 109 de ... Paris 1985. 24 cm. 318 pages. 75 F.

CHARLES PRESTON

Les PDG peuvent-ils attraper la rougeole ?

...itre fantaisiste a été donné à un recueil de dessins humoristiques tirés du Wall Street ...l, de 1950 à 1980. Qu'ils soient de valeur ... importe peu, plus grave est le fait que ...r a manqué une belle occasion de reconstituer ...ar une série de dessins d'actualité l'histoire ...ique et financière pendant cette période, ... de H. Truman à J. Carter, c'est-à-dire du Marshall au deuxième choc pétrolier. Un ...bien peu pratiqué et que pourraient faciliter ...gement et information.

...Edition française. Paris. 24 cm. 128 pages.

BRETAGNE

Le banquet des « spernots »

Les ornithologues de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) vont examiner avec beaucoup de soins l'avenir des goélands à la pointe de la Bretagne. La communauté urbaine de Brest a décidé de construire aux lieu et place de sa décharge une usine d'incinération, ce qui contraindra les grands oiseaux blancs à revenir à un mode de vie moins facile.

Le « spernot », c'est le nom de cet immense dépotoir, créé il y a vingt ans au nord de la ville, où l'on broie au bulldozer, avant de les enfouir, les 110 000 tonnes d'ordures ménagères produites, bon an, mal an, par les 207 000 habitants de la CUB. Un dépotoir comme bien d'autres en France, s'il n'était fréquenté par 50 000 goélands. Ceux-ci, qui peuvent couvrir de longues distances, ont leur gîte non loin des rochers, mais viennent prendre leur couvert à Brest.

En 1987, quand la décharge « spernot » fermera, les goélands devront lutter pour trouver leur nourriture. *Alain Thomas*, responsable des réserves à la SEPNB, prédit logiquement le déclin de l'espèce dans le nord de la Bretagne. Il s'en félicite, car les goélands sont devenus, du fait de leur surnombre, *des prédateurs gênants.*

CENTRE

La tour, prends garde

Voilà près de dix ans que l'hôtel Sofitel d'Orléans dresse sa tour de béton sur les quais de la Loire, dans la vieille ville. Le tribunal de grande instance d'Orléans dira le 18 mars prochain s'il convient de démolir les trois derniers étages de l'immeuble pour « mettre celui-ci en conformité » avec la réglementation d'urbanisme, comme le réclament plusieurs associations de sauvegarde.

En 1975, un permis de construire avait été accordé à Jacques Borel, prédécesseur de Sofitel, permis aussitôt attaqué par les associations qui faisaient valoir que la construction se trouvait dans le site protégé des bords de Loire et surtout que, avec ses sept étages, elle dérogeait aux règles en vigueur qui en autorisent quatre seulement dans le vieil Orléans. Déboutées par le tribunal administratif, les associations, défendues par Me Henri Fabre-Luce, ont obtenu gain de cause par deux fois, *en 1980 et en 1984 devant* le Conseil d'Etat.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier rivale de Nice

Georges Frêche, député PS de l'Hérault et maire de Montpellier, était l'autre jour à Paris pour présenter la nouvelle campagne de promotion (« Plan médias », il n'aime pas et il a raison) de sa ville. On a vu des affiches et des annonces *« Montpellier l'entreprenante »*, puis *« Montpellier la surdouée »* ; on va voir des affiches et des annonces *« Montpellier, Languedoc-Roussillon, technopole »*.

Le message évolue et se précise, le dynamisme est le même. Georges Frêche met sa fougue, sa « boulimie » diront ses adversaires, à expliquer et à vanter la capitale du Languedoc-Roussillon et, au-delà, la région qui désormais, dit-il, l'accepte et le soutient.

Le discours est clair. L'avenir de « Montpellier technopole » s'appuie essentiellement sur l'exploitation par les chercheurs et les industriels, associés dans les mêmes lieux et les mêmes démarches, de quatre « créneaux » nouveaux : l'agriculture méditerranéenne, la médecine et la pharmacie, l'informatique et la robotique, les nouveaux moyens de communication.

La ville et les investisseurs privés qu'elle s'efforce de mobiliser à ses côtés ont, dans ces différents secteurs, de multiples projets. L'objectif est, dans les dix ou quinze ans à venir, d'obtenir que Montpellier et sa région deviennent un des points forts de cette France du Sud en plein mouvement. Les challengers, ce ne sont pas, explique Georges Frêche, Nîmes *(« Tout ce que fait Nîmes est bon pour la région »)*, ou Toulouse *(« Hors l'aéronautique, nous sommes plus en avance qu'eux »)*, ou même Marseille *(« J'ai mon avis sur Marseille mais je ne le dirai pas »)* ; c'est Nice qui bénéficie d'une ancienne tradition touristique, d'un aéroport international, d'une zone d'innovation déjà bien implantée. Voilà pourquoi, en particulier, Montpellier va, en 1986, consacrer un million et demi à faire connaître ses atouts et à affirmer ses ambitions.

L'AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE

Barrages en bagarre

2 milliards 330 millions de francs de travaux pour construire d'ici dix ans trois grands barrages et mener la régularisation du fleuve, c'est le programme ambitieux que vient de se fixer l'Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), créé en 1984, et qui est présidé par Jean Royer, député et maire de Tours.

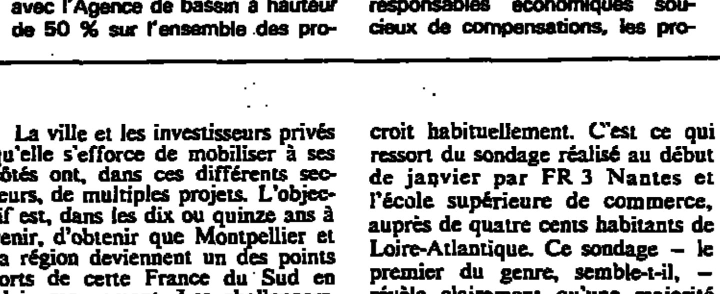
En 1981 et 1982, les deux grands barrages-réservoirs de Naussac et de Villerest ont été mis en service. Durant l'été et l'automne derniers, ils ont « lâché » la bagatelle de 185 millions de mètres cubes d'eau, évitant ainsi une sécheresse catastrophique aux paysans de la Limagne, et maintenant un débit correct dans le Val de Loire, où sont installées trois centrales nucléaires. Mais ce dispositif est insuffisant pour « domestiquer » complètement le grand fleuve, juguler ses crues centenales et soutenir ses étiages.

Dès 1988, l'EPALA compte mettre en chantier l'ouvrage de Serre-de-la-Fare pour mettre à l'abri les riverains de la haute Loire, qui gardent encore le souvenir d'une vague de boue meurtrière qui avait fait huit morts en septembre 1980, et un autre ouvrage à Chambonchard, sur le Cher, qui réglera l'approvisionnement en eau de Montluçon.

Le troisième ouvrage, celui du Veurdre, en amont du bec d'Allier, est le plus justifié selon les spécialistes des crues : conjointement avec Villerest, qui, aussi, peut écrêter les plus fortes crues comme au siècle passé, il devrait limiter le débit du fleuve à moins de 6 000 mètres cubes entre Nevers et Tours, c'est-à-dire le débit maximum que les levées actuelles peuvent canaliser sans être submergées.

Dans le bassin de l'Allier aussi, le programme prévoit de protéger les zones urbaines par des endiguements, et d'augmenter la capacité de stockage de Naussac.

Enfin, dans la basse Loire, l'alimentation en eau de Nantes, menacée par la remontée du front salin et d'un bouchon vaseux, sera améliorée par de nouvelles prises d'eau plus en amont, et une retenue mobile sera constuite sur la Sèvre Nantaise pour la « nettoyer » de ses encombrements à son embouchure.



Solidarité ligérienne

L'artisan opiniâtre de ce programme, Jean Royer, harcèle depuis dix ans l'Etat, que l'aménagement de la Loire ne passionne guère. Il arrive aujourd'hui à ses fins. Le 13 février prochain à Orléans, Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement, et M. Auroux, ministre des transports, signeront avec l'EPALA un protocole d'accord.

L'Etat avait payé 70 % des factures de Villerest et de Naussac. *Un barrage coûte aujourd'hui quelque 500 millions de francs*, L'Etat promet cette fois de s'engager avec l'Agence de bassin à hauteur de 50 % sur l'ensemble des projets ; les 50 % restant seront à la charge de l'EPALA.

Le mérite de Jean Royer a été de susciter une certaine « solidarité ligérienne » entre l'amont et l'avel. L'EPALA regroupe en effet les représentants de pas moins de six régions de programme, quatorze départements et dix-sept villes de plus de trente mille habitants.

« Solidarité » toutefois fragile. Le projet du Veurdre, pièce maîtresse du dispositif pour lutter contre les crues d'après les techniciens, est aussi le plus contesté sur le terrain par les agriculteurs, les responsables économiques soucieux de compensations, les protecteurs de la nature et les pêcheurs, qui s'inquiètent de la prolifération des barrages sur l'Allier, un des derniers refuges pour les saumons. La Fédération des sociétés de protection de la nature (FFSPN) vient d'écrire au premier ministre pour lui demander de saisir le Haut Comité de l'environnement. *« Il s'agit d'un problème national,* indique la fédération, *un programme aussi important concernant le plus vaste de nos bassins fluviaux ne peut être décidé et signé « à la sauvette. »*

RÉGIS GUYOTAT.

PAYS DE LA LOIRE

Nantes et sa région

Le sentiment breton demeure en pays nantais plus fort qu'on ne le croit habituellement. C'est ce qui ressort du sondage réalisé au début de janvier par FR 3 Nantes et l'école supérieure de commerce, auprès de quatre cents habitants de Loire-Atlantique. Ce sondage — le premier du genre, semble-t-il, — révèle clairement qu'une majorité des habitants penche pour le rattachement du département à la région Bretagne.

Ce sondage — réalisé sur un échantillon restreint — indique *qu'un habitant sur deux* (50,39 %) se considère comme breton ; 63,34 % des habitants qui se prononcent sur cette question souhaitent un rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne ; *36,65 % voudraient le contraire.*

Cette consultation a mis du baume au cœur des partisans d'une Bretagne aux cinq départements, les quatre actuels plus la Loire-Atlantique. Elle montre *a contrario* que la région des Pays de Loire a encore du chemin à faire pour se forger une véritable identité.

PICARDIE

En souvenir de Jules Verne

En 1985, Amiens fêtait le 80e anniversaire de la mort de Jules Verne en organisant une série de manifestations dans les lieux où il avait vécu, par l'envol d'une montgolfière devant cet étonnant cirque *en pierre érigé* alors que l'écrivain était conseiller municipal. Depuis, un nouveau projet a fait son chemin : celui de donner corps à l'univers romanesque de Jules Verne en créant le parc de l'île mystérieuse dans une zone marécageuse d'une vingtaine d'hectares adjacente au nouveau parc des expositions et des congrès. Un concours d'idées fut lancé en 1985. Trois projets furent sélectionnés entre lesquels un jury vient de choisir.

C'est le projet Rougerie-Hendricks qui a été retenu. Jacques Rougerie, architecte concepteur du pavillon de la mer à l'exposition d'Osaka, axe son parc autour des trois passions de Jules Verne : l'eau, la musique et la liberté. Dominant le parc, le volcan d'or se dressera à *quelque 20 mètres* au-dessus d'une nappe d'eau, effectuant sans cesse une lente révolution sur lui-même. Il sera le point de départ de douze parcours possibles vers des mondes souterrain ou aérien pour voyager dans le temps ou à travers les cinq continents. L'île mystérieuse ouvrira ses portes au public en 1988.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Claude Simon à l'index

Maurice Bertrand, maire *(RPR) de Plan-de-Cuques*, petite commune limitrophe à l'est de Marseille, vient de prendre la décision d'interdire à ses administrés fréquentant la bibliothèque municipale la lecture des œuvres de Claude Simon, prix Nobel 1985 de littérature. Maurice Bertrand a lu *Leçon de choses* et a estimé qu'il fallait en préserver ses concitoyens. *« D'abord,* nous a-t-il déclaré, *c'est un livre impossible à lire, ensuite, l'auteur emploie des mots grossiers. C'est un livre abominable et il est impensable que des gosses puissent avoir accès à lui. Je ne comprends pas comment l'académie Nobel a pu attribuer son prix à ce gars-là. »*

Maurice Bertrand a donc intimé par écrit à la bibliothécaire l'ordre de mettre, *« pour l'instant »,* les ouvrages de Claude Simon qui se trouveraient par hasard sur les rayonnages, à l'index. *« Je vais demander une réunion du comité de lecture de la bibliothèque »,* a dit encore Maurice Bertrand, qui vient d'écrire au doyen Toga, tête de liste RPR dans les Bouches-du-Rhône, pour dire son étonnement de trouver dans le dernier numéro du journal électoral du doyen de la faculté de médecine, un éloge de Claude Simon.

En outre, le maire de Plan-de-Cuques a décidé qu'aucun livre nouveau ne pourra désormais être proposé aux lecteurs de la bibliothèque avant qu'il n'ait jugé de sa qualité.

Cette page a été réalisée par *nos correspondants* Jean Contrucci, Michel Carie, Régis Guyotat, Yves Rochgongar et Gabriel Simon.

COLLOQUE AU SÉNAT

Des artistes malades de la ville

« Nous ne sommes pas là pour enjoliver les villes », a déclaré Marta Pan, sculpteur, au cours du colloque sur « l'art et la ville », réuni au Sénat les 30 et 31 janvier derniers. Organisé conjointement par le secrétariat d'Etat aux villes nouvelles, la direction des affaires culturelles d'Ile-de-France et par la délégation aux arts plastiques, ce colloque réunissait les différents acteurs de *l'espace* urbain : élus, architectes, urbanistes et artistes plasticiens.

Il s'agissait de montrer, à travers les expériences les plus marquantes réalisées en France, l'évolution des politiques menées en matière d'art urbain sur la dernière décennie. En résumé : l'apparition d'un véritable phénomène de société marquant cette fin de siècle, la naissance d'une « archisculpture » et d'une nouvelle typologie *d'artiste devenant* capable, en liaison avec les architectes et les urbanistes, de concevoir l'espace de la cité. Les sculpteurs contemporains sortant des musées pour se confronter directement avec le public acceptant de moins en moins de jouer le rôle de décorateurs dans lequel ils ont été longtemps confinés : ils souhaitent travailler sur la constitution même de l'espace urbain, modeler l'environnement, lui apporter une nouvelle dimension poétique.

Evolution majeure puisqu'il ne *s'agit rien moins que de la* constitution de notre patrimoine artistique public — et l'on peut juger de son importance sociale par la vigueur des polémiques dès que l'on touche aux espaces constitués, comme actuellement au Palais-Royal.

Une idée du Front populaire

Cette nouvelle forme d'intervention des artistes sur la ville est tout à fait manifeste dans des opérations ponctuelles, menées depuis dix ans dans le cadre de villes constituées comme à Rennes, Ivry et bien sûr Paris ; mais on la retrouve surtout de manière spectaculaire dans le vaste champ opératoire des villes nouvelles, qui, depuis 1974, élaborent de multiples expériences urbanistiques. Ainsi l'opération du *Pavé neuf à Marne-la-Vallée, de* L'Isle-d'Abeau ou la réalisation grandiose de l'Axe majeur, à Cergy-Pontoise, sur la vallée de l'Oise chère aux impressionnistes.

Il faut bien voir en réalité que cette évolution du rôle de l'artiste dans la ville *a été* rendue possible par une volonté politique délibérée. L'art urbain s'est développé en France grâce à la création d'une mesure incitative : la réglementation du 1 %. Une idée du Front populaire, légalisée en 1951, qui instaurait l'obligation de consacrer à des travaux de *décoration* 1 % du coût de la construction de tous les bâtiments scolaires et universitaires. Une manière d'échapper au « fait du prince », qui, jusque-là, commandait la statuaire publique.

Si le grand boom de la construction *des années 50* a favorisé l'apparition publique de l'art contemporain, il a bientôt fallu étendre le 1 % à l'aménagement de l'espace avec possibilité de jardins — 1972 — et depuis décembre 1985 le 1 % est applicable aux travaux de rénovation et aux travaux sanitaires — bon an mal an, les crédits du 1 % plafonnent en effet aux alentours de 15 millions de francs annuels : *« Une goutte d'eau dans la mer », explique Claude Mollard,* président de la délégation aux arts plastiques. Bien entendu le développement de la commande publique depuis 1981 a instauré un relais financier important et la possibilité de réaliser de grands projets, mais il semble que certains travaux, tels que la flèche de Merkado au viaduc d'Egratz, en Haute-Savoie ne pourront être menés à bien, sans le concours du *mécénat privé*.

Les orientations actuelles dans le domaine de l'art urbain mettent en avant l'« axe majeur » de *la collaboration entre les différents* partenaires, artistes, architectes et urbanistes. L'expérience pilote des villes nouvelles s'est révélée capitale à cet égard, car les organismes de tutelle ont cherché à mettre en place une méthodologie d'intervention interdiciplinaire : les travaux des sculpteurs Patkaï, Delfino, Peire et Kowalski à Marne-la-Vallée en sont un bon exemple, mais aussi le travail de Singer sur le cheminement *piétonnier de L'Isle-*d'Abeau et bien entendu l'axe majeur de Cergy-Pontoise, ou la collaboration réussie entre l'architecte et le sculpteur — Bofill et Karavan — fut pourtant une surprise pour les intéressés eux-mêmes.

Ces expériences de collaboration sont désormais proposées comme modèles aux autres villes, et elles ont effectivement *inspiré* la conception de la future réalisation du parc d'Eole à Brest, un « parc-sculpture » sur 8 hectares, imaginé par le sculpteur Nils Udo et le paysagiste Maunoury ; ou encore la tour qui doit être murée de céramique blanche — selon le projet de Jean-Pierre Raynaud — dans le quartier des Minguettes à Vénissieux.

Convoqué en catastrophe

C'est certainement cette forme d'expérience collective qui prévaudra dans le travail de l'artiste plus encore que la possibilité de concevoir l'espace au sens strict. Il faut pour cela des terres entièrement vierges, des villes nouvelles sortant de terre. A moins qu'on ne considère les travaux de *réhabilitation entrepris sur un* quartier entier comme à Vénissieux, à Brest, à Orly ou à Vitrolles sur l'étang de Berre, comme une recréation de l'espace urbain, une transformation grâce à la vision de l'artiste.

Peut-être a-t-on transposé à l'échelle d'un quartier, voire d'une ville, ce rôle de réparation esthétique que les artistes subissaient il y a *quelques années* à l'échelle des bâtiments. Longtemps ils se sont plaints d'être convoqués en fin de travaux, en catastrophe, pour masquer les erreurs de *l'architecture sous une belle décoration.* L'effort d'intégration de leur travail en amont des opérations doit leur permettre désormais une plus grande ampleur dans leurs réalisations, la création d'un espace plus cohérent mais la notion de « réparation », au sens large cette fois, semble exister toujours. Transposée.

On demande cette fois de rectifier non plus les erreurs de l'architecture mais leurs conséquences sociales, humaines, comme dans le quartier des Minguettes, la zone de Brest ou le quartier de la Défense, à Paris. On demande aux artistes une autre vision, une autre atmosphère que le béton, un « supplément d'âme » dans un espace transformé. *« Les villes que j'ai vues vivaient comme des folles »,* écrivait déjà Apollinaire au début du siècle. L'art urbain avec ses fontaines, ses rayons laser, ses grandes envolées de pierre ou de métal permettra-t-il à la longue de retrouver un nouvel équilibre de l'art dans la cité ?

PASCALE LISMONDE.

économie

REPÈRES

Dollar : plus faible, à 7,32 F

Un peu plus ferme vendredi soir à New-York après la décision des trois juges fédéraux déclarant inconstitutionnelle une partie de la loi Gramm-Rudman sur le diminution forcée du déficit budgétaire, le dollar s'est un peu affaibli lundi 10 février, à la surprise des opérateurs : il est reveune de 2,4050 DM à 2,39 DM et de 7,37 F à 7,32 F (et 7,34 F vendredi 7 février en fin de matinée).

Le dollar a nettement fléchi vis-à-vis du yen, qui poursuit sa hausse irresistible : à Tokyo, le *« billet vert »* a *« cassé »* la barre des 190 yens, revenant de 191 yens vendredi soir à 188,75 yens lundi 10 février en fin de matinée.

Commerce extérieur : déficit record en Italie

L'Italie a enregistré, en 1985, un déficit commercial record de 23 023 milliards de lires (103 milliards de francs), contre un déficit de 19 135 milliards de lires (85,5 milliards de francs) en 1984 et 8 500 milliards de lires (42,5 milliards de francs) en 1983. Deux postes sont responsables de l'essentiel du déficit : les importations de pétrole, avec un solde négatif de 39 000 milliards de lires (155 milliards de francs) contre 35 574 milliards de lires en 1984 ; le secteur agro-alimentaire, déficitaire de 19 000 milliards (85,3 milliards de francs). L'industrie manufacturière, en revanche, a augmenté de 16 % ses ventes à l'étranger.

ÉNERGIE

Négociations tous azimuts pour tenter d'enrayer la chute des cours du pétrole

Le président en exercice de l'OPEP, le ministre vénézuélien du pétrole, M. Arturo Hernandez Grisanti, a rencontré, le 9 février, à Genève, son homologue norvégien M. Kaare Kristiansen. « *Cet entretien a été très positif et je vais en informer mon gouvernement* », a déclaré M. Kristiansen, qui a encore précisé que cet échange de vues avait porté sur les mesures nécessaires pour stabiliser le cours du pétrole sur le marché mondial.

La Norvège, qui n'est pas membre de l'OPEP, produit 800 000 barils par jour et n'envisage pas d'institutionnaliser sa coopération avec l'organisation des pays producteurs. Elle n'en avait pas moins, il y a deux semaines, admis la possibilité de réduire sa production pour aider à la stabilisation des cours si tous les autres pays producteurs faisaient de même.

Avant de rencontrer M. Grisanti, le ministre norvégien avait déjeuné avec son homologue mexicain, M. Francisco Labastida Ochoa, comme lui non-membre de l'OPEP, mais intéressé par un arrêt de la chute des prix du pétrole.

Les ministres vénézuélien et mexicain font d'ailleurs de conserve une tournée des pays producteurs, membres et non-membres de l'OPEP. Ils ont ainsi rencontré, le 8 février, à Ryad, Cheikh Ahmed Zaki Yamani. Selon Radio-Ryad, l'entretien a, là aussi, porté sur les moyens susceptibles de garantir la stabilité des prix du brut sur le marché mondial et de mettre fin à la chute des prix.

Auparavant, ils avaient rencontré au Caire le ministre égyptien de l'énergie, M. Abdel Hadi Kandil. Ils ont proposé à l'Egypte — qui ne fait pas partie de l'OPEP — de participer à la réunion consultative qui devrait se tenir à la mi-mars (la date définitive ne sera arrêtée qu'après consultation de tous les ministres). L'Egypte a répondu qu'elle ne participerait pas à une telle réunion. « *si certains membres de l'organisation ne révisent pas leur politique d'inondation du marché* ». Un propos qui vise clairement l'Arabie saoudite. — *(AFP, Reuter.)*

La COFACE devrait garantir un prêt au Nigéria

La COFACE, l'agence française de crédits à l'exportation, s'apprête à garantir un prêt d'environ 2 milliards de francs au Nigéria pour la construction d'une raffinerie par un consortium franco-japonais. Le ministère du commerce extérieur japonais, de son côté, garantirait le reste, pour une somme équivalente.

Cette décision risque de provoquer quelques remous dans la communauté internationale, dans la mesure où les prêts nouveaux à moyen et long terme au Nigéria devaient être suspendus dans l'attente d'un accord avec le FMI sur le rééchelonnement des dettes du pays. Lagos, déjà en difficulté de paiement, est frappé de plein fouet par la baisse des prix du pétrole, qui constitue l'essentiel de ses ressources en devises.

On considère à Paris que les nouvelles dispositions monétaires n'ont pas à entrer en ligne de compte dans cette affaire puisque l'engagement du prêt remonte à 1983. Le projet, d'autre part, devrait permettre au Nigéria de subtantielles économies puisqu'il permettra un doublement de la capacité de raffinage du pays qui deviendra ainsi autosuffisant en produits élaborés et n'aura plus besoin de les importer.

L'extension de la raffinerie de Port-Harcourt a été confiée au consortium constitué par le japonais Gasoline et le français Spie-Batignolles qui a pris la succession de Technip.

SOCIAL

Selon une étude ministérielle

LES CONDITIONS DE TRAVAIL S'AMÉLIORENT

Les conditions de travail s'améliorent selon une étude menée en 1984 auprès de 20 000 salariés par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le ministère avait déjà rendu publique la première partie de son enquête (*le Monde* du 19 février 1985). Les salariés souffrent moins des efforts qui leur sont imposés mais continuent à subir des contraintes, notamment les femmes.

En tête des contraintes vient l'obligation de rester longtemps debout. Citée par toutes les catégories de personnel, elle concerne notamment 66 % des ouvriers qualifiés et 74 % du personnel de service. Une légère amélioration a été constatée en ce qui concerne le bruit 1984, 82 % des salariés (contre 80 % en 1984) estimaient qu'une voix normale était audible sur le poste de travail. Les femmes sont relativement moins pénalisées puisque 64 % d'entre elles entendent leur voisin. L'interdiction de parler sur les lieux de travail concerne 4 % des salariés. Le travail à la chaîne concerne surtout les ouvrières (18 % y sont assujetties contre 4 % pour les ouvriers, notamment les moins qualifiés).

Le ministère du travail constate que la *« demande extérieure »* émanant des clients et du public pèse aujourd'hui davantage sur les rythmes de travail que les contraintes de la hiérarchie. Une certaine souplesse se met en place dans les entreprises. Les pauses repas sont plus courtes, le salarié jouit d'une plus grande liberté pour les autres pauses. L'horaire variable gagne du terrain — 6 % des salariés. Si 59 % des salariés ont, en 1984, le même horaire tous les jours, contre 65 % en 1978, les horaires différents selon les jours s'appliquaient à 17 % des salariés (contre 15 % en 1978). Le travail de nuit est en augmentation (3 % des salariés travaillent plus de cent nuits par an). Le travail du dimanche est stable (3 % des salariés). Globalement, le temps de travail diminue, la proportion des salariés ayant un horaire fixe et travaillant plus de 41 heures par semaine est passée de 40 % à 16 %. Quant aux accidents du travail, ils régressent, on comptait 2 614 décès en 1978 contre 1 483 en 1984. La baisse des effectifs à risque (bâtiment, métallurgie) explique cette statistique.

● **Suppressions d'emplois chez General Motors.** — Au cours de la réunion du comité d'établissement le mercredi 5 février, la direction de l'usine General Motors de Strasbourg a annoncé la suppression de trois cents emplois (sur deux mille dix-huit) par suite de l'arrêt de la fabrication des carburateurs à la fin juin 1986 et le report à 1988 de la fabrication d'une nouvelle transmission. Des aides au départ volontaire, des départs en préretraite FNE, des mutations vers d'autres établissements, des propositions de temps partiel ou de « temps partagé » et un contrat avec l'ONI pour l'aide au retour de travailleurs immigrés sont prévus pour limiter les licenciements « secs ».

UN FORUM CFDT SUR L'EMPLOI EN BRETAGNE

Un syndicat rentre ses griffes

De notre envoyée spéciale

Brest. — *« Partager le travail pour sauver des emplois »*, tel était le thème du forum organisé à Brest le 7 février par l'union régionale CFDT de Bretagne. Chefs d'entreprise et militants y ont fait le bilan des accords conclus depuis cinq ans et celui d'une nouvelle pratique syndicale.

La stratégie de la CFDT bretonne repose sur une conviction : *« Il ne sert à rien de suivre l'enterrement des entreprises en portant des pancartes revendicatives. Les syndicats doivent savoir que salariés et patrons ont un intérêt commun : la bonne marche de l'entreprise. Nous voulons montrer que, là où le dialogue s'installe entre les partenaires sociaux, il est possible d'obtenir des résultats en matière d'emplois. »* La preuve ? Dans cinquante entreprises pilotes de la région, mille cinq cents emplois ont été sauvés ou créés en cinq ans.

La réduction du temps de travail à la mode de Bretagne existe. On peut aujourd'hui la rencontrer à Ploudaniel (Finistère) par exemple, où la Coopérative Even s'apprêtait à licencier en 1984. La CFDT (majoritaire à 80 %) négocie : les modulations d'horaire (30 heures hebdomadaires en été, 40 heures l'hiver payées 38) sauvent six ramasseurs de lait. Dans un autre service, la réduction d'horaire associée à la diminution des primes permet le maintien de dix-sept emplois. Entre 1984 et 1985, soixante-trois postes de travail auront ainsi été préservés.

D'entreprise en entreprise, les principes restent, mais les solutions s'adaptent à la réalité locale : à Plouray (Morbihan), la direction des Abattoirs Doux veut licencier quatre-vingt-dix personnes. Les salariés acceptent une diminution du temps de travail de deux heures par semaine pendant six mois, sans compensation. Dix personnes sont volontaires pour un mi-temps. Résultat : aucun licenciement sec. L'accord est suspendu à la fin de 1985 lorsque la situation de l'entreprise se trouve améliorée.

A la Bonneterie d'Armor, à Quimper, les mi-temps et le temps partiel sauvent trente-trois emplois. La CGT et FO, majoritaires, campent sur les droits acquis, *mais ni* l'une ni l'autre ne remettent en cause l'accord, alors que les lois Auroux leur en donnent la possibilité. A Lannion (Côtes-du-Nord), chez Alcatel, soixante-quatre emplois sont encore sauvés sur deux cent cinquante licenciements annoncés, grâce à la réduction du temps de travail à 35 heures.

« Deux légitimités »

Sauver des emplois ne suffit pas. L'ambition de la CFDT, est aussi d'en créer. A Matra Communications (à Douarnenez), les militants savent que l'entreprise doit raccourcir ses délais de fabrication. On négocie : on crée quatre équipes, les semaines de 24 heures alternent avec les semaines de 46 heures, seize personnes sont embauchées. A l'Arsenal de Brest, cinquante-six emplois sont créés grâce à la mise en place du temps partiel. Enfin, même quand tout va bien, il faut prévoir l'avenir. A Dinan, les salariés d'une entreprise de salaison, convaincus qu'ils *« doivent être les meilleurs »*, réclament et signent avec la direction un accord sur la formation.

Mille cinq cents emplois sauvés ou créés depuis 1981. Le bilan quantitatif est sans doute modeste au regard du nombre de chômeurs enregistrés dans la région. Qu'importe, la CFDT va y voir la preuve qu'une *« nouvelle dynamique syndicale est née »*. Elle profite, en Bretagne, de la prééminence de l'organisation, arrivée en tête aux élections des comités d'entreprise en 1984, dotée d'une base militante solide et fortement implantée dans les secteurs agro-alimentaires, omniprésents dans la région.

Cela n'a pas empêché la centrale syndicale de rencontrer des embûches : même si les salariés sont de plus en plus nombreux à souhaiter introduire la souplesse dans l'organisation de leur vie active, les convaincre de partager leur travail, donc leurs revenus, alors qu'ils ne sont pas eux-mêmes menacés, n'est pas chose facile. On a même vu des militants déchirer leur carte après la signature de certains accords. Quant aux chefs d'entreprise, ils préfèrent souvent licencier plutôt que de réorganiser leur production en jonglant avec des temps partiels.

« Il y a deux légitimités qui coexistent dans l'entreprise, celle du patron, celle des salariés. Nous avons notre mot à dire sur les investissements, la stratégie de la direction », affirmait M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT. *« Une telle pratique syndicale ne risque-t-elle pas d'aboutir à la cogestion ? »*, s'interrogeait un participant au forum. La CFDT est consciente de ce danger : à la Coopérative Even, elle a refusé l'actionnariat ouvrier que lui offrait la direction.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AFFAIRES

La région Rhône-Alpes, l'Alsace et l'Ouest attirent le plus les investissements étrangers

Vue de l'étranger, la France ne semble pas un mauvais placement. C'est, en tout cas, l'impression que l'on retire à la lecture des statistiques établies par la DATAR sur les investissements étrangers et les créations d'emploi qui en découlent. 1984 avait été de ce point de vue, avec 13 400 emplois décidés, la meilleure année depuis dix ans, d'autant que 62 % de ces emplois créés ou sauvés avaient été localisés dans les zones considérées comme prioritaires par les responsables de l'aménagement du territoire.

L'an dernier, on a abouti à un résultat similaire avec 13 373 emplois industriels, dont la réalisation, selon les engagements des firmes, peut s'étaler sur trois ans (1). Rappelons qu'il s'agit soit de créations d'usines, soit d'extensions d'entreprises, soit, enfin, de reprises de sociétés en difficulté ayant déposé leur bilan ou ayant fait l'objet d'un traitement spécial auprès du comité interministériel de restructuration industrielle.

Il faut préciser aussi qu'il s'agit de statistiques brutes, qui, par définition, ne permettent pas d'apprécier les effets, la plupart du temps positifs, de ces investissements sur le tissu économique local, ni les nouvelles méthodes de gestion et d'organisation, ou encore les flux de sous-traitance ou d'exportation qui sont engendrés. De même est-il bon de préciser que, si la DATAR comptabilise les créations d'emplois, elle n'a, jusqu'à ce jour, pas fait le même travail sur les suppressions d'emplois de la part de firmes contrôlées par des capitaux étrangers.

Ce sont toujours les Etats-Unis qui arrivent en tête dans les pays pourvoyeurs d'emplois (18 %), mais leur avance s'atténue sensiblement (36 % en 1984). Les Américains ont davantage été tentés par des reprises d'affaires en péril que par des créations d'usines au sens propre. Ce phénomène, largement imputable à l'« effet dollar » peut être constaté avec la même ampleur au moins à propos de la plupart des pays de la CEE. Cette année, c'est la Grande-Bretagne qui, avec 15,2 %, arrive en deuxième position. Elle ravit ce rang au Japon, qui n'a contribué l'an passé qu'à 7,98 % des investissements étrangers. 13,5 % des investissements sont le fait d'entreprises allemandes.

Si le flux des emplois, globalement, se maintient, la taille de chaque projet se réduit d'année en année. Il faut donc négocier de plus en plus de dossiers pour aboutir au même résultat. Les affaires se « miniaturisent » : 198 emplois en moyenne en 1981, 150 en 1982, 100 en 1983, 97 en 1984, 50 à 60 l'an dernier. Et la proportion de rachats d'entreprises sur le fil du rasoir s'accroît par rapport aux créations de nouvelles sociétés.

Dernier constat, et non des moindres, car il attisera la compétition entre les régions : c'est dans la région Rhône-Alpes, en Alsace, en Bretagne et dans les Pays de la Loire que la majorité des emplois liés à des investissements étrangers auront été créés ou préservés.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les chiffres cités ne prennent pas en compte l'opération Disneyland à Marne-la-Vallée.

ENTREPRISES

BSN acquiert 20 % de la firme allemande Sonnen-Bassermann

Le groupe BSN indique qu'il vient de prendre une participation de 20 % dans la firme ouest-allemande Sonnen-Bassermann-Werke, spécialisée dans la fabrication de pâtes, de raviolis, de soupes et de plats cuisinés, ainsi que de confitures.

Dotée de différentes unités de production réparties en RFA, mais aussi en Espagne, où elle dispose d'une petite fabrique de conserves de fruits et de légumes, Sonnen-Bassermann, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 175 millions de deutschemarks (soit environ 535 millions de francs), pourra s'appuyer sur les structures européennes de BSN pour commercialiser ses produits.

De son côté, le groupe français va renforcer ainsi la position de sa branche produits secs, processus déjà amorcé avec le récent rachat de la société italienne de pâtes alimentaires Ponte. BSN, qui est, actuellement, avec Panzani, le plus important fabricant de pâtes alimentaires en France, dispose d'une implantation produits frais en Allemagne avec la société Gervais-Danone AG (à Munich), dont le chiffre d'affaires atteint 380 millions de deutschemarks (1,16 milliard de francs), et commercialise en outre certains produits d'épicerie sèche (Cracottes) *via* la société Diepal AG, également installée à Munich.

Nova-Park Elysées : jugement du tribunal de commerce le 17 février

Le tribunal de commerce de Paris rendra son jugement, le 17 février, sur la situation du Nova-Park Elysées, le palace parisien qui a fermé ses portes, le 31 décembre 1985, en dépit des projets de reprise élaborés par certains groupes hôteliers ou financiers. Le tribunal de commerce devra également statuer ce jour-là sur l'éventuelle extension de la procédure de liquidation de biens qui s'applique à la société Nova-Park Elysées SA, chargée de la gestion de cet hôtel, à la société civile immobilière Nova-Park, qui faisait également partie du groupe. Selon la CGT, les cent soixante salariés de l'établissement n'ont toujours pas reçu leurs indemnités de licenciement.

En Inde, Control-Data remporte un contrat espéré par Bull

L'Inde fera appel à la technologie américaine dans l'informatique. Le groupe Control-Data a signé un contrat avec New-Delhi de 27 millions de dollars, portant sur la formation, aux Etats-Unis, de cadres indiens appelés à gérer une usine d'ordinateurs d'une société d'Etat indienne. Le groupe français Bull, évincé, plaçait beaucoup d'espoirs dans ce contrat, qui doit conduire à d'autres d'une valeur globale attendue d'environ 2 milliards de dollars. Control-Data a reçu, pour l'emporter, le soutien efficace de l'Exim Bank au travers de crédits bonifiés et de subventions.

CONSOMMATION

Le Français moyen dépense 2 700 F par an pour s'habiller

Dormir nu semble surtout le luxe des plus pauvres ou des plus riches. En tout cas, c'est le Français moyen qui consomme le plus de pyjamas, de chemises de nuit et de robes de chambre, jusqu'à 3,6 % de son budget de vêtement, contre 2,7 % pour ceux qui sont aux deux extrémités de l'échelle sociale, établit l'enquête de l'INSEE sur les dépenses d'habillement des Français en 1983-1984, Une analyse d'autant plus précieuse qu'elle n'est réalisée qu'une fois tous les dix ans.

A mesure que le revenu augmente, baissent également les achats de sous-vêtements (passant de 15,4 % à 10,2 % du plus pauvre au plus riche) et de chaussures (de 15,9 % à 13,8 %). Ce que préfèrent acheter les gens aisés, ce sont les chemises (12,1 % contre 8,6 %) et les accessoires (6 % contre moins de 4 %). On note toutefois que les dépenses d'habillement n'augmentent pas en proportion du revenu. Elles font moins que doubler quand le revenu moyen est multiplié par trois.

Les différences de climat affectent aussi la structure de la consommation. Les habitants de l'est de la France achètent relativement plus de pulls (9,3 % de leur budget vestimentaire) et de sous-vêtements (14,4 %), alors que ces pourcentages tombent à 7,4 % et 11,5 % pour les habitants des régions méditerranéennes. Au contraire, les choix de ces derniers se portent en priorité sur les chemises (10,3 %), les vêtements de nuit (3,4 %) et les accessoires (7,4 %), contre respectivement 7,7 %, 2,7 % et 4,2 % dans l'est du pays.

Les Parisiens font toutefois exception. Bien que résidant dans des contrées à la météorologie guère clémente, leur consommation se compare à celle des Méditerranéens. Eux aussi achètent surtout des chemises (12,7 %), des accessoires (6,8 %) et peu de chaussures : c'est aussi à Paris que l'on dépense le moins pour les souliers (13,6 %).

On pourrait croire qu'un habitant du sud de la France consomme moins de vêtement, qu'un homme du Nord. Mais la généralisation est, une fois encore, difficile. Si, dans le Sud-Ouest, on économise sur son budget de vêtements (2 032 F par personne et par an), le Sud-Est est une des régions les plus dépensières (2 980 F), juste devant la région parisienne (2 724 F).

Mais certaines observations transcendent les frontières géographiques. Une femme consomme 66 % de plus de vêtements qu'un enfant en bas âge et 33 % de plus qu'un enfant ou qu'un homme.

En moyenne, un Français dépense ainsi 2 700 F de vêtement, par an. Cette consommation a peu augmenté au cours des quinze dernières années : alors que les prix des chaussures et des vêtements ont évolué au rythme du reste des produits grands publics, et que la consommation totale progressait de 63 % entre 1970 et 1984 les dépenses de vêtements ne se sont accrues que de 20 %, tandis que la consommation totale progressait de 63 % entre 1970 et 1984.

Résultat la part des vêtements dans le budget des ménages est tombée, au cours de la même période, de 8,4 % à 6,2 %. Une évolution qui explique en partie les difficultés du secteur en France.

D. B.

PLOI EN BRETAGNE

e ses griffes

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

l'Alsace et l'Ouest
issements étrangers

FRANÇOIS GROSRICHARD.

RISES

ISN acquiert 20 %
llemande Sonnen-Bassermann

En Inde, Control-Data remporte un contrat espéré par Bull

ÉTRANGER

Coopération nippo-coréenne dans l'automobile

De notre correspondant

Tokyo. – Alors que le sud-coréen Hyundai Motor vient d'expédier aux Etats-Unis un premier chargement de 10 000 unités de son modèle Pony Excel (déjà commercialisé au Canada) et envisage de vendre sur le marché américain 100 000 voitures en 1986, le japonais Nissan a annoncé, récemment, la signature d'un accord d'assistance technique avec un autre constructeur coréen, Daewoo Motor Co.

Cet accord, qui marque l'entrée de Nissan dans l'industrie automobile coréenne, est aussi symptomatique des stratégies entrecroisées des grands constructeurs américains et japonais. Daewoo Motor est en effet lié à l'américain General Motors, qui détient 50 % de son capital.

M. Yutaka Kume, président de Nissan, a précisé que son entreprise n'envisage pas de prise de participation au capital de Daewoo, ni de collabortion directe avec GM. Il n'en reste pas moins que les deux grands constructeurs sont désormais liés par l'intermédiaire de Daewoo (comme ils le sont déjà en Australie avec GM Holden).

L'assistance technique fournie par Nissan concerne la production de véhicules utilitaires de modèle Vanette (1500-2000 centimètres-cubes). Les trente mille véhicules produits au cours de la première année seront destinés au marché coréen. Par la suite, une partie de la production sera vendue sur le marché américain par l'intermédiaire du réseau commercial de GM. Dans un second temps, a déclaré M. Kume, Nissan pourrait collaborer avec Daewoo à la production de voitures de tourisme. Daewoo envisage de vendre 100 000 véhicules de cylindrée moyenne aux Etats-Unis par l'intermédiaire du réseau de GM (ces voitures seront commercialisées sous la marque Pontiac).

L'industrie automobile coréenne naissante, tributaire de la technologie et des réseaux de vente des « grands » de ce secteur, apparaît comme le terrain privilégié des alliances multilatérales de ces derniers. Ainsi General Motors qui a passé un accord avec Toyota pour la production destinée au marché américain, s'allie avec Nissan sur le marché coréen, tout en essayant de court-circuiter Toyota par des contrats avec les sous-traitants de celui-ci (Akebono Brake et Nippon Spring par exemple).

Du côté coréen, l'accord Nissan-Daewoo est symptomatique de la situation de dépendance dans laquelle se trouve l'industrie automobile nationale à l'égard des Américains et des Japonais. Daewoo est sans doute le moins indépendant des constructeurs coréen. Mais ce n'est qu'une question de degré.

Le japonais Mitsubishi Motor a, par exemple, une participation de 15 % dans le capital de Hyundai Motor. Le modèle Pony Excel est, *certes, de conception coréenne,* mais le moteur est d'origine Mitsubishi, et le constructeur japonais envisage d'aider Hyundai à vendre ses modèles en Europe. Mazda et Ford ont, pour leur part, des participations au capital de Kia Motor, autre constructeur coréen, qui devrait faire son entrée sur le marché international en 1987,

Aux États-Unis

Une croissance plus forte en 1986 ?

Une série de nouvelles favorables, *et plutôt inattendues en provenance* des États-Unis au début de cette année, sont en train de modifier les prévisions des experts qui s'attendent à une croissance plus forte que prévue en 1986. Hausse sensible des indicateurs économiques en décembre 1985 ; activité soutenue de l'industrie automobile, diminution des taux de chômage (au plus bas depuis mars 1980) ; baisse des prix du pétrole (véritable manne pour les industries consommatrices d'énergie), et, enfin, repli accéléré du dollar, qui, en dépit d'un déficit commercial record en décembre 1985, permet d'espérer, pour le début de l'été, l'amorce d'une décroissance de ce déficit.

Ajoutons-y les efforts réels du Congrès, de la Maison blanche pour réduire les dépenses budgétaires, même si une partie des dispositions de la loi Gramm-Rudman a été déclarée inconstitutionnelle à la fin de la semaine dernière, l'esprit de la loi demeure.

Enfin, à New-York on affiche la *quasi-certitude que* la *Réserve fédérale*, au pire s'abstiendra de relever les taux d'intérêt pour contenir une inflation qui ne donne aucun signe de redémarrage, au mieux, pourrait abaisser son taux d'escompte dans le courant de l'année 1986.

Toutes ces données permettent aux experts de reviser leurs prévisions en hausse. Le chef économiste de la grande firme de courtage Merrill Lynch pronostique une croissance tout fait surprenante de 4,5 % à 5 % au premier trimestre 1986, sur une base annuelle, au lieu de 5,2 % prévus il y a un mois, et une progression de 3,5 % pour l'année entière, au lieu de 3,1 %. Un autre expert hasarde même un taux de 5,5 % au premier trimestre et 4,5 % pour 1986.

Rappelons qu'en 1985, le PNB américain n'avait progressé que de 2,3 %, performance la plus faible depuis la récession de 1984-1982.

Optimisme mitigé

Tous les experts ne sont pas aussi optimistes : ainsi M. Lawrence Chimerine, le président d'une firme de consultants bien connue, Chase Econometrics, ne s'attend qu'à une croissance de 2,5 % en 1986. Pour lui les données de base ne sont pas changées : l'épargne des ménages est toujours au plus bas, les stocks ne se reconstitutent pas, et des déboires vont surgir dans l'immobilier.

Mais d'une manière générale, on admet que des « frémissements » se manifestent dans l'industrie manufacturière, dont l'activité a touché au point bas en septembre dernier, pour amorcer, depuis, une lente *reprise. Surtout, la baisse du prix de* pétrole conduit à une sorte d'euphorie, comme le rapporte notre confrère le *Wall Street Journal*, citant un autre expert, qui voit le taux d'inflation revenir à zéro en 1986.

Quant à M. Alan Greenspan, économiste bien connu, il chiffre à 0,5 % le gain sur l'inflation obtenu pour chaque diminution de 5 dollars du prix du baril de pétrole. En revanche, la plupart des experts sont beaucoup moins optimistes pour la fin de 1986 et pour 1987, avec une progression de 2,9 % seulement pour la PNB, certains prédisant même une récession en bonne et due forme. *« L'horizon est tout à fait sombre »*, assure M. Milton Friedman, prix Nobel d'économie, le grand économiste avait pourtant prévu une inflation de 10 % en 1984, au lieu des 4,5 % enregistrés...

F. R.

BELGIQUE

● **Forte poussée du chômage.** – Le nombre de chômeurs indemnisés a encore augmenté en Belgique et touchait au 30 janvier 12,8 % de la population active. Sur les 465872 chômeurs recensés, 141994 ont moins de vingt-cinq ans. Ces chiffres, publiés par l'Office national pour l'emploi, ne prennent pas en compte les 51747 personnes âgées de plus de cinquante ans qui se sont trouvées sans emploi durant deux ans au cours des quatre dernières années.

● **L'armée américaine suspend son contrat avec Arrow Air.** – Après la catastrophe du vol charter Arrow Air, qui avait provoqué la mort de deux cent quarante-huit militaires américains, le 12 décembre à Terre-Neuve, l'US Air Force a décidé de suspendre provisoirement son contrat avec cette compagnie de Floride. L'administration fédérale de l'aviation civile avait découvert que certaines pièces détachées avaient été utilisées par Arrow Air sans son approbation et les méthodes d'entretien de cette compagnie avaient été critiquées par plusieurs de ses employés.

SELON L'OCDE

La Suisse reste le pays des solides équilibres économiques

Une fois n'est pas coutume, les *satisfecit* l'emportent largement sur les recommandations dans le dernier rapport de l'OCDE sur l'économie suisse. Plus tardive que dans la plupart des autres pays membres de l'organisation, la reprise s'est révélée plus forte que prévu en 1985 et se situe, avec 3,75 %, parmi les plus élevées de la zone. La faiblesse du franc suisse à l'égard du dollar mais aussi du yen et des monnaies du SME (1) jusqu'à l'automne a donné un *sérieux* coup de fouet aux exportations helvétiques, l'un des piliers *de la croissance* l'an dernier, *sans* pour autant provoquer une résurgence inquiétante de l'inflation.

Plus sensible qu'à l'accoutumée, la hausse des prix à la consommation a été limitée à 3,25 % en 1985. Un excédent de la balance des paiements courants dépassant 4 milliards de dollars et un chômage frappant moins de 1 % de la population active – les jeunes, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays n'étant pratiquement pas plus touchés que les adultes – complètent ce tableau presque idyllique de l'économie de la Confédération.

Une vision très équilibrée de la situation qui devrait se retrouver en *1986 à quelques variantes près. La* croissance s'annonce un peu moins forte (2,5 %), la poussée des exportations aussi. Mais si le raffermissement du franc suisse se concrétise, ses retombées défavorables pour les exportateurs seront compensées pour l'économie par une demande intérieure accrue.

Un modèle impossible à exporter

L'inflation ayant toute chance d'être ramenée à 1,5 %, les salaires devraient progresser de 2,5 % en termes réels, assurant un solide dynamisme de la consommation. C'est au total à un nouvel excédent de 4,25 milliards de dollars de leur balance des paiements courants que se voient promis les Suisses en 1986.

Des succès suffisamment impressionnants pour amener les auteurs du rapport à s'interroger sur les possibilités d'exporter le « modèle suisse ». La première réponse est négative. L'importance très particulière de la migration périodique de main-d'œuvre étrangère saisonnière ou des travailleurs frontaliers n'entrant pas dans les statistiques du chômage – dont la fiabilité est d'ailleurs quelque peu mise en doute par l'OCDE – ou ce que l'organisation appelle joliment les attitudes *« socio-culturelles »* très spécifiques à la Suisse, notamment à l'égard du travail, fait des succès de ce petit pays un cas à part.

Par contre, la continuité de la politique économique suivie par le gouvernement fédéral, qui sait infléchir sa gestion à court terme sans remettre en cause ses grands objectifs à moyen terme, lui confère une crédibilité dont *« d'autres pays »* de la zone OCDE pourraient tirer *« avec profit »* la leçon.

F. R.

(1) Système monétaire européen.

● **Simplification des procédures de crédit à l'exportation.** – Afin de simplifier la procédure administrative, M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, vient de prendre de nouvelles dispositions pour les crédits en francs consentis aux pays de la catégorie II (pays moyennement développés) et III (pays relativement pauvres) du Consensus (accord sur les taux minimaux fixés par les pays de l'OCDE pour les crédits à l'exportation).

EN BOURSE

CGI-Informatique au second marché de Paris

Peut-on espérer que l'arrivée, les unes après les autres, des sociétés de services informatique en Bourse, contribueront à éviter les couacs des ordinateurs du Palais Brongniart ? La Compagnie générale d'informatique a décidé, en tout cas, de rejoindre ses consœurs Cap-Gemini, Dataid et Sema-Metra à la cote *du second marché de Paris. Les* sociétés françaises de logiciels, restées (trop longtemps) aux seules mains de leurs fondateurs, veulent y trouver une valorisation de leur première place en Europe et quelque financement de leur futur développement sur un marché en croissance soutenue.

CGI-Informatique est surtout connue pour ses familles de progiciels, des programmes vendus *« tout faits »*, à l'inverse de ceux écrits spécialement pour chaque client. GIP (gestion et paie) et SIGA (comptabilité et finance) ont fait la renommée de la mai*son et représentent* 46 % de son chiffre d'affaires de 464 millions de francs (exercice clos le 31 août 1985), le bénéfice net ressortant à 23,8 millions de *francs*.

Ce créneau *croît* de près de 50 % par an en moyenne. Le reste des activités du groupe est *plus traditionnel : ingénierie* informatique (46 % de son chiffre d'affaires, en progression moyenne de 37 % ces dernières années) et prestation machine (8 % du chiffre d'affaires en stagnation).

Créée en 1951, par son président, M. Robert Mallet, et son vice-président-directeur général, M. Jacques Debuisson, la Compagnie générale d'organisation est devenue Compagnie générale d'informatique (CGI), en 1967. Entre 1976 et 1984, la société a multiplié ses ventes par douze et ses effectifs par six (mille deux cent dix personnes actuellement).

Son développement est devenu international à partir de 1979 et le groupe compte désormais six filiales à l'étranger, représentant 24 % de son chiffre d'affaires. Les efforts de recherches sur les progiciels et l'internationalisation a pesé sur les résultats entre 1981 et 1984, mais de bonnes ventes aux Etats-Unis ont permis d'obtenir 30 millions de francs de bénéfice net courant.

Pour 1986, CGI espère croître de 20 % avec un bénéfice net courant entre 25 millions et 30 millions de francs (ce recul éventuel s'explique par des embauches aux Etats-Unis). A moyen terme, la direction estime que la croissance devrait assurer un bénéfice net par action d'au moins 20 % par an (22,20 F en 1984-1985 et 20,40 F estimés en 1985-1986). CGI va placer *cent cinquante mille actions, le* 13 février, sur le second marché au prix de 310 F minimun, représentant 11,11 % de son capital. A l'issue de l'opération menée par la BNP et la charge Ferri-Germe, les dirigeants conserveront 84,9 % du capital et les membres et le fonds du personnel, 4 %.

E. L. B.

AGRICULTURE

M. Barre s'intéresse aux agriculteurs

De notre correspondant régional

Lyon. – M. Raymond Barre a prononcé, vendredi 7 février à Villars-les-Dombes (Ain), un discours essentiellement consacré aux questions agricoles devant près de trois mille personnes. Il a évoqué quelques « projets », tracé des « lignes directrices » pour un secteur d'activité que l'ancien premier ministre a refusé de « dissocier » de la politique générale de la France.

Il a cependant avancé une série de propositions concrètes : la mise en place d'une *« politique pour les retraites des agriculteurs »* ; un effort indispensable de formation des jeunes ; une politique de *« hausse modérée des prix »*. Ce point passe, selon M. Barre, par un *« effort pour la compression des coûts de production »* donc, notamment, par un *« allégement des charges financières des entreprises agricoles » : « Avec un peu moins de « grands travaux » du président, on pourrait avoir un peu plus d'argent pour l'agriculture... »*

M. Barre s'est également prononcé pour une réforme de la fiscalité agricole qui devrait mettre fin à la *« confusion »* entre les revenus de l'exploitation et les revenus personnels ; pour une *« politique de la qualité liée à la recherche »* ; pour l'implantation de *« réseaux commerciaux à l'étranger »*, capables de favoriser les exportations.

Cl. R.

MYTHES ET DÉNATIONALISATIONS

Le jeu de l'oie

(Suite de la première page.)

Des lourdeurs juridiques et administratives beaucoup plus que l'idéologie ont repoussé cette loi aux calendes grecques. Cela dit, les responsables ont su le plus souvent prendre les initiatives qu'il fallait pour gérer efficacement leurs entreprises sans faire preuve de plus de révérence envers l'Etat que leurs prédécesseurs.

Quand on entend l'ancien directeur du cabinet de Pierre Dreyfus, devenu président de Rhône-Poulenc, M. Loïc Le Floch-Prigent, s'engager sans complexe dans la voie de la privatisation, on se frotte les yeux. Le raisonnement est d'un excellent gestionnaire : l'Etat ne peut plus subvenir à nos besoins. Qu'à cela ne tienne : *« Le personnel doit et peut prendre une participation pour créer un pôle important de 15 % à 20 % »* et *« une grande partie du capital doit aller dans le public. »*

Voilà un homme qui, aux prises avec les responsabilités, ne prend pas de gants pour écraser ses anciennes amours et pense que l'entreprise vaut bien une messe, sinon libérale, du moins d'économie mixte.

Les pourfendeurs des nationalisations, qui se situent dans l'autre camp, auraient-ils autant de sagesse pragmatique ? Des signes assez réconfortants sont enregistrés sur le thème des précautions à prendre pour procéder aux dénationalisations, du temps qu'il faudra, etc.

En campagne électorale, on ne peut, certes, avoir trop l'air de lâcher sur les mythes. Mais celui de la dénationalisation est si peu mobilisateur que la droite aurait tout intérêt à bien préciser que, si les urnes lui sont favorables, elle ne pourrait être animée dans cette affaire que par le souci de donner du nerf aux secteurs bancaire et industriel, et non par quelque revanche. Michel Noir l'a bien compris, semble-t-il, en déclarant que *« le processus de privatisation (...) sera engagé par les entreprises elles-mêmes selon des règles simples et sous le contrôle d'un « comité des sages »*.

Albin Chalandon n'a pas tort lorsqu'il précise dans un entretien avec *les Echos* : *« L'objectif numéro un à atteindre, c'est qu'on sorte d'une situation à mon avis ridicule (...) selon laquelle c'est le président de la République qui décide de savoir si Usinor ou Sacilor va investir dans un train continu, si la CGE va faire un accord avec telle firme étrangère, etc. »*

L'autonomie du pouvoir

L'essentiel, c'est l'autonomie du pouvoir des chefs d'entreprise. Le transfert du capital n'en est pas la garantie. Qu'on se rappelle la « politique industrielle » d'avant M. Mitterrand. Sous le couvert de « dénationalisation », il faut essentiellement préserver la souplesse des grandes entreprises, qui doivent vivre non pas au rythme des élections, mais à celui de la concurrence mondiale.

Et si l'on en profitait pour améliorer la gestion publique elle-même ? L'idée simple que les fonctionnaires, dans l'exercice de leur mission, doivent chercher les solutions les moins coûteuses, n'a pas encore complètement fait son chemin. Il faut que les coûts effectifs soient beaucoup mieux perçus, et considérer par exemple que le temps, et en particulier celui des usagers, a une valeur (1).

Une fois ces principes bien admis, la méthode des dénationalisations donnera aussi des indications sur l'esprit dans lequel elles seront réalisées. L'essentiel est d'agir en douceur pour ne pas traumatiser le per*sonnel plus que les clients étrangers*, dont la confiance pourrait être ébranlée par de brutaux changements des statuts.

L'idéal – si la droite l'emporte – serait de procéder par augmentations de capital à répétitions, lancées dans le public, qui auraient le double effet de privatiser progressivement l'affaire et d'augmenter ses fonds propres. La stratégie des dénationalisations britanniques devrait nous conduire à la plus extrême prudence. Elle s'est trop souvent accompagnée de scandales financiers, de menaces de démantèlement, de risques de contrôle par l'étranger (2).

On peut aimer le jeu de l'oie ou l'escarpolette. Mais quand ces divertissements risquent d'ébranler l'édifice économique français, ne vaut-il pas mieux consacrer ses ressources d'imagination à d'autres exercices ?

PIERRE DROUIN.

(1) Lire *Dénationaliser : pour quoi faire ?*, de Charles Delamare, dans *France-Forum*, octobre-décembre 1985, et *la Bonne Dose d'économie libérale*, de Jean-Claude Milleron dans la revue « Projet » de janvier-février 1986.

(2) Lire *le Fer de lance*, de Lionel Zinsou (Olivier Orban, 1985).

UNE ABEILLE NOMMÉE GATTAZ

« Il faut élaborer une véritable réforme fiscale, pour permettre aux entreprises françaises de lutter à armes égales avec leurs concurrentes étrangères », vient de déclarer M. Yvon Gattaz. Selon le président du CNPF, *« nous assistons actuellement à une spectaculaire reprise de l'économie mondiale mais la France n'en profite pas suffisamment »*.

Les raisons de ce retard ? Les charges, évidemment, et le poids de la fiscalité sur les entreprises qui, en France, *« détient le record du monde »* : 4 % du PIB au lieu de 2 % en RFA et à peine plus de 1 % aux Etats-Unis.

Trois *« anomalies »* devraient pouvoir être corrigées, vite, par les futurs gouvernants :

– la non-réévaluation des bilans ;

– la non-provision fiscale afférente à la dette prioritaire des entreprises (notamment les congés payés dus aux salariés) ;

– le décalage d'un mois du remboursement de la TVA aux sociétés, ce qui signifie une avance de trésorerie de l'Etat.

F. Gr.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	7,3410	7,3450	+ 45	+ 60	+ 90	+ 120	+ 250	+ 350
$ can.	5,1990	5,2092	– 137	– 116	– 255	– 220	– 605	– 513
Yen (100)	3,8769	3,8821	+ 81	+ 95	+ 167	+ 189	+ 516	+ 579
DM	3,0645	3,0674	+ 94	+ 107	+ 213	+ 232	+ 627	+ 683
Florin	2,7129	2,7153	+ 61	+ 69	+ 130	+ 145	+ 387	+ 435
F.B. (100)	14,9847	14,9990	– 244	– 183	– 699	– 579	– 1279	– 929
F.S.	3,6340	3,6367	+ 131	+ 147	+ 291	+ 316	+ 842	+ 912
L (1 000)	4,5044	4,5089	– 363	– 314	– 846	– 776	– 1835	– 1703
£	10,2958	10,3124	– 319	– 283	– 668	– 604	– 1859	– 1686

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	9 1/2	10	10 7/8	11 3/8	11 5/8	12 1/8	10 1/4	10 7/8
F.S.	1	2	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4	4 1/8
L (1 000)	13	15	18 1/2	20	19 3/4	20 3/4	17 1/4	17 3/4
£	12 3/4	13	12 3/4	12 7/8	13 3/4	12 7/8	12 3/4	12 7/8
F. franç.	8 5/8	8 7/8	11 7/8	12 3/8	14 5/8	15 1/8	13 3/8	13 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

UN TAUX ANNUEL D'INFLATION DE 350 A 400 % ?

Le redressement de l'économie brésilienne nécessite un traitement de choc

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Dur réveil pour les Brésiliens. Après les feux de joie de décembre, dus au retour de la prospérité, l'inflation de janvier a fait l'effet d'une douche froide et montré que les perspectives pourraient bien s'inverser : 16,2 %, un record *« historique »* selon l'ensemble de la presse. Comme dans un tel domaine les records cèdent vite le pas à d'autres records, tout aussi *« historiques »*, c'est une inflation à l'israélienne, voire à l'Argentine d'avant le *« plan austral »* qui se profile, et menace de désorganiser complètement l'économie.

Si le dérapage continuait, l'année pourrait se terminer avec une inflation d'environ 500 %. Bien des spécialistes pensent qu'elle n'ira pas jusque-là, car janvier est toujours un mois exceptionnel pour les hausses de prix, mais ils prévoient tout de même un taux annuel de 350 à 400 %. Comment, dans ces conditions, le gouvernement Sarney pourra-t-il éviter le traitement de choc qu'il a refusé jusqu'à présent ?

La « nouvelle République » a fait ses débuts dans un climat polémique : progressistes et conservateurs de la coalition gouvernementale se sont opposés – et s'opposent encore – sur la politique économique à suivre. Pour les uns, la croissance est la priorité, et jamais le Brésil, à les entendre, n'a réduit l'inflation en déprimant la production. Ils refusent les pilules amères qui plaisent au FMI et aux créanciers étrangers, mais qui produisent récession et chômage. Ils misent sur le développement pour payer la dette extérieure. Pour les autres, la croissance à tout prix est un leurre, tant que les finances ne sont pas assainies.

Tancredo Neves était à cet égard un conservateur, et c'est en digne héritier du président défunt que M. Francisco Dornelles, son neveu devenu ministre des finances, commença sa gestion l'an dernier : il coupa en effet dans les dépenses de l'appareil d'Etat, qui est gigantesque au Brésil, afin de réduire le déficit public, ce qui provoqua les protestations de la gauche du PMDB – le parti au pouvoir – car celle-ci redoutait l'effet de telles mesures sur l'activité générale.

Dur réveil pour la « nouvelle République » du président Sarney, après des mois d'euphorie. Tout le monde aujourd'hui reconnaît qu'il y a eu « surchauffe ».

L'austérité dura quelques mois, le temps pour le président Sarney de s'en dégoûter. Soucieux de gagner une popularité qu'il n'avait pas au départ, le remplaçant de Tancredo Neves prêta l'oreille aux sirènes de gauche, qui recommandaient de donner un coup de fouet à la production et au pouvoir d'achat. En août, un « progressiste » succéda au « conservateur » Dornelles à la tête des finances : M. Dilson Funaro, un industriel de Sao-Paulo, qui prit un tel pari sur le développement que la machine s'est emballée.

Le taux de croissance obtenu l'an dernier (estimé à 7 %, il serait en fait de 8 %) a sans doute permis au Brésil de terminer 1985 dans l'euphorie, mais aujourd'hui on reconnaît qu'il y a eu *« surchauffe »*. D'autres indices réconfortants ont été annoncés : la baisse du chômage, passé en un an de 7,1 % à 4,3 % dans les grandes villes (le sous-emploi – environ 8 % – diminuant lui aussi légèrement) ; et l'augmentation de 6 % en moyenne du salaire réel.

La médaille, bien sûr, a eu son revers. Le déficit public s'est aggravé (il est estimé à 30 % du PNB). L'inflation, encouragée par la demande interne, a suivi. Les responsables de l'économie incriminent la sécheresse qui fait grimper les prix alimentaires. Mais l'explication n'est satisfaisante qu'à moitié. M. Funaro compte sur la poursuite de la reprise pour augmenter les recettes des entreprises de l'Etat et réduire le déficit public, sans recourir à des mesures déflationnistes. Il se dit convaincu que l'inflation reviendra vite à son étiage *« normal »* de 10 % par mois. Mais les milieux d'affaires ne partagent pas tous son optimisme.

Devant le dérapage de l'inflation, ils renâclent à investir, car ils redoutent – à terme – des blocages de prix. Or, sans investissements nouveaux, les scores de l'an passé seront sans doute difficiles à répéter, car les entreprises fonctionnent pratiquement à plein de leur capacité productive. Le gouvernement Sarney est d'autant plus gêné pour s'attaquer dès maintenant à l'*« hydre »* inflationniste qu'il se trouve en pleine année électorale : le 15 novembre, de nouveaux gouverneurs et un nouveau Congrès seront choisis. La composition du futur Parlement est d'autant plus importante qu'il aura des pouvoirs constituants : il devra élaborer la nouvelle charte, destinée à remplacer la législation du régime militaire.

Or M. José Sarney s'appuie sur une coalition hétéroclite, fruit du pacte conclu il y a deux ans entre les libéraux du régime militaire et les opposants pour assurer la transition. Ses partisans s'exposent donc à la surenchère des partis situés à gauche du PMDB, le parti-pilier de la coalition : d'une part, le Parti démocratique travailliste de M. Lionel Brizola, d'autre part, le Parti travailliste du leader syndical « Lula », dont les dernières élections municipales ont montré la progression.

De telles considérations, purement politique, ont pesé sur les négociations qui ont eu lieu dans le courant de janvier à New-York entre les responsables brésiliens et le comité des banques créancières. Celles-ci se sont rendues à l'idée qu'un traitement de choc contre l'inflation ne serait pas possible avant l'an prochain. Elles ont accepté en principe de prolonger pour un an leurs crédits à court terme, sans qu'un accord en bonne et due forme soit conclu avec le FMI. Il est vrai que le Brésil reste un pays solvable, qui trouve, dans l'excédent de son commerce, les 11 à 12 milliards de dollars nécessaires pour payer les intérêts de la dette extérieure.

« Le traitement de choc sera inévitable », dit un économiste réputé, M. Luiz Carlos Bresser Pereira, secrétaire général du gouvernement de Sao-Paulo, qui précise, toutefois, que le traitement devra être *« hétérodoxe »*, c'est-à-dire inclure un gel des prix, à l'exemple de ce que M. Alfonsin a fait en Argentine. Selon lui, le Brésil supportera mieux une telle médecine en raison du dynamisme de son industrie.

CHARLES VANHECKE.

ÉLÈVE « MODÈLE » DU FMI

Le Ghana « parle à l'Est et regarde à l'Ouest »

« Le Ghana parle à l'Est et regarde à l'Ouest », disent les plus réalistes des dirigeants d'Accra. Le « progressiste » capitaine Jerry Rawlings continue d'envoyer des émissaires célébrer l'*« amitié »* qui unit son pays aux Etats socialistes et entretient une coopération sélective avec la Libye (une ligne aérienne commerciale va être ouverte entre Accra et Tripoli), mais, pour l'essentiel, le Ghana a opté pour une étroite coopération avec les pays occidentaux et les institutions financières internationales, devenant même un « modèle » du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Le pays du « progressiste » capitaine Jerry Rawlings affiche un libéralisme économique « de bon aloi ». Le plus étonnant est que cela dure !

A cet égard, on ne sait ce qui est le plus remarquable, des louanges adressées par les bailleurs de fonds aux dirigeants ghanéens ou de la défense par ces derniers d'une institution, le FMI, considérée par certains comme le *« suppôt du capitalisme international »*. Les 19 et 20 novembre dernier, le groupe consultatif de la Banque mondiale (qui rassemble les représentants des Etats prêteurs), réuni à Paris, s'est engagé à accorder au Ghana des financements à hauteur de 517,34 millions de dollars pour 1986. A cette occasion, le ministre ghanéen des finances et de l'économie, M. Kwesi Botchwey, a longuement salué l'action bénéfique du FMI dans son pays, soulignant même : *« Il faut se méfier des options populistes de pseudo-gauche qui vont à l'encontre des intérêts du peuple. »*

Ce chemin parcouru par le Ghana, sur le plan tant de la doctrine que des résultats économiques, est en effet impressionnant, surtout si on compare le bilan actuel à l'état de banqueroute que connaissait le pays il y a moins de trois ans, et même si on doit nuancer ce jugement par au moins un facteur : la propension du FMI et de la Banque mondiale à « grossir un peu le trait », tant ils se sont engagés sur la réussite de leur « modèle ».

Une sécheresse dramatique

Pour l'essentiel, Accra a respecté les termes du deuxième accord conclu, en août 1984, avec le Fonds monétaire et qui expirait le 31 décembre dernier. Le Fonds demandait surtout une action vigoureuse sur le taux de change de la monnaie nationale, le cédi, et une limitation draconienne du déficit des finances publiques. Accord respecté : entre avril 1983 et décembre 1984, le taux de change est passé de 2,75 à 50 cédis pour un dollar, l'ajustement monétaire le plus récent, le 12 janvier dernier, ayant porté ce taux à 90 cédis (le salaire minimum journalier passant également à 90 cédis).

De 1983 à 1985, le montant des arriérés est retombé de 439,5 millions de dollars à 177 millions, et le déficit budgétaire, qui représentait 4,5 % du PIB en 1982, est passé à 2,3 % en 1985. Début janvier, les autorités ghanéennes ont lancé la deuxième phase du programme économique amorcé il y a trois ans et demi. A la consolidation, doit maintenant succéder une phase de relance, même si, de l'avis des dirigeants d'Accra, les objectifs de ce programme n'ont été que partiellement atteints.

Moins d'un an après son lancement, ce plan de redressement paraissait voué à l'échec, tant la sécheresse qui a sévi en 1983 fut dramatique. Pour faire face à la famine, le gouvernement avait pris des mesures énergiques pour que la population effectue un « retour à la terre » axé sur une culture intensive du maïs, y compris en milieu urbain. En partie grâce au relèvement des prix payés aux producteurs, la production de maïs a augmenté de 220 % entre 1983 et 1985. En 1984, les surplus ont remplacé la pénurie, et le prix d'achat pour le consommateur est passé de 500 à 600 cédis la mesure !

Deux bonnes saisons des pluies, conjuguées à l'aide massive des différends bailleurs de fonds, ont accompagné les efforts du gouvernement.

En deux ans, l'augmentation des principales productions est éloquente : riz (+ 110 %), cacao (+ 26 %), manioc (+ 37 %), or (+10 %), diamants (+ 73 %), manganèse (409 000 tonnes en 1985, + 57 %), bauxite (+ 43 %). La production de cacao, la principale recette d'exportation (384 millions de dollars sur 630 millions de recettes totales), a atteint 180 000 tonnes en 1985. Au cours de la même période, les exportations ont progressé de 11 %. Parallèlement, le gouvernement a maintenu un blocage des prix dans la fonction publique, dont les effectifs seront réduits. Le gouvernement a ainsi décidé de licencier dix-neuf mille salariés (sur cent dix mille) du Cocoa Marketing Board (office de commercialisation du café), sur une période de trois ans.

Le coût social de cette politique d'austérité, qui reste difficile à apprécier – ne serait-ce que parce que ce n'est pas le souci majeur des bailleurs de fonds, – a sans doute été moins dramatique que pouvaient le faire craindre les effets conjugués de la dévaluation et du blocage des salaires, la population ayant pu se nourrir correctement, ce qui était nouveau. L'inflation, qui était de 123 % en 1983, est tombée à 40 % en 1984 et, selon les chiffres de M. Bochwey, à 12 % en 1985, la croissance du PIB s'élevant à 7,6 % en 1984 et 5,3 % en 1985.

La production industrielle a progressé de 25 % l'année dernière. S'il est vrai, d'autre part, que le montant de la dette extérieure n'est pas exagérément important (près de 15 % du PIB), ses échéances, en revanche, sont plus préoccupantes : 327 millions de dollars en 1985, 408 millions en 1986, ce montant devant augmenter au cours des prochaines années. La logique de cette reconversion économique du Ghana suppose donc que le flux de capitaux frais reste constant, voire en progression.

Le plus étonnant dans le « cas » ghanéen n'est pas tant les bons résultats enregistrés, que la persévérance des autorités à suivre le cadre contraignant qui leur est imposé. Pour l'instant, le Ghana y trouve son compte, son profil nouveau de « bon élève » ayant entraîné une émulation internationale, chaque pays souhaitant être partie prenante de ce que certains experts qualifient – imprudemment – de miracle. Des incertitudes demeurent en effet.

Bien qu'elle paraisse traverser une période d'accalmie, la situation politique ghanéenne est, par nature, chaotique. Certains, dans le gouvernement de M. Rawlings, ne sont pas aussi convaincus que M. Kwesi Bochwey des bienfaits d'une *« politique prudente »*. D'autres ne se satisfont pas de l'image d'un Ghana qui, selon un expert financier, *« affiche un libéralisme de bon aloi et une pratique respectueuse des lois du marché »*.

LAURENT ZECCHINI.

RFA : accord salarial pour les services publics

En RFA, gouvernement et syndicat se sont mis d'accord vendredi soir 7 février à Stuttgart sur une augmentation des salaires de 3,5 % en 1986 pour les employés des services publics.

Le syndicat de la fonction publique (OTV), qui réclamait au début des négociations une hausse de 6 %, a en effet accepté l'offre gouvernementale, assortie d'une augmentation de la prime de vacances de 300 DM à 450 DM (de 900 FF à 1 350 FF). Les pouvoirs publics voulaient initialement limiter l'augmentation des salaires à 3 %, la hausse des prix n'étant que de 2 % en RFA.

Les négociations avaient été précédées par une mobilisation rare dans un pays réputé pour sa paix sociale : de nombreux arrêts de travail suivis par deux cent mille personnes avaient perturbé en début de semaine les transports en commun, le ramassage des ordures et la distribution du courrier. – *(AFP.)*

MODÈLE » DU FMI

a « parle à l'Est
de à l'Ouest »

LAURENT ZECCHINI

RFA : accord salarial pour les services publics

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL & VARIN-BERNIER

groupe cic

Le conseil d'administration de la SNVB, réuni le 29 janvier 1986, sous la présidence de M. Bernard Yoncourt, a pris connaissance des premières données du résultat de l'exercice 1985. Le résultat brut d'exploitation avant amortissements et provisions ressortirait en progression de plus de 25 %. Cette évolution très satisfaisante confirme le niveau soutenu de l'activité et le succès des actions commerciales entreprises. Les ressources à vue ont progressé de 7,3 % et l'Epargne à régime spécial de plus de 13 %. Les emplois ont progressé, quant à eux, de 5,7 %, notamment les crédits d'équipement aux entreprises (+ 15 %). Les activités financières ont connu un développement très soutenu, les capitaux gérés progressant de près de 50 %. Le président a, par ailleurs, soumis à l'approbation du conseil le projet d'augmentation du capital de la SNVB. A ce titre, la Compagnie financière de CIC apportera 44 730 000 francs. Cette opération donnera à SNVB les moyens d'un développement amplifié.

SAGA

Dans sa réunion du 5 février 1986, le conseil d'administration de SAGA a pris connaissance de l'arrêté provisoire des comptes de l'exercice 1985. Ils font apparaître pour la société un résultat net de 36,1 millions de francs, soit 19,8 francs par action. Le résultat consolidé part du groupe serait de l'ordre de 68 millions de francs (soit 36 francs par action), n'incluant que 6 millions localisés dans des pays d'où les transferts de bénéfice sont problématiques.

Ces résultats sont sensiblement supérieurs aux résultats 1984 cumulés des sociétés ayant constitué au 1er janvier 1985 par absorption-fusion SAGA : Gérance et d'armement (holding), SAGA Transport, CTC France.

Les perspectives 1986 présentées par la direction générale permettent d'espérer des résultats en légère progression sur ceux de 1985.

Sous réserve que les comptes définitifs qui seront arrêtés par le prochain conseil confirment le niveau des résultats provisoires, il sera proposé la mise en distribution d'un dividende de 7 francs par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,50 francs donnant un revenu global de 10,50 francs par titre.

— (Publicité) —

AVIS DE PROROGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RN 89 - Déviation sud de Libourne

Enquête publique en vue :

– de l'attribution du caractère de route express ;

– de la déclaration d'utilité publique des travaux sur le territoire des communes d'Arveyres, Vayres, Cadarsac, Génissac, Moulon et Libourne.

Le président de la commission d'enquête,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, commissaire de la république de la région Aquitaine, commissaire de la république du département de la Gironde, en date du 19 décembre 1985,

Vu les dispositions de l'article 19 du décret 85.453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement,

Vu la demande de M. le Maire de Génissac, en date du 24 décembre 1985, et la délibération prise par le conseil municipal le 8 janvier 1986,

Vu l'avis émis le 27 janvier 1986 par M. le Préfet, commissaire de la république du département de la Gironde,

Décide :

Article premier : la durée de l'enquête fixée par l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 19 décembre 1985, à trente-trois jours consécutifs, du 13 janvier 1986 au 14 février 1986, est portée à quarante-huit jours, soit du 13 janvier 1986 au 1er mars 1986 inclus.

Article 2 : le dernier alinéa de l'arrêté préfectoral du 19 décembre 1985 est modifié comme suit :

Les 26, 27 et 28 février de 9 h à 11 h 30 et 13 h 45 à 15 h 45, l'un des membres de la commission se tiendra à la disposition du public à la sous-préfecture de Libourne, pour recevoir ses observations.

Article 3 : la présente décision sera portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, par un affichage réalisé dans les conditions prévues au second alinéa de l'article 12 du décret n° 85.453 du 23 avril 1985, ainsi que par tout autre moyen approprié.

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture de la Gironde, M. le Commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Libourne, MM. les Maires d'Arveyres, Vayres, Cadarsac, Génissac, Moulon, Libourne, Saint-Sulpice-de-Faleyrans et Saint-Emilion, MM. les membres de la commission d'enquête, M. le directeur départemental de l'équipement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 27 janvier 1986,
le Président
de la commission d'enquête.

COMPAGNIE DU MIDI

La Compagnie du Midi, après avoir pris connaissance de l'évaluation faite, par le conseil d'administration des Assurances du Groupe de Paris AGP SA, des prévisions de résultats consolidés des filiales d'assurances pour 1985, décide de porter de *1 050 F à 1 300 F* la garantie de rachat consentie en faveur des actionnaires de La Providence pour les actions AGP SA qui leur seront attribuées à la suite de l'offre publique d'échange en cours. Sur cette base, la valeur garantie de l'action Providence s'établit à 1 820 F.

Il est rappelé que cette garantie, non cessible, peut être exercée à l'initiative des seuls actionnaires de La Providence, dans les conditions indiquées page 6 de la note d'information publiée le 2 janvier 1986 et ayant reçu le visa de la Commission des opérations de Bourse le même jour sous le n° 86-02.

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., réuni le 31 janvier sous la présidence de M. J.-C. Pomaret, a examiné les résultats provisoires au 31 décembre 1985.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 800 millions de francs, soit une progression de 10,6 %. Ce montant inclut une activité temporaire de distribution en Allemagne, qui a un caractère exceptionnel, et dont le montant a été de 46 millions de francs.

Les ventes des laboratoires Delalande et Carrion représentent 461 millions de francs. Elles marquent une croissance de 8 % en France et un recul à l'exportation. La fin de l'année 1985 a été marquée par le lancement d'un antidépresseur original, l'Humoryl, dont le succès paraît s'affirmer.

Le chiffre d'affaires de la filiale chimique Finorga entrant en consolidation ressort à 112 millions de francs, comme l'année précédente, avec une progression sensible en France et un léger recul des ventes aux licenciés étrangers.

L'ensemble des filiales pharmaceutiques étrangères, toutes bénéficiaires à l'exception de l'Italie, intervient pour 227 millions dans le chiffre d'affaires consolidé.

Au total, les ventes du groupe à l'étranger, tant à l'exportation directe que par l'intermédiaire des filiales, et notamment de la filiale allemande, représentent 46 % du chiffre d'affaires consolidé.

Sous réserve de la vérification des résultats par les commissaires aux comptes, le bénéfice net consolidé de l'exercice 1985 après impôt devrait être de l'ordre de 62 millions de francs.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 25 millions, tandis que les amortissements représentaient 17 millions.

Les frais financiers, après imputation des produits financiers, représentent moins de 0,7 % du chiffre d'affaires consolidé.

Au niveau de la société mère Delalande S.A., le bénéfice net ressortirait à environ 51 millions de francs. Le report déficitaire antérieur a été soldé au cours de l'exercice, l'économie d'impôt en résultant s'élevant à 17 millions de francs.

— (Publicité) —

Comment la recherche peut-elle aider les entreprises à être plus compétitives demain ?

Université et Entreprise propose aux responsables d'entreprises de participer à *un séminaire sur la recherche-développement* dans le secteur stratégique de l'informatique et de l'électronique,

le 18 février à 15 h 30 au Concorde-Lafayette

Avec, parmi les entreprises intervenantes, IBM, Thomson-CSF, Honeywell, Edgetek, des centres de recherche publics et privés CNRS, INRIA, XRS, Sophia-Antipolis, de l'ANVAR, du Commissariat au plan et celle du MITI (Tokyo).

Organisé par Université et Entreprise, la première association française spécialisée dans la communication recherche-industrie, avec la collaboration du groupe de communication Saatchi & Saatchi Compton, sous le haut patronage de Jean-Pierre Chevènement.

Inscription par téléphone au : 42-60-11-60
Participation : 1 000 F HT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS
A.G.P. SA

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 février, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985, qui l'ont conduit à fixer le dividende à 16 F plus 8 F d'avoir fiscal.

Une assemblée extraordinaire, qui se tiendra immédiatement après l'assemblée ordinaire annuelle, donnera au conseil les pouvoirs nécessaires pour porter à 400 F le nominal des actions actuellement fixé à 100 F et distribuer 1 action gratuite, créée jouissance 1er janvier 1986, pour 10 actions anciennes.

Toutefois, le conseil ne fera usage de ses pouvoirs qu'après publication des résultats de l'offre publique d'échange en cours pour permettre, le cas échéant, aux actionnaires de la PROVIDENCE SA ayant apporté leurs titres d'en bénéficier.

Le conseil a pris connaissance des prévisions de chiffre d'affaires et de résultats des sociétés du GROUPE DE PARIS pour 1985.

Le montant des primes émises (France et étranger) devrait atteindre 7,315 milliards de francs, marquant une croissance de 6,80 % sur 1984. L'évolution des taux de change limite à une progression de 1,30 % la contrevaleur en francs du chiffre d'affaires des filiales étrangères (1,616 milliard de francs). Pour les sociétés françaises, les primes émises par les sociétés des branches « dommages » atteindraient 4,459 milliards de francs (+ 6,90 %), celles des sociétés « vie » progressant de 14,20 % pour s'élever à 1,240 milliard de francs.

L'estimation des résultats nets consolidés conduit à retenir pour 1985 un montant global (groupe et hors groupe) de 663 millions de francs (+ 54 % sur 1984), sous réserve d'éventuels amortissements de survaleurs. Après déduction de ce qui revient aux intérêts extérieurs (essentiellement mutuelles associées), la part du groupe dans les résultats nets consolidés est estimée à 476 millions de francs, correspondant, sur la base des 5 575 000 actions constituant actuellement le capital social, à 85 F par action A.G.P. SA.

VALEURS DE FRANCE
BRED

Le 31 janvier 1986, la valeur liquidative de l'action de la SICAF « VALEURS DE FRANCE » (Société d'investissement à capital fixe) gérée par la BRED, était de 302,52 F contre 290,31 F le 15 janvier 1986.

« VALEURS DE FRANCE » cotait le 31 janvier 302,50 F (289,50 F le 15 janvier).

COMPOSITION DE L'ACTIF DE VALEURS DE FRANCE AU 31 JANVIER 1986

- Actions : 41,43 %
- Placements C.I. : 33,56 %
- Obligations : 32,44 %
- Titres intermédiaires (1) : 22,57 %

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...

(Publicité)

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT (domanial)

Avis d'enquête

Par arrêté en date du 19 décembre 1985 de M. le Préfet de la Gironde, a été prescrite une enquête publique en vue :

– de l'attribution du caractère de route express, des travaux de construction de la déviation sud de Libourne sur le territoire des communes d'Arveyres, Vayres, Cadarsac, Genissac, Moulon et Libourne ;

– de la déclaration d'utilité publique des travaux.

Cette enquête se déroulera du 13 janvier 1976 au 14 février 1986 à la sous-préfecture de Libourne. Des dossiers et registres subsidiaires seront déposés dans les mairies d'Arveyres, Vayres, Cadarsac, Genissac, Moulon, Libourne, Saint-Sulpice-de Faleyrens et Saint-Emilion.

Une commission d'enquête est constituée. Elle est composée de :

– M. Louis Blanchet, 21, avenue de Monrabeau, 33000 Bordeaux ;

– M. Pierre Cabane, 20, rue de Lange, 33170 Gradignan ;

– M. Jean Minville, « Le Pourcaud », 33450 Izon.

M. Louis Blanchet est nommé président de cette commission.

En cas d'empêchement de l'un des membres de la commission ou de son président, M. Gervais Cozet, demeurant Clos Sainte-Luce, 33390 Blaye, est nommé en qualité de suppléant.

Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture de la sous-préfecture de Libourne et mairies d'Arveyres, Vayres, Cadarsac, Genissac, Moulon, Libourne, Saint-Sulpice-de Faleyrens et Saint-Emilion, prendre connaissance du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux, à l'attribution du caractère de route express, et consigner s'il y a lieu leurs observations, par écrit sur les registres d'enquête. Ces observations peuvent également être adressées par correspondance à M. Louis Blanchet, président de la commission d'enquête, à la sous-préfecture de Libourne.

En outre, les 12, 13 et 14 février 1986, de 9 heures à 11 h 30 et de 13 h 45 à 15 h 45, l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, à la sous-préfecture de Libourne, pour recevoir ses observations.

Le rapport établi par la commission d'enquête, à l'issue de l'enquête, sera tenu à la disposition du public à la préfecture, sous-préfecture de Libourne et mairies d'Arveyres, Vayres, Cadarsac, Genissac, Moulon, Libourne, Saint-Sulpice-de Faleyrens et Saint-Emilion où se sera déroulée l'enquête, et ce durant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Il sera communiqué à toute personne qui en fera la demande à la préfecture de la Gironde.

Le Préfet,
Commissaire de la République.
Pour le Commissaire de la République :
le Secrétaire général.

L'ORÉAL

Le **chiffre d'affaires consolidé** de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'est élevé pour l'année 1985 à 16,4 milliards de francs.

A données comparables, le taux de progression du chiffre d'affaires par rapport à celui réalisé en 1984 est de 13,2 %, les activités **cosmétiques** ayant progressé de 15 % et les activités **pharmaceutiques** de 6 %.

Ces pourcentages ont été calculés à taux de change identiques et en ne tenant pas compte des sociétés entrées en consolidation ou sorties de consolidation, parmi lesquelles la société australienne Telectronics.

Les **résultats** ne sont pas encore connus d'une manière définitive, mais ils devraient, à données comparables, croître d'un taux supérieur à celui du chiffre d'affaires.

MARCHÉS F…

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Nouvelle présentation

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 30 janvier
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	379 551
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	88 870
ECU	63 254
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 263
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 778
dont :	
Concours au Trésor public	25 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	139 553
dont :	
Effets escomptés	82 075
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	62 165
5) DIVERS	9 623
Total	624 672

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	204 570
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 002
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	11 461
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	83 569
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	23 143
5) ECU A LIVRER AU FECOM	59 987
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 858
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 182
Total	624 672

DANS LA CITY

LE PRIX DES SIÈGES SERA LIMITÉ ENTRE 10 000 ET 50 000 LIVRES

La direction du Stock Exchange de Londres a décidé de limiter entre 10 000 et 50 000 livres le prix d'admission des nouveaux membres à l'occasion du Big Bang, la déréglementation de ce marché, qui doit entrer en vigueur en octobre prochain, a annoncé son président, Sir Nicholas Goodison. Cette déréglementation doit libéraliser l'accès à la Bourse, jusqu'à présent strictement limité aux traditionnels « brokers » et « jobbers » (courtiers et banquiers de placement).

Au départ, les dirigeants du Stock Exchange avaient envisagé de fixer le prix des nouveaux sièges aux environs de 700 000 livres.

Ils y ont toutefois renoncé en raison, explique-t-on dans les milieux boursiers, de la menace de création de marchés parallèles et notamment de la concurrence de Liffe, le marché à terme des instruments financiers, où l'entrée ne coûte qu'environ 70 000 livres.

Le conseil directeur du Stock Exchange a adopté un barème progressif, qui ira de 10 000 livres pour les charges de dix opérateurs ou moins agréés par lui à 50 000 livres pour celles de plus de cent cinquante personnes. Les experts boursiers font remarquer que cette « cotisation » sera très modeste, comparée, par exemple, aux exigences de la Bourse de Tokyo, où les nouveaux membres, récemment admis, ont dû payer environ 1 milliard de yens (375 000 livres). – *(AFP.)*

Nouvelle présentation de la Bourse

Afin d'offrir à ses lecteurs – très nombreux pour cette page financière – une présentation de la Bourse qui tienne compte à la fois de l'accroissement important de ses activités (actions, obligations, second marché, SICAV, bons de souscription...) et des différentes innovations prévues (marché à terme d'instruments financiers ou Matif à la mi-février, séance du matin un mois plus tard, premières expériences de marché *« en continu »* en juillet prochain), *le Monde* a entrepris une refonte complète de sa cote.

Celle-ci s'effectuera par étapes au fur et à mesure de la mise en place de ces nouveautés et dans le cadre de la nouvelle maquette de l'ensemble du journal prévue pour les prochaines semaines. La publication, dès la première édition (13 heures), des informations disponibles en fin de matinée, et, notamment, la séance boursière – commentée – de 9 h 30 à 11 heures, interviendra à ce moment-là.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 fév.	7 fév.
Valeurs françaises	108,4	
Valeurs étrangères	104,8	

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 fév.	7 fév.
Indice général	281,5	284,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 février .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 fév.	10 fév.
1 dollar (en yens)	190,50	190,85

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 068
5 %	....	0 096
3 % amort. 45-54	....	1 570
Emp. 7 % 1973	7460	..
Emp. 8,80 % 77	124 40	6 293
9,80 % 78/93	98 80	5 985
8,80 % 78/86	99 75	1 398
10,80 % 79/94	101 90	4 645
13,25 % 80/90	105 60	9 075
13,80 % 80/87	108 30	4 348
13,80 % 81/89	109 96	0 907
16,75 % 81/87	109 86	6 929
16,20 % 82/90	118 80	1 154
16 % juin 82	119 40	10 696
E.D.F. 7,8 % 61	148 50	0 595
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	9 117
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	101 20	1 123
CNB Paribas	106	1 123
CNB Suez	105 50	1 123
CNI janv. 82	101 22	1 123
CNI 10,90% déc.85	101 60	1 075

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 FÉVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 7/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1573	1559	1559	– 0 89
4170	C.N.E. 3%	4070	4068	4068	– 0 04
1072	B.N.P.	1060	1047	1047	– 0 28
1160	C.C.F.	1105	1100	1105	....
200	Elf-Aquitaine	214	214	213	– 0 46
190	– (certific.)	201	201 50	201 20	+ 0 09
1540	Epeda-B-Faure	1570	1580	1580	+ 0 63
2230	Essilor	2050	2039	2040	– 0 48
[illegible]					
370	Eastman Kodak	370	370 60	370 50	+ 0 13
35	East Rand	34 20	34 80	34 70	+ 1 46
215	Electrolux	226	229 50	229 50	+ 1 54
225	Ericsson	252	261	260 50	+ 3 37
380	Exxon Corp.	374	378 60	379 50	+ 1 47
465	Ford Motors	488 50	484 50	484 50	– 0 81
93	Gencor	93 50	87	89 50	– 4 27
520	Gén. Electr.	551	554	554	+ 0 54
320	Gén. Belgique	339	338	350	+ 3 24
540	Gen. Motors	578	576	576	– 0 34
51	Goldfields	49 20	49 30	49 30	+ 0 20
41	Gd Metropolitan	40 50	40 85	40 65	+ 0 37
93	Harmony	96 80	95 90	95 90	– 0 92
[illegible]					
70	Shell transp.	68 50	69 05	69 05	+ 0 80
2440	Siemens A.G.	2580	2563	2563	– 0 65
164	Sony	150 10	145 80	148 10	– 1 33
167	T.D.K.	167 50	166	166	– 0 89
13 60	Toshiba Corp.	15 10	15	14 90	– 1 32
1100	Unilever	1081	1079	1080	– 0 09
340	Unit. Techn.	374	377	377	+ 0 80
575	Vaal Reefs	800	800	801	+ 0 16
330	Volvo	323	322	321	– 0 61
285	West Deep	288	287 80	287 80	– 0 06
450	Xerox Corp.	499	488 90	488 90	– 2 02
1 46	Zambia Corp.	1 71	1 73	1 74	+ 1 75

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 319	7 348	7 100	7 650
ECU	6 632	6 643	....	....
Allemagne (100 DM)	306 510	306 450	297 500	314 500
Belgique (100 F)	14 981	14 977	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 400	271 370	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 180	83 280	79	86
Norvège (100 k)	98 360	98 880	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 194	10 312	9 900	10 600
Grèce (100 drachmes)	5 007	5 012	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 503	4 505	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	362 370	362 680	351 500	370 500
Suède (100 krs)	97 280	97 680	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 600	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 873	4 876	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 700	4 712	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 158	5 223	4 950	5 350
Japon (100 yens)	3 840	3 853	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/2
Or fin (kilo en barre)	80000	79200
Or fin (en lingot)	80000	80450
Pièce française (20 fr)	571	576
Pièce française (10 fr)	474	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	541
Pièce latine (20 fr)	493	500
Souverain	648	640
Pièce de 20 dollars	3515	3510
Pièce de 10 dollars	1880	1880
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3360	3380
Pièce de 10 florins	510	513
Or Londres	337 10	337 90
Or Zurich	337 50	338
Or Hongkong	337 35	337 45
Argent Londres	5 90	5 87

Le Monde

LES ATTENTATS DE PARIS

Un avertissement de l'avocat d'Abdallah Georges Ibrahim

Les explosions qui ont eu lieu à Paris au cours de la semaine du 3 au 9 février *« peuvent être considérés comme une simple mesure d'avertissement »*. On peut craindre *« malheureusement des attentats beaucoup plus meurtriers »*. C'est la déclaration, en forme de mise en garde, qu'a faite, dimanche 9 sur France-Inter, Mᵉ Jean-Paul Mazurier, l'un des avocats d'Abdallah Georges Ibrahim, soupçonné d'être le chef opérationnel en Europe des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises). Lundi, dans *le Quotidien de Paris*, l'avocat a atténué néanmoins ses propos en affirmant qu'ils ne résultent pas de conversations avec son client mais d'*« observations personnelles »*.

Evoquant la situation de son client incarcéré actuellement en France, M. Mazurier a affirmé, sur France-Inter, que le gouvernement français s'était engagé à le libérer en échange de M. Gilles Peyroles, directeur du centre culturel français de Tripoli, enlevé pendant neuf jours au Liban en 1985. *« Il n'a pas pu tenir sa promesse,* a ajouté Mᵉ Mazurier, *car (...) la DST a découvert le lendemain de la libération de Gilles Peyroles un stock d'armes »* dans un appartement loué à Paris par Abdallah Georges Ibrahim. *« Ce stock d'armes faisait peser sur mon client une accusation beaucoup plus lourde, et il était désormais impossible d'effectuer l'échange »*. Jeudi 6 sur Antenne 2, Mᵉ Jacques Vergès, lui aussi avocat d'Abdallah Georges Ibrahim, avait de même accusé le gouvernement français de ne pas avoir tenu sa promesse de libérer son client contre M. Peyroles.

Que veulent les terroristes qui ont opéré la semaine dernière à Paris ? Apparemment la libération de trois de leurs camarades détenus en France, Abdallah Georges Ibrahim, Anis Naccache et Varoujan Garbidjian. C'est le sens des lettres adressées à l'Agence France Presse par un mystérieux comité de solidarité avec *les prisonniers politiques arabes et* du Proche-Orient, lettres revendiquant les attentats dans la galerie du Claridge (le 3 février), chez Gibert Jeune (le 4) et à la FANC-Sports (le 5).

Visas périmés

L'un des principaux intéressés, Anis Naccache, chef du commando pro-khomeyniste, qui tenta en juillet 1980 d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, désapprouve ces pressions exercées sur le gouvernement français. Dans un télégramme adressé à l'un de ses avocats, Mᵉ Antoine Comte, télégramme que ce dernier a rendu public samedi 8, il écrit : *« Prière de déclarer à la presse que je condamne les actes aveugles et contre principe Islam. Comité de soutien connais pas »*.

Un autre avocat d'Anis Naccache, Mᵉ Jelloul Iklef, accrédite, lui, une thèse différente. Interrogé vendredi 7 par une journaliste du *Quotidien de Paris*, il s'est déclaré persuadé que les attentats de ces derniers jours étaient *« téléguidés par Téhéran qui veut récupérer les cinq membres du commando »*. *« Il y a un mois environ,* raconte Mᵉ Iklef, *j'ai reçu un coup de fil anonyme. Mon correspondant (...) m'a demandé si j'acceptais de servir d'intermédiaire pour la libération des otages [français] contre celle de Naccache et de ses hommes. »*

Interrogé lundi 10 sur Europe 1, M. Pierre Joxe s'est refusé à tout commentaire sur les déclarations de Mᵉ Mazurier. *« Nous n'avons pas à dialoguer avec les avocats »*, a expliqué le ministre de l'intérieur.

L'enquête policière, elle, semble piétiner. Sept personnes qui avaient été interpellées vendredi 7 à Paris et à Orly puis placées en garde à vue, ont été finalement mises hors de cause. Il s'agit de trois Libanais, de deux Syriens, d'un Syrien naturalisé français et de l'épouse française de celui-ci. Trois de ces personnes, étudiants à Tripoli (Libye) et qui avaient été arrêtées à Orly alors qu'elles s'apprêtaient à prendre un avion pour ce pays, devaient comparaître, lundi 10, devant le tribunal correctionnel de Paris pour séjour irrégulier en France (leurs visas touristiques avaient expiré il y a plusieurs semaines). Il s'agit de deux frères de nationalité syrienne et d'un Libanais. Leur condamnation probable par le tribunal devait être suivie de leur expulsion immédiate assortie probablement d'une interdiction du territoire français.

D'autre part, les policiers recherchaient toujours lundi matin les mystérieux occupants d'une Opel rouge immatriculée en Allemagne fédérale dont le conducteur et le passager, tous deux de type européen, se sont enfuis à pied vendredi après avoir fait l'objet d'un contrôle de police à Paris (6ᵉ). Dans le coffre de l'Opel, les policiers ont trouvé un jeu de faux papiers allemands, un pistolet mitrailleur et un revolver ainsi que des journaux arabes. Les policiers n'excluent pas cependant que cette découverte n'ait rien à voir avec les attentats de ces derniers jours.

Enfin, *la Lettre de la Nation* du 10 février indique que le jeune homme qui a dû être amputé d'une jambe après l'attentat contre la FNAC-Sports est un militant du RPR, secrétaire de la trente et unième circonscription de Paris, M. Vincent Rocton.

L'IRAN LANCE UNE NOUVELLE OFFENSIVE EN DIRECTION DE BASSORAH

L'Iran a célébré à sa manière le septième anniversaire de la révolution islamique en lançant dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 février une nouvelle offensive contre l'Irak dans le secteur sud du front. Selon le quartier général iranien, cité par l'agence officielle IRNA, les troupes iraniennes *« progressent avec succès en directioin de leurs objectifs »*. Un porte-parole du quartier général d'information sur la guerre a pour sa part indiqué que les forces de Téhéran avaient d'ores et déjà *« infligé de lourdes pertes aux troupes irakiennes »* et fait *« de nombreux prisonniers »*. Cette opération constitue *« un avertissement sérieux au régime irakien »*, a poursuivi le porte-parole, précisant que l'attaque iranienne avait été lancée à partir de la zone opérationnelle de Khorramchar.

La nouvelle offensive iranienne a été confirmée, ce lundi matin, par la radio de Bagdad qui a admis que les forces de Téhéran avaient pris pied sur la rive occidentale du Chatt-el-Arab et qu'elles avaient réussi à établir une tête de pont non loin de la frontière du Koweït. Mais, a-t-elle ajouté, *« l'armée irakienne a écrasé le gros des forces assaillantes »* et *« les combats se poursuivront jusqu'à ce que nous ayons vaincu l'ennemi et que nous l'ayons rejeté hors de la patrie »*.

D'après le communiqué irakien, l'attaque a été lancée dans la zone défendue par le troisième corps d'armée, un secteur d'une centaine de kilomètres de long allant de la limite sud des marais de Howeizeh, au nord de Bassorah, jusqu'au port de Fao sur le Golfe. Le communiqué ajoute que les troupes iraniennes ont également attaqué sur un deuxième axe, à l'est de Bassorah, et ont réussi à occuper une position irakienne.

Pour la première fois depuis l'offensive Badr déclenchée dans les marais du nord de Bassorah, il y a onze mois, la radio de Téhéran diffuse de la musique militaire entremêlée de mélopées chiites. Les programmes de la radio iranienne ont été interrompus pour annoncer le déclenchement de la nouvelle offensive, baptisée Vaï Fajr 8 (Huitième aube). Dans le nord de Téhéran, couvert par la neige, la plupart des hauts dignitaires du régime se sont rendus au domicile de l'imam Khomeiny, qui, dans une allocution, a parlé du septième anniversaire de la révolution, sans toutefois évoquer l'offensive contre Bassorah. — *(AP, Reuter, AFP.)*

Sur le vif

Souriez ouistiti

C'était à se cogner le derrière aux projecteurs, l'arrivée impériale de Sa Majesté le président à la foire de Lille. Ces 300 mètres de tapis rouge, parcourus à pas lents, altiers, entre deux haies de courtisans pressés derrière des barrières pour éviter toute promiscuité déplacée. Le tout filmé en travelling arrière par nos équipes de télé montées sur chariot. On se serait cru à la fameuse cérémonie à la rose le jour du sacre au Panthéon, vous vous souvenez ? Même les socialos de service trouvaient ça un peu fort de café ce cinéma à la Citizen Kane.

Moi, non. *Moi,* tout ce qui prête à rire dans cette campagne carrément sinistre, il faut bien le dire, je saute dessus. Ce qui me frappe d'ailleurs, c'est que plus on s'ennuie dans la rue plus on s'amuse sur les écrans et sur les murs. Dents blanches, haleine fraîche, nos politiciens rivalisent d'optimisme enjoué. D'ailleurs, maintenant, question sourire, on n'est plus à la remorque des Américains. Ça me fait penser à un merveilleux dessin de Cabu : un concours de sourire entre la mère Thatcher et le père Mitterrand. Elle faisait « cheese » et, lui, en fier défenseur du français dans le monde : « camembert bien frais ». Fini, tout ça.

Nos publicitaires ont mis au point un truc super, un truc bien à nous. Vous avez vu Chirac, hier, à « Sept sur Sept » ? Mimi, non ? D'une gaieté imperturbable. Ce sourire solidement accroché aux tempes, on l'obtient en disant *in petto* « ouistiti ». Essayez devant une glace, vous verrez, c'est spectaculaire.

Mitterrand, lui, quand il évoquait le fil d'Ariane de la démocratie l'autre soir à la tribune, c'était plutôt « chacal sournois ». Et Barre — avec ses lèvres fendues en demi-lune — a l'air de dire : « Par ici la tirelire. » Allez, secouez-vous, au lieu de marcher à petits pas pressés emmitouflés jusqu'au nez sur nos trottoirs glacés, levez les yeux, regardez-les, nos candidats RPR, bras dessus, bras dessous, gambadant en manches de chemise, cravate au vent, sur une verte pelouse. Ils sont pas chouettes ?

Qu'est-ce qu'il vous faut ? Et Jospin avec son sourire de madone, lui, il n'attend même pas le résultat des élections. Il continue. Dès le 16 mars. Forcément, il a une France d'avance. Les cinq ouistitis debout et assis autour de Fafa, ça va de Georgina à Bérégovoy, c'est ce qu'ils disent.

Allez, souriez vous aussi, souriez « tiers provisionnel » et « canalisations pétées », mais ne leur tirez pas la langue. Elle va rester gelée.

CLAUDE SARRAUTE.

M. ROCARD : LES SOCIALISTES ONT BIEN BALAYÉ DEVANT LEUR PORTE

M. Michel Rocard continue à faire campagne à sa façon. Peu de réunions publiques, guère d'interventions à la radio et à la télévision, mais de grands entretiens dans la presse écrite. Le dernier vient de paraître dans le dernier numéro de la revue *le Débat*. L'ancien ministre de l'agriculture y affirme notamment : *« Le socialisme n'a nullement changé d'objectifs, il a radicalement changé d'instruments. »* Ainsi, pour lui, le congrès du PS à Toulouse est le premier, depuis 1905, *« où le discours écrit du PS rejoint une pratique de gouvernement »*. M. Rocard estime cette évolution de bon augure, car, dit-il, *« l'avenir de la France ne sera en bonnes mains que si prend le pouvoir celle des deux coalitions qui a le plus efficacement balayé idéologiquement chez elle »* ; or, pense-t-il, *« la remise en cause des dogmes reçus est beaucoup plus avancée au sein du PS que dans la coalition conservatrice »*.

LES SUITES DE L'AFFAIRE GREENPEACE

Contrôles d'identités

Après la publication par *Paris-Match* d'une nouvelle version du sabotage par la DGSE du *Rainbow-Warrior* (*le Monde* du 7 février), la police néo-zélandaise a décidé de rouvrir une enquête sur le rôle éventuel du porte-conteneurs français *Hélène-Delmas* qui, selon l'hebdomadaire, aurait servi à convoyer les mines utilisées.

Toutefois, selon le commissaire adjoint Brian Davis, les affirmations de *Paris-Match* sont en contradiction avec la découverte de traces d'explosifs à bord du voilier *Ouvéa* qui transporta trois sous-officiers de la DGSE.

Le cargo avait été l'une des premières pistes suivie par la police après le naufrage du *Rainbow-Warrior* dans le port d'Auckland. *« Nous avons fouillé le* Hélène-Delmas *et interrogé le commandant et l'équipage,* a expliqué M. Brian Davis à l'agence Reuter, *et nous n'avons rien trouvé pour confirmer cette thèse. Mais nous ne pouvons exclure cette possibilité. »*

La version de *Paris-Match*, selon laquelle il n'y aurait pas eu de « troisième équipe » — le sabotage aurait été réalisé par l'équipage de l'*Ouvéa* — est, depuis longtemps, retenue — et diffusée — par la police néo-zélandaise. Le commissaire Alan Galbraith, chargé de l'enquête à Auckland, le répétait encore, il y a quelques semaines, à des journalistes de passage en Nouvelle-Zélande. Les enquêteurs ont, en effet, accumulé de nombreux témoignages sur l'équipage de l'*Ouvéa* qui, très volontairement, ne passa pas inaperçu, multipliant les contacts avec la population locale. En revanche, ils n'ont pu faire apparaître, dans le courant de leur enquête, l'existence de la « troisième équipe », composée de deux nageurs de combat du centre d'Aspretto en Corse. Chargés de la phase opérationnelle du sabotage — *l'Ouvéa* et les « Turenge » s'occupant de la logistique — ceux-ci firent tout, en effet, pour passer inaperçus et y réussirent, jusqu'à ce que leur existence soit révélée à Paris et non pas à Auckland.

La déception des policiers néo-zélandais, dont l'enquête apparaissait ainsi incomplète, a été renforcée par les conclusions du Solicitor General lors du procès des faux époux « Turenge ». A l'audience du 4 novembre 1985, celui-ci déclarait, en effet : les « Turenge » n'ont eu d'autre rôle que *« celui qui a consisté à servir de suport logistique à ceux qui ont réellement placé les explosifs »*. Les identités de ces derniers, ajoutait-il, *« n'ont pu être établies »*. Une affirmation de la justice néo-zélandaise, qui excluait les membres de l'équipage de *l'Ouvéa* comme auteurs possibles de l'attentat, puisque à cette date les identités de ceux-ci étaient connues, révélées — au grand dam de la DGSE — dans le rapport de M. Tricot, publié à Paris le 26 août.

Divulgation

C'est également parce qu'il ne voulait pas révéler les identités des membres de la « troisième équipe » que l'amiral Pierre Lacoste, alors patron de la DGSE, avait surpris le gouvernement en refusant, le 19 septembre, après les informations du *Monde*, de répondre par écrit aux questions précises que lui posait le ministre de la défense, M. Charles Hernu, sur la demande du premier ministre. *« Si je répondais aux demandes,* écrivait-il dans sa lettre en forme de fin de non-recevoir à la veille de son limogeage, *je mettrais en péril la vie de certains officiers et sous-officiers qui ont accompli récemment ou dans un passé plus lointain des missions particulièrement dangereuses. Le précédent d'une telle divulgation serait de nature à tarir tout recrutement ultérieur pour des missions secrètes et compromettrait l'ensemble de la sécurité, sans pour autant servir à établir la vérité. »*

Une *« telle divulgation »* avait pourtant déjà eu lieu, pour l'équipage de l'*Ouvéa*, dans le rapport de M. Tricot, à la grande surprise des trois sous-officiers visés, qui voyaient ainsi leur carrière d'agent secret quelque peu compromise. Or, comme M. Fabius devait l'écrire, le jour de la démission de M. Hernu et du limogeage de M. Lacoste, au président de la République, la question posée à l'amiral était précise : *« Y avait-il une autre équipe ou d'autres agents de la DGSE en Nouvelle-Zélande ? » « D'autres »* que ceux déjà identifiés, les « Turenge », l'équipage de l'*Ouvéa* et le lieutenant-colonel Dillais, *alias* Dormond...

B.L.G. ET E.P.

Selon le « Sunday Times »

LA FRANCE AURAIT EU L'INTENTION DE COULER LE « RAINBOW-WARRIOR » EN MER

Le *Sunday Times*, rapporte dimanche 9 février, que la France avait à l'origine l'intention de faire sauter le *Rainbow-Warrior* en mer plutôt qu'en Nouvelle-Zélande.

Le journal ajoute qu'à la suite d'une enquête de ses journalistes, il a pu établir que le sabotage du navire avait été financé par les fonds spéciaux du premier ministre et du président de la République.

Selon l'article, l'amiral Fages, qui supervisait les essais, avait tenté de persuader l'amiral Pierre Lacoste, chef des services de renseignements, de la nécessité d'intervenir contre Greenpeace. Il aurait ensuite pris contact avec M. Charles Hernu, qui aurait ordonné d'établir un plan d'action. L'amiral Lacoste aurait fait valoir qu'il ne disposait pas de crédits suffisants et aurait été autorisé à puiser dans les fonds secrets.

L'opération aurait obtenu l'aval du général Jean Saulnier, chef d'état-major du président, et aurait été contresignée par le bureau de M. Fabius.

Selon le journal, l'amiral Lacoste souhaitait stopper le bateau à son entrée dans la zone d'essais, mais M. Jean-François Dubos, conseiller de M. Hernu, aurait proposé de *« neutraliser »* une fois pour toutes le Greenpeace. Il aurait souhaité que des bombes soient placées dans la coque du *Rainbow-Warrior* et qu'elles explosent en mer.

L'amiral Lacoste aurait protesté, craignant que la mort de quinze personnes originaires de pays amis ne porte tort à la France si la vérité finissait par être connue. M. Hernu aurait alors modifié le plan de M. Dubos.

La série d'articles du *Sunday Times*, dont deux restent à publier, coïncide avec la publication par un autre hebdomadaire britannique, *The Observer*, de « bonnes feuilles » sur le même sujet. Cette seconde série est tirée d'un livre intitulé *Sink The Rainbow* « Coulez le *Rainbow* » qui doit paraître dans quelques jours à Londres.

Aux Etats-Unis

DÉCÈS DE LA VEUVE DE LÉON KLINGHOFFER

Marilyn Klinghoffer, la veuve de Léon Klinghoffer, le passager américain assassiné lors du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro*, est morte, dimanche 9 février, d'un cancer, à l'âge de cinquante-huit ans. Les Klinghoffer, des juifs new-yorkais, célébraient leur trente-sixième anniversaire de mariage lorsque des Palestiniens s'emparèrent de l'*Achille-Lauro*, le 7 octobre dernier, au large des côtes égyptiennes. Léon Klinghoffer, soixante-neuf ans, hémiplégique ne se déplaçant qu'en chaise roulante, avait été tué par les pirates — apparemment de deux balles dans la tête — et son corps jeté à la mer au large de la Syrie.

De retour aux Etats-Unis à la suite du drame, Mᵐᵉ Klinghoffer avait engagé plusieurs procédures judiciaires, dont une contre l'OLP. Elle aurait également cédé, pour une somme restée secrète, les droits de son histoire à une société américaine qui souhaite en faire une émission dramatique télévisée. — *(AFP, Reuter.)*

● *Visite de M. Bruno Kreisky en Libye.* — L'ancien chancelier autrichien était attendu, ce lundi 10 février, à Benghazi, venant de Malte, où il s'est entretenu, ce week-end, avec le premier ministre maltais, M. Carmelo Mifsud Bonnici, et avec le numéro deux libyen, le commandant Jalloud, de passage à La Valette. M. Kreisky a redit sa *« conviction »* que le colonel Kadhafi *« n'était pas impliqué »* dans les attentats de Rome et de Vienne. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1986 a été tiré à 418 507 exemplaires

A B C D E F G